Papp est-il un fumiste ou l'inventeur du siècle?

Recueilli par la police de Brest, le chercheur montréalais est confiné dans un hôpital

Pour l'Européen, l'identité canadienne existe – L'ambassadeur de France • En page 13

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, mardi 16 août 1966 / saint Joachim / 82e année. No 189 / 4 cahiers / 44 pages / La météo: ensoleillé, périodes nuageuses / Minimum 60 / Maximum 80

Je connais les gens compétents dont la Voirie de Dubuc a besoin

– *Roch Boivin, ministre d'Etat à la Santé*

CHICOUTIMI. (PC) — "Ce qu'il faut à la voirie de Dubuc, ce sont des gens compétents; moi je les connais, les gens compétents, je vais aller les chercher; je vais les présenter à la fonction publique et je vous garantis qu'ils vont passer".

C'est en ces termes que le docteur Roch Boivin, député de Dubuc et ministre d'Etat à la santé dans le cabinet Johnson, a présenté le tableau de la voirie dans son comté, hier soir, au cours d'une entrevue.

Le Dr Roch Boivin, qui désirait relever les accusations de favoritisme politique portées contre lui par des chefs syndicaux, vendredi dernier, a plutôt axé sa conférence de presse sur le "patronage poussé au paroxysme" des libéraux du Québec.

"Les libéraux se sont exercés à former des hordes en culottes rouges et à pratiquer le patronage du paroxysme, jusqu'à la ségrégation contre une race nouvelle au Québec depuis 1960: les nègres bleus, a dit le ministre dans des expressions colorées.

Les chefs syndicaux, le Dr Boivin les réfère tout simplement à son homonyme, M. Roch Boivin, chef du personnel du service provincial de la Voirie dans le comté de Chicoutimi, disant d'une façon sibylline qu'on ne doit pas gouverner sans être élu.

Le député de Dubuc a expliqué que son comté, qui n'existe seulement que depuis 18 mois, ne possède pas de services gouvernementaux propres et qu'il partage ceux du comté de Chicoutimi.

Le ministre dit qu'il n'a pas chômé, en fin de semaine, et qu'il a consacré tout son temps à la poursuite d'une enquête personnelle sur les employés de la Voirie provinciale dans le comté de Chicoutimi.

Cette enquête lui aurait révélé que seulement 3 pour cent des ouvriers employés par la Voirie provinciale dans ce comté, avant 1960, auraient "survécu" au cours des six dernières années.

Parlant enfin des crédits alloués à la voirie de son comté, le Dr Boivin dit que c'est celui qui, avec 500 milles de routes, a obtenu la plus mince part des argents votés, au cours des dernières années, dans trois comtés de la région.

Le comté de Chicoutimi, avec 92 milles de routes, aurait récolté 52 pour cent de ces crédits, alors que celui de Jonquière-Kénogami en aurait retiré 25 pour cent avec 96 milles de routes, comparativement au 22 pour cent alloués à Dubuc.

M. Roch Boivin

Le député Roy nie les accusations

M. Pierre Roy, député de Joliette, a rejeté hier les accusations de favoritisme portées contre lui en fin de semaine par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec.

Il a déclaré dans une entrevue que le cantonnier Honoré Boisjoly avait été suspendu pour la journée dans l'après-midi du 27 juillet par un fonctionnaire de la voirie qui l'avait trouvé en état d'ébriété à son travail.

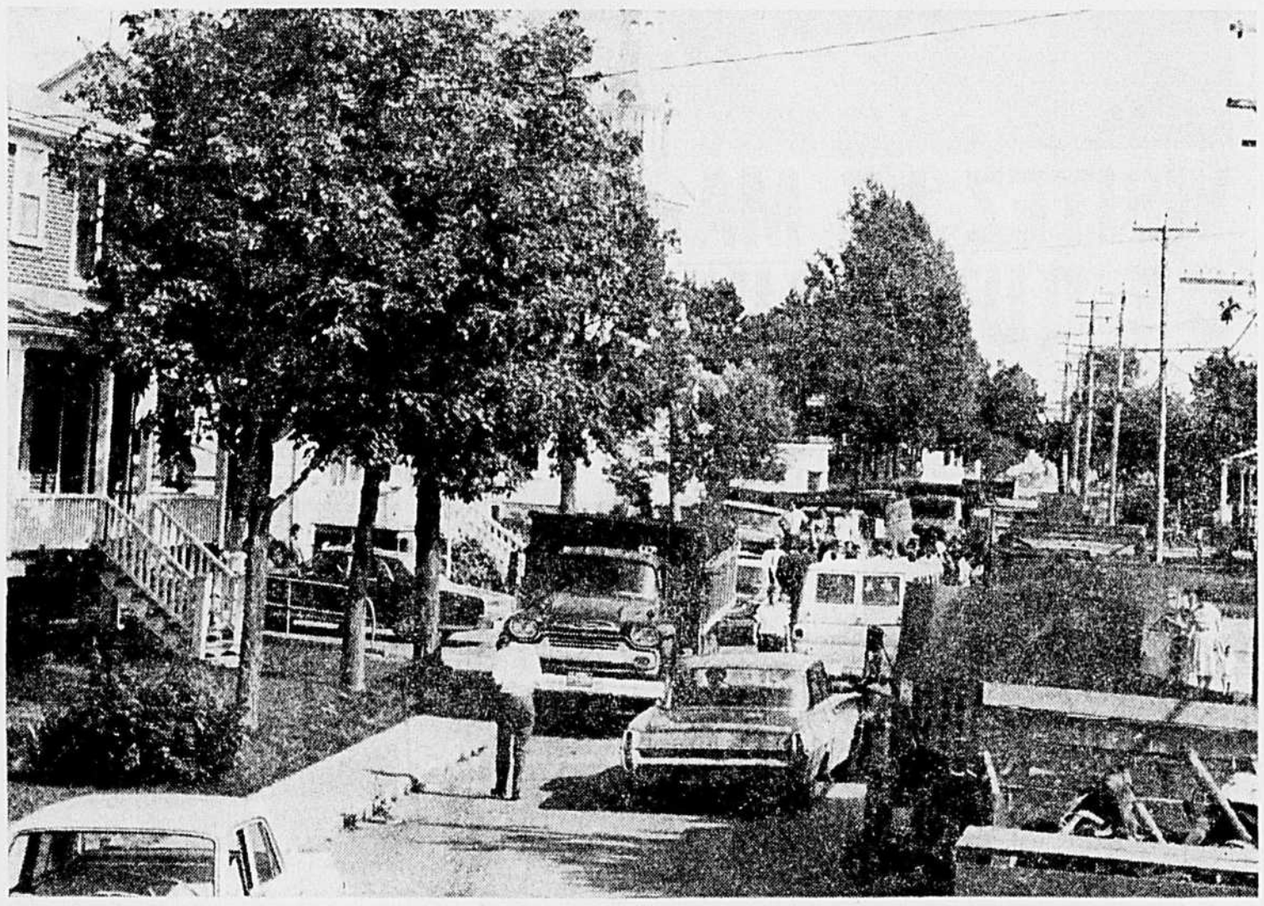

Exclusivité

Une nouvelle manifestation a eu lieu, hier, dans le comté de Lotbinière pour protester contre le favoritisme électoral dont seraient victimes une quarantaine de camionneurs. Une trentaine de camionneurs ont bloqué la circulation en face de la demeure du député de l'Union nationale du comté, M. René Bernatchez. Celui-ci a rejeté, par la suite, des accusations de "patronage" que les camionneurs ont lancées contre lui.

Des camionneurs manifestent contre le favoritisme devant la maison du député Bernatchez, à St-Flavien

par François Trépanier

SAINT-FLAVIEN — Les hostilités entre camionneurs ont repris, hier, dans le comté de Lotbinière, au sujet du "patronage".

Cette fois, une trentaine de camionneurs, membres de l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière, ont complètement paralysé la circulation à Saint-Flavien, en face de la demeure du député de l'Union nationale du comté, M. René Bernatchez.

Tout comme au mois de juin, la manifestation visait à protester contre le favoritisme qui sévirait dans le comté depuis les élections.

Cette manifestation sera probablement suivie cette semaine d'une marche sur le Parlement et d'un arrêt de travail de la part de 981 propriétaires de camions de 21 comtés de la province si aucun geste n'est posé par le gouvernement.

La manifestation

Les trente camionneurs ont fait leur apparition, hier après-midi, vers 3 heures 30 en face de la demeure de M. Bernatchez et y sont restés jusque vers 4 heures 30 après qu'un des leurs eut simulé une panne de moteur au milieu de la rue, bloquant ainsi toute la circulation.

Seule, Mme Bernatchez, son fils Jean-Paul et des amis et employés de M. Bernatchez étaient présents au moment de l'arrivée des camionneurs.

Pendant le blocus, ceux-ci se sont contentés de klaxonner et d'accorder des entrevues aux journalistes présents. M. Bernatchez est arrivé vers 4 heures trente et immédiatement les camions ont quitté les lieux. M. Bernatchez avait déjà averti les camionneurs qu'il ne les rencontrerait pas.

Pendant toute la manifestation, la police est demeurée invisible et aucun incident fâcheux n'est survenu. Cependant, au moment du départ, quelques camionneurs d'une association rivale, "Les Camionneurs indépendants du comté de Lotbinière", une association créée après les élections, ont lancé des injures à l'adresse des manifestants. Ceux-ci n'en ont pas tenu compte.

C'était la deuxième fois qu'une manifestation avait lieu dans le comté de Lotbinière au sujet du "patronage". Une première manifestation avait déjà eu lieu au mois de juin peu après les élections. Une quarantaine de camionneurs avaient alors établi un blocus à Sainte-Agathe en face d'une carrière de pierre pour protester contre le fait qu'on ne consultait plus leur association pour déterminer les noms des camionneurs qui devraient participer aux travaux du ministère de la Voirie. A la suite de cette manifestation, le ministère de la Voirie avait fait savoir que les choses reviendraient à la normale et que l'association serait consultée comme dans le passé."

La semaine dernière, cependant, l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière envoyait une lettre et rencontrait les autorités du ministère de la Voirie pour leur faire savoir que, contrairement à la promesse, leur association n'était pas consultée.

Accusations de favoritisme

Le président de l'Association, M. Gérard Legendre, a précisé, hier, qu'aucun changement ne s'est produit depuis ce temps.

Il a accusé en outre le député de Lotbinière, M. René Bernatchez de faire du "patronage" avec les camionneurs. Il a dit que c'est lui qui a créé la nouvelle association de camionneurs que consulte maintenant le ministère de la Voirie.

Il a ajouté que cette nouvelle association est formée d'une quinzaine de camionneurs "bleus" contrairement à la sienne qui est composé de 40 camionneurs de toutes les allégeances politiques.

Il a déclaré d'autre part que trois des membres de la nouvelle association sont des organisateurs de M. Bernatchez, soit M. Lucien Montmigny, de Saint-Gilles, M. Roland Guérard, de Saint-Janvier-de-Joly et M. Charles-Auguste Bernier, de Lotbinière.

M. Legendre a signalé, par ailleurs, que depuis le mois de juin son association a invité les camionneurs de la nouvelle association à se grouper avec elle mais que la réponse a été négative.

Ces camionneurs auraient répondu, selon M. Legendre, dans les termes suivants : "On a aidé le député aux élections. On n'a pas besoin de votre aide. Le député, il est capable de nous aider."

Des menaces sont proférées

M. Legendre a révélé enfin qu'il a été l'objet de menaces de la part des membres de la

Voir REFORME en page 2

Voir CAMIONNEURS page 2

La réforme de l'enseignement ne débutera pas avant un an

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Il faudra encore un an, avant que l'on entreprenne l'application du règlement numéro un dans les écoles.

Après son approbation officielle par le ministère de l'Education et par le cabinet des ministres, le règlement numéro un doit maintenant franchir une étape décisive, soit l'approbation du monde enseignant.

Ce qui avait d'abord été présenté comme un livre blanc sur le règlement numéro un est devenu "Document d'éducation 2". On se rappelle que le premier document d'éducation portait sur l'établissement d'un régime d'institutions associées.

Au début du mois de septembre, le ministère de l'Education fera donc parvenir à tous les enseignants du Québec un texte explicatif sur le règlement numéro un.

Pendant les 12 prochains mois, les éducateurs, avec l'aide de guides de discussion également fournis par le ministère se pencheront sur les principes et les implications de ce premier règlement, "qui indique les modalités générales de la réorganisation pédagogique de nos écoles élémentaires et secondaires et formule les règles à observer dans la préparation d'un plan d'action concret, propre à chaque milieu".

La semaine dernière, une centaine de professeurs, membres de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, ont pu étudier une version quasi définitive du document d'éducation 2.

LA PRESSE a vu une copie de ce long commentaire sur les huit articles du règlement numéro un. Il s'agit d'un volume de 110 pages, qui donne des explications sur chacun des points contenus dans le règlement : promotion par matière, programmes nouveaux des cours élémentaire et secondaire, mode de groupement des élèves, participation des enseignants et des parents, etc. . .

Rien de neuf

Si le document contient des informations intéressantes, il reste cependant qu'on n'y trouve aucune orientation qui ne soit déjà connue; on y retrouve le même esprit que dans le rapport Parent ou que dans les multiples déclarations de l'ex-ministre, M. Paul Gérin-Lajoie, ou des hauts-fonctionnaires comme M. Arthur Tremblay ou autres.

Etant donné le caractère abstrait et relativement compliqué du règlement numéro un, les spécialistes estiment que

Voir REFORME en page 2

A quel taux Québec devra-t-il emprunter ?

Le marché des obligations est de plus en plus difficile tant aux Etats-Unis qu'au Canada et les autorités provinciales se heurtent à un problème sérieux pour maintenir le rythme des emprunts nécessaires. En page 8, Laurent Lauzier souligne, dans sa chronique quotidienne, que Québec devra vraisemblablement payer un intérêt accru pour écouler ses obligations.

J.-J. Bertrand : nous tenons à garder les bons fonctionnaires

par Maurice Morin

"Les bons fonctionnaires nous tenons à les garder; la loi de la fonction publique les protège d'ailleurs. C'est une question de principe élémentaire que nous avons toujours prônée et il ne nous appartient pas, aujourd'hui, de penser, d'agir autrement".

Voilà ce que Me Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice et de l'éducation du Québec depuis le 16 juin dernier, a déclaré, hier après-midi, au cours d'une conversation amicale avec les chroniqueurs judiciaires, à ses bureaux du Nouveau palais de justice, au 100 est, de la rue Notre-Dame.

Le ministre Bertrand a rencontré les journalistes après avoir eu, au cours de la journée, de brefs entretiens avec la haute hiérarchie judiciaire et policière.

Il a rencontré à tour de rôle, le juge en chef Lucien Tremblay, de la Cour d'Appel du Québec (le plus haut tribunal de la province) ; le juge en chef adjoint George S. Challies, de la Cour Supérieure; le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix et le juge en chef Jean-Paul Lavallée de la Cour de bien-être social.

Il a aussi eu la visite de M. Jean-Paul Gilbert, directeur de la police de Montréal et de Me A. J. Campbell, bâtonnier général de la province et bâtonnier du barreau de Montréal, avec qui il a dit avoir discuté de l'administration de la justice sous toutes ses formes.

Au début de la journée, il avait aussi discuté de la question judiciaire avec Me Julien Chouinard, sous-ministre de la justice et Me Jacques Ducros, sous-ministre associé. Et pendant que les journalistes lui demandaient ses "impressions à vendredi dernier, rapporte que les recherches le long de la côte rocheuse de Bretagne n'ont rien produit. Le submersible révolutionnaire de Papp reste introuvable. On sait qu'il a déclaré à ses sauveteurs que son sous-marin de poche s'était abîmé sur une plage bretonne.

Jusqu'ici, Papp a été gardé dans l'aile psychiatrique de l'hôpital de la marine, à Brest. Le médecin-chef, avec qui Mme Papp s'est entretenue au téléphone hier, a déclaré que son patient, "à part son histoire de sous-marin", est en excellente santé.

En URSS, une usine Fiat de $800 millions

MOSCOU. (AFP) — L'accord entre le ministère soviétique du Commerce extérieur et la firme "Fiat", portant sur la construction à Togliatti, sur la Volga, d'une usine d'automobiles, a été signé à Moscou, annonce l'agence Tass.

La construction de l'usine reviendra à $800 millions. "Fiat" fournira pour environ $300 millions d'équipement qui sera payé par l'URSS en dix ans.

Dans une interview accordée à l'agence Tass, M. Vittorio Valletta, président honoraire de "Fiat", a déclaré que ce crédit avait été consenti "aux meilleures conditions", se refusant toutefois à préciser ces conditions. Il a dit, d'autre part, qu' "Olivetti" et d'autres firmes italiennes participeront à l'opération.

Selon les prévisions, l'usine produira annuellement près de 400,000 "Fiat-124S", modifiées et 200,000 voitures d'un type nouveau mis au point par des ingénieurs italiens et soviétiques.

Voir BERTRAND en page 2

Aucune trace du sous-marin

par Denis Masse

Enorme fumisterie ou invention du siècle ?

Personne n'ose croire encore l'histoire insolite que raconte un naufragé recueilli il y a quatre jours à bord d'un radeau pneumatique dans le port de Brest et que détiennent dans l'aile psychiatrique les autorités de l'hôpital naval de cette ville bretonne.

Il s'agit bien pourtant de Joseph Papp, un Montréalais d'origine hongroise, qui, à l'encontre de toute vraisemblance, serait parti mercredi dernier de Sorel dans un minuscule submersible uniplace de 23 pieds propulsé à "300 milles à l'heure" au moyen de carburant solide !

La femme de l'inventeur n'a pu que parler au médecin-chef de l'hôpital de Brest, hier soir. Elle n'a pas été autorisée à s'adresser directement à son mari, bien qu'on lui ait affirmé qu'il était en excellent état de santé.

Souffrant d'un choc nerveux depuis qu'elle a reçu un appel téléphonique du ministère des Affaires extérieures lui annonçant qu'on avait retrouvé son mari, Mme Papp s'est réfugiée chez un ami de longue date, un compatriote, M. Nicolas Boldog, entrepreneur-peintre de Duvernay.

Tous les deux doivent se rendre aujourd'hui même à Brest afin de ramener l'audacieux voyageur.

Papp : un chercheur

Selon M. Boldog que nous avons interrogé hier soir, Papp est un chercheur infatigable qui mûrit son idée depuis bientôt 20 ans. Semblant ne s'intéresser qu'à son invention, Papp a été longtemps en Hongrie l'un des plus fidèles adeptes du laboratoire à l'Institut national d'uranium. On sait que le plateau ultra-danubien est remarquablement riche en uranium. Plus tard, l'inventeur de 35 ans a été pilote de réactés dans l'Aviation hongroise. Il arrivait au Canada en 1957, peu après le soulèvement populaire qui vit l'exil du cardinal Mindszenty à la légation américaine de Budapest et se termina par l'exécution dramatique du premier ministre Imre Nagy.

Dès son arrivée au Canada, Papp se remettait à la tâche construisant son prototype dans un garage de Terrebonne et achetant des pièces un peu partout aux Etats-Unis, en Ontario et au Québec. Un mécène de Vancouver l'aurait aidé financièrement à réaliser ce submersible unique qui lui aurait coûté quelque $20,000.

Le sous-marin dont la vitesse dépasse l'imagination, était prêt à prendre la mer depuis une dizaine de jours lorsque Papp appareilla de Sorel, sans tambour ni trompette, mercredi dernier.

Voir PAPP en page 2

Papp a perdu son passeport

PARIS — Un porte-parole de l'ambassade canadienne a fait savoir que Papp a perdu son passeport. Il a ajouté qu'un représentant du consulat canadien doit le visiter aujourd'hui à Brest pour discuter avec lui de son retour au Canada.

Par ailleurs, on a appris que l'épouse du nouveau Jules Verne et un ami de ce dernier, M. Nicolas Boldog, devaient quitter Montréal aujourd'hui à destination de Brest pour y rencontrer leur héros.

Entre-temps, la garde côtière française qui a recueilli le naufragé dans un canot pneumatique, dans la nuit de jeudi

Grève probable le 29 août des 100,000 cheminots

par Jacques Lafrenière

La grève des 100,000 cheminots non itinérants du Canada débutera le 29 août, a-t-on appris hier de source bien renseignée. La date du 7 septembre, jour de la Fête du Travail, a également été avancée, mais un dirigeant syndical a dit que devant l'impatience grandissante des membres, il vaudrait mieux faire la grève le plus tôt possible.

Le représentant de 52,000 de ces employés, M. R. C. Smith, et le président d'un syndicat groupant les mécaniciens, M. Thomas W. Read, ont annoncé en fin de semaine qu'ils réuniront tous les présidents généraux des 17 syndicats lundi prochain à Montréal, pour choisir la date de la grève.

Le scrutin qui a été tenu à travers le Canada favorise l'arrêt de travail dans une proportion de 80 pour cent. C'est pourquoi il n'y a plus aucune hésitation quant à la grève : il ne s'agit plus que de choisir une date.

On estime que pas moins de 140,000 travailleurs seront directement concernés — dont la plupart choisiront de faire la grève — dans l'arrêt de travail. Ce nombre ne tient pas compte des milliers d'autres travailleurs qui devront être mis à pieds temporairement, faute d'un système de transport nécessaire à leur travail.

Le premier ministre, M. Pearson, a écourté ses vacances afin d'étudier les mesures à prendre pour éviter cette grève dont les effets seraient désastreux pour l'économie du pays. On croit que le parlement sera appelé à se réunir en session extraordinaire pour adopter une loi qui imposerait l'arbitrage obligatoire et retarderait la grève.

L'impatience était telle dimanche à Montréal qu'on craignait que les ouvriers des usines du Canadien National à Pointe-

Voir GREVE en page 2

Vote de grève chez les agents de train

OTTAWA. — La fraternité des agents de train a annoncé qu'elle allait prendre un vote de grève parmi ses membres puisque le conseil fédéral de conciliation a fait savoir qu'il était incapable de régler le conflit portant sur la convention collective entre la fraternité et les principales sociétés ferroviaires du pays.

Le conseil de conciliation, dans son rapport unanime — ce qui est rare — a hier matin invité le gouvernement à recourir à une législation appropriée pour régler le conflit actuellement en pleine impasse. La profonde mésentente entre la fraternité et les sociétés ferroviaires porte principalement sur les effets de l'automation sur les conditions de travail des employés de trains.

La fraternité a annoncé hier midi qu'elle avait envoyé par la poste les bulletins de vote

Voir VOTE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 25 à 30, 39 à 41
Bandes dessinées / 17
Courrier "Que faire ?" / 38
Décès, naissances, etc. / 42
Des mots et des phrases / 11
Editorial / 4
Education / 7
Finance / 8 à 10
Horoscope / 12
La bonne table / 33 à 35
Les patrons / 28
Mots croisés / 27
Navigation / 22
Nouvelles internationales / 23 et 31
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 24
Spectacles et concerts / 18, 19
Sports / 14 à 16, 20 et 21
Tribunaux / 11
Vie dans les parcs / 17
Vie féminine / 36 à 38
Vie mondaine / 37

CKAC 73

Exclusivité

Le député de l'Union nationale de Lotbinière à l'Assemblée législative, M. René Bernatchez, a qualifié, hier, de pure chinoiserie et de pure invention les accusations de "patronage" que l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière a lancées contre lui. Il a dit que c'est plutôt cette association qui couvrait des libéraux depuis 1960.

CAMIONNEURS

SUITE DE LA PAGE 1

nouvelle association. "On m'a dit de faire attention à ma calotte, a-t-il raconté. Si ça continue comme ça, on va être obligé de se promener avec une carabine si on ne veut pas se faire descendre."

Les journalistes qui ont assisté à la manifestation ont d'ailleurs été à même de constater que les membres de la nouvelle association ne sont pas des anges. Sur le balcon même de la maison de M. Bernatchez, ils les ont entendus faire des projets pour faire basculer un camion en plus de jurer "contre ceux qui nous ont laisser mourrir de faim depuis 1960."

Quant au président de la Fédération des Associations de propriétaires de camions du Québec, M. J.-A. Bélanger, qui était présent lors de la manifestation, il a dit que le gouvernement devra intervenir aujourd'hui, sinon les 981 membres de son association effectueront une marche sur le Parlement et arrêteront de participer aux travaux du ministère de la oVirie pour protester contre la situation.

Il a ajouté que celle-ci se limite exclusivement au comté de Lotbinière et que des ententes ont été conclues dans tous les autres comtés de la province représentés par des députés "bleus" pour que les choses se continuent comme dans le passé.

M. René Bernatchez : "pure chinoiserie"

Le député de Lotbinière, M. René Bernatchez n'a pas caché, pour sa part, qu'il éprouve des sentiments antipathiques envers l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière :

Il a dit que cette association avait été fondée peu après 1960 "pour cacher sous le couvert du syndicalisme professionnel des camionneurs libéraux. Il a ajouté qu'elle avait refusé d'accueillir plusieurs membres et qu'elle favorisait tout le temps les mêmes.

Quant à la nouvelle association, M. Bernatchez a précisé qu'il avait conseillé "aux camionneurs qui mourraient de faim depuis 1960" de la former.

Il a dit cependant que ce n'est pas lui qui l'a formée et il a qualifié "de pure chinoiserie et de pure invention" les accusations de favoritisme qu'on a lancées contre lui.

Un député a le droit de recommander quelqu'un

— Bernatchez

Interrogé sur l'accusation de favoritisme politique que le Syndicat des fonctionnaires provinciaux a lancé contre lui en fin de semaine dernière, M. Bernatchez a confirmé le fait que le Syndicat a recommandé qu'un M. Gagnon soit engagé pour des travaux de nivellage. Il a dit cependant qu'il a demandé au ministère de la Colonisation d'étudier la possibilité de considérer la nomination de cinq autres personnes toutes aussi compétentes mais qui ne sont pas membres du syndicat.

"Est-il normal qu'un député fasse des recommandations pour des travaux relevant de la fonction publique ?" a demandé un journaliste.

"La carte de membre d'un syndicat, a répondu M. Bernatchez n'est pas nécessairement un certificat de compétence. Je pense qu'un mandataire du peuple a autant le droit que le syndicat de faire des recommandations pour la nomination d'un gars."

"M. Gagnon est-il un rouge?" a demandé un autre journaliste.

"Je l'ignore a répondu M. Bernatchez. Je sais que son frère l'est . . ."

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 60
Maximum demain : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec :** bruine ce matin, ensoleillé avec périodes nuageuses dans l'après-midi. Minima et maxima à Montréal et Ottawa 60 et 80; Ste-Agathe 55 et 75; Québec et Sherbrooke 55 et 75.

Régions de la Mauricie et du Lac St-Jean : nuageux, averses dispersées. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi 50 et 70.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : nuageux, averses dispersées. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Sept-Iles 50 et 70.

VOTE

SUITE DE LA PAGE 1

aux présidents des diverses sections syndicales d'un bout à l'autre du pays. On s'attend que le résultat de ce vote de grève soit connu vers la fin de la semaine.

Le conseil de conciliation, dans son rapport, avait dit : "Nous croyons que les points de vue ne pourront pas être conciliés par la négociation. Le seul moyen qui reste est donc le recours à la législation . . ."

Le comité de négociation de la fraternité, de son côté, a fait savoir que pour lui, le rapport du conseil constitue une sorte de recommandation de faire la grève.

Le conseil a également refusé de faire des recommandations précises au sujet de la question des salaires, se bornant à affirmer "qu'une augmentation des salaires est nécessaire et que son montant devra être déterminé avant qu'une nouvelle convention collective n'entre en vigueur".

Le rapport est signé à lunanimité, ce qui est un fait assez rare, par le juge Walter Little, de Parry Sound, Ont., président du conseil, Me R. V. Hicks, avocat de Toronto, représentant patronal, et M. Douglas Fisher, chroniqueur d'Ottawa, représentant syndical.

Dans des requêtes soumises l'hiver dernier aux chemins de fer, le syndicat cherchait à obtenir que "tout changement matériel dans les conditions de travail ou modification dans les conditions d'emploi soient sujets à des négociations".

Cette clause, dite "Clause Freedman", est le résultat d'une enquête fédérale effectuée l'an dernier par le juge Samuel Freedman de Winnipeg, qui a étudié la controverse soulevée au sujet des trajets sans changement d'équipe à bord des trains, proposés par le Canadien National à Nakina, Ont., et Wainwright, Alberta.

Le rapport Freedman déclarait que les changements dans les conditions de travail dus aux nouvelles techniques devraient être sujets à négociations entre les employeurs et les syndicats. Selon la loi actuelle, l'employeur a le droit d'adopter de nouvelles méthodes de travail durant la durée d'une convention collective.

Le rapport du conseil de conciliation fait savoir que les négociations à ce sujet entre la fraternité et les sociétés ferroviaires en sont venues à une impasse sur la question de déterminer si le syndicat devrait avoir le droit de grève pour appuyer sa position.

"Si les négociations se révélaient infructueuses, le syndicat désire garder son droit de grève pour renforcer sa position, même si en le conservant, il n'y aurait que rarement recours sur une telle question, ou peut-être jamais," souligne le rapport.

"De leur côté, les chemins de fer croient qu'ils doivent prendre et maintenir une attitude ferme contre l'utilisation de la grève dans de telles circonstances. Ils ont toutefois exprimé leur empressement à avertir le syndicat de toute innovation technologique, en temps et lieu, et à négocier les conditions pour protéger les employés touchés défavorablement par une telle mesure."

PAPP

SUITE DE LA PAGE 1

Son prototype tient à la fois du navire à propulsion nucléaire et de l'avion à réaction, deux éléments que Papp pourrait enseigner. Il est mû en effet par un moteur à turbine qu'alimente un carburant solide et il est dirigé par un système de contrôle semblable à celui d'un avion. Papp l'aurait en outre équipé d'un reservoir d'oxygène, d'un sonar et d'un périscope pivotant sur 140 degrés. Toutes ces précisions sont apportées aujourd'hui par son ami Boldog qui affirme que le sous-marin ne renferme sûrement rien de dangereux.

Lorsque Papp a fui la révolution hongroise, en 1957, il aurait emporté avec lui le fameux carburant secret en le cachant dans un briquet. Mais il s'agit cependant d'un solide et non pas d'un liquide, selon l'ami et compatriote de l'inventeur.

Papp confiait à qui voulait l'entendre que son submersible pouvait franchir l'Atlantique en quelque 12 heures !

Le fait qu'il ait été repêché à Brest dans la nuit de jeudi à vendredi et qu'il soit parti de Sorel mercredi, corrobore assez bien ses prévisions.

Au moment où il était recueilli par la police navale de Brest, le naufragé aurait déclaré que son submersible s'était échoué quelque part sur la côte bretonne.

Mais en dépit de fouilles minutieuses, on n'a rien trouvé encore d'une épave qui ressemble en quelque façon à l'étrange sous-marin du Montréalais.

De son côté, M. Boldog déclare que son ami lui a toujours dit qu'advenant une défectuosité au cours de la traversée, il n'hésiterait pas à faire sauter son prototype, préférant garder pour lui seul le secret de sa fabrication. Si tout allait parfaitement, au contraire, il allait le rapporter à Montréal.

Comme dans tout roman merveilleux, il y a cependant un petit "mais" qui vient singulièrement embrouiller les choses et détruit en somme le merveilleux de toute l'affaire.

En l'occurrence, il s'agit d'un vulgaire billet de passage à bord du train Paris-Brest qu'un porte-parole de l'hôpital déclare avoir trouvé dans les poches du rescapé.

Dès lors, tout l'échafaudage s'effondre. L'histoire, toutefois, aurait été fort astucieusement montée !

Pendant que les journaux du monde s'arrachent la vérité sur un sous-marin qui promet de révolutionner les transports rapides, un homme seul, dans une chambre d'hôpital de Brest, est en possession de cette vérité. Hier soir, M. Boldog recevait un appel d'un grand quotidien de Londres. Pour nous, ayant échoué dans nos tentatives, nous savons que toutes les communications téléphoniques avec Brest étaient bloquées.

Le billet de train, selon l'informateur, porte la date de la veille du jour où Papp a été trouvé à bord de son radeau.

Un voisin de M. Boldog, à Duvernay, lui aussi compatriote de Papp, M. Steve Raibowsky, affirme que le voyageur solitaire avait emporté avec lui un radeau pneumatique.

M. Boldog, lui, donne encore d'autres renseignements intéressants : le sous-marin ne pèse que quatre tonnes ; il a atteint une vitesse de 50 milles à l'heure au cours d'essais effectués avant la traversée de l'Atlantique. Son ami Papp n'aurait emporté que quelques sandwiches, son passeport, des pilules pour couper l'appetit et d'autres comprimés pour le tenir éveillé.

L'émule de Jules Verne avait laissé à M. Boldog une lettre dans laquelle il le prie de prendre soin de sa femme s'il périssait dans cette traversée et aussi un film en couleur qui a été montré à la télévision, par une station de Montréal. Le film montrait certains détails intéressants du sous-marin, mais on ne le voyait pas évoluer dans l'eau.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

St-Charles et ceux des usines Angus du Canadien Pacifique, rue Rachel, ne débrayent après avoir reçu leurs chèques de paie. Cependant leurs dirigeants syndicaux, même s'ils n'ont pas toute la sympathie des membres, ont réussi à les convaincre de demeurer au travail et d'attendre que la date de la grève soit choisie, afin que l'arrêt de travail soit légal.

Un ouvrier a déclaré hier matin, devant quelques-uns de ses camarades : "Nous allons attendre encore un peu, mais ils (les dirigeants syndicaux) sont mieux de se décider à agir vite s'ils veulent qu'on les attende".

Un autre a dit : "Nous voulons d'abord et avant tout obtenir un contrat de travail. Dans dix mois, nous verrons si nous devons changer d'affiliation syndicale". En vertu des lois fédérales du travail, un syndicat a le droit de recruter des membres dans les rangs d'une autre organisation ouvrière dix mois après la signature d'une convention collective de travail.

Il ne fait aucun doute que la rivalité intersyndicale entre le Congrès du travail du Canada et la Confédération des syndicats nationaux jouera un grand rôle dans la décision que les dirigeants des syndicats en place (affiliés au CTC) seront appelés à prendre lundi prochain.

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

de la journée", Me Jean Bruneau, le nouveau procureur chef de la Couronne pour le district judiciaire de la province, se trouvait dans son bureau, le même que son prédécesseur, Me Claude Wagner, avait occupé.

Tout en déclarant ne pouvoir annoncer officiellement les politiques qu'il entend appliquer dans l'avenir, il a dit que la somme importante de travail qui lui incombe du fait qu'il dirige deux des principaux ministères de la province ne lui a pas encore permis de faire le point des réalisations ainsi que des projets mis en train par ses prédécesseurs.

Le ministre a aussi déclaré "qu'il se souciait beaucoup des problèmes de l'éducation, problèmes qui avaient retenu sa plus grande attention depuis qu'il dirige l'important ministère de l'Education".

Toujours au cours de sa conversation à bâtons rompus avec les journalistes, le ministre a affirmé "que si les fonctionnaires compétents occupent des postes permanents et s'ils sont protégés par la loi de la fonction publique et par les conventions collectives syndicales, les hommes politiques, par ailleurs, sont des personnages essentiellement transitoires. "Nous vi-

"L'affaire Dupont" : l'Ancienne-Lorette s'oppose à l'entente

QUEBEC, (C. T.) — Vivement déçus, commissaires et enseignants n'ont pu mettre fin à "l'affaire Dupont", hier soir, par la faute d'une petite commission scolaire, qui refuse d'entériner un projet d'entente.

On commence à songer sérieusement aux conséquences de ce conflit pour 30,000 élèves, qui retourneront à l'école dans quelques semaines.

Le réengagement de M. Viateur Dupont, président de l'Association des instituteurs du comté de Québec et l'annulation de la démission en bloc de 900 professeurs, membres de ce syndicat, n'ont pu être conclus hier soir.

Sur les deux commissions scolaires régionales et onze commissions scolaires locales impliquées dans le conflit, une seule a refusé une entente à l'amiable et préfère une audition devant la Commission des relations de travail. Il s'agit de la commission scolaire du village de l'Ancienne-Lorette, qui n'a pourtant que 25 professeurs à son service.

Toutes les autres commissions scolaires étaient disposées à signer une entente hier soir et leurs représentants se sont montrés fort déçus de l'attitude des dissidents.

D'autre part, les membres du syndicat ont signifié, au cours d'une assemblée générale, dimanche matin, qu'ils acceptaient la conclusion, à la condition que toutes les commissions scolaires en fassent autant.

Cette condition a pour but de protéger tous les membres, qui ont démissionné en signe de protestation contre le congédiement de M. Dupont.

Au fait, la commission scolaire Chauveau, qui est l'employeur de M. Dupont, consent à le reprendre à son service, selon des modalités acceptées par le syndicat.

Si les représentants des commissions scolaires ne réussissent pas à convaincre les dissidents au cours de la journée, les procédures suivront leur cours et il y aura audition devant la CRT, demain.

Il semble qu'il n'y ait aucun précédent à ce conflit.

Pendant ce temps, commissaires et enseignants se demandent si l'on réussira à organiser à temps la prochaine année scolaire, qui commencera dans quelques semaines.

Cette grève pendant les vacances, si l'on peut dire, a ralenti la préparation académique. Les 30,000 élèves, inscrits dans les 13 commissions scolaires concernées, sont menacés d'en subir le contrecoup.

vons, de nos jours, peut-on dire, sur un volcan; les idées changent souvent et rapidement. Nous devons y faire face. Aussi, nous détenons présentement le pouvoir et nous f e r o n s en sorte de le conserver en utilisant les moyens qu'il appartient au peuple souverain d'apprécier. Car, il ne faut jamais l'oublier, c'est le peuple qui est le maître . . ."

Le ministre Bertrand a aussi dit "qu'au ministère de la Justice, il y aura, désormais plus d'action . . . moins de discours; qu'il est vrai, aussi, que la loi doit être observée, que la société doit aussi être respectée, mais qu'il faut également administrer la justice avec beaucoup d'humanité.

REFORME

SUITE DE LA PAGE 1

non seulement les enseignants devraient se familiariser avec le règlement, mais que tous les parents auraient grand intérêt à connaître ou du moins à comprendre le sens de cette réforme radicale de l'enseignement dans le Québec.

Ce serait alors une garantie contre des malentendus, qui sont pratiquement inévitables si l'on ne se tient pas au courant des changements qui surviennent.

Plus on est honnête homme, plus on a de peine à soupçonner les autres de ne pas l'être.

Cicéron

DÈS CE SOIR
ET POUR DEUX SEMAINES

THE ANDREWS SISTERS

NICK MARTIN ET SON ORCHESTRE

LE TRIO DE FRANK PAVAN

Réservations : 861-3511

A compter du 29 août
LORI WILSON
STANLEY et
JOANNE KAYNE

Salle Bonaventure
LE REINE ELIZABETH

Jan Kiepura est décédé

Le ténor Jan Kiepura a succombé hier à une crise cardiaque, à sa maison de Harrison, dans l'Etat de New York. Agé de 62 ans, Kiepura, né en Pologne, était monté en scène pour la première fois en 1925 à Varsovie. Il devait par la suite jouer à Vienne et à La Scala de Milan avant de passer au Metropolitan Opera.

Entretiens Sharp-Thatcher

OTTAWA, (PC) — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a rencontré hier à Toronto le ministre fédéral des Finances, M. Mitchell Sharp, pour discuter du plan de perequation proposé par le gouvernement fédéral.

M. Thatcher est inquiet de la perte de $40,000,000 que sa province subirait si le projet d'Ottawa était accepté. Il s'est cependant déclaré plus optimiste à la suite d'un échange de correspondance avec M. Pearson.

Le premier ministre de la Saskatchewan a déclaré avant la rencontre qu'à la suite de celle-ci "rien ne sera probablement annoncé avant la conférence fédérale-provinciale".

M. Thatcher doit ensuite partir pour des vacances en Europe tandis que M. Sharp, présentement en villégiature, s'est rendu spécialement à Toronto pour rencontrer le premier ministre provincial.

D'autre part, M. Thatcher a rendu officielle la nomination de M. Cy MacDonald comme ministre de l'Industrie et du Commerce

Québec prépare une nouvelle législation pour les agriculteurs

MONTMAGNY, (PC) — Le ministre de la Famille et du Bien-être social du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, a déclaré que le gouvernement travaillait actuellement à l'élaboration d'une législation qui répondra, en partie, aux malaises de l'agriculture.

M. Cloutier qui représentait le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, à l'exposition régionale du district de Québec, qui a eu lieu à Montmagny, a toutefois signalé que "ces malaises" ne sont pas seulement le lot du Québec, mais de toutes les autres provinces.

"Il s'agit, pour la classe agricole de s'adapter au contexte économique de la situation actuelle, qui en est une de constante évolution," a expliqué le ministre.

Parlant des ministères qu'il dirige, soit la santé, la famille et le bien-être social, M. Cloutier a fait savoir qu'il avait demandé à ses officiers de trouver un nouveau nom qui résume le tout mais qui conserve toutefois le mot "famille", afin que l'on comprenne bien que toute nouvelle législation doit se faire en fonction de la famille.

Film musical russo-américain

Le ministère soviétique de la Cinématographie et la société américaine Warner Bros. collaborent au tournage d'un film sur Tchaikovsky, dont la vedette sera l'acteur russe Innokenti Smoktunovski.

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 8-1808
L. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

LE CENTRE DU COUVRE PLANCHER

Êtes-vous ennuyé de voir les mêmes ventes de tapis de semaine en semaine?

ALORS VISITEZ LE MAGASIN QUI A TOUT CE QUE VOUS N'AVEZ PAS VU

Si vous avez déjà vu tous les broadlooms à $4 et ne désirez pas payer jusqu'à $20 la verge carrée . . . venez au magasin qui a tout entre ces deux prix : MONTREAL FLOOR COVERING, LTEE. Notre vaste sélection vous fera connaître ce qu'est une valeur réelle. Abondance de couleurs et de modèles à prix variés . . . une marque renommée au dos de chaque tapis . . . et des prix aussi bas et même plus bas qu'ailleurs. C'est ce qu'on appelle des valeurs ; c'est ce que vous êtes assuré de trouver aux 3 magasins Montreal Floor Covering.

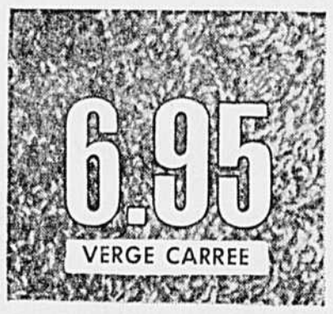

Un poil de nylon retors épais, résistant à l'écrasement. Texture bosselée. Epais et moelleux. 8 couleurs.

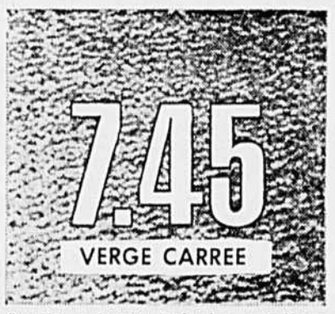

Quelle valeur ! Peluche acrylique à poil long. Epais, dense, souple comme du velours. 11 riches couleurs claires.

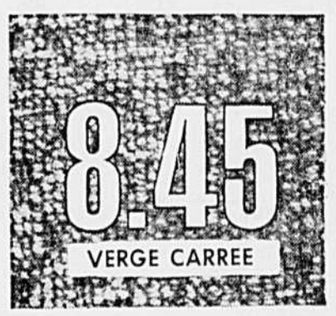

Modèle ciselé fascinant sur nylon Du Pont 501* épais et souple. 14 couleurs unies.

Motif délicat de ronces combinant belle apparence et durée. Surface acrylique en 12 couleurs.

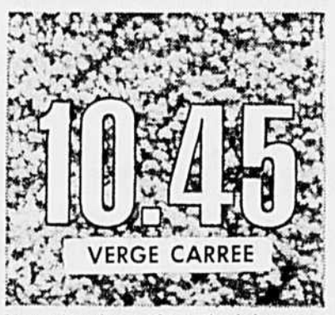

Une chaude surface de laine confortable au gracieux motif ciselé. 12 teintes décoratives.

Elégance remarquable ; peluche de laine richement tissée dans un choix de 11 couleurs bijou.

PAYEZ VOTRE TAPIS SELON VOTRE BUDGET CHEZ MONTREAL FLOOR COVERING

Prenez votre temps . . . jusqu'à 36 mois. Organisez vos paiements selon votre budget. Prenez 90 jours, 6 mois, 1, 2 ou même 3 ans pendant que vous bénéficiez de votre tapis.

*Coût mensuel basé sur le prix total moins 10% comptant

VER. CAR.	Prix par ver. car.	Paiements mens. 2 ans*	Paiements mens. 1 an*
30	$6.95	$9.09	$16.92
30	7.45	9.81	18.27
30	8.45	11.02	20.52
30	9.45	12.32	22.95
30	10.45	13.68	25.47
30	13.95	17.88	33.30

SERVICE GRATUIT D'ACHAT A DOMICILE !

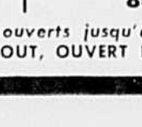

Signalez en tout temps 273-9983
Frais virés en banlieue jusqu'à 40 milles

Notre représentant expert se présentera chez vous avec de grands échantillons pour vous faire choisir sans aucun frais ni obligation de votre part.

Département de contrats commerciaux. Signalez 274-5528

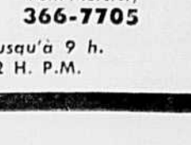

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES

Broadloom / Carpettes / Vinyle hors série / Mosaique • Portez à votre compte • 3 ans pour payer • Garantie de service 10 ans : Montréal Floor replacera votre tapis au besoin sans frais

Tuiles de caoutchouc 9" x 9" x 1/8" 7 couleurs. REG. 32¢ ch. **15½¢**

Tuiles linoleum 9" x 9" x 1/8", 7 couleurs. REG. 19¢ ch. **12¢**

Tuiles vinyle pure 9" x 9" x .080, 15 couleurs. REG. 34¢ ch. **17¢**

Tuiles vinyle amiante 9" x 9" x 1/16", 3 couleurs. REG. 10¢ ch. **7½¢**

100,000 FEUILLES
MOSAIQUE
29¢ - 39¢
49¢, 89¢ la feuille de 1 pi. car.

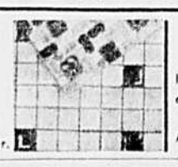

VINYLE COUSSINE
SOFTRED
Idéal pour les planchers de cuisine. $2.98 v.c.
Aussi quelques seconds à $2.49 v.c.

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING, LTÉE

15 est, Bernard
angle St-Laurent
Stationnement autour du magasin
273-9983

3424 av. du Parc
angle Sherbrooke
AUPARAVANT RUE BLEURY
STATIONNEMENT A COTE DU MAGASIN
842-8871

392 boul. Lafleur
Ville LaSalle
(Centre d'achats Pont-Mercier)
366-7705

Tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 6 h., jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
DURANT LE MOIS D'AOUT, OUVERT LE SAMEDI DE 8 H. A.M. A 2 H. P.M.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 16 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 189

Encore 40 p. 100 de commandites... et l'Exposition 67 s'en portera mieux

par Raymond GRENIER

Disons donc qu'il manque 40 p. 100 de commandites ou autres participations de l'entreprise privée canadiennes et "canadiennes (USA)" pour que l'Expo soit heureuse.

Mais M. Robert F. Shaw, sous-commissaire général de l'Expo, faisait distribuer, hier, un sobre document où il est dit que "la valeur estimée de la participation du gouvernement est de $47 millions" et "la valeur estimée de la participation privée, de $44 millions".

C'était la première séance d'information à se tenir, pour l'édification de la presse, dans une salle à gradins rouges qui est "the best in the world". On ne peut pas y être mieux assis ; sur l'estrade, ceux qui donnent la conférence de presse ne peuvent pas avoir l'air plus avantageux ; derrière (plus tard), les caméras de télévision ne pourront pas être mieux branchés ni d'une façon aussi peu gênante ; sur les côtés (plus tard), dans des cabines vitrées, la radio sera aussi épanouie, ravie que Barbara.

On reprenait, hier, dans ces nouveaux locaux, au rez-de-chaussée de la Maison (permanente) de l'Administration et de la Presse, une expérience d'information déjà tentée dans de moins bonnes conditions, trop souvent et avec presque trop de bonne volonté, et sans trop de succès. Désormais, ces séances auront lieu une fois par semaine.

Des bateaux

On nous a servi des bateaux.

Il y avait là, le Commodore Robertson, tanné par les embruns et l'Expo, qui a annoncé que, sur 37 nations maritimes participantes, il y en a 15 qui ont promis d'envoyer quelque 50 navires intéressants : navires-écoles, destroyers, etc.

M. François Lavigne s'occupe du port de plaisance de la Ronde et est déjà assuré de 15,000 réservations.

Le pauvre M. Shaw, lui, ce sont des commanditaires au grand cœur qui l'intéressent. Ça donne des statistiques, forcément. Des impressions aussi : "je suis satisfait sans être heureux".

Qu'il soit difficile d'être heureux en cette extrêmement souple matière, cela se comprend. On disait jadis que le monde du deuxième degré d'abstraction, celui des mathématiques, est à la fois celui du concret et de l'imaginaire. Il peut fort bien se faire qu'entre $47 millions de "valeur estimée de la participation gouvernementale" et les $44 millions de "la valeur estimée de la participation privée", il y ait 40 p. 100.

Le 11 mai dernier, M. Robert W. Winters, ministre fédéral du Commerce, estimait la participation "totale", sur l'emplacement de l'Expo, du gouvernement canadien, à $126 millions.

D'après lui, la participation totale de l'entreprise privée canadienne était, à ce moment-là, de $40 millions.

Pas plus heureux que n'a dit l'être, hier, M. Shaw il déclarait alors superbement : **"J'ai demandé à la Compagnie de l'Exposition d'aller chercher, dans le secteur privé de l'industrie canadienne, $35 millions additionnels, soit presque le double de ce qui a déjà été obtenu".**

Avec $40 millions, cela fait dans les $75 millions.

On a obtenu depuis $4 millions de plus. Et c'est très bien. Et l'on comprend, aussi, que, malgré l'apparente évidence des chiffres donnés, hier, M. Shaw ait parlé de 40 p. 100 à aller encore chercher.

A boire et à manger

Tout est légèrement scabreux dans cette affaire.

On a une industrie canadienne et "canadienne USA" qui n'est pas fichue de faire plus de la moitié de ce qu'elle devrait faire pour l'Expo. Non seulement devrait-elle dépenser autant que les autorités gouvernementales d'Ottawa, Québec et Montréal, pour sa participation, mais elle devrait même consacrer à l'Expo et aux fêtes du Centenaire 2 p. 100 de son profit annuel net. On est loin du compte. Pour les fêtes du Centenaire, exception faite de l'Expo, elle n'avait promis, au milieu de mai dernier, que $3 millions (trois millions de dollars).

Pour l'Expo, elle aura fait juste un peu plus. Les entreprises canadiennes et "canadiennes USA" se seront mis à 1,023 pour dépenser $44 millions dans 105 participations diverses. Certaines d'entre elles sont publiques, sont financées par les contribuables ; ce sont les plus généreuses.

C'est dans l'industrie de l'alimentation que la carence devient assez étonnante.

Le Pavillon de l'Agriculture devait d'abord coûter $5 millions ; et, dans un pays comme le Canada, "le grenier du monde", on ne croyait pas avoir de grandes difficultés à trouver les commanditaires nécessaires. En fait, il fallut raboter le projet, le réduire à $3.5 millions et le mettre au budget de l'Expo. Même dans sa forme "digest", le Pavillon de l'Agriculture n'est, encore aujourd'hui, "couvert" par des commandites que dans une proportion de 80 p. 100.

Il y a des maisons connues et puissantes dont on ne fera, l'an prochain, que voir les noms, comme d'habitude à la télévision, et dont on reconnaîtra les produits sur les tables des très nombreux restaurants de l'Expo. Ce sont ces compagnies qui vont peut-être bien faire le plus d'argent avec l'Expo — et elles n'auront même pas voulu verser un fifrelin pour l'entreprise nationale qui va les enrichir.

L'empereur Vespasien, celui des chalets de nécessité publics, disait que l'argent n'a pas d'odeur. Il ne se montre guère "national", non plus, et s'il a une patrie, ça ne semble pas être le Canada.

Voici les commanditaires du Pavillon de l'Agriculture :

Massey Ferguson, Canada Steamship Lines, 6 industries du tabac, Pfizer, Société Coopérative de Granby et les magasins Dominion (plus cinq autres qui n'ont pas encore annoncé leur participation).

— Et Coca-Cola ? a-t-on demandé à M. Shaw.

Ils ne savent pas encore, paraît-il, ce que Coca-Cola va faire à l'Expo !

Mais Pepsi-Cola est là, comme commanditaire avec :

Québec Asbestos Mining Association (8), BP Canada Ltd., Baldwin Pianos, les Ingénieurs professionnels du Canada, Maclean-Hunter, Texaco, Sun Life, Simmons, Cassidy's, Can. Westinghouse, BA Oil Co., International Nickel, RCA Victor, Edmonton, le Club Rotary de Pointe-Claire, Steinberg, l'Armée du Salut, McCulloch of Canada, l'Imperial Oil, Westmount et les Postes (plus 13 entreprises dont la participation n'a pas encore été officiellement annoncée).

Pour l'illustration du thème, on a signalé la participation d'Imperial Oil, Noranda Mines, Southam Press, les 105 membres de l'Association canadienne de l'Assurance-vie, la BP Canada, l'Hydro-Québec, l'IBM et la Société centrale d'Hypothèques et de Logement (plus 12 autres entreprises à annoncer).

Les commanditaires de pavillons signalés, hier, sont :

l'Aluminium Co. of Canada (Aquarium), l'Association du Caoutchouc et Heinz (les Scouts), DuPont of Canada (Auditorium), l'Association des fabricants d'automobiles (5—le Stade), l'Association des banquiers canadiens (8—Centre de commerce international), la Trans-Canada Pipeline & Co. (4—Centre de réception), l'Association des ciments Portland (11—le Pavillon des Jeunesses musicales) et la General Electric (Cybernétique).

Les pavillons privés sont ceux de :

Radio-Canada, du CNR, d'Air Canada, de la Corp. Polymer, de Canadian Kodak, du Canadien Pacifique-Cominco, de l'Ass. des Brasseries du Canada, de l'Ass. des pâtes et papiers du Canada, des Canadian Lumbermen Ass. et Châtelaine, des Industries du Québec, des Eglises chrétiennes, le Kaleidoscope, le Progrès économique (22), l'Ass. du Téléphone, l'Acier, l'Ass. U.N., le Congrès juif du Canada, les "Sermons de la Science".

La flotte

On a appris un nouveau nom, hier, lorsque le Commodore Robertson, a parlé des navires distingués qui viendront s'ancrer dans le bassin de Bickerdyke, flanqué par la Cité du Havre (l'ex-Jetée Mackay).

Le quai qu'on y a construit porte le nom de l'ancien président du Sénat, M. **Marc Drouin**, qui fut le premier, en 1958, à lancer l'idée d'Expo 67 à Montréal.

C'est là que s'amarreront les navires d'au moins 15 pays, à commencer par les pays scandinaves. Le Canada y aura une réplique d'un de ses plus célèbres navires, le "Bluenose", qui servira de navire-hôte. En fait, c'est la marine canadienne (oui, oui !) qui accueillera tous ces bateaux. Viendra-t-il des navires "nucléaires" ? Oui, s'ils veulent bien donner certains renseignements exigés par les lois canadiennes pour des

Voir COMMANDITES page 6

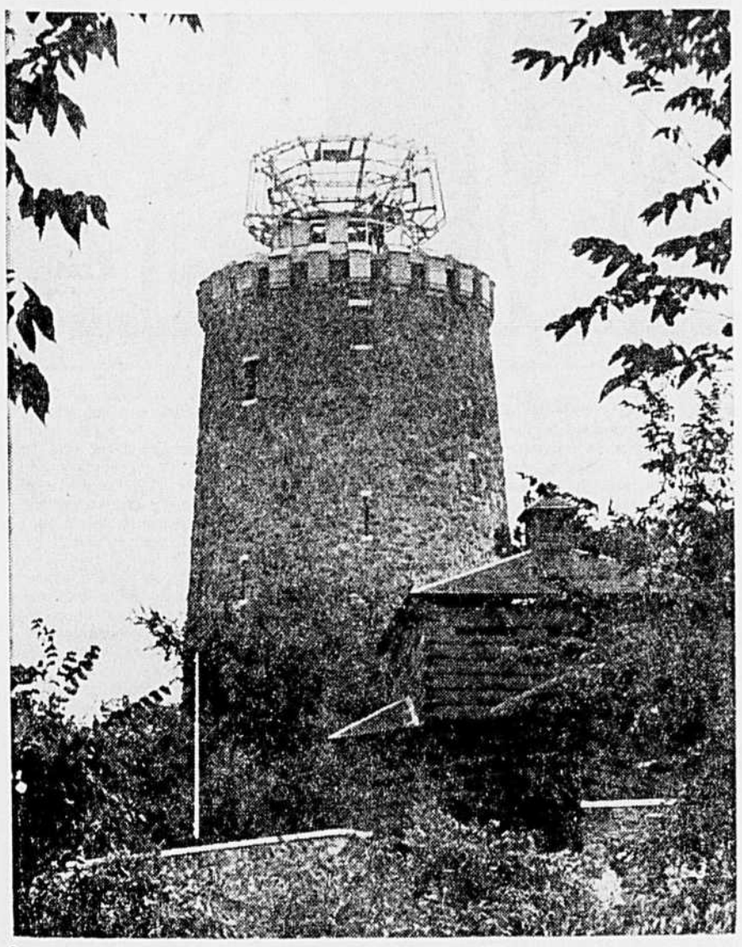

La tour de Lévis "chapeautée" d'un carillon

L'Expo 67 aura son carillon. Installés au sommet de la tour de Lévis, sur l'île Sainte-Hélène, une série de haut-parleurs diffuseront dans un rayon de deux milles et demi 671 sons électroniques différents. Ce cadeau princier est une commandite de la compagnie d'assurance Sun Life du Canada.

Rive sud : des propriétaires sont sommés de payer les arrérages de leurs taxes

par Claude Masson

La "rançon" de la tutelle causera bientôt un lourd problème à bon nombre de propriétaires de Jacques-Cartier, Laflèche et Saint-Hubert, municipalités de la rive sud sous la juridiction de la Commission municipale de Québec.

En effet, les contribuables possédant des propriétés, des résidences ou des terrains vacants dans l'une de ces villes devront se soumettre à l'article no 54 de la Commission et régler la note des taxes dues pour les années 1965 et antérieures, sans quoi ils perdront leurs biens.

Déjà, à Jacques-Cartier, plus de 1,500 propriétaires ont reçu l'avis formel qui indique que "La Commission municipale de Québec se verra dans l'obligation d'ordonner la vente des immeubles affectés par ces taxes, à moins que toutes les taxes, tant générales que spéciales, dues à la Ville de Jacques-Cartier, pour les années 1965 et antérieures, ne soient entièrement payées au bureau du trésorier dans un délai de trente (30) jours de la date de l'expédition du présent avis".

Cet avis, portant la signature du secrétaire de la Commission, M. Roger Desaulniers, a été envoyé par courrier spécial le 5 août.

La date-limite pour le paiement des taxes normalement dues en mars 1965 sera donc le 5 septembre, sans quoi la loi sera appliquée dans toute sa rigueur.

M. Jacques Paquin, trésorier de Jacques-Cartier, est cependant d'avis que la majorité des retardataires rembourseront la ville dans le délai prévu. En fait, selon M. Paquin, seulement une cinquantaine de propriétaires perdront vraisemblablement leurs biens fonciers. Par ailleurs, un bon nombre de ces retardataires seraient même intéressés à "laisser aller leur avoir"... en paiement de leurs taxes.

Jacques-Cartier compte au total 14,000 entités immobilières. L'an dernier, environ 80 d'entre elles ont été "recueillies" par la ville à la suite des sommations adressées aux propriétaires en cause.

Laflèche et Saint-Hubert

Dans le cas de Laflèche, la vente pour taxes a lieu annuellement par suite d'une autorisation donnée aussi par la Commission municipale de Québec. Pour cette année, les autorités de l'endroit attendent de recevoir des instructions avant de procéder.

A Saint-Hubert, d'autre part, une première vente de propriétés a eu lieu au début de l'année et une seconde aura lieu à la fin de 1966, toujours selon le même procédé.

Voir RIVE-SUD en page 6

Mont-Royal : 20 articles expédiés en 20 minutes; le fauteuil du maire Dawson s'écroule . . .

par Florian Bernard

Ville Mont-Royal a établi un nouveau record, hier, en expédiant l'ordre du jour en 20 minutes seulement!

Selon le maire Dawson, c'est la première fois dans l'histoire de sa municipalité que les conseillers approuvent aussi rapidement les articles inscrits au feuilleton!

L'ordre du jour comportait 20 articles . . . et 20 minutes plus tard la séance était levée. Durée moyenne de la discussion: 1 minute par article ! Le temps de le lire, de désigner un proposeur et un secondeur, de déclarer l'unanimité et de . . . classer!

La chaise du maire s'écroule

Nous avons dit une minute par article. Ce n'est pas tout à fait exact, puisqu'on a perdu au moins 5 minutes précieuses . . . lorsque la chaise du maire s'est soudainement écroulée.

Les conseillers venaient d'approuver rapidement l'un des articles à l'ordre du jour, lorsqu'un craquement sinistre se fit entendre de la tribune d'honneur. L'une des "pattes" de l'énorme fauteuil du maire Reginald Dawson avait cédé.

Deux conseillers ont transporté le fauteuil à côté de l'estrade. Le premier citoyen de Mont-Royal a donc été obligé de trôner sur une chaise droite, comme la plupart des communs mortels. Il l'a fait en souriant!

L'incident qui n'a duré que quelques minutes n'a pas ralenti pour autant le zèle des conseillers, puisqu'à 8.20 p.m. l'assemblée était levée!

Nouvelles expropriations pour le tunnel Rockland

(F.B.) — Les membres du conseil municipal de Mont-Royal ont été obligés d'approuver de nouvelles expropriations de terrain, hier, en vue de la construction du tunnel de l'avenue Rockland.

A la suite d'une étude approfondie, les ingénieurs de la ville avaient conclu que les premiers terrains expropriés étaient insuffisants.

Ils avaient conseillé au maire d'exproprier une nouvelle bande de terre, de chaque côté de l'avenue Rockland, depuis Graham jusqu'aux voies ferrées du Canadien Pacifique.

Selon les ingénieurs, la première bande expropriée ne permettait pas d'aménager des voies d'évitement suffisamment larges de chaque côté de Rockland.

Ces nouvelles expropriations portent à $60,000 le montant versé jusqu'ici par la ville pour l'achat de terrains ou de propriétés, relativement à ce projet.

Le maire, M. Reginald Dawson, tentera, de son côté, d'entretenir le président de la Commission des transports de Montréal, M. Lucien L'Allier, des besoins créés par la fermeture de l'avenue Rockland. M. Dawson a fait état d'une lettre du vice-président de l'Association des parents catholiques de Mont-Royal, M. Maurice Desjardins, qui se plaint de longs détours imposés aux étudiants.

Un conseiller, M. William Tetley, a alors mentionné le fait que le président du comité exécutif de la métropole, M. Saulnier, a déjà laissé entendre que Montréal pourrait bien construire une autre voie de croisement à l'Acadie, une fois le tunnel Rockland terminé.

Les agents de protection à l'Expo menacent de faire la grève vendredi

Les agents de sécurité de l'Expo, au nombre de 150 environ, menacent de débrayer vendredi, si entre-temps ils n'obtiennent pas satisfaction.

Les agents, qui sont, pour une bonne partie, des policiers retraités de la ville de Montréal, réclament une hausse de leur salaire qui porterait le taux horaire de $2 à $3.05 l'heure. En fait, ils réclament la parité de salaires avec les policiers de la ville de Montréal.

Hier, au cours de deux assemblées syndicales tenues l'après-midi et dans la soirée, les agents de sécurité ont rejeté les dernières offres de la compagnie de l'Exposition et mandaté leurs porte-parole pour qu'ils tentent d'obtenir de plus larges concessions de l'Expo, sinon c'est le débrayage.

Les agents de la sécurité sont membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ). Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt, a prêté main-forte aux négociateurs syndicaux.

D'après les chiffres dévoilés au cours des assemblées, l'Expo offrirait de verser $1.96 l'heure à ses policiers à leur embauchage. Ceux qui sont à l'emploi de l'Expo depuis six mois toucheraient $2.08 l'heure, et après 12 et 18 mois de service, respectivement $2.14 et $2.20.

La grève signifierait que n'importe qui pourrait pénétrer sur les terrains de l'Expo, sans aucun contrôle.

Une séance de négociation doit avoir lieu cet après-midi à 3 h.

La clôture de la Place des Arts sera peinte par 100 adolescents

par Dollard Morin

La morne et grise clôture qui entoure les travaux de construction à la Place des Arts, angle des rues Ste-Catherine ouest et Jeanne-Mance, va bientôt faire peau neuve. Elle se transformera, en effet, en une vaste et attrayante fresque sous la magie des pinceaux d'une centaine de jeunes des terrains de jeux de Montréal !

Ces garçons et filles, âgés de 12 à 16 ans, créeront à cet endroit un véritable atelier de plein air, avec leurs pinceaux et leurs pots de peinture, dans la journée de jeudi, 18 août. Ils y seront à l'oeuvre de 10 h. du matin à 3 h. de l'après-midi. Chacun y peindra ce qu'il voudra et comme il l'entendra.

Piétons et automobilistes verront alors ces jeunes décorer les 116 panneaux de la clôture de formes et de couleurs de toutes sortes, selon leur imagination et leur inspiration. Cette entreprise de décoration est organisée sous les auspices de la compagnie Dupont du Canada qui fournira aux jeunes artistes tout le matériel nécessaire, tandis que la Voirie municipale installera un boyau relié à une borne-fontaine pour alimenter en eau les jeunes rapins qui utiliseront la gouache.

Un jury

Cette centaine de peintres en herbe a été choisie dans les terrains de jeux et les clubs de loisirs d'été pour adolescentes de la Récréation municipale. L'atelier de plein air sera sous la direction de M. Marcel Parent, régisseur des terrains de jeux et des centres récréatifs municipaux.

Les jeunes artistes y participeront en même temps à un concours. Car les six meilleurs tableaux seront primés, tandis qu'il y aura un grand prix pour l'oeuvre la plus remarquable. Le jury sera alors formé de M. René Bélisle, surintendant de la Récréation, de M. Jean Bertrand, régisseur de la section des Arts à la Récréation municipale, et de Mme Monik Verschelden, monitrice spécialisée en arts plastiques.

A tous les jeunes participants, la compagnie Dupont remettra en cadeau un ensemble d'accessoires pour la peinture. Le public pourra en outre se rendre compte des talents des jeunes montréalais par suite de cette corvée décorative unique en son genre !

Des piétons réclament le respect de leurs droits de passage

Les experts en circulation de la Police de Montréal étudient le moyen d'accorder aux piétons droit de passage à l'intersection des rues Craig et McGill.

Un groupe d'employés de bureaux du secteur a déjà informé le directeur de la police, M. Gilbert, des difficultés qu'ils rencontrent, aux heures de pointe, à cette intersection.

Selon ces personnes, les agents de la circulation n'ont d'attention que pour les automobilistes, et elles sont obligées de prendre sur elles-mêmes la responsabilité (et les risques) de traverser la rue, le matin et le soir.

Le consul d'Haïti dénonce les détracteurs de Duvalier

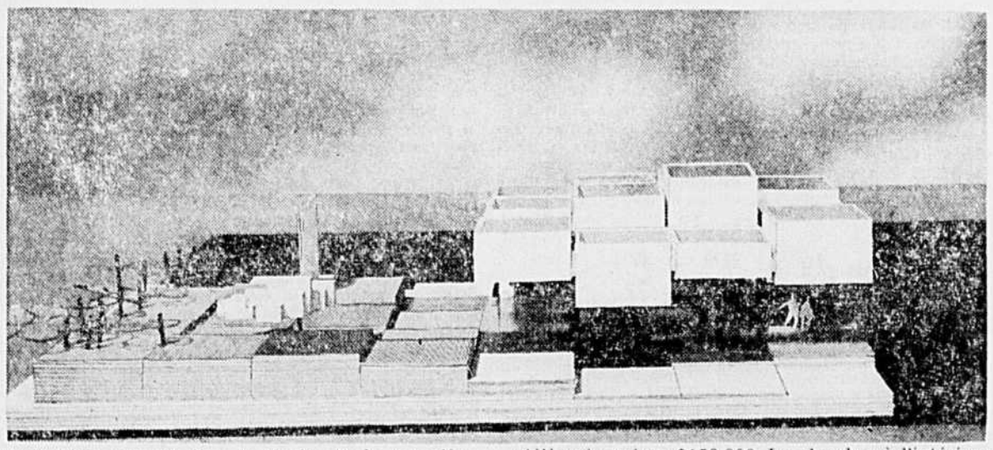

C'est hier qu'avait lieu la levée de la première pelletée de terre sur l'emplacement du pavillon d'Haïti à l'Expo 67. Le pavillon de la république d'Haïti sera situé sur la berge du canal de l'île Notre-Dame. Il aura la forme d'un carré de 60 pieds de côté ; ses éléments d'exposition illustreront le thème : "Haïti, terre de soleil". Le budget pour l'aménagement et la construction du pavillon s'élève à environ $150,000. Le plancher à l'intérieur du pavillon et la terrasse à l'extérieur seront décorés d'un motif quadrillé, image stylisée du soleil. Le toit, d'une hauteur maximum de 25 pieds, sera composé de 16 cubes évidés et érigés à des niveaux différents. Le pavillon haïtien a été conçu par les architectes Jodoin, Pratte, Lamarre et Carrière de Montréal.

Dans un discours à forte saveur politique, sinon diplomatique, le consul d'Haïti, M. Jean Sassine,, s'est lancé dans une attaque à fond de train contre les détracteurs du régime Duvalier dans ce pays.

C'est à l'occasion de l'inauguration des travaux de construction du pavillon haïtien à l'Expo, hier, que le consul, qui est aussi commissaire général de la participation de la république d'Haïti à l'Exposition universelle, a pris la défense du fameux "papa Doc", M. François Duvalier, leader de la majorité nationale et président à vie d'Haïti.

"Je demeure persuadé que les excellentes relations existant entre le Canada et Haïti ne seront point altérées malgré les efforts négatifs d'un groupe qui se multiplie pour détruire et anéantir cette fraternité virile et exemplaire", a-t-il dit.

"Il est pourtant regrettable que quelques journalistes amateurs en quête de consécration facile souscrivent avec une aisance à étonner la logique aux projets insensés de certains hommes qui refusent de comprendre ce qu'on entend par Patrie, car leur but avoué est de salir leur pays et leur drapeau, parce que le chef constitutionnel à vie de la nation fait tous les sacrifices pour relever le niveau de vie de quatre millions d'hommes dans la dignité et l'honneur."

Sous le regard impassible du commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, et de son adjoint spécial l'ambassadeur Charpentier, qui a déjà été en poste à Port-au-Prince, le consul a poursuivi : "Le Dr Duvalier, devenu leader de la majorité nationale, a toujours protesté contre "l'aisance ignoble" et la vente aux enchères de l'orgueil haïtien."

Démocratie modèle

M. Sassine a ensuite affirmé que la république du président à vie Duvalier est "un modèle de démocratie". Il a ajouté que le peuple haïtien, "victime de tous les abus", a toujours conservé "le front haut, sans bassesse ni agenouillement", même "dans le sang, les larmes et devant la mort".

Parlant enfin de l'Expo, le consul a déploré cette prétendue "propagande inspirée par la médiocrité" qui "voulait que le seul pays de langue et de culture française en Amérique, à part le Canada, ne participe pas à l'Expo de Montréal".

Il a alors expliqué pourquoi Haïti, devant cette prétendue propagande, n'a pas jugé bon de rétablir la vérité plus tôt : "Nous préférions (. . .) confondes les propagandistes par les faits, contre lesquels aucune éloquence, aucun mensonge ne peut rien, car la vérité parle une langue plus claire qu'un matin ouvert au soleil de l'été."

M. Sassine a souligné en terminant que c'est M. Duvalier lui-même, qui "soucieux de l'importance de l'immense effort qu'accomplit le Canada", a fermement déclaré : "Haïti doit être présente au Canada. C'est un impératif."

6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

L'ENDROIT IDEAL POUR UN CADEAU SANS EGAL

Avez-vous un cadeau à offrir ? Si oui, confiez-vous à Lemieux "LE PARADIS DU CADEAU" Petit, moyen ou gros, vous obtiendrez toujours satisfaction.

- Bibelots
- Cristal
- Bois
- Verreries
- Vaisselle
- Coutelleries
- Services à boisson, etc.

Lemieux A. LEMIEUX CADEAUX INC.

765, rue BEAUBIEN — Tél. 274-6529 (Près Saint-Hubert)

La plus importante maison de cadeaux au Québec

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON

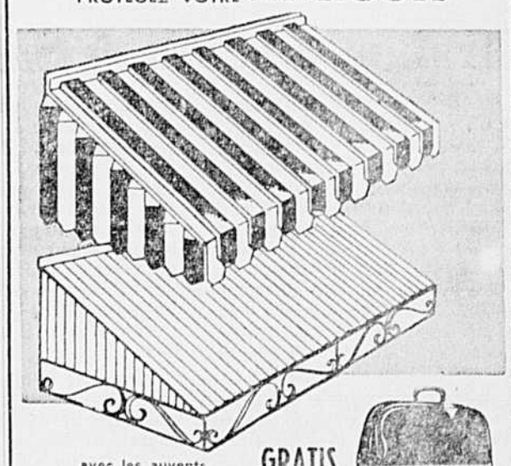

avec les auvents GRATIS

WEATHER-VANE UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane 3055, ave Verdun VERDUN — Tél. 769-3853

S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

TEL .....

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des reformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 16 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 189

Propagande et génocide

AU cours d'une conférence de presse, le premier ministre Pearson a déclaré qu'un projet de loi sera déposé sur le contrôle des publications incitant à la haine, suite logique à donner aux recommandations formulées par le Comité spécial de la Propagande haineuse au Canada et soumises au ministre de la Justice, M. Lucien Cardin.

La diffusion massive de pamphlets antisémites, expédiés à partir d'officines situées aux Etats-Unis ; des manifestations sporadiques mais sévères d'antisémitisme, suivies elles-mêmes de contre-manifestations particulièrement violentes dans la région de Toronto, ont attiré l'attention sur le fait suivant : EN AUCUN CAS LA COMMON LAW NE PROTEGE LES GROUPES CONTRE LA DIFFAMATION.

Après ce constat d'impuissance de la loi dans sa forme actuelle, le Comité spécial 1) juge la propagande faite à la haine dans le contexte des idées habituellement reçues sur la liberté intégrale et débridée de la parole et de l'écrit ; 2) propose, en toute logique, des modifications au Code criminel qui rendront le génocide et l'apologie du génocide passibles de peines de prison.

Comment faire intervenir le bras séculier contre les propagandistes de la haine sans attenter au droit sacré de la parole et de l'écrit ? Le Comité répond : "On ne saurait appliquer à tous les aspects de la liberté les solutions simples d'il y a un siècle."

Les interprétations les plus récentes du phénomène que fut Hitler le donnent pour un "politicien" (et non pour un politique) multipliant les promesses les plus folles, comme agissent toujours les gens qui font semblant de croire à la démocratie. Ne promettait-il pas un mari à chaque Allemande ? L'escalade dans le mensonge, soutenue par le moteur d'une propagande savante, a ouvert la voie à tous les étouffements, par l'action d'un personnage qui jouait les démocrates pour anéantir plus sûrement la liberté.

Pourtant, faire la police des voies de la liberté n'est pas une opération de tout repos. Les rédacteurs du rapport s'en disent "conscients". "La liberté pour tout et pour tous, excepté pour le mal et les malfaiteurs", proclamait il y a cent ans Garcia Moreno, qui n'était pas exactement un modèle de démocrate. Le "malfaiteur" n'est-il pas souvent celui qui ne pense pas comme soi ?

Avec la haine, on s'arrange jusqu'à un certain point. Portée à un certain degré, elle est fille de la démence. Mais la propagande est oeuvre de haute intelligence. Elle submerge la conscience de nos contemporains. D'une information transmise hier par UPI (agence américaine) et donnant des statistiques sur la diffusion du "scotch" en France il est impossible de dire, à première vue, en s'en tenant au texte de la dépêche, s'il s'agit a) d'une information purement objective ; b) d'une publicité déguisée ; c) d'une propagande hostile à un régime politique mal vu dans les milieux atlantiques. Un montage hautement fantaisiste et astucieux pourrait même y faire lire des intentions génocides . . . chez les exportateurs de whisky !

Malgré un souci toujours présent chez les rédacteurs du rapport de définir et de circonscrire le génocide et l'apologie du génocide — les rédacteurs dénoncent avec raison comme génocide le fait d'imposer délibérément des mesures destinées à prévenir les naissances au sein d'un groupe — on ignore comment le législateur assimilera ce délit nouveau. Mais où est la logique qui interdirait de considérer comme un délit l'incitation au meurtre de plusieurs quand l'incitation au meurtre d'un particulier est un crime ?

Bien entendu, les modifications proposées au Code criminel n'envisagent pas la défense d'une seule minorité. La minorité canadienne-française aussi est une minorité au Canada. C'est le lieu et le moment de prendre acte de deux difficultés bien actuelles. La minorité canadienne-française a le droit très souvent de se demander qui sont les Juifs qui parlent au nom des Juifs au Canada. Les articles du "Canadian Jewish News", par exemple, très sympathiques à notre langue et à notre culture, représentent-ils le point de vue du Juif de Montréal ?

D'autre part, le premier ministre Johnson serait bien inspiré, s'il préfaçait sa charte des Droits de l'Homme par un éclaircissement rendu nécessaire par les propos singuliers qu'il a tenus immédiatement après le scrutin du 5 juin. Ils ont été interprétés comme des "vitupérations". A notre avis, l'intention n'était pas aussi diabolique que les apparences l'ont montré. Il reste nécessaire que toute confusion soit dissipée, et qu'elle le soit par qui de droit. Il serait aussi insensé de dire que le vote "juif" a empêché une majorité absolue de se dégager que d'annoncer que le pourcentage supérieur de voix qui sont allées à M. Lesage font que le pouvoir de l'actuel premier ministre est un pouvoir usurpé.

Guy CORMIER

VOUS AVEZ LA PAROLE

Un système inadéquat pour l'obtention de bourses d'études

Monsieur le Rédacteur,

Le ministère de l'Education a récemment fait parvenir aux étudiants du Québec les formulaires de demandes de bourses et de prêts. En ne permettant pas d'expliquer la situation réelle de l'étudiant, le ministère perpétue l'injustice dans l'attribution des bourses et des prêts aux étudiants.

Je tiens à préciser que j'écris, non seulement pour plaider en ma propre faveur, mais aussi pour un grand nombre d'étudiants québécois qui ont à souffrir, cette année encore, de l'irresponsable politique du ministère de l'Education en matière d'aide aux étudiants.

Le formulaire en question demande, à l'item "situation de famille", l'occupation du père et son salaire pour l'année 1965. Qu'advient-il pour un candidat dont le père voit son salaire réduit de moitié à cause de la mise à la retraite depuis le début de l'année. Ainsi, le père du candidat jouit d'un salaire bien plus faible que celui qu'il déclare sur le formulaire.

Pourtant, et le ministère le précise bien, les bourses sont attribuées en fonction des revenus des parents !

D'un autre côté, la situation d'un étudiant dont le père reçoit des revenus relativement élevés, mais qui ne lui donne aucune aide financière, n'est guère plus brillante. Le ministère, là aussi, ne veut aucune explication.

La situation du candidat est présentée uniquement en déclarant ses revenus bruts, avant toute déduction. Un étudiant peut bien gagner $500 pendant ses vacances d'été, mais s'il a payé $100 de pension par mois, son revenu réel n'est pas $500, mais bien $200.

Attribuée aussi en fonction des revenus de l'étudiant, la bourse n'est donc pas offerte au plus méritant. Celui qui travaille 12 heures par jour pour gagner ses études à moins de chance d'être aidé par l'Etat que l'autre qui est trop paresseux pour se trouver un emploi d'été et préfère la plage et les voyages. Et je n'exagère rien.

Je dois enfin m'indigner devant la quantité incroyable de déclarations fausses. Et les étudiants qui doivent ainsi tricher pour obtenir de l'aide ne sont pas toujours les premiers responsables. Un universitaire me confiait récemment ! "Bah ! c'est facile d'avoir une bourse, on n'a qu'à ne pas donner ses vrais revenus." Etre étudiant ou être honnête, telle est bien la question.

Evidemment, on me répondra qu'il est possible de demander une revision de notre demande d'aide. Mais, la formule actuelle de revision est inefficace puisque les cas de revision sont traités les derniers, parfois assez tard pour que l'étudiant en difficulté se résigne à abandonner ses études.

Il y a lieu d'établir, en attendant l'idéale gratuité scolaire, un système plus adéquat dans l'attribution de l'aide financière aux étudiants. D'ici là beaucoup d'étudiants découvrent à leurs dépens la carence des formulaires bâtards du ministère de l'Education pendant que d'autres en profiteront pour changer leur automobile !

J.L.

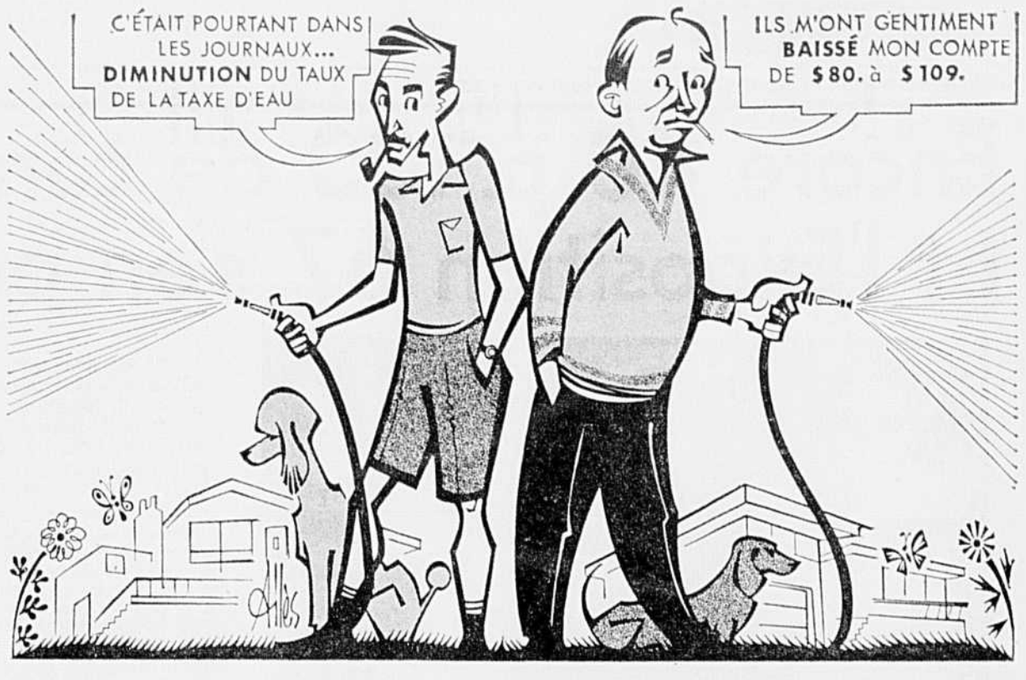

Pour améliorer le sort de nos jardiniers maraîchers

Face aux problèmes des jardiniers maraîchers, l'importation est très importante pour une province qui ne produit pas suffisamment pour nourrir son peuple du Québec où l'agriculture est à son niveau le plus bas.

Par le manque de coopération entre les jardiniers maraîchers et les courtiers de fruits et légumes en gros, la diminution de production s'est produite d'année en année, alors que nos premiers légumes frais et de qualité n'étaient pas achetés sur le marché central (marché de gros) par les marchands de fruits et légumes en gros.

Les légumes frais ne s'achetant pas sur le marché central, ceci a contribué à décourager nos fermiers et c'est la raison pour laquelle la culture a constamment diminué. C'est clair qu'il va se créer une rareté de légumes frais et nutritifs, soit échalotes ou autres. Si on veut un règlement efficace, que l'on commence par acheter les bons légumes de qualité sur le marché central et je pense que la chose va s'améliorer d'ici quelques années. Les jardiniers seront en mesure de faire vivre la population du Québec et de retirer des revenus qui retourneront parmi la population du Québec. Ceci permettra en même temps d'enrichir notre province. Nous avons un beau pays prospère; sachons le garder prospère dans ce domaine !

En ce qui concerne les pommes de terre, la plus forte consommation se produit à l'état frais. Le consommateur recherche les pommes de terre nouvelles qui ne sont pas mûres; c'est impossible de produire des pommes de terre mûres avant la nouvelle récolte. Après tout, qu'on soit logique là-dessus. La patate en provenance de l'extérieur, autant que je sache, c'est de la patate de la nouvelle récolte. Notre problème n'est pas dans les patates frites à ce temps-ci de l'année.

Eugène Trépanier,
Pierrefonds

L'enquête sur les hôpitaux ne devra ménager personne

Monsieur le Rédacteur,

Dans un éditorial récent intitulé : "Demain sera-t-il trop tard ?" Mme Renaude Lapointe constate : "Avec le confortable salaire qu'ils reçoivent les administrateurs d'hôpitaux devraient avoir la décence de ne pas attendre une grève pour apprendre leur métier." Comme, à l'heure présente, il est plus important que jamais que nos multiples problèmes soient étudiés d'une manière objective, je suis certain qu'elle ne m'en voudra pas de lui dire qu'à mon point de vue, au tout début de son article, elle fait fausse route. Il n'est pas possible d'apprendre un métier, que ce soit celui de plombier ou de médecin en commençant à l'exercer avant de l'avoir appris.

C'est peut-être simpliste, mais on obtient le même résultat que si on veut courir avant d'avoir appris à marcher, on se barre les jambes; c'est ce qui est arrivé dans l'administration de l'hôpital dans le Québec. Nous n'avions pas l'organisation nécessaire pour mettre sur pied le système d'hospitalisation, au moment où on l'a fait. Il aurait fallu auparavant prendre le temps de faire une enquête approfondie, objective. Dans toutes les parties de notre structure hospitalière, on se serait rendu compte qu'elle était loin d'être parfaite. Mais au lieu de la démolir les yeux fermés comme on l'a fait, sans savoir comment on allait la reconstruire, on l'aurait modernisée, rendue plus efficace, moins dispendieuse et, à la place du labyrinthe que nous avons présentement, nous aurions une organisation moderne et efficace.

Quand on a établi le régime d'hospitalisation, le gouvernement n'a pas ouvertement enlevé la direction des hôpitaux aux dirigeants en place, mais les bureaucrates (trop souvent incompétents) nouveaux maîtres de la "patente", les ont si bien attachés qu'ils ont été, sans avoir la plupart du temps le droit de protester, transformés en impuissants boucs émissaires.

Dans bien des cas on s'est employé à transformer l'hôpital en une organisation, non pas destinée à servir aussi efficacement qu'il est humainement possible de le faire ceux qui en avaient besoin, mais en une structure où, trop souvent, les parasites vivaient plus gras, et se multipliaient plus rapidement que ceux qui jouaient un rôle vraiment utile.

La preuve de ce que j'avance est facile à faire; les employées d'hôpitaux (spéciales), et qui ne sont pas rémunérées comme elles le devraient, sont des gens dont le travail peut être fait par n'importe qui. Si les administrateurs avaient leurs coudées franches, ils auraient pu renvoyer tous les grévistes et embaucher, aux taux de salaire actuels, un personnel nouveau qui, au bout d'une semaine, aurait été aussi compétent que l'ancien. Comme dans une communauté c'est l'intérêt général qui doit primer; c'est ce qui devrait se faire.

Le journalier dans la construction, qui est encore celui qui travaille le plus à la sueur de son front, et cela souvent dans des conditions pénibles, gagne $2.20 l'heure, il ne travaille pas 12 mois par année, il ne fait pas régulièrement ses 40 heures par semaine. Il y a des tas de journaliers qui ne gagnent pas ce que gagnent les employés d'hôpitaux dans le moment. Avec l'augmentation de salaire qu'ils ont obtenue, ils gagneront plus que le journalier. Ce dernier serait bien stupide de continuer à travailler plus fort, dans des conditions beaucoup moins avantageuses, cela pour un moindre salaire que celui que reçoit le journalier d'hôpital.

Il faudra tout à l'heure lui consentir une augmentation, ensuite se sera le tour du plombier, etc., etc. Alors l'hôpital que l'on construira , le foyer, l'école, coûteront plus cher, l'Etat devra taxer plus lourdement, les travailleurs devront encore plus se serrer la ceinture, leur santé sera moins bonne et au lieu d'avoir fait un pas vers "le droit à la santé, on s'en sera éloigné de dix".

La nationalisation de l'hôpital n'est pas la solution du problème. Ce qu'il faut, et ça presse, c'est une enquête approfondie pour trouver comment fonctionne vraiment l'hôpital, où vont les sommes astronomiques qui sont mises à la disposition de l'hôpital et les moyens qu'il faudra prendre pour qu'il donne tout le rendement qu'il doit donner. La Commission d'enquête ne devra pas être composée de "mitaines", ni d'intéressés qui voudraient cacher leurs péchés. Par la suite, il faudra avoir le courage, même si cela ne fait pas plaisir au Collège des médecins, à certains Messieurs de l'Université, à certains chefs d'unions ou de syndicats, de trancher des têtes, de donner des fessés, de cogner sur des doigts, autrement la situation empirera encore plus qu'elle ne l'a fait au cours des dernières cinq années.

Hertel La Roque,
Montréal

Les doléances... c'est terminé

D'ANNEE EN ANNEE, de congrès en congrès, vient un jour où les résolutions, les voeux, les profonds colloques des "seminars", les mémoires et les rapports de commissions d'étude doivent se traduire par des valeurs concrètes. On s'épuise en souhaits animés du plus bel idéal ; une affirmation sans démonstration ressemble à un parapluie sans son étoffe.

Les congressistes de l'ACELF assistent à leur dix-neuvième réunion. 500 qu'ils sont et à Regina, capitale de la Saskatchewan. Le credo de ce puissant organisme d'éducateurs de langue française est connu et nous pensons que nombreux sont (dans ce groupe) les gens animés de la plus farouche détermination et consacrés en quelque sorte à la sauvegarde de la culture française. D'autre part, on est en droit de se demander si l'organisme ne se complait pas trop uniquement à formuler des doléances. L'époque des constatations déprimantes est terminée : celle de l'affirmation, que dire de la revendication, s'étale devant nous. Le temps est venu de passer à l'action. A Regina, l'ACELF a l'obligation de dire carrément des choses très dures, d'oublier pour un moment nombre de thèmes académiques et d'en arriver à l'impact des faits.

Nous n'avons plus à être défaitistes, inquiets, timides. Nous avons à être rigoureux, mordants, francs. Nous reconnaissons qu'un début de pénétration dans le château-fort de la résistance anglo-saxonne ne manque pas d'audace. Seulement, puisqu'on est à Regina, c'est le moment d'obtenir de qui de droit et de façon claire, des explications complètes sur le conflit scolaire des dernières années en Saskatchewan : de même devra-t-on exiger des précisions sur cette crise de Saskatoon alors que les droits les plus sacrés des nôtres ont été bousculés avec une arrogance rejoignant le mépris. Si les cinq cents congressistes n'osent pas parler haut et ferme . . . pourquoi dès lors seront-ils allés à Regina ?

Nous ne demandons pas aux participants de dépasser les bornes de la gentilhommerie mais, bon sang, si la culture et la langue françaises ont grandement besoin d'être défendues, que l'une et l'autre le soient avec acharnement, vigueur. Autrement l'ACELF aura fait un beau voyage dont on retiendra l'agréable souvenir mais dont il ne restera rien de constructif.

Des reproches ? Pas le moins du monde. Simplement un rappel : dans les années présentes nous avons besoin de leçons d'énergie ; rappeler ceci c'est vouloir donner au présent congrès beaucoup plus qu'une orientation, c'est lui indiquer toute sa redoutable responsabilité. Et, partant, l'ampleur de son devoir.

Roger CHAMPOUX

Etrange congrès à Saskatoon

AVANT la réunion de Saskatoon, on pouvait croire en exagérant un peu que les libéraux n'étaient pas assez nombreux dans l'Ouest pour tenir un congrès de quelque importance. Leur colloque du dernier week-end où encore une fois le premier ministre de la Saskatchewan, Ross Thatcher, s'est illustré à sa façon, aura au moins contribué à dissiper une telle idée (qui ne saurait germer que dans un cerveau de l'Est — ou encore dans celui de M. Diefenbaker).

Des comptes rendus et commentaires parus sur ce congrès préparatoire à celui de la Fédération libérale en octobre, il n'est pas facile de tirer des conclusions plus nettes ni plus cohérentes. Chose certaine, depuis le balayage conservateur de 1958, les libéraux de cette région se débattent dans un vide politique désespérant. Huit sièges sur 70 de Winnipeg à Victoria, c'est une représentation infime. Non sans raison, ils se sentent ignorés, presque abandonnés par la direction du parti et du gouvernement, qui a maintenant ses assises dans le centre du pays.

On se demande s'ils pourront jamais sortir du désert politique qui les entoure depuis quatre élections. Les perspectives sont loin d'être encourageantes. Dans cette partie du pays qui ne ressemble à aucune autre, ils nourrissent des idées fort différentes de celles des libéraux du centre et de l'Est. Le nationalisme économique à la Gordon n'a que peu d'attraits pour eux.

Ainsi, une résolution du congrès prône la constitution d'une vaste zone de libre-échange avec les Etats-Unis. Le plus étonnant, c'est qu'en approuvant une telle résolution, la majorité des délégués n'a pas voulu tenir compte du danger irrésistible de fusion politique avec notre puissant voisin du sud. On imagine facilement le tollé que la suggestion pourra provoquer au prochain congrès fédéral, si d'aventure elle était formulée par un délégué de l'Ouest . . .

Malgré tout, ces discussions sur les sujets les plus divers permettront aux dirigeants fédéraux du parti de mieux préparer les assises nationales d'octobre. Ils n'auront plus d'excuse pour ignorer de quel bois se chauffent leurs collègues "westerners". Ils doivent bien se douter maintenant que les achats massifs de blé par les gouvernements russe et chinois ne suffisent pas pour incliner les gens de l'Ouest à voter en leur faveur.

En sus de cette manne annuelle, les habitants des provinces de l'Ouest apprécieraient vivement, à défaut d'aide gouvernementale, une avalanche de capitaux américains pour les aider à développer leurs industries. C'est du moins ce que soutient, avec toute la vigueur qu'on lui connait, M. Ross Thatcher.

Selon les remarques de plusieurs observateurs, le chef du gouvernement de la Saskatchewan a profité de l'occasion pour remonter de plusieurs crans son impopularité, au moins parmi les délégués de trois provinces. En ce qui le concerne, le congrès de Saskatoon aura signifié l'envers d'un succès.

Cyrille FELTEAU

la presse étrangère

SERVICE FRANCE-PRESSE

Nostalgie de la guerre froide ?

BONN — Les déclarations de l'ancien chancelier Adenauer en faveur d'un retrait des Etats-Unis du Vietnam ont fait l'objet de nombreux commentaires dans la presse allemande. Le grand journal indépendant de Hambourg "DIE WELT" reconnait que leur engagement au Vietnam amène les Etats-Unis a annoncer et aussi à réaliser la réduction de leurs forces en Europe mais il ajoute aussitôt...

"L'abandon du Vietnam sans contrepartie ne signifierait-il pas la trahison de tous les principes de liberté et de sens du devoir. La confiance en la force et la détermination des Etats-Unis ne seraient-elles pas anéanties ? Que l'on songe à la Thaïlande, à l'Inde, à Formose, à l'Australie. **"DIE WELT"** ajoute encore : "Les Etats-Unis se retireraient volontiers du Vietnam, et plutôt aujourd'hui que demain, mais non sans négociations ni garanties."

"Adenauer a pris ses leçons à Paris", affirme la **RHEIN RUHR ZEITUNG** de tendance social-démocrate qui ajoute : "On se demande quelle serait l'opinion du vieil homme de Rhoendorf sur le Vietnam si de Gaulle pensait lui-même autrement, ou si Foster Dulles, l'inventeur de la politique de force vivait encore."

"Toutefois, conclut le journal, nous aussi nous aimerions que les Etats-Unis trouvent un moyen de mettre fin sans victoire ni défaite à la guerre du Vietnam. Et contrairement à Adenauer nous pensons que John Kennedy y aurait réussi."

L'indépendant **GENERAL-ANZEIGER** de Bonn écrit : "On peut également poser la question de savoir si une défaite des Etats-Unis au Vietnam, — sans parler des suites qu'elle aurait dans le sud-est asiatique, ne se traduirait pas négativement sur la scène politique européenne. On sait, ajoute le journal de Bonn, qu'Adenauer n'est pas homme à clarifier les données d'un problème. Mais certaines questions ne peuvent pas non plus être simplifiées à l'extrême."

Pour la **FRANKFURTER RUNDSCHAU,** le conseil du Dr Adenauer, fondé sur le plan des principes n'est pas si aisément réalisable dans la pratique. Il repose, écrit le journal, sur la nostalgie du "bon vieux temps de la guerre froide" où l'Europe était au centre de tous les problèmes, où une réflexion de la part des Allemands était inutile, voire entachée de haute trahison, ce temps où furent tout simplement négligés les arguments des adversaires d'Adenauer qui affirmaient qu'on ne pouvait pas être certain que l'intérêt des Etats-Unis résiderait toujours principalement en Europe."

La position de Ho Chi-minh

PARIS. — M. Emmanuel d'Astier de la Vigerie, dont le nom a été évoqué à propos des reproches de "partialité" que les Etats-Unis font à la radio-télévision française dans sa présentation des événements du Vietnam, a publié dans le périodique L'EVENEMENT qu'il dirige un éditorial dans lequel il déclare sous le titre "Ho Chi-minh solitaire et marxiste" :

"Les Etats-Unis et la Chine s'opposent à la neutralisation du sud-est asiatique. Ho Chi-minh la souhaite . . . Le Vietnam est un rideau de feu. A l'abri, les problèmes de la succession de Mao — du Dieu qui va mourir — peuvent être réglés . . . La Chine veut triompher à la fois de l'Union soviétique et des Etats-Unis et la guerre prolongée empêchera toute coexistence pacifique, toute entente des deux Grands sur

le dos des Chinois . . . Ho Chi-minh craint une présence chinoise trop envahissante . . . et il compte peut-être avant tout sur une pression exercée par l'Europe, par l'Afrique, par les progressistes américains sur Johnson et son gouvernement".

H. d'Astier de la Vigerie, qui a été dans les années d'après-guerre "député progressiste" et très proche des communistes, s'était rallié en décembre dernier à la candidature du général de Gaulle. Il dispose à la radio-télévision française d'une tribune libre au cours de laquelle, il y a quelques jours, il avait parlé de son ami Ho Chi-minh".

D'une "marche" à l'autre...

LONDRES. — Dans un éditorial, le TIMES met en cause l'efficacité des raids aériens américains sur le Nord-Vietnam.

"A Washington, écrit le journal indépendant, les officiels prétendent maintenant que les missions sont poursuivies dans l'espoir que ce rappel constant de la puissance aérienne américaine convaincra Hanoï de venir à la table de conférence. La justification des bombardements, de purement militaire qu'elle était — la limitation des approvisionnements vers le sud — est devenue purement politique.

Devant la perspective de pertes en avions coûteuses et sans cesse croissantes, et l'impossibilité de présenter en contrepartie des gains politiques ou militaires tangibles, l'administration pourrait estimer difficile de ne pas réagir en désignant des objectifs plus "payants" pour justifier les pertes et augmenter la pression sur Hanoï. Le principal danger réside dans le fait que l'échec de la première phase de bombardements n'a pas fait comprendre à Washington que la solution du problème ne se trouve pas nécessairement sur la prochaine marche de l'échelle".

Un petit jeu de "chat perché" ?

LONDRES. — Deux journaux londoniens seulement ont consacré des éditoriaux au remaniement ministériel annoncé mercredi par M. Wilson.

"A quoi peut aboutir le remaniement de la nuit dernière ?" se demande le **GUARDIAN** (libéral), qui répond : "A rien, pour autant que l'on puisse juger. C'est un jeu de "chat perché" pour le plaisir du jeu, et sans perdants de surcroît. Tout le monde reste et le cabinet n'en sort apparemment pas renforcé".

"M. Wilson a fait une grave erreur en permutant ses ministres comme il l'a fait. Il aurait dû attendre", conclut le **GUARDIAN,** non sans avoir auparavant exprimé l'opinion que M. Brown, si son maintien était jugé inacceptable au ministère des Affaires économiques, aurait dû être mis "au repos complet".

Le **MORNING STAR** (communiste), écrit : "Si M. Wilson, par son remaniement, résout certains de ses propres problèmes, il ne résout en aucune façon ceux du peuple britannique. Le blocage des salaires n'apparaîtra pas sous un meilleur jour administré par M. Stewart, l'homme de la guerre froide, que par un George Brown surmené".

Dans sa dernière édition, le **FINANCIAL TIMES** écrit : "La question fondamentale reste de savoir si le premier ministre a effectivement renforcé son équipe; on ne pourra émettre un jugement définitif avant que les nouveaux titulaires aient été vus à l'oeuvre.

Malgré tout, certains doutes subsistent en dépit des expériences quelque peu tumultueuses de M. Brown. On ne peut s'empêcher de regretter son départ. Le premier ministre a-t-il eu raison de garder tous les membres de son cabinet actuel et n'aurait-il pas dû réduire la taille disproportionnée de ce cabinet ? La question demeure entière".

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

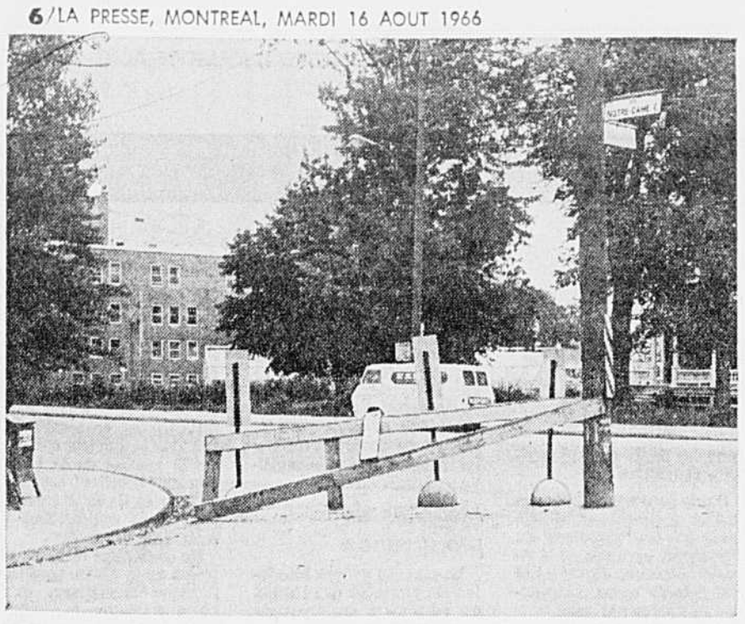

Anomalie ou "horreurs dangereuses"...

"Ce n'est pas possible que d'imposants poteaux demeurent plus longtemps en plein pavage dans le secteur "Vimont-Georges V" de la "nouvelle" rue Notre-Dame, réouverte à la circulation il y a plus de deux semaines", a déclaré le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau, qui demande que des mesures soient prises pour faire disparaître ces "horreurs dangereuses" avant que l'on ait à déplorer des accidents mortels. Semblable anomalie peut être constatée à l'angle nord-est de l'intersection des rues Notre-Dame et Beaugrand. "Faudra-t-il lancer une campagne contre la presque incroyable présence de tels poteaux, comme il a fallu le faire durant l'été de 1960, lors de la construction, sous l'administration Fournier-Savignac, du tronçon "Harbour-Vimont", de la même artère est-ouest", a ajouté le représentant du district de Mercier à l'hôtel de ville.

Lesage a été battu par les priorités fixées par Ottawa

—Johnson

"Si on ne peut se sentir chez soi hors du Québec, il est normal de vouloir l'être au Québec, ce qui implique des mesures que je voudrais que les anglophones comprennent. Nous voulons établir notre propre priorité, selon nos propres moyens."

Dans l'esprit de M. Daniel Johnson, il ne s'agit pas là car "j'aimerais travailler positivement à rajeunir la Confédération ou à en créer une nouvelle".

Aux auditeurs du poste de télévision CFCF, de Montréal, le premier ministre a déclaré lors d'une interview : "Si nous avons une authentique égalité, il n'y a pas de limite à la collaboration du Québec avec les autres provinces".

Pourtant, "Ottawa nous a marché sur les pieds, nous a dit "c'est à prendre ou à laisser", dans des domaines strictement provinciaux".

"M. Lesage a été battu par les priorités fixées par Ottawa, il devait se débattre pour rencontrer les "deadlines" du gouvernement fédéral."

Pressé d'affirmer ou de nier ses tendances séparatistes, M. Johnson a plutôt préféré traiter de la question, plus pragmatique, des rapports entre la structure actuelle de la taxation et les besoins du Québec.

"Nous ne pouvons pas doubler les allocations familiales, car nous n'en avons pas actuellement les moyens. A Ottawa nous allons demander plus d'argent, mais les autres provinces aussi."

M. Johnson a déclaré qu'il aimerait bien gouverner sa province comme il convient de gouverner une entreprise, que c'est là son objectif, qu'il aimerait faire "des tas de choses" immédiatement. "Mais nous sommes la province taxée au maximum".

"Y aura-t-il de nouvelles taxes" a demandé l'interviewer ? M. Johnson n'a pas voulu répondre à cette question mais il a fait allusion à un autre mode de répartition des taxes actuelles.

M. Johnson a non seulement réaffirmé son intention de réclamer cent pour cent des impôts directs, mais il a contesté la suggestion du rapport Tremblay de laisser à Ottawa le produit de toutes les taxes indirectes.

Cependant, il s'est déclaré prêt à négocier avec Ottawa afin d'établir un "plan" selon lequel la coopération du Québec, dans "certains" domaines, serait assurée à condition que son gouvernement soit consulté.

M. Johnson a fait observer qu'Ottawa tendait à la reconnaissance du droit des provinces à taxer globalement, selon leurs besoins et leurs objectifs.

Selon M. Johnson, l'autonomie est la ligne de force de l'évolution politique au Québec. "Nous avons gagné les élections parce que les gens ont réalisé qu'avec l'Union nationale on allait développer l'autonomie par des moyens pacifiques".

M. Daniel Johnson a répété que le Québec "n'était pas une province comme les autres".

"Comme groupe culturel, a-t-il ajouté, nous avons résisté aux pressions. Mais la culture française est plus menacée que jamais. Sa survie doit être fondée sur un meilleur contrôle de l'économie".

Et l'indépendance ?

"Je ne sais pas ce que veulent les Québecois. Nous vivons en démocratie. Je ne suis pas du tout certain qu'une partie de la population francophone du Quebec quitterait la province si nous en arrivions à l'indépendance".

Egalité ou indépendance ?

"J'ai répondu dans mon livre : "Egalité ou indépendance..."

Québec créera un nouvel organisme pour lutter contre l'alcoolisme et autres toxicomanies

QUEBEC (PC) — Une loi du gouvernement québecois sanctionnera bientôt l'unification définitive de quatre organismes publics et semi-publics s'occupant d'alcoolisme et d'autres toxicomanies au Québec, fait savoir un communiqué du gouvernement, émis lundi.

Cette nouvelle association a pour nom : l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et autres toxicomanies OPTAT, et ses principaux bureaux sont dans la capitale provinciale.

Le Dr André Boudreau, actuellement directeur du Service médical de la Santé, occupe le poste de directeur général d'OPTAT.

En annonçant la nouvelle, le communiqué du gouvernement précise que le Québec compte actuellement 80,000 alcooliques dont 40 pour cent sont des chômeurs, et 10 pour cent sont considérés incurables. La narcomanie est aussi en hausse dans la province.

Plusieurs médecins occupant des postes responsables à Montréal ont exprimé sans restriction leur approbation au projet, ajoutant, dans certains cas, que si l'on choisit des administrateurs compétents pour le nouvel organisme ,et si on leur laisse une liberté d'action suffisante, cette tentative de lutter contre l'alcoolisme et les autres toxicomanies aura certainement du succès.

Très prochainement révèle aussi le communiqué gouvernemental, l'organisme sera doté d'un comité interministériel de manière que, dans le domaine de l'alcoolisme, plusieurs ministères assument leur responsabilité et que la politique soit homogène.

Il s'agit particulièrement des ministères de l'Education, de la Famille et du Bien-être social, de la Justice, des Transports et Communications.

De l'avis du gouvernement, malgré les efforts individuels déployés et les sommes importantes octroyées par le gouvernement à la lutte contre l'alcoolisme et les autres toxicomanies, l'action non coordonnée de divers organismes avait plutôt engendré une certaine confusion chez la population, une duplication d'efforts et une utilisation non rationnelle des fonds.

Les quatre organismes maintenant unifiés sont tous financés par l'Etat : deux relèvent directement du gouvernement, tandis que les deux autres ne bénéficient que d'un appui officiel indirect.

Ce sont : le comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, dépendant du ministère de la Famille et du Bien-être social, le Service médical sur l'alcoolisme, qui relève des services psychiatriques du ministère de la Santé, ainsi que l'Association des cliniques et des unités de réadaptation pour alcooliques, ACURA, et l'Institut d'étude sur l'alcoolisme.

"Métro-Express" deviendra "Le Quotidien"

"Metro-Express", une publication montréalaise qui vient à peine de célébrer son deuxième anniversaire, cessera de paraître le 19 septembre pour être remplacée, la même journée, par un nouveau quotidien.

"Le Quotidien" — c'est le nom de la nouvelle publication — apportera plusieurs modifications à la présentation générale de la publication qu'il remplacera au sein des publications maintenant contrôlées par le financier Jacques Brillant : "Le Petit-Journal", "Photo-Journal", "Dernière-Heure" et "Metro-Express".

Le quotidien du matin troquera la formule du petit format (tabloid) en faveur du "grand format", conservera la technique "offset" pour l'impression; mais, selon les informations reçues, utilisera au maximum le procédé couleur que l'on voudrait même rendre accessible à l'illustration quotidienne.

Le travail d'impression sera confié à l'Imprimerie Dumont, de Ville LaSalle.

("Metro-Express" a déjà fait un pas important dans le sens de cette nouvelle conception du journal en déménageant ses services de rédaction au 1152 boul. St-Laurent et en confiant, à compter de l'édition d'aujourd'hui, le travail d'impression à la compagnie Dumont).

En confirmant la nouvelle hier matin, le vice-président de "Communica", le consortium qui gère les publications Jacques Brillant, a annoncé que le bureau de direction du nouveau quotidien se compose pour le moment de MM. Robert Allard, directeur, André Robert, qui agit comme directeur des publications Brillant; Charles-Henri Dubé, vice-président exécutif et rédacteur en chef, (M. Dubé occupe les mêmes fonctions à "Metro-Express"), et M. Paul Rochon, gérant de la rédaction (poste qu'il occupe déjà à "Metro-Express").

La publication du "Quotidien" apportera peut-être certaines modifications à la conception actuelle de l'hebdomadaire de fin de semaine : "Dernière-Heure".

Certaines informations veulent en effet que "Dernière-Heure" modifie graduellement sa présentation et devienne, dans un avenir plus ou moins récent, la septième édition quotidienne du "Quotidien".

M. Robert Allard n'a toutefois pas voulu confirmer la nouvelle, se bornant à préciser que "Dernière-Heure" sera lui aussi doté d'une "nouvelle formule de présentation".

Ces modifications importantes d'au moins deux des publications Brillant n'apporteront toutefois pas de changement dans la conception actuelle des deux hebdomadaires : "Petit-Journal" et "Photo-Journal".

"Metro-Express" a publié pour la première fois le 14 juillet 1964. A deux reprises, le journal ne survécut qu'à grand peine à des difficultés internes. Au cours des derniers mois, la circulation du petit quotidien du matin avait sensiblement diminué.

C'est en faisant une étude de ces deux premières années d'activités que les dirigeants de "Communica" ont décidé de remplacer "Metro - Express" par un nouveau quotidien du matin qui deviendra, le 19 septembre, la première publication montréalaise à utiliser à la fois et le "grand format" et le procédé d'impression "offset".

RIVE-SUD

SUITE DE LA PAGE 3

Ces trois villes en tutelle ne sont toutefois pas des exceptions, sous ce rapport. Toutes les municipalités du Québec s'appuyant sur l'article no 548 de la Loi des cités et villes, peuvent sévir de la même façon contre les propriétaires qui n'acquittent pas leurs comptes de taxes dans les délais prévus.

Les villes peuvent recourir à trois moyens: la saisie par huissier, les procédures de cour et la vente par le secrétaire-trésorier de la municipalité.

Dans tous les cas, par contre, la loi prévoit que les propriétaires qui perdent ainsi leurs biens immobiliers peuvent les récupérer durant l'année qui suit la saisie.

Pour ce faire, ils doivent cependant payer les frais encourus lors de la vente effectuée par la ville, plus une pénalité de 10 p. 100 sur le prix de vente.

OFFRES D'EMPLOIS VILLE DE MONTREAL

SERVICE DU PERSONNEL

Commis grade 1 — Hommes — Traitement initial : $2,700. (Hommes mariés : $3,800). Augmentations annuelles jusqu'à $4,000.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Aucune expérience requise.

Commis grade 1 — (Police) — Hommes — Traitement initial : $2,700. (Hommes mariés : $3,800). Augmentations annuelles jusqu'à $4,000.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Connaître la dactylographie.

Dentiste — ($8,300-$12,440) — Traitement initial selon l'expérience.
Examens dentaires, traitements préventifs : prophylaxies, extractions, obturations pour enfants jusqu'à l'âge de 14 ans dans les cliniques du service de Santé.
Etre membre en règle du Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec.

Estimateur en valeurs immobilières, grade 1 — Hommes — ($5,950-$10,275). — Le traitement initial sera déterminé selon l'expérience.
Evaluer les terrains et bâtiments à exproprier, analyser et apprécier les dommages subis par les expropriés et rédiger les rapports d'expertise requis ; témoigner devant les tribunaux en qualité de représentant de la Ville.
Avoir au moins 25 ans. Posséder l'équivalent d'une 11e année d'études et quelques années d'expérience dans le domaine de l'immeuble. L'expérience devra avoir été acquise dans la région métropolitaine et de préférence dans le domaine de l'expropriation. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis pourra être accordée pour des cours en génie, en architecture ou en évaluation immobilière, d'une université ou une association professionnelle reconnue.

Moniteur (récréation) — Hommes ou femmes — Traitement initial : $4545. Augmentations annuelles jusqu'à $5625.
Organiser, diriger et surveiller les jeux et autres formes de récréation dans les centres récréatifs, les parcs-écoles et sur les terrains de jeux de la Ville.
Au moins 21 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Une expérience d'au moins deux saisons, ou l'équivalent, dans l'organisation d'activités récréatives, sportives ou autres du même genre. **Date limite d'inscription : 19 août 1966.**

Opératrice de perforatrice-vérificatrice — Traitement initial : $3200, avec augmentations jusqu'à $4545.
Au moins 17 ans. L'équivalent d'une 9e année d'études. Avoir une expérience suffisante pour permettre à la candidate de subir un test à un rythme minimum de 8,000 frappes à l'heure.

Opératrice stagiaire de perforatrice-vérificatrice — Traitement initial : $2700, avec possibilité d'augmentations jusqu'à $4545, selon aptitudes.
Au moins 17 ans. L'équivalent d'une 9e année d'études. Aucune expérience requise.

Policier — Traitement initial : $4955. Augmentations annuelles jusqu'à $6350, après 3 ans de service.
Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonctions. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Taille minimum : 5'8", pieds nus, poids minimum : 140 livres sans vêtement.

Relieur — Traitement initial : $3200. Augmentations annuelles jusqu'à $4545.
Réparer, relier, titrer et dorer les volumes de la bibliothèque municipale.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 9e année d'études. Quelque expérience dans la reliure des livres. Connaître le fonctionnement des machines utilisées dans les ateliers de reliure. **Date limite d'inscription : 2 septembre 1966.**

FORMULES DE DEMANDE D'EMPLOI : Tout candidat doit s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" qui s'obtient par la poste ou au service du personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville et qui doit être retournée au service du personnel, dûment complétée et accompagnée des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport). Dans tous les cas, les candidats doivent posséder une certaine connaissance du français et de l'anglais.

FAITS divers

Epuration des cabarets : le directeur Gilbert fournit des précisions

Commentant la campagne entreprise par la police de Montréal pour éclairer et épurer les cabarets de Montréal, le directeur Jean-Paul Gilbert s'en est pris hier à ceux qui ont déclenché une série d'attaques personnelles à son endroit.

"Les propriétaires de cabarets se plaignent qu'on vide leurs établissements sans raison, a-t-il dit, mais ils ne mentionnent pas que l'on retrouve souvent chez eux des pistolets, des fusils, des chaines et des bâtons de baseball, instruments qui ne servent sûrement pas à la présentation d'un spectacle."

Le directeur Gilbert a signalé que les gens semblent ignorer que la police de Montréal intervient au cours des descentes dans les boites de nuit, parce que des plaintes ont été portées ou parce que la police est appelée à prêter main-forte à la police des liqueurs.

"Des plaintes avaient été portées à chaque fois que des descentes ont été effectuées dans le cas des cabarets St. John's, Rodéo, Le Cabaret, Pal's et La Casbah", a révélé M. Gilbert.

Le directeur a souligné qu'à chacune de ces opérations policières des suspects avaient été appréhendés, des mineurs, étaient sur les lieux, et l'on retrouvait des armes de toutes sortes.

M. Gilbert et son équipe préparent présentement les amendements qui devront être apportés aux règlements municipaux pour mettre un peu d'ordre dans les cabarets.

Ces amendements établiront qu'un éclairage minimum est nécessaire dans les établissements où sont servies des boissons alcooliques, et interdiront aux employés de ces maisons de s'asseoir avec les clients.

Dans le clocher, il n'y avait pas âme qui vive...

La foule s'est trompée, tard hier soir, lorsqu'elle montrait du doigt l'ombre d'un homme réfugié dans le clocher de l'église de l'Immaculée-Conception, rue Papineau, à l'angle de Rachel.

Les policiers du poste no 16 ont dû monter les centaines de marches qui conduisent au clocher éclairé, pour s'assurer qu'il n'y avait personne ... niché si haut.

En fait, il a fallu les clefs du sacristain pour ouvrir les trappes qui barrent, en trois endroits, l'accès du clocher; personne n'aurait donc pu y accéder.

Ce sont plutôt deux fidèles de Bacchus qui ont fait les frais de la fausse alerte. L'un d'eux était celui qui a défoncé la porte par où les policiers, deux volontaires et un journaliste, sont entrés. Prenant les devants, nos deux compères avaient aussitôt entrepris de fouiller le jubé.

C'est là que les policiers devaient les trouver. Ils ont passé la nuit en cellule, le temps de méditer sur les dangers de forcer la porte de côté d'une église.

Quant au sacristain, c'était la première aventure du genre qu'il expérimentait depuis qu'il travaille pour la paroisse de l'Immaculée-Conception, soit depuis huit ans.

Saint-Hyacinthe : les collégiens étudieraient dans un centre commercial

SAINT-HYACINTHE. (P.B.) — La régionale scolaire Yamaska songe à louer des locaux dans l'immeuble d'un centre commercial désaffecté, à Sainte-Rosalie, à quelque distance de Saint-Hyacinthe.

Cette mesure, temporaire, dit-on, comblera le manque de locaux dans les maisons scolaires, régies par la régionale. Le centre commercial sera utilisé jusqu'à la construction d'une nouvelle école secondaire, destiné à desservir plusieurs milliers d'étudiants.

La régionale doit aussi, cette semaine, faire un appel d'offres, en relation avec l'érection d'une école préfabriquée sur les terrains, retenus pour l'immeuble scolaire projeté. Environ deux cent quatre-vingts élèves pourront fréquenter ces classes temporaires, au nombre de quatorze dès la rentrée de septembre. Il s'agira des étudiants dans les classes occupationnelles, en septième et huitième années.

Les étudiants en onzième et douzième années seront vraisemblablement hébergés à l'Institut de technologie agricole, pendant une année au moins. Les dirigeants de la régionale Yamaska sont allés à Québec négocier la location de l'ancienne Ecole de laiterie, située sur un terrain de l'Institut.

D'après des renseignements recueillis à Saint-Hyacinthe, la régionale ne louerait de l'espace dans cette école que pendant une couple d'années.

Des touristes américains visiteront les routes de l'Expo

OTTAWA (PC) — Des représentants d'associations américaines d'automobilistes de 15 Etats parcourront plus de 10,000 milles en 10 jours, à compter du 20 août prochain, dans les cadres de la "Cavalcade d'auto 67."

Cette Cavalcade '67, organisée par le Bureau touristique du gouvernement canadien, permettra à 40 représentants de l'AAA de jeter un coup d'oeil aux principales routes menant à l'Expo 67, la première exposition mondiale à avoir lieu en Amérique du Nord.

La mission se rendra également à Ottawa et à Winnipeg, siège des Jeux panaméricains.

Ces représentants de l'AAA partiront de quatre points différents, soit Minneapolis, Détroit, Rochester et Boston. Ils visiteront un total de 24 villes canadiennes.

A Winnipeg, les visiteurs se rendront au stade où 3,500 athlètes de 26 pays participeront aux Jeux panaméricains.

A Ottawa, les visiteurs seront accueillis par le président de la Commission du centenaire, M. John Fisher. Ils se rendront par la suite aux édifices du Parlement et assisteront au changement de la garde.

Les participants se rendront enfin à Montréal, où ils seront reçus par le maire Jean Drapeau, et visiteront le site de l'Exposition.

COMMANDITES

SUITE DE LA PAGE 3

raisons de sécurité (ce qui n'est pas sûr du tout).

Ces navires, on pourra les visiter — si l'on a un billet d'entrée à l'Expo. Un passage menant au quai Marc-Drouin est déjà aménagé à cette fin.

Dans le port de la Ronde — le premier port de plaisance de Montréal et le plus moderne des Amériques — on pourra accueillir, de mai à octobre 1967, 38,240 bateaux, à $0.15 le pied et un minimum de $5.00 par jour. Les propriétaires devront payer, en plus, leurs billets d'entrée à l'Expo.

Trois vedettes de patrouille et anti-incendie de l'Expo veilleront à ce que tout se fasse correctement et que les marins de plaisance n'aillent pas se placer sur le chemin des navires de la Voie maritime.

Pour l'instant, les réservations sont faites surtout pour les embarcations canadiennes; Toronto, à lui seul, veut envoyer une flotte de 100 bateaux.

Les visiteurs de la Ronde n'auront accès qu'au club du port.

La dite Ronde, soit dit en passant, est un des ouvrages qui, à cause de sa complexité, donnent le plus tintouin à l'Expo — avec Habitat 67 et les pavillons du thème...

Il a été précisé, hier, que c'est Hélène-de-Champlain qui servira de lieu de réception officiel (on va retapper le restaurant pour la modique somme de quelques centaines de milliers de dollars).

Il y aura un "héliport", au nord-est de la Ronde.

Aucun danger. Et ça paie !

Policier blessé mortellement en jouant avec son revolver

L'imprudence de deux adolescents a coûté la vie à l'un d'eux vers 2 h., ce matin, au 5,200 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal.

Michel Laplante, âgé de 22 ans, a reçu une balle en plein coeur alors qu'il jouait avec son frère, Bernard, 17 ans, dans le salon chez lui.

Ils avaient un revolver appartenant à la victime. Michel Laplante avait été engagé comme policier à la compagnie des Chemins de fer nationaux, il y a à peine quelques mois.

Les parents et les trois autres enfants dormaient. Le père, M. Gérard Laplante, s'est empressé de sortir, en vêtements de nuit, dans la rue, pour alerter des automobilistes, qui l'ont conduit au poste de police no 13.

A maintes reprises, le père avait avisé ses fils de cesser de jouer avec ce revolver.

Le jeune Laplante a succombé à ses blessures durant son transport à l'hôpital Reine-Elisabeth de Montréal.

Mettez la pédale douce... si vous allez en Ontario

La police aérienne de l'Ontario a déjà émis plus de 1,000 contraventions pour excès de vitesse, et pourtant elle n'a pas encore perdu une seule cause devant les tribunaux.

Quelques automobilistes seulement ont contesté la décision de la police, mais sans succès.

La brigade aérienne de la police de l'Ontario existe depuis un an seulement. Ses avions patrouillent continuellement les grandes routes de la province, notamment les voies rapides 11, 400, 17 et 115.

La vitesse des voitures est évaluée grâce à de larges points de repère tracés en blanc sur le macadam. Du haut des airs la police calcule à l'aide d'un chronomètre le temps que prend une voiture pour parcourir la distance qui sépare le point de repère d'un autre.

Prière d'un enfant

"Mon Dieu, protège papa, maman et l'oncle Pierre... et fais attention à toi-même, car s'il t'arrivait quelque chose, nous serions tous dans le pétrin !"

résultats à blue bonnets

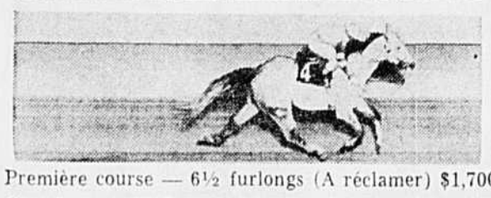

Première course — 6½ furlongs (A réclamer) $1,700

Ghost Catcher	112	3	3	1-1½	1-4	1-8	1-7½	Dennie D	.85
Plucky Crest	114	4	4	4-3	4-4	3-1½	2-4	Elliott D	5.05
Emathla	113	5	1	3-½	3-T	4-4	3-3	Parsons J	2.90
Pay Parade	117	4	2	2-1½	2-2½	2-T	4-C	Coy A	6.10
Lanky Planky	115	1	6	6-1	5-½	5-1	5-4	Uyeyama H	14.20
Sure Again	117	7	7	7	7	6-1½	6-1½	Eastman R	9.55
Garcie B	117	2	5	5-1½	6-1½	7	7	Heim K	86.10

RETRAIT : Shut Out Queen (1)

(4) Ghost Catcher 3.70 3.00 2.60 — Piste : rapide.
(7) Plucky Crest 4.10 2.70 — Durée : :23.2 :47.2 1.13 1.20
(6) Emathla 2.50 — Entraîneur : B. Webb

Deuxième course — 6 furlongs (A réclamer) $1,700

Reward Yourself	112	6	3	2-1	1-1	1-5	1-5	Coy A	.70
March Tempo	114	5	7	5-1	4-1½	4-4	2-1¼	Hill A	3.60
Miss Dynamic	106	4	6	4-1	3-1	2-T	3-1¼	Ferro M	4.55
Galley Maid	114	7	2	6-T	6-2	5-2	4-C	Ernst P	33.80
Luxury Dip	106	1	1	1-½	2-1½	3-T	5-6	Thomas D	20.20
Real Kai	111	2	5	7-2	7-1½	7-2	6-1½	Parnell J	8.05
Miss Amherst	115	3	4	3-1½	5-1	6-2½	7-C	Heim K	53.65
Jeston	110	8	8	8	8	8	8	Gilbert C-J	69.50

(6) Reward Yourself 3.40 2.70 2.20 — Piste : rapide.
(5) March Tempo 3.60 2.50 — Durée : :23.4 :48 1.14
(4) Miss Dynamic 2.40 — Entraîneur : L. C. Cavalier Jr
PARI-DOUBLE : (4-6) $7.40

Troisième course — 6½ furlongs (A réclamer) $1,700

Scotch Boy	117	7	1	1-1	1-1½	1-3	1-T	Ledezma C	1.55
Hail Caesar	117	6	2	4-1	2-T	2-2½	2-4	Heim K	3.95
Marilea	113	5	5	3-1	3-1½	3-1	3-1¼	Ernst P	8.55
Lt Edw Kampel	120	1	3	2-½	5-4	4-8	4-C	Coy A	4.60
Krook	120	4	6	6-1½	6-5	5-1½	5-1½	Perrier N	69.05
Spartan Rose	112	2	4	5-5	4-2	4-2	6-8	Uyeyama H	7.50
By Command	120	3	5	7	7	7	7	Nadeau G	32.40

RETRAITS : Hawkwood Miss, (1A), Mahanbra (8)

(7) Scotch Boy 5.10 3.10 2.60 — Piste : rapide.
(6) Hail Caesar 4.10 3.00 — Durée : :24 :48.2 1.15 1.22
(1) Marilea 3.40 — Entraîneur : W. Mason

Quatrième course — 4 furlongs (A réclamer) $1,700

Edgar's Whistle	114		4	3	1-2	1-2	1-1½	Stauffer J	7.55
Manguero	119		6	1	2-T	2-1	2-2	Venne R	1.40
Teen Twist	114		3	5	4-T	3-T	3-½	Elliott D	5.10
Little Ireland	114		1	2	3-1½	4-1½	4-T	Ernst P	3.00
Spartica	111		2	4	5-3	5-4	5-6	Thomas D	1.40
Her Jive	114		7	6	6-2	6-4	6-1½	Coy A	4.10
Senneville	114		5	7	7	7	7	Dennie D	14.60

RETRAIT : Call Me Bea

(4) Edgar's Whistle 17.10 5.60 3.10 — Piste : rapide.
(1A) Manguero 3.20 2.40 — Durée : :23.2 :48.2
(3) Teen Twist 3.20 — Entraîneur : E. Mann

Cinquième course — 6½ furlongs (A réclamer) $1,700

Ruppman	117	7	6	5-3	1-1½	1-3	1-1¼	Dennie D	.60
Resolve	117	4	3	3-1½	3-1½	2-2	2-7	Ferro M	7.40
Tangum	114	6	5	4-2	5-6	5-5	3-1½	Ledezma C	13.45
White Wheels	119	5	2	2-1	2-1	3-4	4-2	Ernst P	2.55
Buskie	119	3	4	6-3	6-2	6-5	5-2½	Chavez C	57.40
Jo-Lori	116	3	1	1-1½	4-3	4-T	6-8	Parsons J	13.75
New Generation	114	1	7	7	7	7	7	Stauffer J	23.60

(7) Ruppman 3.20 2.30 2.40 — Piste : rapide.
(4) Resolve 3.90 4.20 — Durée : :23.3 :47.3 1.14.1
(6) Tangum 5.30 — Entraîneur : B. Webb
QUINELLA : (4-7) $9.50

Sixième course — 6½ furlongs (A réclamer) $1,700

Seducteur	116	5	3	1-T	1-T	1-T	1-3½	Venne R	3.35
Music Festival	114	3	1	2-1½	3-1	2-2½	2-¾	Coy A	1.70
Bullet Baby	113	6	5	4-2	3-2	3-1	3-2	Parsons J	3.90
You Quill	113	2	3	5-2½	4-1	4-3	4-1¼	Ledezma C	4.65
Miss Birch	114	4	6	6	6	6	5-C	Ernst P	19.10
Sil's Orphan	114	1	4	3-½	5-1	5-1	6	Hill A	4.90

(5) Seducteur 8.70 3.40 2.60 — Piste : rapide.
(3) Music Festival 3.20 2.50 — Durée : :23.2 :48 1.13.4 1.20.2
(6) Bullet Baby 3.00 — Entraîneur : J. Trudeau

Septième course — 6½ furlongs (A réclamer) $1,800

O'Money	119	6	3	4-5	3-2	1-1	1	Ernst P	3.60
Bully Keane	122	7	7	5-½	5-8	2-2	1-9	Coy A	1.00
Venetian	113	2	4	6-T	6-8	5-½	3-C	Venne R	71.90
Ships That Pass	112	4	2	3-4	4-1½	3-4	4-1½	Heim K	10.35
Ross	116	3	5	3-T	4-T	4-T	5-5	Potts C	7.50
Tahiti's Peri	122	4	1	1-T	2-½	6-10	6-8	Parsons J	2.95
Press O Sail	116	1	4	7	7	7	7	Elliott D	60.90

TETE A TETE POUR PREMIER.

(6) O'Money 3.30 3.40 2.80 — Piste : rapide.
(7) Bully Keane 2.50 2.80 2.60 — Durée : :23.2 :48.1 1.14 1.20.2
(2) Venetian 6.10 — Entraîneurs : O'Money (K. Scott) Bully Keane (F. W. Russell)

Huitième course — 6 furlongs (A réclamer) $1,700

Witchcraft	113	5	3	4-3	4-1½	2-1½	1-¾	Dennie D	9.70
Credit Union	106	4	5	6-1	7	6-1½	2-1½	Ferro M	7.05
Dixie Dew Drop	113	7	7	2-1½	2-2	1-T	3-T	Parsons J	22.30
Art's Treat	117	2	7	7	6-T	5-½	4-1	Coy A	3.95
Moon Babu	117	6	6	5-2	5-4	7	5-1½	Potts C	3.10
Creek Snuaw	115	3	4	3-T	3-1½	3-T	6-3	Hill A	2.55
Fleet of Roses	112	1	1	1-4	1-1½	4-1½	7	Nadeau G	3.65

RETRAIT : My Meliss

(6) Whitecraft 21.40 11.10 6.20 — Piste : rapide.
(5) Credit Union 8.90 4.50 — Durée : :23 :47.4 1.15
(8) Dixie Dew Drop 6.50 — Entraîneur : D. R. Bailey
EXACTA : (6-5) $124.50
ASSISTANCE : 8,756 PARI-MUTUEL : $407,144

Tous droits réservés 1966 par McMurray Publishing Ltd. (Daily Racing Form)

Inscrits ce soir

PREMIERE COURSE

(A réclamer: $1,500 - $2,000 — 6 furlongs — Le J.J.O. Abbott — $1,700)

7 Chinquacousy	P. Ernst	2-1
3 Phil's Skipper	J. Parsons	3-1
1 Leo Waldman	H. Uyeyama	4-1
5 Nervy Lil	D. Dennie	5-1
6 Rising Castle	S. Gabriele	6-1
8 Landy's Pride	C. Krohn	8-1
4 Royal Gigi	Al Coy	7-1
2 Dawn B. Good	D. Thomas	10-1

DEUXIEME COURSE

(A réclamer: $1,500 — Le Jacques Grenier — 6 furlongs — $1,700)

1 Mrs. Brummer	D. Dennie	2-1
2 Riskier	A. Hill	3-1
4 Boosting	C. Ledezma	4-1
7 Penline	S. Gabriele	5-1
6 Sure Touch	J. Parsons	6-1
3 Gallant Helio	R. Eastman	8-1
8 Hawkwood Miss	P. Ernst	9-1
5 Party Choice	Al Coy	10-1
9 Teacher's Pal	G. Nedeau	10-1

TROISIEME COURSE

(A réclamer: $1,500 - $1,750 — 6 furlongs — Le J. MacShane — $1,700)

4 Lady Spats	D. Dennie	2-1
1 Wooden Bridge	A. Coy	3-1
5 Rapid Pace	S. Gabriele	4-1
6 Jus de l'Orange	C. Chavez	5-1
3 Petite Dame	J. Parsons	8-1
2 Beau Destino	pas choisi	10-1

QUATRIEME COURSE

(A réclamer: $1,500 — Le Alphonse Desiardins — 6½ furlongs — $1,700)

2A Select Chic	D. Dennie	2-1
7A Dear Maggie	Al Coy	3-1
4 Brierama	P. Ernst	3-1
1 Melrose Buddy	C. Parker	4-1
3 King Sug	R. Eastman	6-1
6 Roman Spy	J. Parsons	8-1
5 Lucky Degree	A. Hill	10-1

2A et 7A Inscriptions de Mmes H. Askan et F. Segriff

CINQUIEME COURSE

(A réclamer: $2,000 - $2,250 — Le J.O. Villeneuve — Bourse: $1,800)

5 Dark Creak	P. Ernst	2-1
7 Fidikus	J. Parnell	3-1
6 Wise Tex	pas choisi	4-1
4 Himess	S. Gabriele	5-1
3 Belle Annabelle	W. Parsons	6-1
1 M'Lord Milten	J. Parsons	8-1
2 The Jouster	Al Coy	10-1

SIXIEME COURSE

(Le Richard Wilson Smith — 6 furlongs — A réclamer: $1,500 — $1,700)

6 Mr O.L.	O. Gilbert	2-1
2 Johnny Compact	D. Dennie	3-1
1 Roman Realm	R. Venne	4-1
4 Winning Secret	J. Parsons	6-1
5 War Brass	C. Chavez	8-1
3 Salem Prince	J. Stauffer	10-1

SEPTIEME COURSE

(A réclamer: $4,500 - $5,000 — Le Raymond Préfontaine — 1 mille 1/16 Bourse: $3,000)

5 Pat's Toughie	M. Ferro	2-1
3 Axie	P. Ernst	3-1
1 Beech's Scholar	P. Eastman	4-1
2 Championnat	Al Coy	6-1
4 Dark Waters	J. Parsons	10-1

HUITIEME COURSE

(A réclamer: $1,500 — Le James Cochrane — 1 mille 1/16 — $1,700)

8 Bomar	P. Venne	2-1
6 Bell's Range	P. Ernst	3-1
4 Grek Poet	J. Parsons	4-1
7 Navy Watch	D. Elliott	5-1
2 Relic Armour	C. Ledezma	6-1
5 Teddy's Lad	Al Coy	7-1
3 Cornish Hen	D. Dennie	8-1
1 Guumes	S. Gabriele	10-1

(Nombre de gagnants : 34 sur 120)

Gagnants d'hier : Scotch Boy, ($5.10) ; Ruppman, ($3.20) ; Bully Keane, ($2.50).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1 — Nervy Lil	Chinhuacousy
2 — Mrs Brummer	Party Choice
3 — Wooden Bridge	Lady Spats
4 — Inscription (Select Chic-Dear Maggie)	King Sug
5 — Wise Tex	Dark Creek
6 — Mr. O. L.	Roman Realm
7 — Axie	Championnat
8 — Bell's Range	Cornish Hen

Le meilleur : Mr. O. L. (6e)
Le négligé : Nervy Lil, (1ère)

Tous droits réservés 1966 par McMurray Publishing Ltd. (Daily Racing Form)

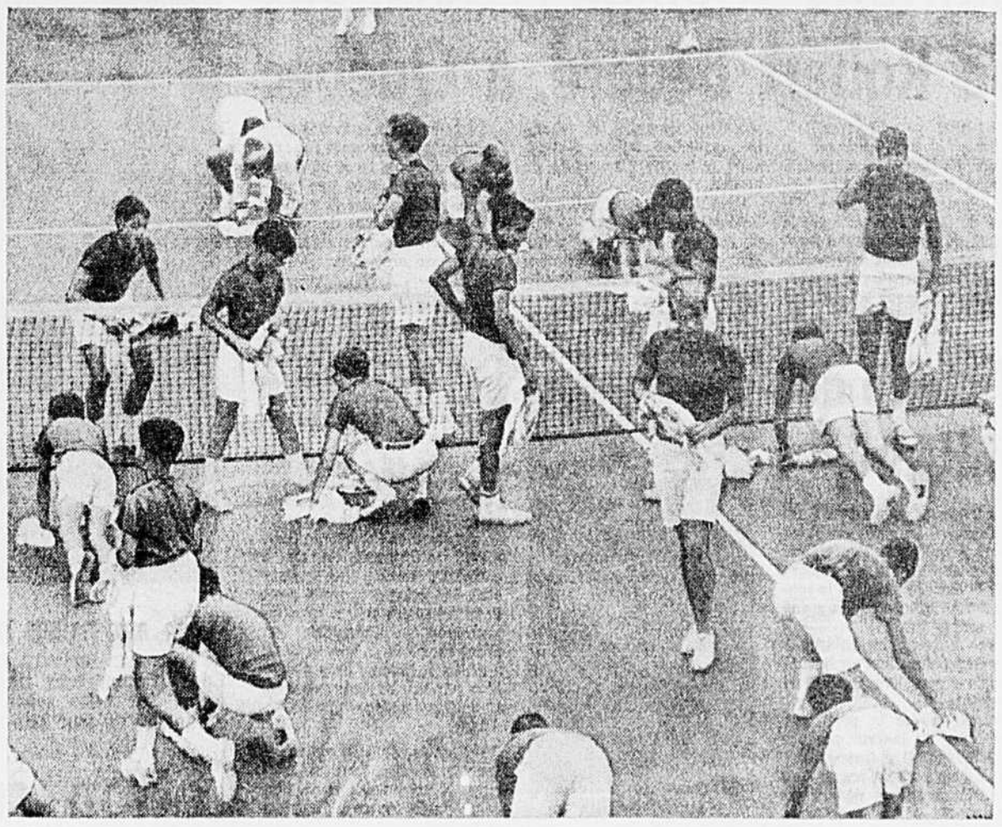

Téléphoto UPI

Spectacle assez inusité au tennis

Pour hâter le début des deux derniers simples de la finale de la zone américaine de la coupe Davis, une foule de jeunes garçons préposés aux balles ont épongé le court à l'aide de serviettes. L'équipe américaine a balayé les honneurs de sa série contre le Mexique, l'emportant 5-0.

Mike MacCormac a la tâche de trouver 200 pur-sang pour le meeting en cours

par André Trudelle

Le colonel Aimé DesRosiers a rejoint Jean-Maurice Bailly, de Radio-Canada, sur la liste des experts du turf !

Tous deux ont réussi l'exploit assez rare de prédire la victoire d'un pur-sang mort en course.

Le colonel DesRosiers, directeur des relations publiques à B.B., accompagnait Mike MacCormac à la piste Fort Erié hier. Le but principal du voyage était de recruter des chevaux pour Blue Bonnets où, à 7 jours par semaine, le retour en piste revient un peu trop tôt pour les pur-sang.

Assistant aux premières courses du programme, Aimé DesRosiers a demandé à Emil Roy, de l'association des jockeys s'il avait une affaire "sûre", "Berwyn, dans la 2e".

Le colonel a misé sur l'affaire "sûre" qui, non contente de terminer au 9e rang s'est affaissée sur la piste et a trépassé. Bailly avait fait de même lors d'une émission télévisée il y a quelques années. "Ce fut un voyage-éclair, mais très agréable", a dit MacCormac, adjoint du secrétaire Jim Picarillo au turf, et secrétaire de courses sous harnais à B.B.

"Nous avons nos problèmes à Blue Bonnets, Fort Erié a les siens", a-t-il ajouté. "Bill Denning est secrétaire de courses là-bas. Il m'a dit qu'il y avait environ 1,300 pur-sang sur place. Les entraîneurs John Starr, George Nemett et Lou Cavalaris qui comptent déjà quelques têtes sur place m'ont promis d'envoyer des chevaux le plus tôt possible. Nous espérons également recevoir du renfort de l'Ouest. Mais la distance augmente le coût de déplacement."

Mike MacCormac

Les autorités de Blue Bonnets croient qu'un renfort de 200 têtes serait suffisant pour agencer un programme quotidien de 8 courses, 7 jours d'affilée.

MacCormac doit continuer cette semaine à préparer son meeting d'automne qui commencera à la fin du mois prochain et se poursuivra jusqu'à la mi-décembre.

Lutte serrée

La lutte se poursuit serrée entre les jockeys Al Coy et Dave Dennie. Ce dernier n'a que 20 ans et il est apprenti. Il a réussi le tour du chapeau hier, gagnant sur Ghost Catcher, Ruppman et le négligé Witchcraft dans la course de l'exacta.

Coy a répliqué avec Reward Yourself et le gros favori Bully Keane qui a dû se contenter d'un tête-à-tête dans la course principale. O'Money et Bully Keane ont enregistré le deuxième tête-à-tête de la saison à B.B.

Selon les rapports émanant de Blue Bonnets, la moyenne des assistances est passée de 8,720 qu'elle était en 1965 à 11,297 pour les 15 premiers jours des deux meetings. Jusqu'ici, 139,000 personnes se sont rendues à Blue Bonnets.

Ce soir, 5 pur-sang prendront part à la course principale dont l'enjeu est de $3,000. Axie sera l'un des favoris.

Inscrits à Québec et T.-Rivières

QUEBEC

PREMIERE COURSE

CONDITION No 1
TROT — BOURSE : $525

1 Federal Agent	P. Noël	4-1
2 King's Cadet	J. Cyrenne	2-1
3 Argo Dream	A. Alain	9-2
4 Lady J. R.	J.P. Courchesne	6-1
5 Patty Sterns	R. GrandMaison	7-2
6 Rickie Volo	L. Coulombe	8-1
7 June Crispin	Alex Paqué	5-2
8 Wins Victory	O. Morrissey	10-1

DEUXIEME COURSE

CONDITION No 10—A réclamer
AMBLE — BOURSE : $500

1 Quick Trigger	W. Bourgon	9-5
2 Mary Janice	L. Pettigrew	4-1
3 Cheerio	B. Gervais	4-1
4 Top Diamond	A. Poulin	8-1
5 Noble Argot	O. Morrissey	5-2
6 Merry Cadet	G. Labonté	4-1
7 Level Lady	G. Denault	7-2
8 My Son's Abbie	J. Giguère	10-1

Eligible :
Dawn's E. L. — S. Séguin

TROISIEME COURSE

CONDITION No 10—A réclamer
AMBLE — BOURSE : $500

1 Volo M. Queen	M. Aubin	2-1
2 Success Sam	Y. Catellier	4-1
3 Lea Dale	E. Bradette	10-1
4 Crystal Key	D. Gervais	6-1
5 Poplar Tanny	F. Blouin	8-1
6 Midnite Duke	O. Morrissey	6-1
7 Park Review	A. Guénette	5-1
8 Beau Cheval	H. Brousseau	9-2

QUATRIEME COURSE

CONDITION No 7
AMBLE — BOURSE : $500

1 A. Ferland	J.P. Courchesne	5-2
2 Jonh Winchell	A. Bédard	4-1
3 P. G. L. Peggy	M. Aubin	6-1
4 Dale Lew	P. Giguère	10-1
5 Toxydo Mir	R. Bélanger	3-1
6 Midnight Frost	L. Bourgon	8-1
7 LauraCax	E. White	7-2
8 Dot's Happy	Pas choisi	8-1

Eligibles :
Indian Creed — H. Brousseau
Splish Splash — J.-L. Gingras

CINQUIEME COURSE

CONDITION No 3
TROT — BOURSE : $850

1 Rushing Brook	M. Brosseau	2-1
2 Major Law	R. GrandMaison	6-1
3 Scotch Vanity	M. Breton	3-1
4 Hard Corner	M. Gingras	5-2
5 Josedale S. F.	Y. Gamache	4-1
6 Swift Yogi	C. Watter	8-1

SIXIEME COURSE

CONDITION No 6
AMBLE — BOURSE : $550

1 Loulou	M. Goguen	5-2
2 Connie Lori	pas choisi	4-1
3 Royal Bunter	S. Séguin	7-2
4 Wonderful Mir	M. Giguère	6-1
5 Camden Guy	Alex Paqué	8-1
6 Josedale Proton	M. Aubin	9-2
7 Adios Breakaway	M. Breton	2-1
8 Candy Reed	N. Tremblay	10-1

SEPTIEME COURSE

CONDITION No 2
TROT — BOURSE : $550

1 Wildwood Ruby	J. Lemay	6-1
2 Miss Havana W	pas choisi	8-1
3 My Scotch	J.-A. Verret	3-1
4 Titan Galon	W. Bourgon	5-2
5 Kory	B. Perreault	6-1
6 Bay Day	I. Aubin	4-1
7 Mr. Media	E. White	7-2
8 May Eve Queen	AndréPaqué	10-1

Eligibles :
Fireman Ed — C. Denault
Crystal Fifi — L. Hamelin

HUITIEME COURSE

CONDITION No 5
AMBLE — BOURSE : $600

1 Thunder Han.	N. Tremblay	2-1
2 Sterling Wick	pas choisi	10-1
3 Ives Hone	C. Miville	4-1
4 Mighty Counsel	C. Watters	3-1
5 Castor	Y. Catellier	8-1
6 Brushoff Wick	J. Cyrenne	7-2
7 Satan	M. Aubin	5-2
8 Northwood D.	B. Gervais	6-1

NEUVIEME COURSE

CONDITION No 4
AMBLE — BOURSE : $700

1 Bob Brook	R. Barrieau	2-1
2 Freedom Pal	L. Bourgouu	8-1
3 Gait Way Exo.	N. Tremblay	6-1
4 Conference Mir	Y. Catellier	5-2
5 Lincoln Clip.	M. Brosseau	4-1
6 Mifflin Hanover	Y. Gamache	10-1

DIXIEME COURSE

CONDITION No 9—A réclamer
AMBLE — BOURSE : $525

1 Little Hawk	M. Aubin	4-1
2 Hal Baldwin	O. Morrissey	8-1
3 Sleepy H. Girl	Y. Gamache	7-2
4 Victor Nick	P. Noël	3-1
5 Miss Betty Ann	M. Goguen	5-2
6 Sep June	M. Giguère	10-1
7 Black Maria	M. Brousseau	6-1
8 Flashy Z	S. Pleau	7-1

TROIS-RIVIERES

PREMIERE COURSE

CONDITION No 4
AMBLE — BOURSE : $350

1 Frenchman	Léo Desrosiers	
2 Lucky's Widower	Hélio Ouellet	
3 Scott Guy	Desmond McKinney	
4 Canada B. V.	Josaphat Lafreniére	
5 Lanmart Jr	Gérard Beauvais	
6 Doctor Abbe	Paul Hébert	
7 Stewart Direct $.	Pierre Roberge	
8 Mr. O'Keefe	Michel Gagné	

DEUXIEME COURSE

CONDITION No 6
AMBLE — BOURSE : $350

1 Baby Bros. (1500)	Paul Hébert	
2 Highland Way (1500)	René Gagné	
3 Kokomo's S. (1500)	Gilles Guay	
4 Colona Han. (1500)	Jacq. Paquet	
5 Red Adam (1500)	A. V. D. Paelt	
6 Pat Diamond	Denis Larochelle	
7 Edgewood Eva	pas choisi	
8 Calling Key	Gilles Guay	

TROISIEME COURSE

CONDITION No 2
AMBLE — BOURSE : $300

1 Lotta Rhap	Léo Dubé	
2 Cathy Kirk	Paul Courteau	
3 King's Shadow	Fern. Robitaille	
4 Handy Ibaf	Maurice Levasseur	
5 Battle D. Adios	Roger Trudel	
6 Nogi	Rosaire Paquin	
7 Jilda Kee	Paul Hébert	
8 Tactful Nevin	Roger Desiardins	

Eligible :
Arden Mist — Serge Grisé

QUATRIEME COURSE

CONDITION No 3
AMBLE — BOURSE : $300

1 Sabra Adio	Gilles Guay	
2 Doctor Vet	Ronald Beaudoin	
3 Fedors Fury	A Van Der Paelt	
4 Marshall Blue	J.-C. Corbin	
5 Sir Prince	Léo Marcoux	
6 Norma B.	Lionel Ouellette	
7 Marilyn Jonston	Paul Hébert	
8 John Andy	Jules Quessy	

Eligibles :
Nigger Byrd — Claude Savignac
Indian Hanover — pas choisi

CINQUIEME COURSE

CONDITION No 7
AMBLE — BOURSE : $400

1 Armbro Granite	Lao Pelletier	
1 Armbro Granite	Léo Pelletier	
2 Cloverland Bonnie	Jules Quessy	
3 Nervous Sam	Hélio Ouellet	
4 Billy Pin	Desmond McKinney	
5 The Great Winchell	Jacq. Chabot	
6 Desmond's Son	Wollmer Plourde	

SIXIEME COURSE

CONDITION No 1
AMBLE — BOURSE : $300

1 Philippe Pick	Philippe Devost	
2 Ruby B. Vonian	J.-J. Martineau	
3 Mike's Royal	J.-Paul Gauthier	
4 Georges L. Grattan	Robert Quessy	
5 Gén. Richelieu	Denis Larochelle	
6 Flying Bell	Claude Savignac	

SEPTIEME COURSE

CONDITION No 5
AMBLE — BOURSE : $350

1 Hickory Meadow	Don Horton	
2 Adios Star C.	Claude Plante	
3 Edgewood Merit	Norm. Bardier	
4 Adios Prince	Viateur Gagnon	
5 Active Bud	Paul Grenier	
6 Dixie Adios	pas choisi	
7 Will Frost	Michel Gagné	
8 Windsor	Lae Dubé	

HUITIEME COURSE

CONDITION No 8
AMBLE — BOURSE : $450

1 Northwood Betts	Arthur Boucher	
2 Little Dandy	Paul Grenier	
3 Howick Lad	pas choisi	
4 Freight Orbit	J.-J. Martineau	
5 Champ's Boy	Roger Trudel	
6 Chief Abbe	Claude Savignac	

NEUVIEME COURSE

CONDITION No 9
AMBLE — BOURSE : $600

1 Jimmy N.	Paul Hebert	
2 Grand Dudley	Claude Savignac	
3 High Liner	Wollmer Plourde	
4 Keyko	Paul Grenier	
5 Ganderette	Normand Bardier	

DIXIEME COURSE

CONDITION No 10
TROT — BOURSE : $400

1 Twinkle Comet	Wollmer Plourde	
2 Ben Regent	Gilles Guay	
3 Jink's Werthington	J.-C. Martineau	
4 Judith Parley	Roatien Savignac	
5 High Trend	Gérald Surprenant	
6 Helen Sons	René Quessy	
7 Stoney Dares	Normand Bardier	
8 Lash Hanover	Alb. V. D. Paelt	

Eligible :
Lucky Dare — Fernand Robitaille

De la brume à Rideau-Carleton

OTTAWA. (PC) — Les amateurs de courses qui se sont rendus hier à la piste Rideau-Carleton n'ont pu assister qu'à 5 des 10 courses prévues au programme. Pour la première fois de son histoire, la brume était tellement épaisse que dans la sixième course, le résultat a été annulé.

Le trotteur St. James Street, gros favori à 1-7, a fait un manque et il s'est classé dernier.

Skieurs canadiens volés au Chili

TORONTO. (PC) — Le contingent de skieurs canadiens qui viennent de participer aux championnats mondiaux de ski alpin est revenu au pays dépité et outragé des procédés dont il a été l'objet avant de quitter le Chili.

En effet, les skieurs canadiens ont été victimes d'un vol d'environ mille dollars en équipement de ski, y compris un magnétophone de grande valeur.

Un équipement de ski est considéré de grand luxe, au Chili, et ne peut être légalement importé. Des Autrichiens et des Suisses ont également été victimes du même genre de vol.

NEW YORK. (PA) — Ernie Terrell, champion mondial des poids lourds selon la WBA, a obtenu la permission de se battre à New York, ce qui permet d'envisager la possibilité d'un match contre Cassius Clay.

"Nous pourrions enfin régler la situation chez les poids lourds, ce qui serait merveilleux", a déclaré Clay à Chicago.

Terrell a obtenu un permis pour boxer à New York de la Commission athlétique de l'Etat, qui a approuvé George Hamid, fils, comme son gérant. Hamid est co-propriétaire des Dolphins de Miami, de la ligue Américaine de football.

Après l'euphorie d'un 1er triomphe Darrell Mudra attend du renfort

par Guy Pinard

Tiens, tiens, mais dites donc ! L'instructeur Darrell Mudra est drôlement enthousiasmé par le premier triomphe de son équipe, à Toronto, vendredi.

Telle est l'impression qui nous a trotté dans la tête hier à l'issue de la séance d'entraînement de ses chers Alouettes, hier, au parc Jarry.

Mudra, qui fuyait les rédacteurs et commentateurs sportifs, les accueille maintenant avec une désinvolture tellement contrastante avec son attitude du début de la saison. Mais les raisons sont là. C'est maintenant lui qui tient les rênes de l'équipe.

Hier, nous l'avons même entendu discuter contrat avec un Américain, Ozzie Clay, qui vient d'obtenir son congé des Cardinaux de St-Louis. Tâche qu'il laissait précédemment à un de ses Mousquetaires, Ralph Goldston.

Si Mudra attend encore du renfort, c'est parce que subitement, surtout depuis cette victoire grandement savourée, il a constaté que son équipe s'était améliorée sensiblement, et que les quelques faiblesses étaient faciles à combler.

Et Mudra prépare le terrain. Ainsi, hier, il a signifié à l'Américain Bob Poole, un ailier, qu'il n'avait aucune chance de mériter un poste au sein du club.

Mudra prétend que Poole est un joueur talentueux. Mais il lui faut surtout obtenir du renfort aux postes de demis, offensifs et défensifs. Bob Paremore est une trouvaille. Si seulement les Alouettes pouvaient mettre la main sur un autre homme de sa trempe.

Advenant le cas, où, les Alouettes découvriraient un second Paremore, il ne fait pas l'ombre d'un doute que Don Lisbon ou Howard Starks perdrait son poste au sein du club. Mais comme Lisbon a très bien fait à Toronto, et que Starks a de grandes chances de ne pas jouer contre les Rough Riders d'Ottawa demain, dans l'éventualité où George Bork serait forcé de revêtir l'uniforme, il semble que c'est lui, Starks, qui serait la victime indirecte de ce premier triomphe.

Le nom de Bork vient à la surface, soudainement, après 17 joutes dans l'obscurité, parce que Bernie Faloney est présentement handicapé par une blessure au genou.

Faloney, on s'en rappelle, a été ébranlé durant le deuxième quart contre les Argonauts. Eût-il été blessé que les Alouettes auraient été placés dans de jolis draps : sans joueur d'expérience pour le remplacer.

"Quand je l'ai vu revenir au banc en boitant, je me suis approché de lui et je lui ai demandé : "Bernie, crois-tu pouvoir continuer ?" Bernie m'a répondu : "Est-ce que j'ai le choix ?"

Mudra a donc eu chaud. Sans doute pourrait-il à la rigueur envoyer l'excellent demi défensif Larry Fairholm dans la mêlée au poste de quart-arrière. Mais il préférerait ne pas être obligé de prendre cette décision, et voilà pourquoi George Bork a plus de chances que jamais de revêtir (enfin !) l'uniforme du club.

Le pilote des Alouettes est décidé sur un seul point : Kaye Vaughan ne jouera pas. Quand on a 34 ans, le moindre muscle étiré met du temps à guérir, et Mudra préfère le laisser reposer encore un peu, pour qu'il soit prêt à sauter dans la mêlée au moment où son expérience sera d'une grande utilité aux Alouettes.

Mais il ne veut pas se prononcer dans le cas de Bork. Pas plus que dans celui de Starks d'ailleurs. Tout dépendra, dit-il, de l'état de santé de Faloney. De toute façon, après ce qui est survenu à Toronto, il semble qu'il faudra attendre l'heure du début du match avant de se prononcer. D'ailleurs, inutilement, car Mudra aura pris la décision. Pas nous.

Dans son alignement, Mudra ne prévoit pas de changements majeurs chez les joueurs qui lui ont procuré son premier triomphe au football professionnel. Si Starks ne joue pas, le vétéran Ron Howell reprendra son poste après avoir réchauffé le banc dans la ville reine.

En terminant, soulignons que le bloqueur Bob Minihane, blessé à un coude vendredi soir, sera dans la mêlée. Et en parfaite condition, affirme-t-il.

Le Québec gagne, 8-5

Les joueurs du Québec ont battu ceux de l'Ontario, 8 à 5, au Racquet Club de Toronto et le Québec mène 3-2 dans l'ensemble des rencontres de tennis pour la coupe Dickenson-Harrison.

Le Québec a gagné 5 des 6 matches de simples et l'Ontario a gagné 4 des 7 matches de doubles.

SIMPLES

Jan Nordstrom, Québec bat Bill Small, Ontario : 2-6, 6-2, 6-3 ; Claude

LA VIE DANS LES PARCS

DOLLARD MORIN

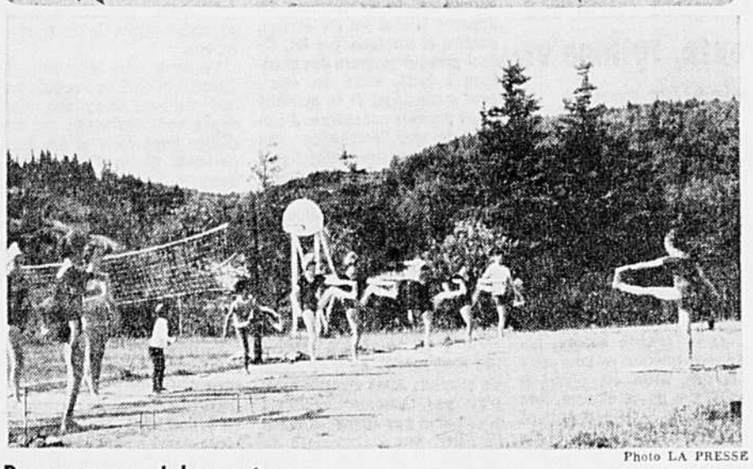

Photo LA PRESSE

Du yoga en pleine nature

Dans le féerique décor des Laurentides, une vingtaine de personnes de différents âges ont suivi avec intérêt le stage de yoga récemment organisé à l'Auberge du Vieux Foyer, à Val-David, sous la direction de Mme Françoise Bégin, spécialiste d'expérience en cette discipline. Les cours se sont déroulés en plein air et l'on voit, ci-haut, un groupe d'élèves pratiquer un exercice que démontre Mme Bégin (à dr.). Un autre stage de yoga doit se tenir au même endroit, du 21 au 27 août, avec Mme Bégin, dans le cadre d'un programme récréatif et culturel.

Jeunes athlètes de Montréal en vedette au parc Jarry

Il y a déjà 13 ans que Montréal possède son Olympiade. Celle-ci a lieu chaque été, vers la fin d'août, et elle met en vedette les jeunes athlètes des terrains de jeux de la cité. Le tout se tient selon le véritable cérémonial olympique.

Si le public montréalais veut voir comment se déroulent les grands Jeux olympiques, il n'a qu'à se rendre **ce soir,** à 6 h. 30, au terrain athlétique du parc Jarry, angle Faillon et St-Laurent. Il y assistera à la première tranche de la 13e Olympiade annuelle du Service des parcs. Il verra défiler quelque 600 garçons et filles, en attrayante tenue athlétique; il assistera à la prestation du serment olympique, à la course au flambeau, au lancement de centaines de ballons (au lieu des colombes) et à un total de 26 épreuves de piste et pelouse (courses, lancers et sauts).

Il y aura même une course-invitation de 100 verges et une autre d'un mille, avec des athlètes bien connus. Dans la première épreuve, s'affronteront les Michel Charland, Hubert Smart, Mark Arnold, Bill Knight, Jean Pharand et Jacques Bertrand; dans la seconde, les Dave Lach, Jean-Claude Hurmi, Mike Stinson, Bill Peel et Régis Forel.

Président d'honneur

Cette 13e Olympiade, réalisée par la Récréation municipale, est sous la présidence d'honneur du maire Jean Drapeau, du Comité exécutif et du Conseil municipal de Montréal. De nombreux invités de marque y sont attendus.

Le jeune Jean-Pierre Nabas, du district no 3 (Ahuntsic-Jarry), transportera le flambeau qui servira à allumer la flamme olympique. Les jeunes Nicole Hanchey, du district no 6, et Arthur Sandman, du district no 2, prêteront le serment en français et en anglais, au nom de tous leurs camarades.

Aux compétitions athlétiques, s'ajouteront aussi pour la première fois les épreuves de natation. Celles-ci auront lieu **demain,** de 9 h. du matin à 6 h. du soir, à la piscine du parc Jarry. Le public pourra y voir à l'oeuvre plus de 490 jeunes nageurs et nageuses qui se sont classés parmi les meilleurs des piscines municipales de Montréal.

Le public montréalais est également invité à assister à la 2e et dernière tranche des compétitions de piste et pelouse qui auront lieu de nouveau au parc Jarry, **jeudi** soir, 18 août, à 6 h. 30. Le programme comportera 28 autres épreuves de courses, lancers et sauts, ainsi que la remise des trophées aux trois meilleures équipes et le tirage de deux bicyclettes offertes par LA PRESSE à tous les jeunes participants.

Les jeunes athlètes des terrains de jeux espèrent qu'une foule nombreuse viendra les encourager en ces trois importantes séances de compétitions. D'autant plus que les épreuves de piste et pelouse ont lieu le soir et que l'entrée à l'Olympiade sera gratuite. Mais les jeunes athlètes comptent surtout sur la présence de leurs parents, ainsi que sur celle des papas et mamans de tous les enfants des parcs. Il faut espérer que les parents ne voudront pas décevoir leurs jeunes et qu'ils se feront un devoir et une joie d'aller les voir à l'oeuvre et les applaudir !

Un groupement pour jeunes éleveurs de petits animaux

Les jeunes de Laval bénéficient, depuis quelques mois, des activités d'un nouveau groupement : c'est l'Association des éleveurs juvéniles de petits animaux et de jeunes jardiniers (AEJAJ). Plusieurs comités de loisirs ont déjà répondu à l'invitation récemment lancée par le fondateur du mouvement, M. Maurice Blain.

Plus de 500 membres en règle sont en pleine activité et comme on y laisse aux jeunes le soin d'administrer leurs clubs, il s'en trouve quatre qui ont déjà nommé leurs dirigeants. Ce sont :

— le club **St-Urbain** : Micheline St-Laurent, présidente, Nicole Paquette, vice-présidente, Yves St-Onge, secrétaire, Luc Blanchard et Sylvie Therrien, directeurs, ainsi que M. et Mme Eric Wolf, responsables ;

— le club **St-Maurice** : Gilles Roy, président, Janie Barrette, vice-présidente, Monique Paquette, secrétaire, Mario Gagnon et Denise Kittel, directeurs, ainsi que M. Guy Deland, responsable ;

— le club **St-Vincent-de-Paul** : Odette Lemerise, présidente, Michelle Parent, vice-présidente, François Tremblay, secrétaire, Michel Jourdin, Lorraine Boucher, Richy De Luca et Denis St-Jean, directeurs, ainsi que M. Yves Legault, responsable ;

— le club **St - Louis - Grignon-de-Montfort** : Nicole Paquette, présidente, Alain Auger, secrétaire, Pierre Lafond et Anne-Marie Laurendeau, directeurs, ainsi que Mlle Suzanne Lamouche, responsable.

Groupement de jeunes

L'AEJAJ est un groupement de jeunes, fondé pour eux et dirigé par eux, sous la surveillance de responsables adultes. Ces derniers guident les jeunes dans leurs activités d'éleveurs de petits animaux et de culture de jardinets. Dans leurs réunions mensuelles, les membres apprennent les soins indispensables à donner à leurs bêtes et à leurs plantes préférées.

En plus d'enrichir leurs connaissances en sciences naturelles, les jeunes y apprennent aussi à prendre leurs responsabilités, y développer leur esprit d'équipe et de bon humeur. Les jeunes et les organismes de loisirs intéressés à faire partie de l'AEJAJ peuvent obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à M. Maurice Blain, 3800, boul. Lévesque, à St-Vincent-de-Paul (Laval), 661-1743.

Au théâtre de verdure

Des vedettes bien connues seront les invitées de Germaine Dugas, cette semaine, au théâtre de verdure du parc Lafontaine.

Ce soir, à 9 h., à la boîte à chansons, on pourra applaudir Jacqueline Lemay dans les plus beaux refrains de son répertoire.

Vendredi soir, le spectacle de variétés accueillera Yolande Dulude et Yoland Guérard, tandis qu'une autre soirée de jazz aura lieu samedi prochain, 20 août.

"Le Patriote"

Tous les soirs de cette semaine, à 9 h. et 11 h., la boîte à chansons "le Patriote", 1474 est, rue Ste-Catherine, présentera les chansonniers Michel Girouard, Francine McLure et Jac Perron.

De plus, à son théâtre, "le Patriote" offrira un spectacle de comédies intitulé "Monsieur Monsieur", avec le Mouvement contemporain, les jeudi, vendredi, samedi et dimanche, à 8 h. 30 du soir.

Tournoi aquatique de Saint-Hyacinthe

La récente Olympiade aquatique, tenue à la piscine municipale de Sorel par la Fédération des Loisirs du diocèse de St-Hyacinthe, a remporté un magnifique succès. Le championnat y a été conquis par l'équipe des jeunes nageurs et nageuses de Sorel, suivie au 2e rang par l'équipe de Beloeil et au 3e, par celle de St-Hyacinthe. Cette dernière a mérité 33 médailles, sous la direction de l'instructeur Réal Michon.

Grand concours des orchestres yé-yé à Jacques-Cartier

Plus de 40 ensembles sont déjà inscrits au grand concours des orchestres yé-yé de la Rive sud, qui aura lieu à Jacques-Cartier les 20 et 21 août, de 2 h. de l'après-midi à minuit, à l'école Jean-de-Brébeuf, 1963, rue Bréfoeuf. En outre, on y tiendra le concours de "Miss Orchestre yé-yé de la Rive sud. Parmi les concurrentes, sept seront choisies comme "duchesses" et l'une d'elles sera élue "reine"; celle-ci se méritera plus de $1,000 en prix. Dans les récentes inscriptions, on note celles de : Mariette Boissinot, de Jacques-Cartier, Paulette Nantel, de Longueuil, Denise McNicoll, de Laflèche, Diane St-Pierre, de Ste-Phimonène, Nicole Fredette et Nancy McCarthy, de Jacques-Cartier, Jacqueline Dubeau et Denise Dufort, de Longueuil. Pour tout renseignement : Mme Roger Noël (677-2736) ou M. Denis Giroux (674-7236).

Echos des loisirs...

La troupe scoute estonienne Kalev, de **Montréal ,** a remporté les honneurs d'un tournoi de tir à la carabine .22, organisée à travers le Canada par les Boy Scouts. Avec un total de 1,190 points sur un score possible de 1,200, ce groupe a mérité les trophées Drummond et Pepsi-Cola. Ce tournoi s'est déroulé de janvier à juin derniers; il a comporté une participation de 400 scouts représentant 30 équipes.

Un renouveau se fera sentir dans les activités des Loisirs de **Granby ,** dès l'automne prochain. Le coordonnateur, M. Yves Gagnon, est fort occupé à compléter le programme qui comporte de nombreux et intéressants projets.

Ecole de patinage organisée à Laval

Une école de patinage artistique pour les jeunes filles est à s'organiser à Ville de Laval. Il s'agit d'une initiative de la Récréation municipale, réalisée avec la collaboration de parents, de bénévoles, du club Optimiste Duvernay et de la ligue de hockey Sanspression.

Les séances auront lieu durant 32 semaines au Centre sportif de St-Vincent-de-Paul. Chaque semaine, il y aura deux périodes de deux heures d'enseignement et de pratique, au coût de $6 pour la saison. Les intéressés des secteurs Duvernay, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul et St-François pourront s'y inscrire, le 27 août, en se rendant au Centre sportif Laval, entre 9 h. et 11 h. du matin ou 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Des programmes de loisirs organisés à l'intention des pensionnaires aux auberges

De plus en plus, des jeunes gens, des jeunes filles et des adultes vont passer leurs vacances dans des auberges, en différents coins pittoresques de la province, et y exigent un programme de loisirs organisés. Ces gens désirent profiter d'activités récréatives, attrayantes et variées, sous la conduite de moniteurs d'expérience. De tels spécialistes sont même en demande croissante.

Les auberges de jeunesse offrent depuis longtemps à leurs pensionnaires des programmes récréatifs. Mais cette même formule s'implante aussi graduellement dans les hôtels touristiques et les auberges de repos ou de vacances. Un exemple bien typique nous en a été récemment fourni à l'Auberge du Vieux Foyer à Val-David.

Un fructueux programme de vacances-loisirs est offert aux pensionnaires, jeunes et adultes, de cette maison que dirigent M. Franco Cavezzali et son épouse. Tous deux avaient débuté avec l'auberge "la Strada" de Val-Morin; ils sont installés à Val-David depuis six ans. M. Cavezzali possède une vingtaine d'années d'expérience dans le domaine des auberges de jeunesse; il y a fait ses débuts en Italie en Autriche.

"De plus en plus, dit-il, les gens veulent bénéficier de vacances-loisirs, avec un programme bien préparé et bien dirigé. Pour se détendre et se récréer, ils désirent autres choses que la baignade, les stations prolongées au soleil sur la plage, ou au bar, le soir. Ils veulent s'épanouir en des activités bien choisies."

Stage de yoga

L'Auberge du Vieux Foyer possède son moniteur de loisirs en la personne de M. Raymond Riopel. Celui-ci y accomplit un magnifique travail, offrant aux pensionnaires : des excursions en montagne, des compétitions sportives, des tournées chez les artisans des Laurentides, des feux de camp, des séances de cinéma (l'auberge possède un dépôt de l'Office National du Film), etc.

Comme cette maison de vacances et de repos se trouve à proximité du Mont Plante, elle accueille aussi des skieurs durant l'hiver. Là encore, un programme récréatif vient s'ajouter aux sports de plein air.

En plus des activités sportives, culturelles et sociales, cette auberge organise également des événements spéciaux. Tout récemment, s'y est tenu un stage de yoga dirigé par Mme Françoise Bégin ; elle en conduira un second, au même endroit, du 21 au 28 août. Une douzaine de personnes y sont déjà inscrites; il reste encore place pour d'autres intéressés (pour renseignements : 674-6417).

Quelque vingt personnes ont participé à ce premier stage de yoga ; elles étaient venues de Montréal, Boucherville, Québec, Ste-Adèle, St-Sauveur. On y trouvait même un bon monsieur du Manitoba, en vacances à l'Auberge du Vieux Foyer, qui fut fort heureux de pouvoir s'initier à cette discipline qui permet à chacun de maîtriser toutes ses possibilités personnelles.

Comme à ce premier stage dont les participants sont sortis pleinement satisfaits, les séances du second se dérouleront en pleine nature, sous les grands arbres, avec la "salutation au soleil", le matin, à 8 h., et la classe de yoga, à 11 h. du matin et 5 h. de l'après-midi. En outre, les stagiaires bénéficieront de causeries et de soirées d'échanges, sous la direction de Mme Bégin, spécialiste d'expérience dans le yoga. Celle-ci précise que "les stagiaires y puisent une bienfaisante détente physique et morale, en même temps qu'une plus grande maîtrise d'eux-mêmes et une facilité de compréhension des événements de la vie".

Echos des parcs

De nombreux événements se dérouleront cette semaine dans les terrains de jeux de différentes municipalités. En voici un aperçu :

Aujourd'hui

— A **Montréal-Nord** : ce soir, à 7 h., à la piscine du parc St-Laurent, Aquacade annuelle (épreuves de natation, plongeons, ballets nautiques, comédie); demain, à 1 h., au même parc, 8e Olympiade annuelle des parcs sous la présidence du maire Yves Ryan (épreuves de pelouse à 2 h., et épreuves de piste à 6 h. 15 du soir).

— A **LaSalle** : à 1 h., cet après-midi, au parc Lefebvre, Olympiades parcs, sous la direction de M. Maurice Clément, pour les jeunes de 6 à 15 ans (lancers, sauts et courses).

— A **St-Michel** : à 1 h., cet après-midi, Olympiade des terrains de jeux au parc Octogonal (derrière l'hôtel de ville); jeudi, à 1 h., à la piscine du même parc, Olympiade nautique.

— A **Ville d'Anjou** : stage de camping pour les enfants des parcs actuellement en cours, jusqu'à jeudi, au parc Goncourt ; 150 jeunes y coucheront chaque soir sous la tente.

Adolescentes à St-Alphonse

Le 5e spectacle annuel de la section "Adolescentes" des Loisirs St-Alphonse sera présenté **ce soir,** à 8 h. 30, à l'aréna Villeray, angle Jarry et Christophe-Colomb. On y entendra le choeur des jeunes filles et leur ensemble de flûtes à bec ; on y applaudira aussi leur groupe de jeux dramatiques et celui des danses folkloriques. Le public est cordialement invité à cette soirée, mais une invitation spéciale est adressée aux parents.

Gala de lutte à Boucherville

Un autre gala de lutte sera présenté demain soir, à 8 h., au Centre municipal de Boucherville. Le programme comprendra 4 combats par équipes. En semi-finale, il y aura rencontre de nains et, comme attraction spéciale, deux lutteurs affronteront deux ours.

Jeudi soir, au même endroit, à 8 h. 30, ce sera le spectacle Musicorama de CJMS. Il sera précédé, dans l'après-midi, d'un grand défilé dans les rues et les parcs de la ville.

Aujourd'hui

— A **Repentigny** : ce soir, à 8 h., gala nautique à la piscine Rivest (entrée libre).

— A **Ste-Thérèse** : ce soir, à 8 h. 30, à l'aréna municipale, spectacle du Musicorama de CJMS.

A venir

— A **St-Laurent** : demain soir, à 7 h., Olympiade annuelle au parc St-Laurent, angle Barré et Poirier ; jeudi, à 8 h. 30, aux ateliers de la Récréation municipale, 845, rue Filiatrault, 15e exposition annuelle d'artisanat.

— A **Verdun** : jeudi soir, à 6 h., gigantesque défilé des parcs avec chars allégoriques, corps de cadets et de majorettes, etc.

— A **Ville de Laval** : démonstration de la crosse, de classe pee-wee, au parc Dufresne de Pont-Viau; jeudi, 1ère Olimpiade de Laval, à 4 h. 30, au terrain du High School de Chomedey (près de l'hôtel de ville), avec course au flambeau par 300 athlètes, autour de l'île Jésus, à compter de midi.

— A **Jacques-Cartier,** les enfants des terrains de jeux préparent activement la Fête des parents, qui aura lieu jeudi.

Spectacle de marionnettes ("Blanche-Neige et les sept nains"); cet après-midi, à 3 h., au parc **Dupéré,** angle St-Donat et Sherbrooke est ; demain, à 10 h. 30 du matin, au parc **Centre,** angle Richmond et Centre, et à 3 h., au parc **Campbell-Centre,** angle Chatham et St-Antoine (participation libre).

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR : à 7 h., au terrain athlétique du parc **Jarry, angle Faillon et St-Laurent, 13e Olympiade des parcs de Montréal (cordiale invitation au public et aux parents, entrée libre).**

— A 8 h. 30, au carré **Dominion :** veillée canadienne avec animateur et orchestre du "bon vieux temps" (participation libre).

— A 9 h., au théâtre de verdure du parc **Lafontaine :** spectacle de boîte à chansons avec Jacqueline Lemay.

DEMAIN : de 9 h. du matin à 6 h. du soir, à la piscine du parc **Jarry,** angle Faillon et St-Laurent, Olympiade, nautique des parcs de Montréal (invitation au public et aux parents, entrée libre).

TARZAN

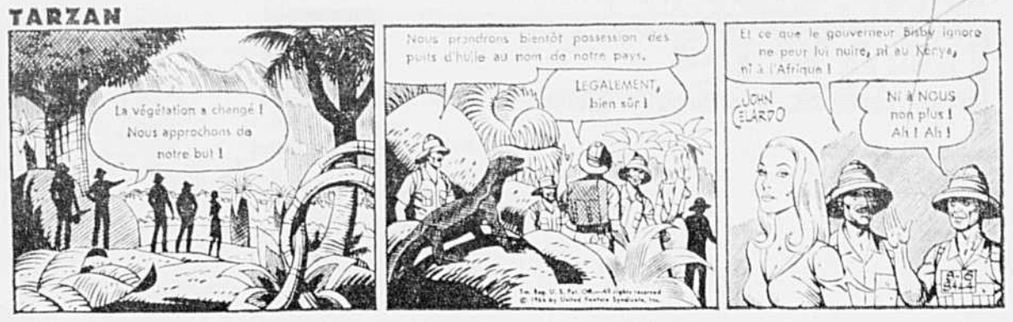

PHILOMÈNE

MOCO

PILOTE TEMPÊTE

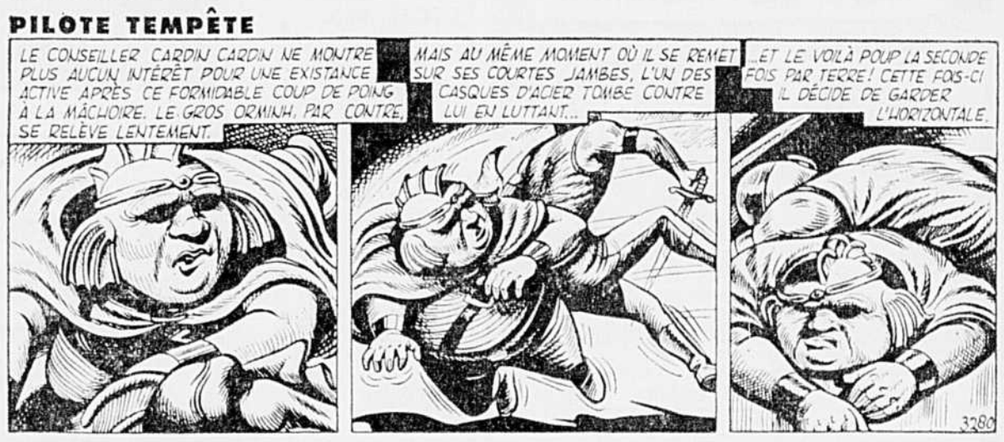

ROGER LA GUIGNE

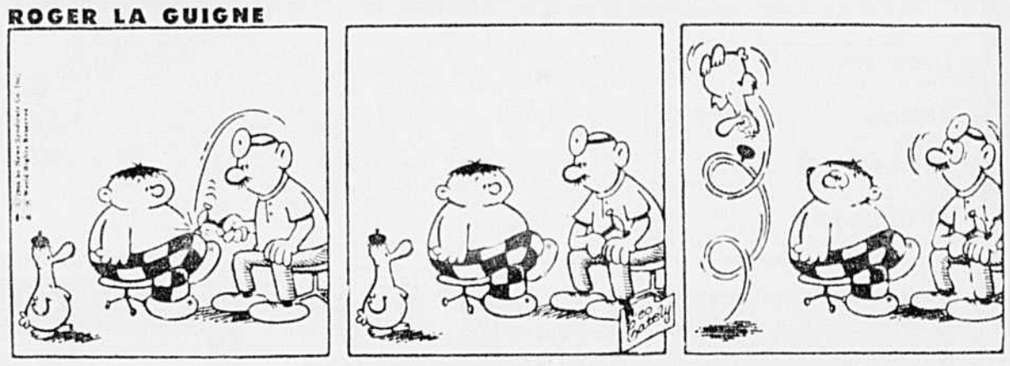

LARRY BRANNON

BOZO

PEANUTS

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

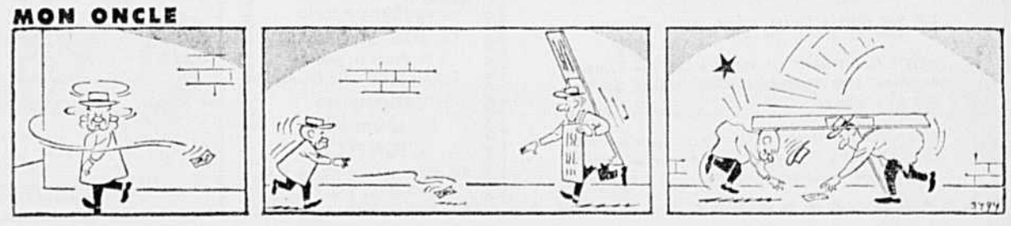

LA PRESSE

RADIO TV / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 16 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 189

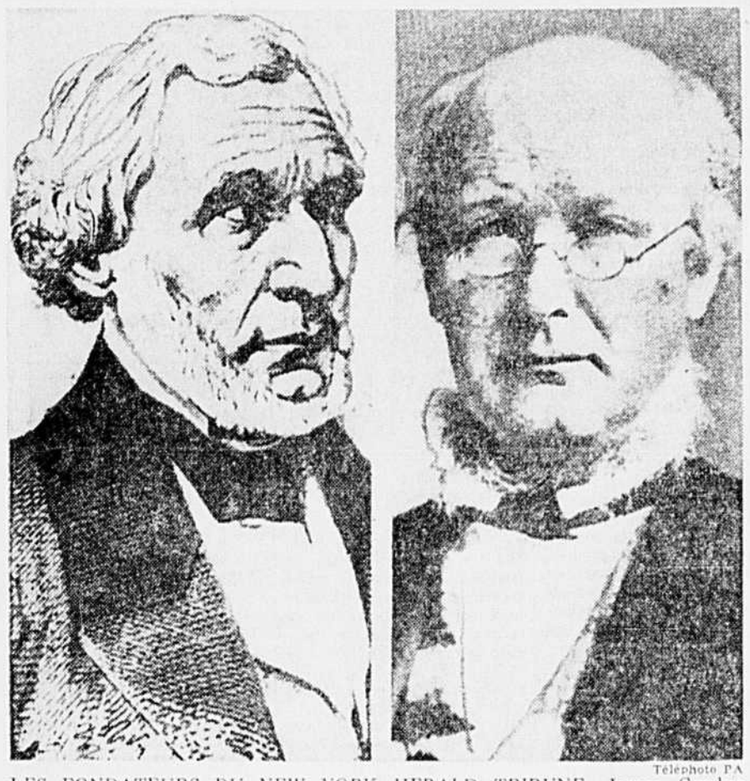

Téléphoto PA

LES FONDATEURS DU NEW YORK HERALD TRIBUNE, James Gordon Bennett (à gauche) et Horace Creeley furent des pionniers du journalisme américain. M. Bennett avait lancé son New York Herald en 1835, tandis que M. Creeley avait fondé le Tribune six ans plus tard. Quelques années après, les deux quotidiens se fusionnaient pour devenir le journal qui a paru pendant 125 ans, le New York Herald Tribune.

Le "Herald Tribune" disparaît

NEW YORK, (AFP, Reuter) — Le quotidien "New York Herald Tribune" ne paraîtra plus, a annoncé hier, la société "World Journal Tribune Inc." formée pour effectuer le fusionnement du "Herald Tribune" qui paraissait le matin et les deux journaux de l'après-midi, "New York Journal-American" et "World Telegram and the Sun".

Le "New York Herald" avait été fondé en 1833 par James Gordon Bennett. Près d'un siècle plus tard, en 1924, ce journal achetait le "New York Tribune" fondé en 1831 par Horace Greeley et prenait le nom de "New York Herald Tribune".

Ce journal qui appartient à "Whitney World Communications", société dirigée par M. John Whitney a paru pour la dernière fois il y a 114 jours, soit le 24 avril dernier.

Depuis lors des négociations ont eu lieu avec dix syndicats d'employés, journalistes et ouvriers, mais elles n'ont encore abouti à aucun accord définitif, bien qu'un règlement soit intervenu avec neuf des syndicats.

La société "World Journal Tribune Inc." devait publier un quotidien de l'après-midi, le "World Journal", un quotidien du matin "New York Herald Tribune" et une édition dominicale appelée "World Journal and Tribune". Avec la disparition du "New York Herald Tribune", il ne paraîtra plus que deux quotidiens d'information le matin à New York : le "New York Times" et le "New York Daily News". En attendant la publication du "World Journal" un seul quotidien, le "New York Post" paraît actuellement l'après-midi à New York.

Au début de cette année six quotidiens paraissaient à New York contre douze en 1931.

Lorsqu'il parut en avril dernier, pour la dernière fois, le "New York Herald Tribune" avait un tirage quotidien de 300,000 les jours de semaine, et de quelque 360,000 le dimanche, mais le bruit a couru que de récentes études avaient démontré que son tirage quotidien ne dépasserait pas 100,000 s'il reparaissait.

L'édition européenne paraîtra

Le journal employait environ 1,700 personnes, journalistes, imprimeurs, secrétaires, ouvriers, etc.

L'édition européenne du journal "New York Herald Tribune" continuera de paraître à Paris, malgré la disparition de son homonyme newyorkais, a dit hier soir, un porte-parole à Paris.

L'édition parisienne du journal n'a pas été touchée par les innombrables difficultés éprouvées à New York, et les dirigeants du journal dans la capitale française ont récemment élargi les cadres de l'entreprise en achetant 45 pour cent des actions du journal "Washington Post". Le "New York Herald Tribune", le plus ancien quotidien publié en Europe, doit changer son nom cet automne. Ce sera désormais : "l'édition internationale du New York Herald Tribune-The Washington Post".

Un avion roumain est tombé il y a 6 jours: au moins 24 morts

VIENNE, (PA) — L'ambassade d'Autriche en Roumanie a déclaré aujourd'hui qu'un aérobus roumain s'est écrasé jeudi dernier près de Sibiu, entraînant dans la mort ses 24 passagers et tout l'équipage.

Un porte-parole de l'ambassade a révélé que les autorités roumaines n'ont jusqu'à maintenant publié aucune information au sujet de cet accident qui s'est produit le 11 août. Si l'ambassade autrichienne a été avisée de l'écrasement du "Il-14" de fabrication soviétique, elle ne le doit, semble-t-il, qu'au fait que des Autrichiens, en voyage de noces, seraient parmi les victimes de la tragédie.

La grève des mécaniciens d'aviation aux USA s'achemine vers un règlement

WASHINGTON (AFP, PA) — Pour la deuxième fois en une quinzaine de jours, les dirigeants du syndicat des mécaniciens d'aviation, dont les 34,500 membres en grève depuis le 8 juillet immobilisent cinq sociétés aériennes américaines, et les dirigeants de ces sociétés sont arrivés hier à un accord pour mettre fin à la grève.

M. Roy Siemiller, président du syndicat, a adressé des télégrammes aux présidents des 60 groupes locaux qui constituent le syndicat, leur demandant que des réunions aient lieu vendredi à 3 heures de l'après-midi au cours desquelles la base syndicale se prononcera sur cet accord. Le résultat du vote devra être parvenu au siège du syndicat trois heures après. M. Siemiller a également écrit aux dirigeants locaux pour leur expliquer les détails de l'accord et pour recommander qu'ils soient acceptés.

Dans les milieux économiques américains on estime que le nouvel accord mettra probablement fin à la grève; il risque aussi de donner le feu vert à un durcissement des revendications salariales au cours des prochains mois.

Les détails de l'accord n'ont pas encore été révélés, et il faut attendre leur publication, ainsi que le vote des 34,500 mécaniciens pour juger exactement leur impact inflationniste, dit-on dans ces mêmes milieux.

D'autre part, deux importantes conventions doivent être négociées avant la fin de l'année. Elles intéressent 175,000 travailleurs des compagnies téléphoniques et 139,000 ouvriers de la société "General Electric". Mais c'est surtout l'an prochain que les discussions salariales risquent d'atteindre un point critique. En 1967, il faudra en effet renouveler les conventions de 750,000 travailleurs du bâtiment, de 600,000 employés des chemins de fer, et surtout des 500,000 ouvriers de la construction automobile, industrie qui qui joue généralement un rôle pilote dans les relèvements des salaires.

"Lunar Orbiter" a transmis d'excellentes photographies

PASADENA, Californie (UPI, AFP) — Une excellente série de photographies a été transmise à la terre, hier, par le laboratoire photographique lunaire "Lunar Orbiter" qui accomplit une révolution complète autour de la lune à toutes les trois heures et demie.

Les stations de repérage du désert Mojave, dans le sud de la Californie, et de Madrid, en Espagne, ont reçu les premières photos du laboratoire spatial pendant 17 minutes.

"Les photos sont excellentes", a dit un porte-parole de l'Institut de technologie de la Californie, et il a ajouté: "c'est ce à quoi nous nous attendions".

Le but de ce premier essai était de vérifier le film de même que l'équipement mécanique que transporte "Lunar Orbiter" qui pèse 850 livres. A compter de jeudi, le laboratoire spatial commencera officiellement sa mission de prendre 352 photographies d'emplacements éventuels devant servir de lieux d'atterrissage des lunautes américains. L'orbite de l'engin, qui varie présentement de 117 à 1,159 milles, sera ramenée à environ 28 milles de la lune, pour permettre la prise de photos de meilleure qualité.

Ces photos d'une extrême importance permettront de déterminer si un vaisseau spatial "Apollo" transportant trois hommes pourra se poser sur la lune vers la fin de la présente décennie.

Pendant ce temps, à Washington, on a annoncé, hier, que la NASA vient de mettre au point un nouveau satellite de recherches militaires, le "Dodge". Ce satellite, qui doit être lancé du Cap Kennedy au début de l'année prochaine, permettra pour la première fois d'obtenir des photos de la face entière de la terre. Il sera en effet mis sur orbite à une distance de 20,000 milles de la terre, alors que les satellites d'observation déjà lancés n'ont jamais atteint une distance de plus de 17,000 milles de la terre. Les deux caméras de télévision en couleurs qui seront placées à bord du "Dodge" pourront donc balayer une surface s'étendant d'un pôle à l'autre.

Le "Dodge", qui pèse 420 livres et qui mesure 52 pouces de diamètre, sera actionné par des piles et par des cellules solaires.

La TV en couleur à l'ONU en '67

NATIONS-UNIES, (AFP) — Les débats des Nations unies seront télévisés en couleur à partir de 1967. Le secrétaire général a en effet proposé l'achat d'une caméra permettant de fournir aux réseaux de la télévision américaine les émissions en couleur qui deviennent de plus en plus fréquentes dans les programmes d'actualités. Le coût d'une telle caméra s'élève à 60,000 dollars.

Fullbright avise 'Ianoï et Pékin: le Congrès est d'humeur plus guerrière que Johnson

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — Le sénateur J.-W. Fullbright a déclaré hier, que Hanoï et Pékin se trompent s'ils refusent de négocier pour mettre fin à la guerre au Vietnam, parce qu'ils croient que le président Johnson est isolé dans sa politique et devra tôt ou tard reculer.

"Je ne crois pas que le président soit isolé, a dit le sénateur Fullbright. Le Congrès est d'humeur plus guerrière qu'il ne l'est." Le sénateur est président du comité des relations étrangères du Sénat, et l'un des principaux adversaires au sein du Congrès de la politique du président Johnson au Vietnam.

Rappelant que l'administration a été appuyée par une forte majorité au Congrès toutes les fois qu'il s'est agi de la guerre, le sénateur démocrate de l'Arkansas a dit : "Le président a le pouvoir de nous mener à la troisième guerre mondiale s'il le désire".

Injonction sans précédent

Toujours à Washington, un juge fédéral a enjoint, hier soir, la Commission des activités anti-américaines de la Chambre des représentants de ne pas tenir une série d'auditions de témoins dont la première devait avoir lieu ce matin, et d'annuler les citations à comparaître envoyées à ces témoins. Ces auditions devaient porter sur le problème des manifestations contre l'intervention américaine au Vietnam et préparer une éventuelle législation faisant de l'aide au Vietcong par des citoyens américains un crime.

Le juge fédéral, Howard Corcoran a agi à la suite d'une plainte déposée par l'Union américaine pour les libertés civiques, au nom de deux des 13 témoins cités à comparaître. L'Union déclare notamment qu'il s'agit d'un plan destiné à discréditer le mouvement de la paix et les opposants à la politique gouvernementale. Elle ajoute que la décision de la commission de la Chambre des représentants constitue une attaque contre le droit fondamental à la liberté d'expression.

Les neuf membres de la Commission, ont déclaré refuser de se plier à l'injonction du juge Corcoran, et ont affirmé que les auditions se dérouleraient ce matin comme prévu. Ils ont ajouté que cette injonction, qui est sans précédent, constitue une violation du principe de la séparation des pouvoirs au sein du gouvernement.

De son côté, le Département de la Justice a annoncé qu'il allait incessamment demander à la Cour d'Appel des USA d'annuler l'injonction du juge Corcoran.

Un troisième F-105 abattu

Le porte-parole militaire américain à Saigon, a annoncé la perte dimanche, au Nord-Vietnam, d'un troisième F-105 "Thunderchief" disparu dans des circonstances indéterminées à 150 milles au nord-ouest de Vinh. Le pilote est porté disparu.

Deux autres appareils de ce type s'étaient écrasés lors de bombardements de dépôts de carburant au nord-nord-ouest de Hanoï dimanche.

Au cours de la journée d'hier, l'offensive aérienne américaine s'est poursuivie au Nord-Vietnam. La principale attaque des avions de l'aéronavale stationnés dans le golfe du Tonkin a été dirigée contre l'important dépôt de carburant de Po Lai, à une vingtaine de milles au nord-ouest de Haiphong. On ignore si tous les avions ont regagné leurs bases.

D'autre part, le quartier général de la première division d'infanterie américaine installée à Lai Khé, sur des plantations abandonnées à une trentaine de milles au nord de Saigon, a été bombardé pendant près de deux heures la nuit dernière par le Vietcong. Les troupes américaines ont subi des pertes qualifiées de "légères".

Leader anticommuniste assassiné au Guatemala

GUATEMALA, (AFP, UPI) — Un dirigeant politique anticommuniste du Guatemala, M. Manuel Orellana Portillo, a été assassiné hier par un groupe d'inconnus, alors qu'il circulait en automobile en compagnie de sa femme sur la route qui mène de Zacapa à la capitale.

Président du Congrès du Guatemala en 1963 sous le régime du président Miguel Ydigoras, Portillo a toujours combattu le communisme depuis 1954, alors qu'il participait à l'expédition armée menée par le colonel Carlos Castillo Armas pour renverser le régime de gauche dirigé par Jacobo Arbenz.

Après avoir dû arrêter sa voiture par suite de pierres lancées sur la route, Portillo a été contraint d'en descendre sous la menace de huit ou neuf hommes brandissant leurs mitraillettes. Mme Portillo, témoin impuissant du drame, a de plus révélé avoir entendu cinq coups de feu, peu de temps après.

La veuve de l'homme d'Etat assassiné s'est aussitôt rendue à la base militaire de Zacapa. Des soldats de cette base devaient peu après trouver le cadavre de Portillo, la tête criblée de balles. Il s'agissait du deuxième dirigeant politique à être assassiné en Amérique latine, en l'espace de trois jours. Un des chefs rebelles de la guerre civile à Saint-Domingue l'an dernier, le commandant Pichrillo, a été mortellement blessé vendredi dernier par des inconnus.

Des milliers de personnes ont assisté hier aux obsèques du commandant "constitutionnaliste" Ramon Meja Pichrillo, mort dimanche de ses blessures à la suite de l'attentat dont il a été victime vendredi dernier. Le président du parti révolutionnaire dominicain, M. Juan Bosch, a déclaré dimanche que cet attentat "entachera honteusement l'histoire nationale."

La "pilule" pour empêcher la ménopause ?

WASHINGTON, (AFP) — L'Administration fédérale des produits alimentaires et pharmaceutiques étudie les affirmations contenues dans le livre "Feminine Forever" (Femme toujours) du Dr. Robert Wilson, selon lesquelles une pilule anticonceptionnelle peut empêcher la ménopause.

Le Dr Gordon est un gynécologue de Brooklyn, un quartier de New York.

Le Dr James Goddard, directeur de l'Administration, a annoncé qu'une enquête a été ouverte sur les affirmations du Dr Wilson dans le but d'établir s'il doit faire l'objet de poursuites. En même temps, l'Administration a ouvert une vaste enquête sur les méthodes publicitaires employées par les fabricants de pilules anticonceptionnelles.

Un représentant de l'Administration déclare d'autre part que la pilule à laquelle le Dr Wilson fait allusion dans son livre ne peut être que le produit "Enovid" bien que le docteur n'en mentionne pas le nom.

L'ONU enquête sur l'incident israélo-syrien

TEL AVIV, Israël, (AFP, Reuter) — Deux avions syriens abattus, trois vedettes israéliennes détruites à coups de canon : tel est le bilan, si l'on additionne les chiffres avancés de part et d'autre, d'un grave incident survenu hier matin, sur le lac de Tibériade entre forces israéliennes et syriennes.

Les représentants des Nations unies ont commencé hier après-midi leur enquête sur cet incident. Israël a porté plainte contre la Syrie en soulignant qu'un de ses garde-côtes avait été attaqué alors qu'il se trouvait sur le lac de Tibériade entièrement placé sous souveraineté israélienne, et que précise-t-on à Tel Aviv, les Syriens savaient que les Israéliens étaient en train de renflouer un de leurs bateaux.

L'émotion est d'autant plus vive en Israël qu'une embarcation transportant trois journalistes aurait été attaquée par les avions syriens. Les journalistes mitraillés ont à grand peine regagné la rive à la nage.

Le président du conseil israélien a déclaré "qu'à l'avenir, la Syrie ne devra plus compter sur sa frontière comme sur une barrière la protégeant contre le droit de suite israélien. Le chef du gouvernement israélien a qualifié l'attaque syrienne "d'agression non provoquée", et a affirmé la détermination d'Israël de se défendre avec tous les moyens dont il dispose.

Le calme est revenu hier soir, sur la rive orientale du lac de Tibériade où des bateaux israéliens renflouaient, sous la protection d'officiers de l'ONU, le garde-côtes qui s'était échoué, et qui avait été à l'origine de l'incident.

Il y a eu cinq blessés à bord des bateaux israéliens.

Scotland Yard arrête un des présumés assassins des policiers de Londres

LONDRES, (AFP et Reuter) — Au cours de la plus importante chasse à l'homme jamais organisée en Grande-Bretagne, la brigade criminelle de Scotland Yard a réussi, tard hier, à mettre la main sur un homme qu'elle soupçonne d'avoir, à l'aide de complices, assassiné les trois policiers vendredi dernier dans le quartier populaire de Sheperd's Bush.

Un chômeur âgé de 36 ans, un certain John Edward Witney, a été arrêté tard hier et accusé des trois meurtres. L'accusé doit comparaître aujourd'hui devant le tribunal de Londres Ouest.

Les trois détectives assassinés vendredi sont le brigadier Christopher Tipett Head et les détectives Stanley Bertram Wombell et Geoffrey Roger Scott.

Les mailles du filet se resserrent autour des suspects. La police connaîtrait déjà leurs noms grâce aux informations fournies par les chefs de la pègre londonienne.

La chasse à l'homme a débuté, à l'échelle de la capitale, moins d'une heure après que les policiers aient été abattus en présence d'une dizaine d'enfants horrifiés, dans une rue de West London. Les 18,000 policiers de la capitale ont été mobilisés pour trouver les criminels et tous les congés ont été annulés jusqu'à nouvel ordre.

Il s'agit de la plus grave perte en vies humaines subie par le corps policier britannique depuis 1910, alors que des anarchistes ont tué trois officiers et en ont blessé deux autres, dans un échange de coups de feu.

Quadruple assassinat

Devenu subitement enragé à la suite d'une querelle domestique, un commerçant de Delano en Californie, Alfredo Pacheco Acosta, âgé de 26 ans, a tué à coups de feu, dimanche soir, trois membres de sa famille et étranglé une amie. Les victimes sont sa femme, Jenney, son beau-frère, Isadoro Cortez, sa belle-mère, Maria Sanchez, et une amie, Victoria Macias.

A cette croisée des chemins en plein coeur de la ville ...trois des plus pittoresques restaurants de Montréal

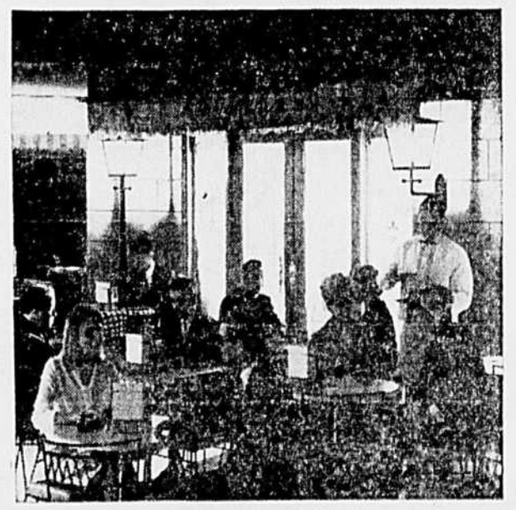

L'éclairage discret, les nappes à carreaux et l'accordéoniste vous donnent l'impression d'être en Europe. Mais non, vous êtes au Carrefour de la Place Ville-Marie, le rendez-vous du Tout-Montréal. Et cette croisée des chemins donne sur trois pittoresques restaurants.

Vous garderez un souvenir inoubliable du Stampede, renommé pour ses succulentes entrecôtes. Passez au comptoir de notre boucher et choisissez vous-même le plus tendre des biftecks de l'ouest. (Notre maître boucher choisit méticuleusement les meilleures viandes en provenance de l'ouest.)
Votre entrecôte sera découpée, préparée et pesée selon vos désirs. Vous pourrez alors y imprimer au fer rouge la marque: bien cuit, à point ou saignant.
Vous n'aurez plus qu'à vous asseoir et à vous recueillir quelques minutes avant de déguster la plus délicieuse des entrecôtes grillées au charbon de bois.
Le Stampede est ouvert pour le déjeuner de midi à 3 heures p.m., et de 6 à 11 heures p.m. du lundi au samedi.

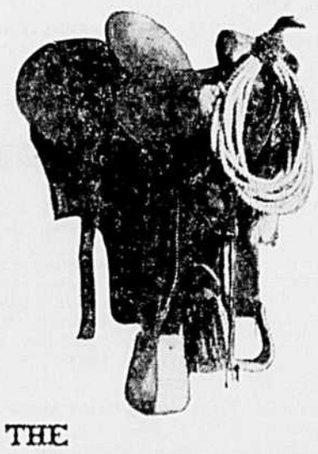

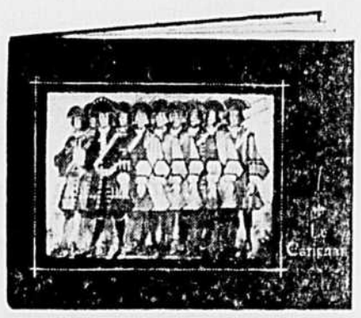

Le Carignan doit son nom au fameux régiment de Nouvelle-France et perpétue la tradition toute québécoise de la bonne chère et des vins fins. Si vous ne savez pas à quel point une vraie tourtière québécoise peut être bonne, profitez de l'occasion. Ou bien vous pouvez déguster les plats traditionnels de la cuisine française. A notre carte des vins figurent plusieurs bouteilles spécialement importées pour le Carignan.
Ouvert de midi à 3 heures p.m. pour le déjeuner. Et de 6 heures p.m. à 1 heure a.m., où nous vous offrons lumière tamisée et musique pour dîner et danser.

Dès que vous entrez au Bluenose (nous devrions dire, dès que vous montez à bord), vous sentez l'odeur salée de la mer. Et en particulier la délicieuse odeur de toutes les bonnes choses qui proviennent de la mer.
Au Bluenose vous savourerez le plus doux des saumons du Pacifique, de délicieux ombles de l'Arctique, de succulentes huîtres de la côte Atlantique et bien d'autres poissons et fruits de mer du monde entier.
Pour vous mettre l'eau à la bouche, imaginez une de nos spécialités — un homard garni de palourdes et de crevettes fraîches, le tout cuit sur des algues marines.
Ouvert du lundi au samedi, de midi à 3 heures p.m. et de 6 à 11 heures p.m. Le dimanche de 6 heures à minuit.

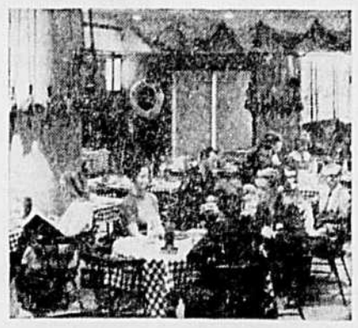

THE STAMPEDE — Le Carignan — THE BLUENOSE INN

LES RESTAURANTS DE LA PLACE VILLE-MARIE SONT ADMINISTRÉS PAR L'HÔTEL REINE ELIZABETH

(téléphoto UPI)

KAI-UWE VON HASSEL (à droite), ministre de la Défense de l'Allemagne de l'Ouest, s'amuse d'une bonne blague du ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin. Au cours de son séjour au Canada, von Hassel examinera avec les dirigeants canadiens le projet de déménager en territoire ouest-allemand les escadrilles de l'ARC qui sont actuellement stationnées en France, mais qui doivent évacuer le territoire français à la suite du retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN.

Von Hassel croit que le Canada ne devrait pas abandonner son rôle nucléaire au sein de l'OTAN

OTTAWA, (PCI) — Kai-Uwe von Hassel, ministre de la Défense de l'Allemagne de l'Ouest, croit que le Canada ne devrait pas abandonner son rôle nucléaire dans le cadre de l'OTAN.

Abordant les problèmes de la défense au cours d'une conférence de presse, il s'est empressé de dire que cette question en est une qui doit être discutée entre le Canada et le conseil de l'OTAN et non pas entre le Canada et l'Allemagne de l'Ouest.

"Pourtant, j'ai mon opinion à ce sujet, a-t-il dit. Je ne vois pas pourquoi les Canadiens devraient abandonner ce rôle au sein de l'OTAN".

L'aviation royale du Canada maintient en service en Allemagne de l'Ouest quatre escadrilles de bombardiers à basse altitude dotés d'armes nucléaires. Le gouvernement canadien a fait part de son intention d'abandonner son rôle nucléaire en Europe lorsque le temps viendra de remplacer ces appareils.

Le ministre ouest-allemand a exprimé l'avis que le dispositif de défense de l'OTAN en Europe occidentale doit demeurer efficace pour contrebalancer la puissance des pays signataires du traité de Varsovie. Cependant, il ne semble y avoir aucune menace d'une attaque massive dans un avenir prochain.

Interrogé au sujet du rapport voulant que les Etats-Unis aient demandé à l'Allemagne de l'Ouest de procéder à la dénucléarisation de son aviation, von Hassel a répondu que le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, avait suggéré de faire en sorte que les appareils de type "Starfighter" que possède l'aviation allemande soient aménagés de façon à pouvoir transporter indifféremment des armes classiques ou nucléaires.

"Bonn a rejeté cette suggestion", a-t-il déclaré.

Le ministre a affirmé que son ministère surveillait "très attentivement" la mise en oeuvre pratique du projet du Canada visant à l'intégration de ses forces armées.

"Nous sommes intéressés à voir ce qui en résultera", a-t-il indiqué.

L'Allemagne de l'Ouest a procédé à l'unification de son commandement militaire au moment où elle est devenue membre de l'OTAN, en 1955.

Le ministre ouest-allemand a été invité à dire si le Canada construirait des nouvelles bases en Allemagne en vue d'y accueillir les escadrilles de l'ARC présentement stationnées en France.

Il a répondu que l'Allemagne serait consentante à discuter de la chose, si jamais le gouvernement canadien en exprimait le désir.

Une source gouvernementale a déclaré qu'il y aurait 34,000 militaires et dépendants canadiens en Allemagne de l'Ouest après la fermeture des bases en France. L'ARC compte présentement 2,000 hommes en France et le nombre de leurs dépendants s'élève à 5,600.

Plus tôt, le ministre ouest-allemand a conféré pendant deux heures avec le ministre canadien de la Défense, M. Paul Hellyer, sur les questions concernant l'OTAN et les problèmes de défense d'un intérêt commun. Il a également rencontré le ministre de l'Industrie, M. Charles M. Drury, et le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, premier ministre par intérim.

Aujourd'hui, von Hassel commencera une tournée de quatre jours qui doit le conduire aux installations de défense de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Il quittera Montréal vendredi après avoir visité les chantiers de l'Expo.

Trois policiers du Kentucky accusés du meurtre d'un Noir

WINCHESTER, Kentucky, (PA, UPI) — Trois agents de police de la ville de Winchester, au Kentucky, ont été inculpés de meurtre en rapport avec une affaire d'échange de coups de feu au cours duquel un Noir a trouvé la mort.

Collie Hampton, un noir âgé de 26 ans, est mort des suites de ses blessures à son domicile dimanche. Son frère, James, a obtenu l'émission de mandats d'arrêt contre quatre agents de police, mais les autorités ont fait savoir que le quatrième agent ne sera pas inculpé avant sa sortie de l'hôpital où il est soigné.

Il a été blessé au cours de l'échange de coups de feu chez Hampton.

Le chef par intérim de la police de Winchester, M. James Taylor, a suspendu tous les quatre agents de leurs fonctions et il a demandé que la police de l'Etat fasse enquête.

La caution pour les trois agents inculpés a été fixée à $15,000. Ils comparaîtront vendredi devant le tribunal pour l'enquête préliminaire.

A Washington, 300 jeunes Noirs ont assiégé hier soir un poste de police de la capitale fédérale et ont lancé des briques et des bouteilles sur les agents, dont un a été légèrement blessé. Quatre manifestants furent blessés lorsque les agents chargèrent la foule en vue de la disperser. Neuf personnes, dont 3 adultes, ont été arrêtées.

A deux heures du matin, il ne restait plus que 175 manifestants devant le poste. Un inspecteur offrit alors aux jeunes gens de les ramener chez eux, mais son offre fut accueillie par des huées.

Apparemment, la foule entendait protester contre l'arrestation d'un Noir soupçonné de banditisme. Une autre manifestation semblable, mais sur une plus petite échelle, a eu lieu devant le même poste au cours de la nuit de dimanche à lundi.

LOCATION DES CAMIONS

CAMIONS DE TOUTES CAPACITES

LE SERVICE DE LOCATION POUR CAMIONS LE PLUS IMPORTANT DU CANADA

288-0111

STANLEY

RENT A CAR—TRUCK

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Varsovie défend au cardinal Wyszynski de visiter le Canada et les Etats-Unis

CZESTOCHOWA, (UPI-PA) — Le cardinal Stefan Wyszynski a révélé hier que le gouvernement communiste de la Pologne ne lui permettait pas de se rendre au Canada et aux Etats-Unis comme il avait l'intention de le faire plus tard ce mois-ci.

S'adressant à une foule de 60,000 personnes, le primat de l'Eglise polonaise a dit : "Nous voyons dans cette foule plusieurs Polonais venus des Etats-Unis, pays que nous devions visiter mais où nous ne pourrons malheureusement nous rendre sans qu'il en soit de notre faute".

Le cardinal Wyszynski se proposait d'aller à Chicago où, à la fin du mois, une fête marquera le millénaire du christianisme polonais. Il en aurait profité pour visiter de nombreuses autres villes aux Etats-Unis et au Canada.

Depuis janvier dernier, le gouvernement polonais empêche le primat de quitter son pays en guise de représailles pour une lettre controversée qu'il a fait parvenir aux évêques allemands, lettre dans laquelle il proposait que soient pardonnés tous les événements de la dernière guerre.

Durant les six sermons qu'il a prononcés au cours des dernières 48 heures, le cardinal Wyszynski a mis l'accent sur les dangers de l'athéisme. Il a demandé aux Polonais de combattre ce danger par une "croisade d'amour".

"La plus grande faute, a-t-il dit au sanctuaire de la Vierge Noire de Czestochowa, c'est d'éloigner nos enfants de Dieu". Il a alors évoqué les pressions économiques qui étaient faites en vue de créer une société où Dieu n'aurait pas sa place.

L'athéisme, a-t-il ajouté, a beaucoup d'adeptes parce que beaucoup se doivent de gagner leur pain, de conserver leurs emplois ... Les gens sont prêts à violer toute loi, tout droit, même celui de la liberté, afin de conserver les emplois qui leur permettent de vivre".

800 médecins menacent de quitter la G.-B.

LONDRES (PA) — Des centaines de jeunes internes, dans les hôpitaux de Grande-Bretagne, menacent de quitter le pays, dégoûtés qu'ils sont de ce que le gouvernement ait gelé leur traitement. On croit comprendre que plus de 800 de ces jeunes médecins songent à émigrer afin d'obtenir une meilleure rétribution et de meilleurs services dans les hôpitaux. Ces jeunes médecins ont été particulièrement touchés par le gel des prix et des salaires que vient de décréter le gouvernement en vue de favoriser la stabilisation de l'économie nationale.

Avant qu'on ne décrète le gel des salaires, on avait promis aux jeunes médecins une augmentation annuelle de 13 pour cent dans leur traitement, soit une augmentation variant entre 770 à 940 livres ($2,310 à $2,820).

Un profiteur juif est condamné à mort en URSS

MOSCOU, (UPI-AFP) — Pour la première fois depuis l'éviction du premier ministre Nikita Khrouchtchev, un Juif russe a été condamné à mort pour "crimes contre l'économie", annonce aujourd'hui le journal soviétique "Troud".

La Cour suprême de la République de Russie a en effet condamné M. Rabinovitch, âgé de 43 ans, à être fusillé. Le trafiquant avait réussi à détourner plus de 270,000 roubles (le rouble vaut env. $1.20) au détriment de l'Etat.

L'ancien ingénieur en chef d'une usine de tricots écoulait depuis plusieurs années des excédents de production textile des divers ateliers où il travaillait et convertissait ses gains illicites en objets en or, en devises et en valeurs diverses qu'il cachait chez lui. Il avait même acheté pour un million de roubles d'obligations.

M. Rabinovitch avait des complices, dont certains ont été arrêtés en 1964. Le chef de bande, un certain Klempert, et son principal complice avaient été condamnés à mort.

Le journal "Troud", qui relate le procès Rabinovitch, s'étonne que l'accusé ait pu commettre ses méfaits durant tant d'années sans être démasqué.

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Fameux chocolats "Maynards"

Exclusivité Simpson à Montréal – Au rabais pour la première fois !

RABAIS 25%

Un régal sans égal pour toute la famille ! Vous vous féliciterez de pouvoir offrir ces délicieux bonbons surfins sans pour cela grever votre budget. Profitez de ce rabais de 25% et achetez-en pour vous-même et pour donner en cadeau. Ils sont présentés dans un emballage de luxe qui saura plaire !

A) Pacanes sur coussin de sucre d'érable. Rég. $1 boite **75¢**

B) Trio à la menthe. Chocolat à la menthe entre deux couches de chocolat foncé. Rég. $1 boite **75¢**

C) Tulipes, chocolat à la menthe. Ton pastel. Rég. $1 boite **75¢**

(Non-représenté) Amandes enrobées de caramel. Rég. $1 boite **75¢**

E) "Extravaganza", chocolats Maynards les plus fins, aux fruits et noix enrobés de chocolat au lait et foncé. Rég. 2.25 ch. **1.69** Rég. 4.50 2 lb **3.37**

F) Bonbons de choix pour l'été — crèmes onctueuses, noix enrobées chocolat et délices à la menthe. Rég. 1.90, Ch. Boite 1 lb **1.42** Rég. 3.85, Ch. Boite 2 lb **2.84**

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Comptoir des bonbons (705) au rez-de-chaussée — En ville seulement

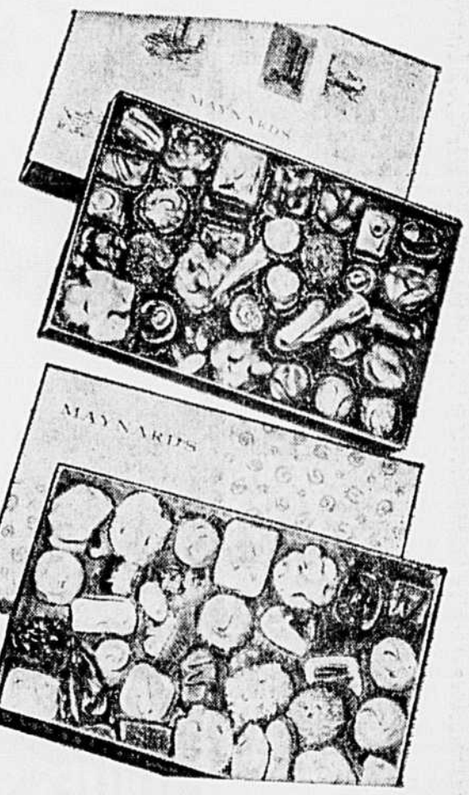

Les tailles s'affinent... les silhouettes sont plus moulantes... et un bon vêtement de base s'impose !

Gaines et gaines-culottes "Answerette"

BAS PRIX ! $8 à $13 ch. de Gossard

Pourquoi choisir "Answerette" de Gossard ? ... D'abord c'est un vêtement dont la coupe dans le vent se plie aux exigences de la mode. Ensuite il est de confection solide et durable tout en vous laissant entière liberté de mouvement.

A) Gaine-culotte à jambes longues en puissant filet Lycra* avec bandes intérieures pour contrôle ferme. Jarretelles dissimulées. Blanc. Longueurs : longue et très longue. P.M.G. et TG. Ch. **$12**

B) Gaine-culotte en puissant filet Lycra* avec panneau satin au dos. Blanc. P.M.G. et TG. Ch. **$13**

*Marque déposée DuPont

C) Gaine-culotte en puissant filet Lycra* avec jarretelles amovibles. Blanc. P.M.G. et TG. Ch. **$8**

D) Gaine-culotte jambes moyennes, même modèle que "A". Blanc. P.M.G. et TG. Ch. **$10**

E) Gaine régulière puissant filet Lycra* avec bandes intérieures. Blanc. P.M.G. et TG. Ch. **$9**

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Salon du Corset (741) au quatrième — Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Inscrivez-vous immédiatement aux

COURS DE TRICOT

De Simpson

Classes pour débutantes — En anglais, du 10 sept. au 15 novembre, de 3 h. 30 à 5 h. p.m. — En français, du 21 sept. au 16 nov., de 3 h. 30 à 5 h. p.m. Le prix comprend le cours, le nécessaire de tricot et les accessoires. — Cours de 8 leçons **5.99**

Classes avancées — En anglais, du 22 sept. au 1er déc., de 7 h. à 8 h. 30 p.m. En français du 23 sept. au 2 déc., de 7 h. à 8 h. 30 p.m. Cours de 10 leçons ... **10.99**

SIMPSON — Laine et ouvrages de fantaisie (752) au quatrième en ville seulement

A Go-Go sur le Campus avec "Latinas"

Le soulier des jeunes

Oui ça bouge avec "Latinas", le nouveau soulier pour les jeunes. Des tons brillants qui s'harmonisent à ceux de votre mini-jupe ou de votre costume-pantalon. Des formes nouvelles qui expriment la joie de vivre — gros talon plat, boucle carrée, courroies en T, lacet ruban. Tons de : pierre, vert mousse, ton or, beige, bourgogne, noir ; combinaisons 2 tons. Point. 4½ à 9½. AA à B ..... paire **16.98** et **19.98**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Chaussures pour dames (721) au deuxième En ville seulement

La Vente Anniversaire de Fairview-Pointe Claire

se poursuit jusqu'au 20 août chez Simpson

Ne manquez pas de venir participer à toutes les festivités qui vous sont offertes lors de ce gala, entre autres : distribution gratuite de ballons par des clowns, le spectacle de "Magic Tom", des randonnées en poney, en carrousel ainsi que spectacles de marionnettes et exposition de caniches hors pair. Voilà une occasion de vous amuser pleinement !

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW — PONTE-CLAIRE : 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M. **842-7221**

Station de quarantaine à Grosse-Ile

OTTAWA (PC) — La compagnie Wilfrid Legaré Inc., de la ville de Québec, s'est vu attribuer un contrat de $347,900 par le ministère fédéral des Travaux publics pour la deuxième étape de la construction d'une station de quarantaine à Grosse-Ile, près de Montmagny.

Il s'agit de la construction d'une étable, d'une grange et d'un entrepôt pour les engrais qui serviront au ministère de l'Agriculture et s'ajouteront à ceux déjà construits en 1965.

Ces travaux permettront de doubler la capacité des installations de quarantaine de Grosse-Ile qui servent à l'importation de bétail européen.

Hellyer essaie de salir Landymore

— Harkness

OTTAWA, (PC) — M. Douglas Harkness, ancien ministre de la Défense dans le cabinet conservateur, a déclaré hier qu'il semble que quelqu'un du bureau du ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, veuille ternir la réputation du contre-amiral Landymore et d'autres militaires qui ont démissionné ou été démis de leurs fonctions à la suite de ce que l'on a appelé la "révolte des amiraux". M. Harkness a fait cette déclaration en commentant les propos tenus par un porte-parole non identifié de M. Hellyer, qui a dit que le contre-amiral Landymore, congédié le mois passé pour avoir critiqué publiquement la politique d'intégration des forces armées, devrait donner des explications devant le comité des Communes sur la défense, au sujet de pressions qu'il aurait faites sur des subalternes pour qu'ils l'appuient.

Le contre-amiral Landymore a d'ailleurs nié ces accusations et dit qu'il serait heureux de témoigner devant le comité.

M. Harkness, qui est membre du comité, a ajouté que c'était à celui-ci, et non au ministère de la Défense, de juger de ce qu'il doit étudier. Il croit toutefois qu'il est important que le comité se penche sur l'efficacité des forces armées maintenant que certaines mesures d'intégration ont été prises. Selon lui, ce sont des personnes qualifiées, dont les hauts grades qui viennent de prendre leur retraite ou de démissionner, qui doivent faire la preuve de cette efficacité ou de cette non-efficacité.

Les démissions et les congédiements indiquent, a dit M. Harkness, que les avis sont partagés sur la question de l'intégration. La perplexité règne parmi les forces armées et il y a eu de l'opposition au projet parmi les hommes les plus compétents, a-t-il dit.

En plus du contre-amiral Landymore, les officiers qui ont pris leur retraite ou ont été congédiés sont : le maréchal de l'air Frank Miller, les lieutenants-généraux Geoffrey Walsh, Robert Moncel et Frank Fleury, le contre-amiral Kenneth Dyer et le marechal de l'air Clare Annis.

Pearson est de retour de la pêche

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson est revenu de son voyage de pêche de cinq jours, hier. Après être descendu d'avion, il s'est immédiatement rendu à sa résidence, au 24, Sussex Drive, où il projetait de se remettre au travail sans plus attendre.

M. Pearson a ramené, nous a confié un des membres de sa suite, le poids maximum de poisson auquel il était autorisé par la loi. Il pêchait au lac Ahmic, à 25 milles au nord-est de Parry-Sound, en Ontario.

Lamoureux à Londres

LONDRES, (PC) — Le président de la Chambre des communes à Ottawa, M. Lucien Lamoureux, a discuté hier de la prochaine réunion de l'association parlementaire du Commonwealth avec les dirigeants de l'association et avec M. Arthur Bottomley, ministre du développement outre-mer qui dirigera la délégation britannique.

M. Lamoureux a dit dans une interview que la Grande-Bretagne entend envoyer une forte délégation à cette réunion où des sujets de première importance seront discutés, notamment la question de la Rhodésie, afin d'affronter les difficultés susceptibles de se faire jour.

M. Lamoureux, qui est arrivé à Londres samedi, se rendra aujourd'hui à Paris pour y rencontrer des membres de l'Assemblée nationale.

Les Romains portaient des robes

Aucun homme civilisé ne portait de pantalons avant la chute de l'Empire romain. Les Barbares enroulaient des peaux de bêtes sur leurs jambes, mais les Romains portaient des robes longues ou courtes selon leurs fonctions.

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS: EN VILLE JUSQU'A 9 H. P.M. FAIRVIEW - POINTE CLAIRE JUSQU'A 10 H. P.M.

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

CHAQUE ARTICLE EST AUSSI DISPONIBLE À FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

7,000 PAIRES DE SOULIERS POUR ENFANTS

- Plus de 6,100 paires de souliers imparfaits choisis, de qualité régulière 2.99 à 7.99
- Aussi 900 paires de souliers de première qualité vendus aux prix de 2.99 à 6.99

JUSTE A TEMPS POUR POUR LA RENTREE DES CLASSES !

Mesdames ! Vos enfants ne vont pas tarder à reprendre le chemin de l'école !... Veillez à ce qu'ils soient bien chaussés pour repartir du bon pied !... Un manufacturier bien connu vient de solder à Simpson des souliers de première qualité et des souliers légèrement imparfaits... cependant, ces petites imperfections n'affecteront en rien la durée !...
Notre collection comprend :

- **Souliers en "Patina" noir pour enfants,** modèles à talons plats et semelles composition. Quelques-uns avec semelles de cuir.
- **Souliers à brides pour enfants et fillettes.** Empeignes en cuir et semelles vulcanisées.
- **Oxfords en cuir pour enfants et fillettes.** Semelles vulcanisées.
- **Oxfords en cuir pour adolescents,** avec semelles vulcanisées.
- **Coloris :** Noir ou brun dans le groupe.
- **Pointures :** Enfants : 8 à 12 — Fillettes : 12½ à 3 — Adolescents : 8 à 11, avec ½. Pas toutes les pointures dans toutes les couleurs et tous les modèles !

Première qualité et imparfaits choisis de

2.99 à 7.99

99

Pai.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

SIMPSON — Chaussures (787) au sous-sol. Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Aubaine exceptionnelle! Pour hommes et jeunes gens!

COMPLETS LÉGERS TOUTES SAISONS

BAS PRIX EXCEPTIONNEL !

$25 ch.

Mens. $5.

Messieurs, l'époque des complets lourds et chauds est révolue ! Simpson vous offre des complets légers pouvant se porter pendant les quatre saisons !... Ils sont d'allure jeune, élégante et confortable !

- TISSUS :

55% Polyester et 45% viscose léger et facile d'entretien.

- MODELES :

Veston droit 3 boutons, fente milieu dos. Pantalons à passants de ceinture, bas sans revers.

- COLORIS :

Gris, fusain, brun dans le groupe.

- TAILLES :

34 à 44 dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol
Aussi à Fairview — Pointe-Claire

Rég. 14.98 **9.99** ch.

Spécial **9.99** ch.

Tissu rebelle aux intempéries !

Costumes de neige 2 pièces en nylon

L'hiver n'est plus très loin avec ses tempêtes et son froid !... Protégez donc vos enfants avec l'un de ces costumes de neige !... En les achetant dès maintenant, vous bénéficiez d'un rabais de 4.99 !... Venez dès aujourd'hui !

- Costume de neige en nylon rebelle aux intempéries.
- Ens. 2 pièces comprenant veste avec fermeture à glissière devant et capuchon tenant doublé de peluche.
- Pantalon genoux doubles.
- Choix de marine ou brun.
- Ages : 4-5-6-6X.

Rég. 14.98. Ens. **9.99**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Vêtements pour Enfants (786) au sous-sol. Aussi à Fairview-Pointe Claire

Idéales pour l'automne !

Chaudes vareuses d'hiver tout laine

Les enfants adorent les vareuses !... Elles sont si chaudes, si confortables et si pratiques !... Simpson vous en propose pour garçons ou fillettes à un prix sensationnel !

- Vareuse avec fermeture à glissière devant et barillets, doublure matelassée.
- Pour garçons : tout laine melton de couleur chameau.
- Pour fillettes : tout laine "couverture" écossais rouge.
- Ages : 4-5-6-6X.

Spécial, ch. **9.99**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Vêtements pour enfants, (786) au sous-sol
Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Excellente qualité! Tissure serrée!

DRAPS COTON BLANC NEIGE

DRAPS **2.29** ch.

TAIES **1.19** pai.

Regarnissez dès maintenant votre série de draps !... Vous ne pouvez manquer cette aubaine !... Nous vous proposons des draps de première qualité à des prix hors-pair ! Venez tôt faire votre choix !

- Coton à tissure serrée, blanc étincelant.
- Draps à ourlets simples.
- Draps plats ou pré-ajustés. Ch. **2.29**
- Taies d'oreillers assorties. Pai. **1.19**

Draps	Lit jumeau	Lit double	Spécial
Plats	70x100 po.	80x100 po.	ch. 2.29
Pré-ajustés	39x 76 po.	54x 76 po.	ch. 2.29
Taies d'oreillers assorties	33x42 po.		Pai. 1.19

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Linge de Maison (792) au sous-sol
Aussi à Fairview-Pointe-Claire

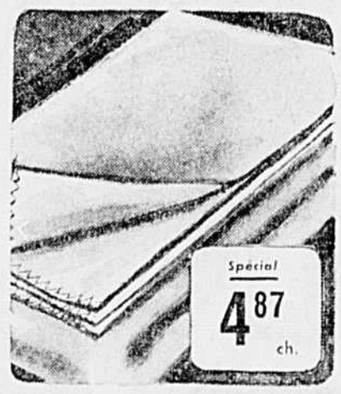

Spécial **4.87** ch.

Confection canadienne !

Couvertures laine/coton

- Elles sont pratiques, chaudes, tout en étant légères !...
- Laine et coton de première qualité.
- Bouts surjetés pour plus longue durée.
- Tons foncés de bleu, vert ou vin.
- Dimensions : 60 x 80 po.

Spécial, ch. **4.87**

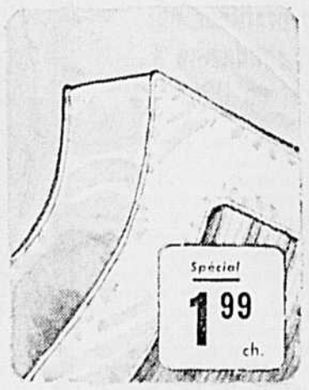

Spécial **1.99** ch.

Pour lit double ou jumeau !

Housses pour matelas

Protégeront vos matelas deux fois plus longtemps !

- Coton écru lavable très solide.
- Elasticisées tout autour.
- Pour lit jumeau : 39 x 76 po.
- Pour lit double : 54 x 76 po.

Spécial, ch. **1.99**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Linge de Maison (792) au sous-sol. Aussi à Fairview-Pointe Claire

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE: 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M. 842-7221

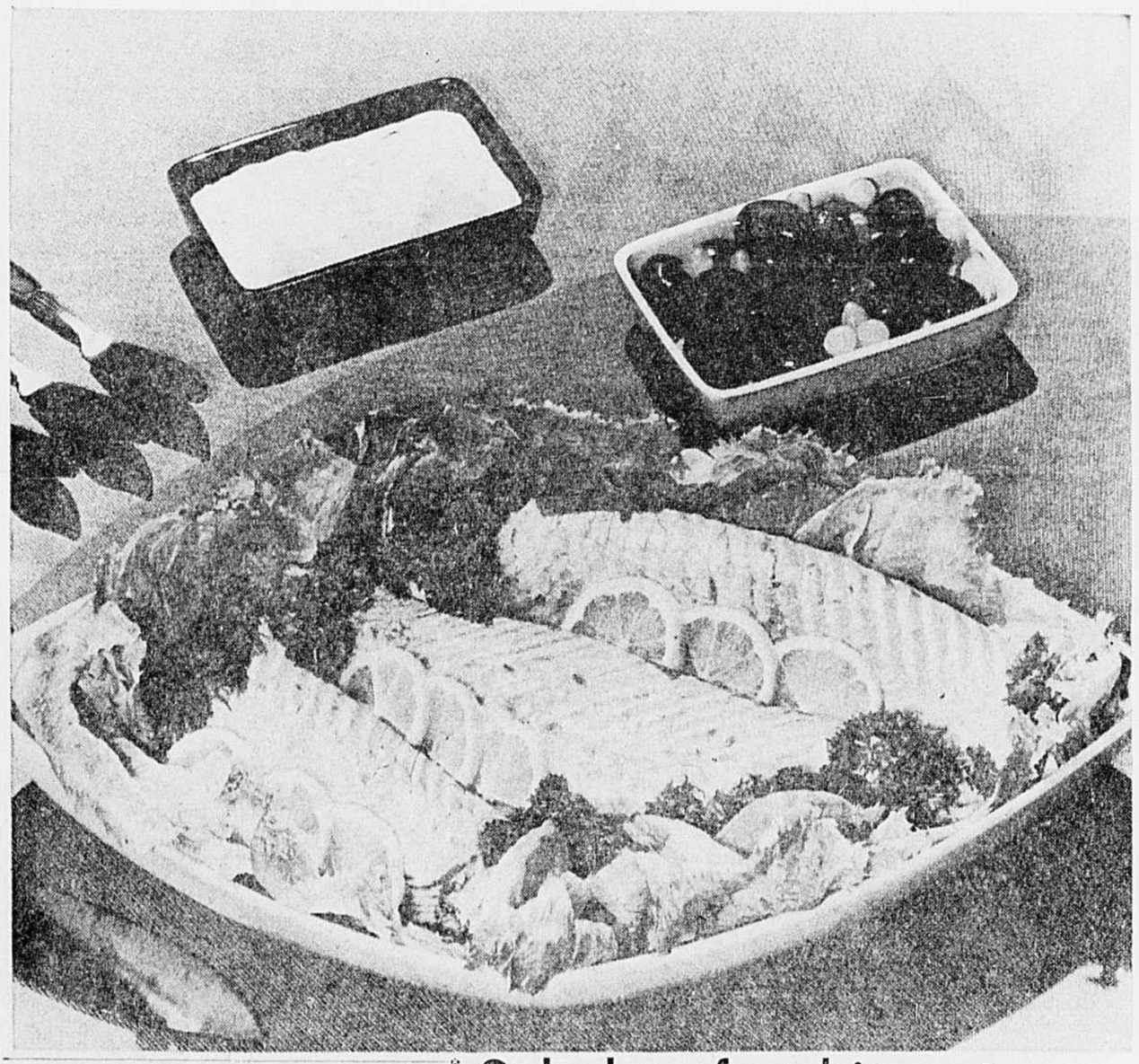

Salade rafraîchissante

De la première à la dernière bouchée, ce "saumon mariné" délicatement épicé et servi avec une sauce à la crème sûre conserve un petit goût de revenez-y. La truite grise, le hareng ou le maquereau aussi bien que le saumon ont une chair riche qui peut être assaisonnée copieusement.

Fruits de mer en salade

Saumon mariné

2 livres de saumon
¾ t. de vinaigre
¾ t. d'eau
1 c. à table de sel
1 c. à table d'épices mélangées pour marinades.
1 petit oignon tranché
1 laitue

Sauce à la crème sure

Enlever la peau et les arêtes du poisson et le détailler en portions. Disposer dans un plat allant au four. Faire un mélange avec le vinaigre, l'eau, le sel, les épices et l'oignon. Verser le tout sur le poisson, recouvrir le plat et cuire dans un four préchauffé à 350

degrés, pendant 30 minutes environ. Laisser refroidir le poisson dans le jus de cuisson. Egoutter le poisson et le servir sur des feuilles de laitue, accompagné d'une sauce à la crème sure.

Sauce à la crème sure

½ t. de crème sure
¼ t. de mayonnaise
2 c. à table d'oignon émincé
1 c. à thé d'aneth frais haché OU ¼ c. à thé de graines d'aneth.
¼ c. à thé de sel

Mélanger parfaitement tous les ingrédients. Laisser reposer au réfrigérateur pendant environ une heure.

Homard en carapace

6 petits ou 3 gros homards bouillis.
Laitue.
Quartiers de citron.
Sauce Richelieu.

Mettre chaque homard cuit et refroidi sur le dos et le fendre dans le sens de la longueur, de la tête à la queue à travers la carapace et la chair,

avec un couteau bien affilé ou des ciseaux de cuisine. Enlever et jeter l'estomac (qui est juste derrière la tête) et retirer le boyau de couleur foncée qui passe au milieu du corps. Fendre les grosses pinces.

Servir sur de la laitue, un petit homard ou la moitié d'un gros, par portion. Décorer de quartiers de citron et accompagner de sauce Richelieu ou d'une autre sauce mayonnaise.

Seviche aux pétoncles

1 livre de pétoncles crues.
1 t. environ de jus de citron frais.
2 tomates
⅓ t. d'échalotes hachées
1 avocat
1 c. à thé de sel
Laitue

Décongeler les pétoncles et bien les laver à l'eau froide

pour enlever tout le sable qui pourrait y rester ; sécher en tamponnant avec un papier. Couper les pétoncles en tranches fines.

Verser ces tranches dans un bol, les recouvrir de jus de citron et couvrir. Placer au réfrigérateur et laisser mariner pendant cinq heures environ ou jusqu'à ce qu'elles aient pris une couleur laiteuse.

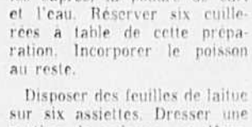

Les égoutter alors parfaitement et les mélanger avec les tomates épluchées, épépinées et coupées en dés. Ajouter les échalotes et l'avocat découpé. Saler et bien mélanger. Garnir 8 coquilles avec de la laitue et servir le seviche sur cette salade.

Salade d'aiglefin au cari

2 livres de filet d'aiglefin
4 t. d'eau bouillante
1 c. à table de sel
⅔ t. de mayonnaise
3 c. à table de crème sure vendue dans le commerce.
1 c. à table de vinaigrette.
1 c. à table de câpres
1 c. à thé de poudre de cari.
1 c. à table d'eau
Laitue
2 c. à table de persil
3 tomates, coupées en quartiers
1 concombre tranché

Pocher le poisson à l'eau bouillante salée et ne le laisser cuire que de 5 à 10 minutes. Egoutter et laisser refroidir.

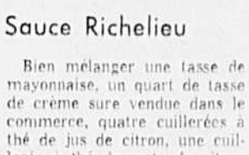

Mélanger la mayonnaise avec la crème sure, la vinaigrette, les câpres, la poudre de cari et l'eau. Réserver six cuillerées à table de cette préparation. Incorporer le poisson au reste.

Disposer des feuilles de laitue sur six assiettes. Dresser une portion de poisson, en dôme, au milieu de chaque assiette et recouvrir d'une cuillerée à

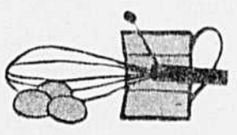

table de la sauce réservée au début. Saupoudrer de persil haché et décorer de tranches de concombres, de quartiers de tomates.

Sauce Richelieu

Bien mélanger une tasse de mayonnaise, un quart de tasse de crème sure vendue dans le commerce, quatre cuillerées à thé de jus de citron, une cuillerée à thé de zeste de citron râpé et une demi-cuillerée à thé de sauce Worcestershire.

Flétan en aspic

1 livre de flétan
½ c. à thé de sel
qq. grains de poivre
2 t. de liquide
1 cube de bouillon de poulet
1 enveloppe de gélatine sans saveur.
¼ t. d'eau froide
1 c. à table de jus de citron
1 c. à thé de sel
1 t. de céleri
2 c. à table de poivron rouge
2 c. à table de persil haché
2 c. à table d'oignon haché

Assaisonner le flétan de sel et de poivre et mesurer l'épaisseur du poisson. L'envelopper dans une feuille d'aluminium beurrée. Fermer les bords à double pli (pincer pour rendre le contenant étanche). Immerger le paquet dans l'eau bouillante. Lorsque l'eau vient au point d'ébullition, réduire la chaleur et laisser mijoter doucement en comptant dix minutes de cuisson par pouce d'épaisseur de poisson frais ou décongelé.

Lorsque le poisson est cuit, le laisser refroidir et le déchiqueter. Mesurer le liquide de la cuisson et ajouter suffisamment d'eau pour obtenir deux tasses de liquide. Chauffer jusqu'au point d'ébullition et ajouter le cube de bouillon de poulet.

Faire gonfler la gélatine dans l'eau froide et dissoudre dans le bouillon chaud. Ajouter le jus de citron et le sel. Laisser refroidir jusqu'à ce que le mélange épaississe légèrement.

A cette préparation, incorporer le poisson, le céleri, le piment, le persil et l'oignon hachés. Verser le tout dans un moule en forme de couronne d'une contenance de quatre tasses et laisser prendre au réfrigérateur. Démouler sur un plat de service et décorer de verdure.

Harengs et tomates en aspic

1 t. de bouchées de hareng mariné.
3 t. de jus de tomates
4 tranches d'oignon
1 feuille de laurier
qq. gouttes de Tabasco
1 c. à table de vinaigre
2 enveloppes de gélatine sans saveur.
½ t. d'eau froide
1 t. de céleri coupé en dés
1 t. de pois cuits

Egoutter le hareng. Dans une marmite, mélanger le jus de tomate, les tranches d'oignon, la feuille de laurier, la sauce Tabasco et le vinaigre. Couvrir et laisser mijoter pendant 5 minutes.

Faire gonfler la gélatine dans l'eau froide puis la faire dissoudre dans le liquide chaud. Tamiser et laisser refroidir jusqu'à ce que le tout épaississe légèrement. A ce mélange, incorporer le hareng, le céleri et les pois puis verser dans un moule d'une contenance de six tasses, légèrement huilé. Faire prendre au réfrigérateur et démouler sur un plat de service. Accompagner de laitue et d'oeufs farcis.

Salade de homard

1 livre de chair de homard cuite OU
1 boîte (14 onces) de homard congelé (décongelé).
½ pomme de laitue
½ scarole
1 c. à table d'oignon haché
1 t. de céleri coupé en dés
½ t. de piment vert, haché
½ t. d'huile à salade
2 c. à table de vinaigre de cidre.
½ c. à thé de sel
1 c. à table d'aneth frais

Détailler le homard en bouchées. Déchiqueter la laitue et la scarole. Dans un bol à salade, mélanger la salade verte, l'oignon haché, le céleri et le piment vert. Bien mélanger l'huile, le vinaigre, le sel et l'aneth ; verser cette sauce sur la salade et bien mêler le tout.

Ajouter le homard en réservant quelques morceaux de chair rouge pour faire la garniture. Mêler légèrement avec les autres ingrédients de la salade ; décorer et servir.

A L'INSTITUT D'ART CULINAIRE 1253, McGill College, suite 120
Mercredi le 17 ou jeudi le 18 août à 1:45 ou 7:45 P.M.
LEÇONS D'INFORMATIONS SUR LES COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE '66 - '67
du professeur de la T.V. M. Henri BERNARD
AVEC DEMONSTRATIONS ET DEGUSTATIONS
Sur réservation seulement — Appelez 861-9697
Leçon gratuite — dégustation $1.00

VOTRE GUIDE D'ACHAT — LA PRESSE

EPICES - CONDIMENTS
☐ Thym ☐ moutarde sèche ☐ basilic ☐ laurier ☐ paprika ☐ sel ☐ poivre ☐ clous ☐ cannelle ☐ sel d'ail ☐ moutarde ☐ mayonnaise ☐ ketchup ☐ sauce chili ☐ cornichons ☐ olives

EPICERIES (BASE)
☐ céréales ☐ farine ☐ fécule de maïs ☐ sucre ☐ cassonade ☐ sucre en poudre ☐ riz ☐ pâtes alimentaires ☐ soda à pâte ☐ légumes secs ☐ huile ☐ vinaigre ☐ beurre ☐ fromage ☐ oeufs ☐ crème ☐ confitures ☐ miel ☐ beurre d'arachides ☐ café ☐ thé

PRODUITS CONGELES
☐ fruits ☐ légumes ☐ plats cuisinés ☐ pâtisserie ☐ pâte à tarte ☐ pâte à biscuits ☐ jus de fruits ☐ soupes congelées ☐ crème glacée

CONSERVES
☐ soupes ☐ légumes verts ☐ haricots verts ☐ pois ☐ épinards ☐ maïs ☐ fèves au lard ☐ jus de légumes ☐ jus de fruits ☐ viandes en conserve ☐ poissons ☐ sardines ☐ anchois ☐ maquereau ☐ crevettes ☐ huîtres ☐ crabe ☐ homard ☐ aliments bébé ☐ chat ☐ chien

PRODUITS D'ENTRETIEN
☐ désinfectant ☐ cire ☐ lessive ☐ savon en paillettes ☐ savon en pain ☐ poudre à récurer ☐ eau de javel ☐ liquide adoucisseur ☐ papier toilette ☐ papier mouchoir ☐ rouleau de papier-cuisine ☐ serviettes de papier ☐ papier ciré ☐ sacs polyéthylène (poubelles) ☐ tampons à récurer

FRUITS ET LEGUMES

Comme la semaine dernière, les cantaloups, les melons d'eau sont bon marché, ils sont en pleine saison.

En primeur : la pomme verte, transparente, et la Melba, qui se vendent à des prix raisonnables.

C'est le temps ou jamais de manger du blé d'Inde. Avec les carottes ils comptent parmi les légumes qui sont le meilleur marché. Il en va de même pour les concombres.

VIANDE

Le prix du boeuf est à la baisse, une nouvelle qu'on attendait depuis longtemps mais les prix du porc, du jambon se maintiennent. C'est encore la volaille qui coûte le meilleur marché.

Le prix des oeufs monte. Les extra-gros qui se vendaient la semaine dernière 82 sous se vendaient hier 89 sous. Espérons qu'ils n'iront pas plus haut.

qui s'intéresse

à ce que vous obteniez pour votre argent toute la saveur de café frais?

C'est un secret de la nature, qu'importe l'empaquetage, c'est encore dans la fève que le café conserve le mieux toute sa saveur.

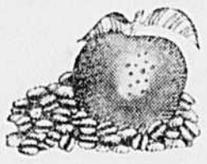

La fève du café tout comme la pomme conserve plus longtemps sa fraîcheur en autant qu'elle est intacte.

Une fois moulu le café perd de sa saveur même s'il est enfermé dans un empaquetage hermétique.

Pas le véritable secret.

Alors lorsque nous vous offrons nos fameux cafés A&P nous vous les offrons sous forme de fèves. Votre café préféré est moulu devant vous selon les exigences de votre cafetière.

pour vous A&P s'intéresse

Ni produit pour blanchir, ni nettoyeur puissant, ni bleu, ni adoucisseur, ne sont nécessaires pour vos lavages quotidiens.

La soude à laver Arm & Hammer, avec votre detergent, vous épargnera 3 dollars sur 4 — et accomplira le même travail!

Affirmation exagérée? Non pas! Si vous pouviez lire les lettres élogieuses que nous recevons, vous verriez que c'est vrai. Mais jugez-en par vous-même: pour vos prochains nettoyages, employez le soda à laver Arm & Hammer (les instructions sont sur la boîte). Voyez comme tout deviendra éclatant de propreté pour une fraction de ce que coûtent vos nettoyages actuels.

Pour tout ce qu'il faut nettoyer!

Deux formats — 55 oz et 1 liv.

Août, le mois du sandwich

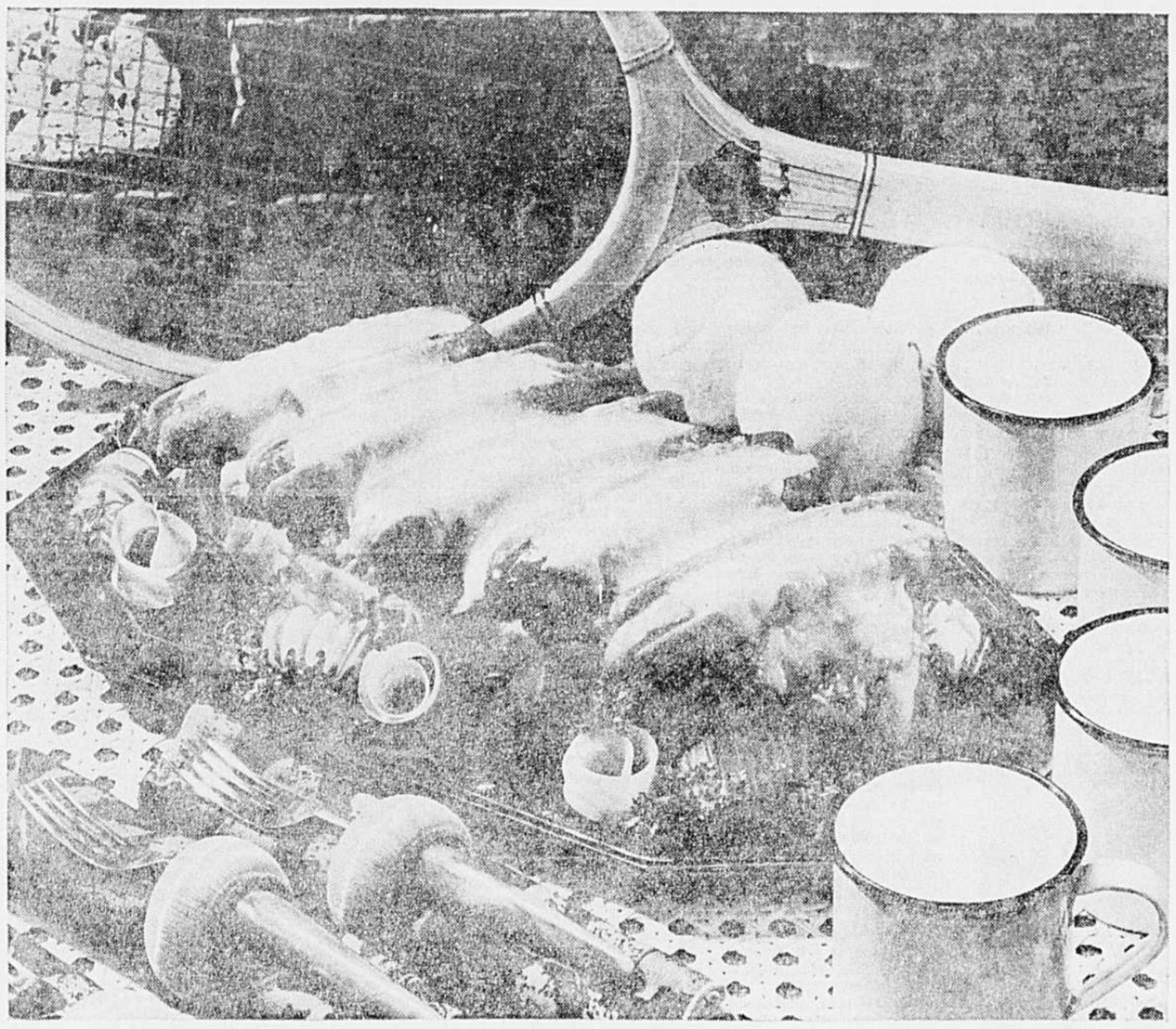

Pain farci

1 pain français moyen
beurre amolli
1 boite (20 onces) de fèves au lard
1 c. à table de moutarde préparée
¼ t. d'oignon haché finement
2 c. à table de cassonade
5 saucisses fumées
Cornichons à l'aneth (dill pickles)
1 t. de fromage râpé

Couper le pain, en deux sur la longueur ; creuser légèrement le centre de la moitié inférieure et tartiner de beurre.

Dans une casserole, mélanger les fèves au lard égouttées, la moutarde, l'oignon et la cassonade ; chauffer le lait au point d'ébullition. Verser sur le pain légèrement creusé.

Couper les saucisses fumées en deux sans les couper complètement et les disposer (côté non coupé sur le pain) sur les fèves et insérer un morceau de cornichon au centre de chacune.

Saupoudrer de fromage râpé et placer sous le gril à environ 7" du feu. Laisser griller de 4 à 5 minutes. Couper le pain en cinq tranches et servir aussitôt.

Petits pains au crabe et à l'avocat

3 petits pains à hamburger
beurre amolli
1 boite (6 onces) de crabe
½ c. à thé de sauce Worcestershire
quelques gouttes de sauce Tabasco
½ t. de vinaigrette
2 c. à table de jus de citron
1 avocat, pelé et tranché
1½ t. de fromage râpé.

Couper les petits pains en deux et les tartiner de beurre. Egoutter et déchiqueter le crabe ; lui ajouter la sauce Worcestershire, la sauce Tabasco et la vinaigrette. Etaler cette

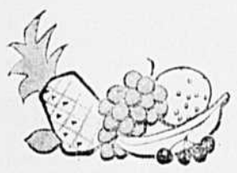

garniture sur les petits pains et recouvrir le tout de tranches d'avocat. Saupoudrer de fromage râpé. Placer sous le gril à environ 6" de la source de chaleur et laisser griller de 4 à 5 minutes.

Pain-sandwich

½ tasse d'eau tiède
1 c. à thé de sucre granulé
1 sachet de levure sèche rapide
½ de lait
2 c. à table de sucre
1 c. à thé de sel
2 c. à table de beurre ou de margarine
½ t. d'eau froide
4½ t. de farine tout-usage prétamisée
6 tranches de salami

Verser l'eau tiède dans un bol ; y faire dissoudre 1 cuil. à thé de sucre. Répandre la levure sur l'eau. Laisser reposer 10 minutes, puis bien mélanger.

Entre-temps, faire chauffer le lait, mais sans bouillir. Ajouter les 2 cuil. à table de sucre, le sel et la marguerite ; remuer jusqu'à dissolution. Ajouter la ½ tasse d'eau froide. Ajouter à la levure dissoute la préparation de lait et 2 tasses de farine ; battre en pâte lisse. Rajouter suffisamment de farine (2½ tasses environ) pour obtenir une pâte souple. Renverser la pâte sur une planche légèrement farinée et la pétrir jusqu'à ce qu'elle soit lisse et élastique. Déposer dans un bol graissé, la retournant pour graisser le dessus. Couvrir ; placer dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air et laisser lever au double du volume (soit 1 heure environ).

Dégonfler la pâte avec le poing. La renverser sur la planche légèrement farinée. Diviser

la pâte en deux. Abaisser chaque moitié pour qu'elle s'ajuste exactement à une lèchefrite de 9 x 13 pouces. Couvrir le fond de la lèchefrite avec une des deux abaisses. Sur la pâte, disposer 6 tranches de fromage. Couvrir de 6 tranches de salami. Poser dessus la seconde abaisse de pâte. Badigeonner de beurre fondu. Couvrir et laisser lever comme précédemment jusqu'au double du volume (environ 45 minutes). Mettre au four préchauffé à 375°F (modérément chaud) et cuire de 20 à 25 minutes ou jusqu'à point.

Repas dans un sandwich

Un sandwich ce peut être un canapé ou une bouchée minuscule, mais ce peut être aussi un assemblage copieux d'ingrédients réunis pour satisfaire un robuste appétit. Après une partie de tennis ou après un dix-huit trous, ils feront honneur à la cuisinière, même par grande chaleur.

Enfin une dinde en conserve qui ne se déformera pas lorsqu'on la fera réchauffer

OTTAWA. (PC) — Les techniciens du gouvernement fédéral ont découvert un moyen de préparer une dinde roulée et cuite à l'avance, qui conservera sa forme lorsqu'on la fera réchauffer pour servir, permettant ainsi de la trancher plus facilement.

Le processus consiste notamment à attendrir des morceaux de la volaille pour faire remonter à la surface certains fluides des tissus organiques.

Les morceaux sont pressés à l'intérieur de contenants durant la cuisson. Ensuite les rouleaux de dinde sont congelés en terminant la préparation.

Pour servir chaud, on sort le rouleau du congélateur pour le mettre au four, et il gardera sa forme jusqu'à une température de 200 degrés, ce qui permettra de le trancher, même s'il contient plusieurs morceaux de viande. Ces morceaux se trouvent liés par les corps liquides remontés à la surface durant la première partie de cette préparation culinaire.

C'est une amélioration technique comparativement aux rouleaux de dinde que l'on trouve sur le marché, et dont les morceaux étaient reliés à base de gélatine pour le procédé de cuisson.

La gélatine fondait sous l'effet de la chaleur, et le rouleau de viande ne pouvait garder sa forme, les morceaux se séparant les uns des autres. Ce genre de rouleau devait d'abord être tranché avant de le réchauffer pour servir.

Le nouveau procédé a été mis au point par les docteurs Moustafa Arel et Norman Tape, membres de l'Institut de recherche alimentaire au ministère fédéral de l'Agriculture.

La durée de cuisson pour cette préparation est seulement de 80 minutes en comparaison de 4½ heures pour la méthode à base de gélatine.

Pour confectionner ces rouleaux, on utilise les dindes désossées et vidées au préalable des abatis.

GRANDE VENTE D'ÉTÉ H.R. DE FOURRURES

SEULES LES PLUS BELLES FOURRURES SONT DIGNES DE LA GRIFFE H.R.

LES ARISTOS DE LA FOURRURE AUX TONS PÂLES

Il n'y a qu'une seule vente d'été de fourrures telle que la vente H.R. Seul H.R. pouvait offrir cette collection spéciale de dix-huit manteaux de dessins couturier en vison aristocratique de tons pâles, à ces prix de vente d'été. Les teintes: Lavande, Breath of Spring Sapphire, Morning Light†, Pearl, Homo Silver Blue, Hope, Azurene†, Cerulean†. Les modèles sont exclusifs à H.R., la beauté des fourrures et la main-d'oeuvre sont appuyées par 129 ans de suprématie comme premiers maîtres-fourreurs du Canada.

$2988-$3988

Egalement dans notre vente d'été de fourrures: un groupe de quatorze manteaux en vison des Grands-Lacs, Foncé ou Autumn Haze† . . Chacun $2488

†Emba Mink Breeders

HOLT RENFREW

Stationnement gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

Les réparations de rembourrage et de repolissage seront faites avec l'expérience et le bon goût que possèdent les hommes de métier de notre atelier.

Valiquette

Ateliers

MEUBLES
à
RENOVER
REPARATIONS

POUR ESTIMATIONS
SANS FRAIS
Composez 842-8811, local 244

LE SEUL
RAYON COMPLET
DE
PUPITRES
A MONTREAL

Valiquette

Pupitre de style Louis XV en bois de rose, dessus de cuir brun 45" x 28", 3 tiroirs.
750. pour 650.

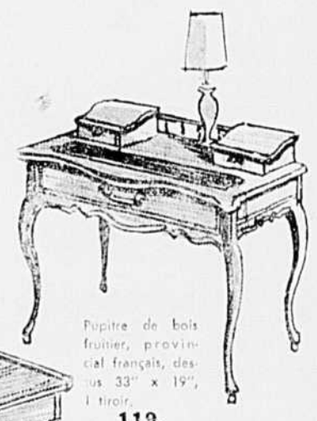

Pupitre de bois fruitier, provincial français, dessus 33" x 19", 1 tiroir.
119.

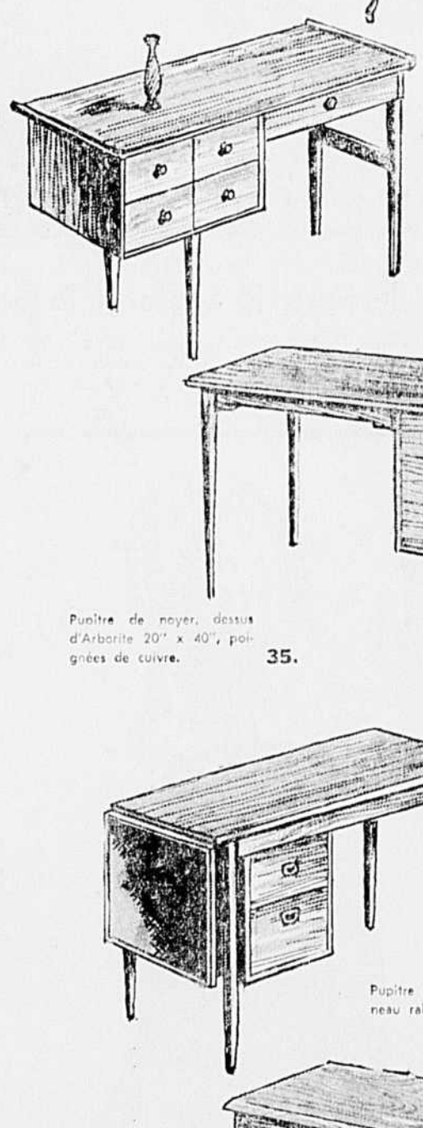

Pupitre de noyer, dessus 48" x 24", 3 tiroirs à gauche
89.50

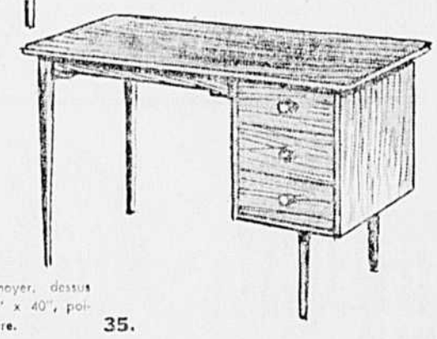

Pupitre de noyer, dessus d'Arborite 20" x 40", poignées de cuivre. 35.

Pupitre de noyer avec panneau rabattable, 3 tiroirs. 99.

Pupitre en chêne massif, importation anglaise, dessus 43" x 18", 5 tiroirs.
139.

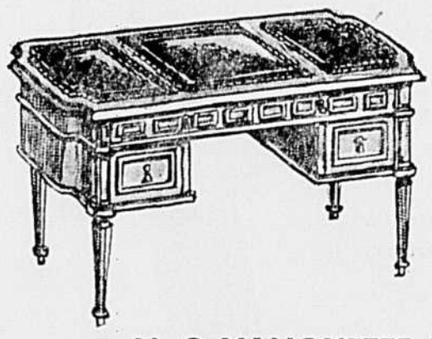

Pupitre de bois fruitier avec dessus de cuir noir 52" x 25", 4 tiroirs.
339.

N. G. VALIQUETTE LTEE
510 Ste-Catherine est (près Berri) Tél. : 842-8811

la vie féminine

Une enquête impromptu auprès des consommatrices, acheteuses de meubles

par Marie BOURBONNAIS

Dans le cadre de son congrès, la Canadian Retail Furniture Association avait organisé pour hier, au grand salon du Reine-Elizabeth, un forum consistant en une centaine de questions environ posées à un groupe de 18 consommateurs, en majorité des femmes, afin de connaître, au chapitre de l'ameublement, la motivation de leurs achats, leur attitude envers certaines méthodes de vente, leurs problèmes d'emplettes, leurs goûts, leurs opinions sur la publicité, etc . . .

Les questions préparées d'avance étaient toutefois inconnues des panelistes. On obtint donc une foule de réponses spontanées dont les détaillants, présents à cette enquête impromptue et verbale, tiendront sûrement compte.

Le groupe de personnes questionnées avait été choisi par la Elliot Research Corporation de Montréal parmi des femmes et des hommes mariés depuis 15 ans ou moins et dont le revenu annuel se situe entre $6,500 et $12,000. L'animateur était M. Stuart Cheney, vice-président et gérant-général d'une compagnie de meubles.

A la question : Au cours des cinq dernières années vous avez consacré un montant de $500 à l'achat de quel article ? Les réponses : un stéréo, une voiture, des meubles, un ameublement de chambre à coucher. Et la motivation de votre achat? La TV, les magazines, les journaux, une conversation entre amis ? La plupart ont répondu non, prouvant que la motivation part d'une décision personnelle, d'un besoin immédiat.

Si vous héritiez d'un montant de $500 comment le dépenseriez-vous, exception faite de la nourriture, du vêtement, du loyer et de l'éducation de vos enfants ? Trois ont opté pour un ameublement, plusieurs choisirent un grand voyage, un autre choisirait une oeuvre d'art. Mais personne ne parla de piscine, de remorque, de TV en couleur. Deux répondirent : Une seconde voiture mais d'occasion.

La plupart ont déjà décidé quel article ils achèteront à la première dépense d'importance. Et sur un achat de $200 la majorité est disposée à mettre $50 de plus. Pour un objet annoncé en vente à $100, quelques-uns considèrent ce montant comme un prix de base seulement "car ce qui est annoncé à ce prix, ne le vaut ordinairement pas". Certaines réponses prouvent qu'on est souvent disposé à mettre un peu plus que le prix proposé et qu'on recherche une meilleure qualité que ce qui est offert en vente.

Achat facile ?

Et quels sont les objets les plus faciles et les plus difficiles à acheter ? Pour quelques-uns le choix des appareils électriques rend l'achat facile. Une paneliste trouve très laborieux le choix à faire dans les tapis, choix rendu difficile par la multitude des synthétiques, des mélanges, opposés aux tapis de haute laine; on se perd dans la qualité et même dans les prix. Une autre trouve ennuyeux d'avoir à acheter des vêtements alors qu'une autre s'y plaît énormément.

De même les avis sont partagés sur la compétence des vendeurs selon qu'ils vous offrent des voitures, des meubles ou autres articles coûteux. La plupart des panelistes fixent d'avance leur choix sur tel modèle de voiture avant même d'aller voir les concessionnaires. En est-il de même pour l'achat de meubles ?

L'une répond : Non. Elle part de chez elle sans idée préconçue car elle sait que de toute façon elle ne trouvera jamais exactement ce qu'elle désire. Une autre fait son choix avant de partir de la maison "car rendue au magasin, je sais que je serai influencée par le décor qui n'est pas du tout celui que j'ai chez moi, et le boniment des vendeurs, la multitude des modèles en montre, créent de la confusion dans les esprits." Pour s'éviter tout regret, elle fait son choix et s'en tient au style choisi.

Etes-vous satisfaite de votre ameublement ? La majorité disent que si, et les autres s'achèteraient volontiers qui des tapis, qui un nouvel ameublement mais de style. (Décidément les marchands de meubles sont favorisés).

Quand envisagez-vous de renouveler votre ameublement ? — "Quand les enfants auront grandi" dit l'une. "J'ai un garçon de 14 ans; il ne s'asseoit jamais sur une chaise, en douceur . . . il se catapulte." Sept personnes sur 18 répondent qu'elles n'ont pas changé leurs meubles depuis leur mariage.

Quels sont les facteurs qui influencent votre choix d'un style ? Les amis ? — Non. Les vitrines ? Deux disent oui. L'aide du vendeur ? Deux disent oui. La publicité du magazine, des journaux ? Trois répondent oui. Certains articles publicitaires ? Deux disent oui, "Les décors en couleur dans les magazines orientent mon choix" dit l'une.

A votre avis, qu'est-ce qui fait la différence de prix entre un divan de $600 et un autre de $200 ? Réponse générale : la construction, le matériel de couverture, le style, le prestige de la compagnie. La majorité préfère un meuble de qualité qui fera une durée de 15 ans plutôt que de renouveler plus souvent en achetant un meuble de qualité moindre. Cinq dames sont d'opinion qu'il est plus économique de faire remplacer le tissu d'un divan que d'en acheter un neuf. Un fauteuil d'usage quotidien dans une famille où il y a des enfants devrait durer de sept à 10 ans, dit-on.

Sa vie durant

Normalement quelle durée accorderiez-vous à un ameublement de chambre à coucher : "J'estime qu'il devrait durer autant que moi" répond une paneliste humoriste. "Et un bon matelas devrait durer entre 20 et 25 ans." Pour un tissu d'ameublement coûteux on serait porté à exiger une garantie de cinq ans "Aucune garantie s'il est de mauvaise qualité." Ces dames aimeraient lire sur les étiquettes fixées aux meubles des informations sur le bois employé, sur le tissu, les moyens pour nettoyer les taches, etc . . .

Quant aux marques de commerce, les réponses données prouvent que les acheteuses tiennent peu compte du nom du fabricant. On a eu de la difficulté à citer le nom de trois, cinq manufacturiers. Et il semble que plusieurs préfèrent acheter dans les grands magasins plutôt que dans les magasins spécialisés. La raison ? Le service est meilleur, si on a des plaintes à formuler, on a moins d'ennui et le système du crédit y est fort apprécié.

Les qualités qu'on exige des vendeurs : de la discrétion, pas trop d'insistance. Un paneliste et sa femme préfèrent fixer eux-mêmes leur choix. On aimerait toutefois que le vendeur soit mieux informé et sache donner des réponses précises aux questions qu'on lui pose, sans biaiser "sans faire l'article". Une dame fait remarquer que souvent le vendeur est porté à mousser le produit que lui, veut vendre au lieu de s'intéresser à ce que l'acheteur désire.

Si les magasins offraient un service gratuit de conseiller en décoration intérieure, la plupart se prévaudraient de ce privilège. Présentement, parmi le panel, peu ou pas ont jamais retenu les services d'un conseiller pour arranger leur home. Quelques personnes questionnées s'attendent à trouver dans les cinq ans qui suivent l'achat d'un ameublement de quoi renouveler pour harmoniser si un seul meuble fait défaut.

Tous les panelistes s'accordent à dire que la publicité qu'on fait autour des meubles est tout à fait quelconque; elle manque de stimulant. Quant à définir exactement le contreplaqué, le vinyl, le scotchgard, peu s'y sont risqués. L'animateur déclara que contrairement à l'opinion courante, les meubles en contreplaqué qui représentent 95% de la production sont aussi bons que les meubles de bois solide, ce dernier se faisant rare sur le marché et l'avantage du contreplaqué c'est qu'il ne craque pas.

Pour conclure, la majorité des panellistes n'aiment pas acheter sur catalogue. "J'aime voir de près et toucher ce que j'achète" dit une dame. Bien des consommatrices sont sûrement de son avis.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Qu'il est agréable de tenir ce balai !

On trouve des "merveilles" tout aussi pratiques qu'esthétiques au 3e salon national des Couvre-Planchers qui se déroule à l'Hôtel Mont-Royal du 15 au 18 août. Sur la photo apparaissent dans l'ordre habituel l'une des deux reines du Couvre-Plancher, Mlle Caroy Lynne Hynes, de tapis vêtue, M. Georges Pelletier, président du 3e salon, et M. David Beal, vice-président. Ne vous inquiétez pas, ce n'est pas là le sort habituel de la reine des Couvre-Planchers !

téléphoto UPI

Après le tigre, le zèbre et la panthère

Le "Jungle Look" a envahi le maquillage. Dolores Greer, de Hollywood, dont les yeux sont faits pour rappeler le zèbre et la panthère mettait ainsi en valeur récememnt les modèles de Rudi Gernreich, l'inventeur du monokini. Viviane Woodard servait de conseillère à Jack Kevan qui a exécuté ces deux maquillages. Gr-r-r- sauvons-nous !

Le cerveau électronique se fera spécialiste en relations matrimoniales

LONDRES, (Reuters) — Le cerveau électronique maintenant indispensable à plusieurs aspects de la vie du 20e siècle, servira désormais dans la détermination des conjoints.

Une nouvelle société à but non lucratif a annoncé qu'elle emploierait un cerveau électronique pour choisir les conjoints idéaux. Cette société sera connue sous le sigle de PACT, signifiant Psychological Assessment of Compatible Traits.

Un de ses directeurs, M. Robert E. Morton, spécialiste en relations matrimoniales, a déclaré que l'usage d'un cerveau électronique compétera d'une façon unique au monde les bureaux chargés d'aider les couples mariés ou futurs. "Nous espérons qu'une telle initiative améliorera les chances de bonheur dans le mariage d'un bon nombre de personnes.

"Tomber en amour est une affaire strictement humaine et ne concerne en rien un cerveau électronique", a ajouté M. Morton. "Cependant, la personnalité joue pour beaucoup dans les bonnes relations de l'homme et de la femme. Dès lors, nous tentons de réunir les personnes qui ont des points communs. Nous prétendons simplement que certaines personnes ont un caractère compatible."

Les personnes qui voudront se procurer les services du cerveau électronique se verront envoyer un questionnaire en 207 points.

Ce questionnaire tiendra compte des groupes raciaux des personnes, leurs croyances religieuses et leur santé. Mais les psychiatres ont aussi inclus d'autres questions sur la vie privée et sexuelle afin de bien évaluer la personnalité des candidats au mariage.

M. Morton croit que les gens répondront aux questions en toute honnêteté parce qu'ils savent qu'une machine, non pas un homme ou une femme, analysera leurs réponses. Selon lui, les réponses seront plus franches qu'elles ne le seraient ordinairement à un bureau ou à une agence matrimoniale. Il convient de noter qu'il y a environ 35,000 divorces par année en Grande-Bretagne.

Selon les réponses fournies à la machine, celle-ci suggérera alors un partenaire ayant des caractéristiques pouvant s'assembler avec celles de la personne qui répond au questionnaire.

Le coût de ce service est de $30. Ceux qui en profiteront recevront tous les deux mois pendant toute une année le nom des personnes qui pourraient leur convenir.

Une semaine avec un coeur artificiel

HOUSTON, Texas. (PA)—Une femme de Mexico, après avoir vécu une semaine avec un coeur artificiel à l'hôpital Méthodiste de Houston au Texas, est dans un état si satisfaisant que l'hôpital a annoncé que l'on continuait à réduire le pompage de l'appareil de matière plastique.

Mme Esperanza Del Valle Vasquez, âgée de 37 ans, est la première patiente de cet hôpital à survivre si longtemps avec un tel appareil. A l'hôpital Maimonide de Brooklyn, cependant, une femme de 63 ans a vécu 12 jours après une telle opération en mai.

Au cours de la fin de semaine, les médecins ont dû intensifier l'action de la pompe artificielle à cause de troubles rénaux. Mais le fonctionnement des reins étant revenu à la normale, ils ont pu réduire de 35 pour cent le travail de l'appareil dimanche, et l'état cardiaque de Mme Vasquez s'améliore.

L'appareil détourne une partie du sang du ventricule gauche pour permettre au coeur de se cicatriser. Mme Vasquez a subi lundi dernier une opération de trois heures et demie durant laquelle on a remplacé deux valves cardiaques.

Lorsque le besoin ne s'en fait plus sentir, l'action du "coeur artificiel" peut être arrêtée.

Les Guides deviennent propriétaires en C.-B.

CRANBROOK, C.-B. (PC) — Les quatre groupements scouts pour jeunes filles à Cranbrook, en Colombie-Britannique, sont devenus propriétaires d'un terrain.

Les Guides qui avaient toujours loué un site pour le camping durant la belle saison, ont reçu un emplacement de quatre acres, situé le long de la rivière Moyie, au sud-ouest de Cranbrook.

Les clubs sociaux et les citoyens de l'endroit, ayant entendu dire qu'on avait donné le terrain aux Guides, ont fait installer des commodités modernes sur le terrain.

Ces fraternités scoutes possèdent maintenant une maison avec toit solide, qui servira d'entrepôt alors que les Guides camperont sous les tentes durant l'été.

CORBEIL
SUR LA PLAZA

Créer pour plaire

cette robe de crêpe "à la Pierre Cardin" rehaussée de pierreries à l'encolure et aux manches. Coul. : moutarde et blanc. Gr. : 8 à 12 $55.00

En vente au salon "Cocktail", 2ème étage
Commandes tél. : 279-4581, loc. 48

- Facile d'ouvrir un compte
- Plan de mise de côté
- Plans budgétaires variés
- Corbeil fait aussi la livraison

6500 St-Hubert
angle Beaubien

SERVICE DE LOCATION D'HABITS
de cérémonie

- JAQUETTE
- WINDSOR
- HABIT de GALA
- TUXEDO
- VESTON BLANC
- ETON

Brodeur ENRG
TAILLEUR — MERCERIE

9 ouest, rue NOTRE-DAME • 842-3901
ETABLIE EN 1890

Pour créer l'harmonie dans la décoration de votre foyer...

Habiller les fenêtres d'un foyer, en décorer les pièces, les imprégner de la personnalité qui convient à un couple, à une famille, voilà la touche magique que confert à une demeure le professionnel en décoration. Draperies, stores, tapis, meubles, recouvrements muraux, tissus d'ameublement et accessoires font l'objet d'une étude méticuleuse des experts Lecompte, qui, sur demande, vous rendront visite sans obligation de votre part. Il suffit d'appeler 384-3600

Lecompte
DRAPERIES-DECORATION
E. LECOMPTE DRAPERIES LTÉE

Choix de superbes fourrures de qualité pour vous, durant la

52e VENTE ANNUELLE D'AOUT DE FOURRURES CHEZ PERLEY

Manteaux de rat musqué (Horizontal teint noir)	395.
Manteaux de vison chinois (Teint brun)	475.
Mouton traité et teint (Léopard, zèbre, ocelot)	195.
Etoles de vison naturel	395.
Manteaux de mouton de Perse gris	395.
Mouton de Perse teint noir	495.
Manteaux de castor rasé	495.
Manteaux de loutre rasée	795.
Manteaux de seal d'Alaska (Teint Fouke Matara et noir)	1295.
Manteaux de vison (D'élevage naturel)	1295.

SALON DE LA FOURRURE AU TROISIEME

Perley
1254 ouest, Ste-Catherine
angle De la Montagne

Ouvert le soir jeu. et ven. Toute la journée samedi

la vie mondaine

Prochain mariage

Mlle Pierrette Cloutier, fille de M. et Mme Adélard Cloutier, de Sainte-Thècle et M. Jacques Laberge, b.sc.a., ing., fils de M. et Mme Roméo Laberge, de Châteauguay, dont le marriage sera béni le samedi 20 août, à 11 heures du matin, en l'église paroissiale de Sainte-Thècle.

Prochain mariage

Mlle Monique Provost, fille de M. et Mme Rolland Provost, de Montréal, et M. Robert Parisella, fils de M. et Mme Théodore Parisella, de Ahuntsic ouest, dont le mariage sera célébré le 3 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Barthélemy.

Echange Canada-Monaco grâce à un concours

par Renée Houde

Quelques jours après son arrivée dans la métropole — elle est descendue de l'avion en provenance de Monaco mardi soir dernier — Mlle Chantal David, lauréate d'un concours de rédaction organisé par les Jeunes Chambres économiques de Monaco et de Montréal, ne cache pas son étonnement : elle se retrouve en pleine ville française. "Ici, tout le monde parle français", dit-elle. "Cependant vous glissez beaucoup moins d'anglicismes que nous dans une conversation."

Mlle David, âgée de 19 ans, demeure à Montréal chez Mlle Lucie Ouellette. Ce séjour de 10 jours lui a été offert par la Jeune Chambre économique de Montréal conjointement avec les échanges du Centenaire, dont M. Jean-Marie Massey est coordonnateur.

Le sujet du concours de rédaction était : **"Comment concevez-vous la réussite dans la vie ?"** "J'avais écrit cette rédaction en classe, il y a plus d'un an, a dit Mlle David. Depuis longtemps, je n'y repensais plus. D'ailleurs à l'époque je ne voulais pas participer au concours sous prétexte que je ne gagnais jamais rien."

—Et la réussite dans la vie, comment la conceviez-vous sur votre feuille de papier ?

—J'ai dit que je ne croyais pas qu'il fallait beaucoup de fric pour atteindre à la réussite. C'était assez idéaliste puisqu'à ce moment j'étais étudiante en philo. C'était également réel. Je disais la vérité : je voulais être professeur et réussir ma vie familiale. J'étais assez lucide pour me rendre compte que l'enseignement n'était pas la profession idéale; d'ailleurs aucune profession n'est idéale. Je crois que je suis la seule à avoir écrit quelque chose de précis. C'est peut-être pour cette raison que j'ai été choisie comme gagnante.

Photo LA PRESSE

Mlle Chantal David, une lauréate en vacances au Canada.

A Montréal, elle se sent chez elle ! "Il n'y a rien à faire, partout je me sens chez moi. Vous savez, souligne-t-elle, chez nous aussi on commence à s'américaniser. Il n'est plus rare de voir des immeubles de 25 étages !"

En se basant sur ses observations de quelques jours, Mlle David remarque que les jeunes ont plus de liberté ici qu'en France.

"Avec quelle facilité les jeunes se tutoient entre eux ! D'autre part, ils disent généralement "vous" à leurs parents. Chez nous, tutoyer des gens qu'on connaît depuis très peu de temps, ça fait un peu vulgaire. Et dire "vous" à ses parents, c'est snob", continue-t-elle.

Les aspects de Montréal qui l'ont davantage surprise : les maisons construites en briques ou en bois, les escaliers extérieurs, les écureuils en pleine liberté, et le "parterre de lampions rouges" au pied d'un autel de l'Oratoire Saint-Joseph.

Il semble d'ailleurs que la jeune étudiante monégasque ait été grandement impressionnée par toute cette dévotion érigée autour de la personne du frère André. "Je n'aurais pas cru qu'en Amérique on fasse un tel culte à propos d'un homme. Sa soutane, ses appartements, tout . . . même la montée sur les genoux . . . C'est la vieille Europe, quoi !"

Avant de retourner dans son pays, elle rêve de visiter les chutes Niagara et de manger ce que nous appelons des bleuets et qu'ils nomment des myrtilles.

Une très bonne idée que ce concours organisé conjointement par les deux Jeunes Chambres économiques! "Non seulement ce concours m'a permis de venir ici, mais il m'a de plus fait visiter mon propre pays puisque j'ai piloté Yvon Lalande, un étudiant du Collège Saint-Ignace qui est le gagnant canadien, lors de son séjour à Monaco."

Brésilienne nommée consul honoraire à Toronto

TORONTO. (PC) — Le nouveau consul honoraire du gouvernement brésilien à Toronto, Ibis Bengston, cherche à promouvoir le commerce entre le Brésil et le Canada.

Les manières pondérées de cette Brésilienne qui, par ailleurs, a le teint pâle et les cheveux roux, offrent une image différente de celle qui représente d'ordinaire les femmes de l'Amérique latine.

Mme Bengston a exercé la profession d'avocate durant dix ans à Sao Paulo, au Brésil. Puis elle se rendit aux Etats-Unis pour étudier à l'université Georgetown, à Washington. C'est là qu'elle fit la connaissance de Lars Bengston, un avocat américain qu'elle épousa.

Son mari fut envoyé à Toronto pour le compte d'une compagnie brésilienne. Mme Bengston est la première personne nommée par son pays, à titre de consul honoraire.

A cause de ses connaissances juridiques, elle s'occupera du côté légal des transactions commerciales importation-exportation qui, selon l'espoir de l'avocate, prendront de l'envergure.

MLLE CAROL C. LAISE sera nommée ambassadrice au Nepal, vient d'annoncer le président des Etats-Unis. Mlle Laise fait déjà partie du ministère des Affaires extérieures. Elle sera la cinquième femme à qui M. Johnson confie un poste d'ambassadeur.

Récent mariage

M. et Mme Pierre Lebrun (Louise Lacroix) dont le mariage fut célébré récemment par Mgr Samuel Lemoine, p.d., cousin de la mariée, en l'église Saint-Joseph-de-Bordeaux. La mariée est la fille de M. et Mme Jean-Paul Lacroix, de Bordeaux et le marié est la fils de M. et Mme Charles-E. Lebrun, de Montréal.

La rose du Centenaire ornera des services en porcelaine

STOKE-ON-TRENT, Ang. (PC) — Les magasins canadiens présenteront bientôt un service à dîner en porcelaine à motif spécial de la rose du centenaire, première d'une importante commande obtenue par une entreprise familiale Thos. C. Wild établie depuis longtemps à Stoke-on-Trent, centre de poteries en Angleterre.

Les premières cargaisons de porcelaines, comprenant le service à dîner et les services à thé et à café, sont actuellement en route pour le Canada et seront distribuées à travers le pays.

Un porte-parole a fait savoir que la maison de commerce britannique travaille présentement à la fabrication de "milliers d'autres pièces" qui seront sur le marché pour l'année du centenaire.

M. Jack McIntyre, président de la Fondation canadienne de la rose du centenaire, et du Rotary Club de Montréal-Lakeshore, avait d'abord eu l'idée d'une porcelaine reproduisant le dessin de la rose du centenaire. Il avait lancé le concours national qui a déterminé le choix de cette rose symbolique pour le centenaire de la Confédération, une floribunda aux riches tons orangé et corail.

Faire-part

M. et Mme Hercule Perron, de Montréal, font part du mariage de leur fille unique Louise avec M. Claude Simon, fils de M. et Mme Emilien Simon, de Shawinigan. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 27 août, à 4 heures, par M. le chanoine Edmour Laberge, curé des Cèdres, oncle de la mariée, en l'église Saint-Antonin, de Snowdon. Une réception réunira les invités à l'hôtel Hilton de Dorval.

Fête nationale de l'Equateur

A l'occasion de la fête nationale de leur pays, le consul général de l'Equateur et vice-président de l'Association consulaire Ibero-américaine de Montréal et Mme Carlos Gomez, recevaient récemment chez eux en fin d'après-midi, quelques invités parmi lesquels : le consul général d'Argentine et Mme Hugo Alvarez, le consul général du Mexique et Mme Alberto Genes-Avila, le consul général de Honduras, M. Benjamin Mejia, le consul général de Guatemala et Mme Mario Juarez, le consul général de la République Dominicaine, M. Juan Emilio Duran, le consul du Venezuela et Mme Daniel Penâ, le consul de l'Uruguay et Mme Nicolas Onassis, le consul de Guatemala, M. Paul Becker, le consul général de Panama, M. Eduardo Diego, le vice-consul de Guatemala, M. Fernando Palarea, Mme Manolita Del Vayo de Gallagher, membre honoraire de l'Association, le colonel et Mme Carlos Davila, M. Pierre de Bellefeuille et Mlle Marie Choquet, représentants de l'Expo 67, M. et Mme Neptoli Villegas, le docteur et Mme Luis Robayo, Mlles Maria Cecilia Gomez, Maria del Rocio Gomez, Esperanza Dousdebes, Edith et Eunice Abbie Loreto Mathurin ainsi que MM. Carlos Mendiola, Ernesto Gomez, Carlo Gomez et Robert Abbie.

Au cours de la réception, M. le consul général prononça quelques mots rappelant le 157e anniversaire d'indépendance de l'Equateur (10 août 1809) et fit entendre l'hymne national du pays. Ensuite les distingués amphitryons offrirent à leurs invités un mets spécialement préparé pour la circonstance et la fête se termina par une sauterie pleine d'entrain.

Le petit John subit l'ablation des amygdales

HYANNIS PORT, Mass. (UPI) — Le petit John Kennedy n'était pas très bavard hier et pour cause . . . Le garçonnet âgé de cinq ans a quitté l'hôpital de Cape Cod dimanche, moins de trente heures après s'être fait enlever les amygdales.

Le petit garçon à l'esprit vif a regagné sa demeure à bord de la décapotable jaune de sa mère Mme Jacqueline Kennedy afin de se retrouver en l'exubérante compagnie de sa soeur Caroline et de ses nombreux cousins.

Les docteurs ont déclaré que quoiqu'en excellente condition le jeune Kennedy garderait la gorge sensible pour quelques jours.

Le petit John était entré à l'hôpital vendredi soir et avait subi l'amygdalectomie samedi matin. Sa mère est restée à son chevet plusieurs heures.

Pour réceptions et mariages

ROBE DE BROCART

Brodée de ruban et parsemée de perles de même teinte. Ligne A modifiée.

Grandeurs : 14 à 42. Bleue, rose et huître. $105

Léger supplément pour grandeurs plus de 20 ans

Nous augmentons chaque jour notre collection de magnifiques toilettes d'automne-hiver importées et canadiennes

Tailles : 14 à 20 — 40 à 48 — 14½ à 28½

Salon Juliette LTÉE

5141 rue ST-DENIS CR. 9-7231

5457 Chemin REINE-MARIE 484-3558

(Coin Earnscliffe)

Ouvert le jeudi jusqu'à 9 h. p.m.

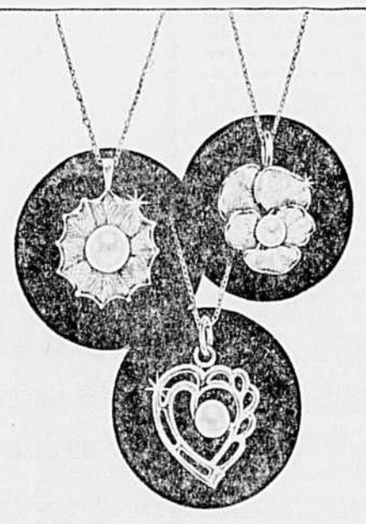

Superbes petits cadeaux pour demoiselles d'honneur... amies... parentes : $11.50 ch.

Cherchez-vous un bijou hors de l'ordinaire pour donner en cadeau ? Portez votre choix sur l'un de nos pendentifs en or 10 carats avec perle. Précieux et mignons, ils acquièrent une grande importance lorsqu'ils sont portés ou seuls ou pour accompagner d'autres bijoux.

Nous acceptons les commandes par la poste ou téléphonées. Jusqu'à 10 mois pour payer le solde.

Compte courant ou budgétaire — 10% comptant. Jusqu'à 10 mois pour payer le solde.

Mappin's

1000 ouest, rue Sainte-Catherine et Place Ville-Marie

Au téléphone : 866-7431

DOUBLE SPÉCIAL chez LECOMPTE

4 JOURS SEULEMENT

17-18-19-20 AOUT

1er SPÉCIAL

Panneaux "TERGAL"

Motif appliqué exclusif à LECOMPTE

Riche voilage "Tergal" de fabrication française. Motifs flochés sur fond blanc.

PRIX REGULIER $18.95 — PRIX SPÉCIAL $12.50

Dimensions : 70" x 110"

- Motif appliqué élégant et très soigné. Riche voile lavable et irrétrécissable.
- Ne nécessite pas de repassage
- Sa couleur n'est pas altérée par les rayons du soleil, la fumée ou la chaleur.

2ième SPÉCIAL

RÉDUCTION de 30% à 50% sur DRAPERIES PRÊTES À SUSPENDRE

Térylène - Arnel - Fibre de verre Satin antique

Dimensions et couleurs désassorties Quantité limitée

Plan de mise de côté Estimation gratuite — credico — Livraison gratuite

4 magasins pour vous servir

6595, rue SAINT-HUBERT	271-4735
6502, rue SAINT-HUBERT	273-2808
1651, est, rue MT-ROYAL	524-1184
4028 est, rue ONTARIO	522-1174

Service à domicile

384-3600

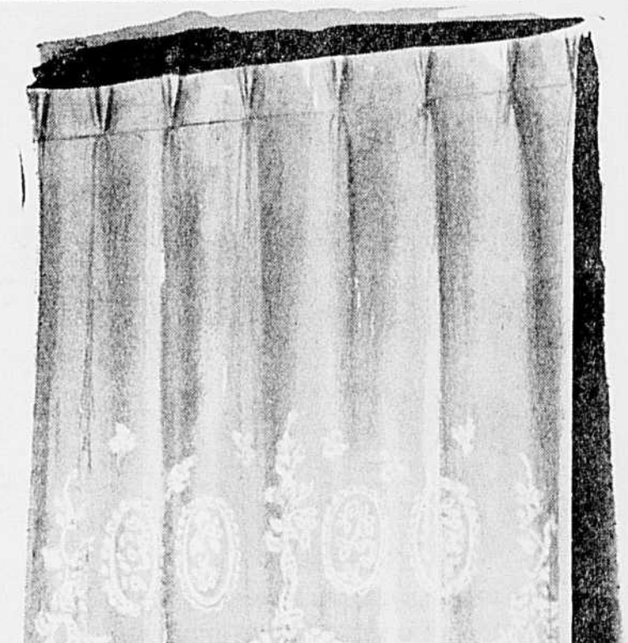

Lecompte DRAPERIES-DÉCORATION

E. LECOMPTE DRAPERIES LTEE

Lecompte vous offre également un choix complet de rideaux, stores et couvre-lits de bon goût à la portée de toutes les bourses

Naissances Deces Remerciements In memoriam

ALLARD (Arthur) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Arthur Allard, époux de Emelie Bérubé, demeurant 8005 St-André. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AMANN (Joseph Georges) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 77 ans 6 mois, est décédé Joseph-Georges Amann, époux de Maria Deschamps, demeurant à 620, rue Gounod est. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet, angle Jarry
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AQUIN (Ulric) — A LaSalle, le 15 août 1966, à l'âge de 66 ans, est decédé M. Ulric Aquin, époux d'Eva Primeau, demeurant au 34, 5e Avenue, LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington
9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Amenda) — A St-Jérôme, le 14 août 1966, à l'âge 60 ans 6 mois, est décédée Mme Alderic Beauchamp, née Amanda Taillon, demeurant chez sa fille, Mme Roméo Poirier, 450 St-Georges, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Herve Trudel & Fils,
400 rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Roland) — Subitement, à Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Roland Bélanger, ex-constable de la Cité Laflèche, époux de Marthe Gauvin, demeurant 5274 rue Garnier. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELL (Blanche) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Edmond Bell, née Blanche Thomas, épouse en 1eres noces de Georges Lavoie. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 Boul. Rosemont,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Berthe) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Berthe Bénard, fille de feu Xavier Bénard, et de feu Alexandrine Grisé, demeurant au 2359 Montgomery. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Julie de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISSONNEAULT (Eugène) — A St-Lambert, le 15 août 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Eugène Boissonneault, époux de feu Denise Cardinal, demeurant 652 Victoria, St-Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 ave Lorne
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Valleyfield,lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Cécile) — Subitement, à Trois-Rivières, le 13 août 1966, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Aimé Bourassa, née Cécile Desmarais. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURSOL (Olive) — A Lachine, le 14 août 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Anatole Coursol, née Olive Harvey, demeurant 601, 6e avenue. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620 rue Provost, Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Très Saint-Sacrement où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (William) — A St-Valentin, le 14 août 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. William Cyr, époux de Célina Hébert, demeurant au 6362 D'Aragon. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Inc.,
6259 boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Damascène, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Champ d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECOSSE (Yvon) — Accidentellement à Joliette, le 14 août 1966, à l'âge de 20 ans, est décédé Yvon Décosse, fils de M. et Mme Emilien Décosse, demeurant au 9664, 27e Avenue, Rivière des Prairies. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Marthe, de Rivière des Prairies, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Joseph de Rivières des Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURIVAGE (Gaston) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gaston Durivage, époux de Keska Ailsopp; père de Huguette, Richard et Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
3630, chemin Côte-des-Neiges
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

DUSSAULT (Noël) — A Chomedey (Ville de Laval), le 15 août 1966, à l'âge de 55 ans 9 mois, est décédé Noël Dussault, époux de Cécile Léveillé, demeurant au 4295 boul. St-Elzéar. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de St-Martin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ECREMENT (Napoléon Emile) — A Plattsburgh, le 7 août 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Napoleon Emile Ecrement, époux de Doris Du Buron. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Peters, et la dépouille mortelle a été inhumée au cimetière catholique de Plattsburgh.

FELTRIN (Robert) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé Robert Feltrin, époux de Séraffina Panazzolo, père de Mme Antoine Verdoni (Norma), Antoine, Lucien, Jean et Mme Robert Robesco (Louise). Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
202 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Michel) — Accidentellement, à Lavaltrie, le 13 août 1966, à l'âge de 18 ans, est décédé Michel Forest, fils de Gaston Forest et de Fernande Boisjoly, demeurant 1505, rue Champlain, Montréal, petit-fils de M. Avila Boisjoly de Lavaltrie, et étudiant au Séminaire St-Augustin, Cap-Rouge, P. Q. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371, boul. Ange-Gardien,
l'Assomption
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Lavaltrie, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARAND (Hilda) — A Lachine, le 14 août 1966, est décédée Mme Donat Garand, née Hilda Kershaw, demeurant à 185, Mercier, Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid & Fils
35, boul. Normand,
Châteauguay
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du Christ-Roi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Hilaire) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Hilaire Giroux, époux en 1eres noces d'Eva Trudeau et en 2èmes noces de feu Marie-Louise Lalonde, demeurant à 5223 St-Ambroise. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de sa sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HORANSKY (Geza) — A sa demeure, le 13 août 1966, est décédé Geza Horansky, époux de Livia Lovinger. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rosedale Chapel
4911 chemin Côte-des-Neiges
Le service funèbre aura lieu à l'église St. Kevin, mardi matin à 10.30 heures. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

KOZAK (Michel) — Subitement à Montréal, le 13 août 1966 à l'âge de 71 ans est décédé Michel Kozak, époux de Sophie Gudz, demeurant à 4259 Bellechasse; père de Jessie (Mme William Shapcotte), grand-père de Dean et Donna. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3234, rue Bellechasse
angle 11e avenue, Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Assumption Blessed Virgin Mary où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Eugénie) — A Montréal-Nord, le 15 août 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Alfred Lachapelle, née Eugénie Boisclair, demeurant à 12,122, Pigeon. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée &
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Fernand) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Fernand Lachapelle, demeurant à 2100, Bruxelles. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
5969, rue Hochelaga
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Joseph-Henri) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph-Henri Lajeunesse, époux de Célina Vadeboncoeur, demeurant à 5655, 18e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3234, rue Bellechasse
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DE

M. DENIS MIRON

M. Denis Miron, épicier, époux de Bernadette Larose, est décédé le 13 courant, à l'âge de 71 ans.
Lui survivent outre son épouse, ses fils et ses brus, MM. et Mmes René, Maurice, Philippe, Léo-Paul, Robert Miron et M. Jean-Guy Miron; ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Réginald Charbonneau (Cécile), Henri Dumas (Marie-Claire), Jean Jodoin (Lise) et André Cardinal (Gilberte); son frère et belle-soeur, M. et Mme Hébert Miron; ses soeurs et beaux-frères, Mme Yve Hubert Larose (Luménà), Mlle Cordélia Miron, MM. et Mmes Joseph-Amant Crépeau (Evelina), Lucien Bernier (Germaine) et Wilfrid Robitaille (Maria); ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs et nombreux neveux et nièces.
La dépouille mortelle est exposée au Salon Adrien Bazinet, 1922 boulevard Rosemont, les funérailles auront lieu, mercredi matin, en l'église St-Jean-Berchmans à 9:00 heures.

LAROSE (Emile) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Emile Larose ex-secrétaire de l'Association des Taverniers de Montréal, époux de feu Elizabeth Patenaude, demeurant à 3846 Avenue Marcil, N.-D.-G., père de Lucien-E., Roger et Lina. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et Avenue
Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Michel) — Accidentellement à Montréal, le 14 août 1966 à l'âge de 18 ans est décédé Michel Lavoie, fils de Henri Lavoie, et de Renée Bénard, demeurant 5982 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Lucien) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Lucien Leblanc, époux de Marie-Aimé Bérard, il laisse son fils Guy. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Blanche) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Gilles Leduc, née Blanche Beaulieu, demeurant au 167, rue Adelaide, St-Jérôme, autrefois de Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 Boul. Pie IX,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Ida) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Ida Arial, épouse de feu Geoffroy Lefebvre, mère de Noël, Geoffroy, Réal, Mme A. Vianeault (Raymonde), Henri et Marcel. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMELIN (Joséphine) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Achille Lemelin, née Joséphine Gauthier, demeurant à 1369, Rachel. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier, Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église Ste-Brigitte, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière St-Georges, de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHUK (Doroffei) — A Lachine, le 14 août 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Doroffei Marchuk, époux de feu Senefta Bilaska, et père de Dimitry, et de Helen (Mme J. Nicholson). Il laisse également sept petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620 rue Provost, Lachine,
à 9 h. 20, pour se rendre à l'église St-John Orthodox, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-John Orthodox, Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MIRON (Denis) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Denis Miron, épicier, époux de Bernadette Larose. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAULT (Paul) — De Lachine, soudainement, à Banff, le 11 août 1966, dans sa 64e année, époux de May Letellier de St-Juste, et père d'Elizabeth Nault, laissant aussi dans le deuil, 1 soeur, Marguerite, de Montréal, et 1 frère, John Nault, de Californie. La messe de requiem a eu lieu à St. Mary's Cathedral, à Calgary. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, mardi.

NOBERT (Stella) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 67 ans et 6 mois, est décédée Mme Bruno Nobert, née Stella Hamel, demeurant au 6816 Des Ecores, soeur de Mme C. Falbo, de St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 est, rue Jean-Talon,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthelémi, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PION (Robert) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 14 ans est décédé à la suite d'une longue maladie, Robert Pion, fils de M. et de Mme Lucien Pion (Lucia Pavia); frère de Mme Gordon Murphy (Theresa), Terry et Bernadette; beau-frère de Gordon; oncle de John, Diana, David et Danny. La dépouille mortelle est exposée au salon
Kane & Fetterly
5301 boul. Décarie
Avis des funérailles plus tard.

PISTAGNESI (Philippe) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Philippe Pistagnesi, époux d'Antonia Santarelli, demeurant à 6386 Chabot. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Consolata, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Eudore) — Accidentellement à St-Sulpice, le 13 août 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Eudore Roy, fils de feu Avila Roy et de feu Amanda St-Laurent, demeurant au 8875 Boyce. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois & Fils,
8628 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-MAURICE (Jean-Paul) — A Ville St-Michel, le 14 août 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé Jean-Paul St-Maurice, fils de feu Edouard St-Maurice, et de feu Aldina Turcot, demeurant au 8426, 10ième Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880, Boul. St-Michel,
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSREGRET (Omer) — A Montréal, le 14 août 1966 à l'âge de 56 ans est décédé Omer Sanregret, propriétaire de "Canadian Casket Co. Ltd.", époux de Florence Malo, demeurant à 7930, 20e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECHAL (Marie) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Sénéchal, née Marie Moreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Arthur) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur St-Onge, époux de Jeanne Morin, demeurant 4820 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER (Henri) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Henri Trépanier, époux de Reina Duceppe, père de Lise (Mme Jean Samino), de Huguette (Mme Alfred Lauzon) et de Jean-Marc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE (Clara) — A Repentigny, le 13 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Gustave Villeneuve, née Clara Garand, demeurant au 241 Boul. Iberville, à Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire.
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
à Repentigny,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est Station 3-1695, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WIERCINSKI (Louis) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Louis Wiercinski, époux de feu Paulina Olsiewicz, demeurant à 2600 Hogan; père bien-aimé du Rév. F. L. Wiercinski, et de Mme B. A. Lewandowski. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 8 h.45 pour se rendre à l'église St. Mary's Polish, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissance

RAINVILLE (Pierre et Anne-Marie) — A Montréal, le 13 août 1966, à M. et Mme Pierre Rainville, née Anne-Marie Bilodeau, est né un fils, Jean-Benoit.

Remerciements

GAGNON (Robert) — Mme Robert Gagnon, épouse, son frère Armand Gagnon et sa soeur Mme Lise Montpetit remercient sincèrement toutes les personnes qui ont voulu témoigner leurs sympathies à l'occasion du décès de Mlle Bernadette Gosselin, soit par offrande de messe, de fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considerer ces remerciements comme personnels.

GOSSELIN (Bernadette) — La famille de Mme Yvonne Lévesque et d'Alfred Gosselin remercient sincèrement toutes les personnes qui ont voulu témoigner leurs sympathies à l'occasion du décès de Mlle Bernadette Gosselin, soit par offrande de messe, de fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considerer ces remerciements comme personnels.

Référendum à Varennes aujourd'hui sur un changement de zonage

Les contribuables de la paroisse de Varennes, en banlieue de Montréal, décideront aujourd'hui, par référendum, s'ils accepteront le projet d'une zone industrielle et portuaire.

Cette zone serait bornée par le fleuve Saint-Laurent, Boucherville, la nouvelle route qui contournera Boucherville et la rivière St-Charles.

Ce projet permettrait l'aménagement de quais sur le fleuve Saint-Laurent et l'établissement d'industries qui nécessitent des installations portuaires. L'une de ces industries serait une raffinerie de la compagnie Murphy Oil, au coût de $20 millions.

Le conseil municipal de la paroisse de Varennes a adopté un règlement, le 14 juillet, créant cette zone. Afin que le règlement devienne en vigueur, un référendum est obligatoire car, en vertu de la charte de cette municipalité, le changement d'une zone agricole en zone industrielle doit recevoir l'assentiment des propriétaires résidants.

Les quelque 750 propriétaires fonciers de Varennes sont habilités à voter. Toutefois, advenant l'approbation du règlement par suite d'un vote majoritaire, il est de rigueur qu'au moins le tiers des 400 propriétaires résidants aient exercé leur droit de vote.

Un hélicoptère s'écrase : 1 mort

Sault-Ste-Marie (PC) — Un hélicoptère de l'ARC, qui venait de quitter la base de Rivers au Manitoba et se dirigeait vers la base de St-Hubert, près de Montréal, s'est écrasé à Newbury, dans l'Etat du Michigan, dimanche soir, tuant un des cinq membres de l'équipage. Les quatre autres personnes ont été blessés.

La cause de cet accident est inconnue mais un porte-parole de l'Aviation canadienne à Ottawa a déclaré qu'une enquête était en cours. La victime est M. Jean-Paul Couture, de Palmarolle, au Québec.

Les blessés sont : le capitaine D. W. Hardy, de Dunburn, Sask.; le lieutenant R. C. Mathias, de Fort Williams, Ont.; et les sergents C. E. Davis et C. E. Jarret, de Brandon, au Manitoba.

La régionale Honoré-Mercier approuve les plans d'une école secondaire à Iberville

SAINT-JEAN, (G.L.) — Les membres de la régionale scolaire Honoré-Mercier, réunis en assemblée ordinaire à l'école Notre-Dame-Auxiliatrice chez les filles, ont accepté les plans préliminaires d'une nouvelle école secondaire à Iberville. Son érection coûterait approximativement $3,000,000.

Ce montant, il va sans dire, ne comprend pas l'achat du terrain, ni son aménagement, ni le mobilier des classes, ni les autres services, mais seulement la construction en elle-même et l'équipement immobilier.

Cette école, dont les plans ont été exécutés par les architectes Jacques Tougas et Gérard Charbonneau selon les normes du ministère de l'Education, pourra accueillir quelque 1,800 élèves.

Construite dans le secteur Héroux, de la paroisse Saint-Noël-Chabanel, sur une superficie de quelque 200,000 pieds carrés, l'école secondaire d'Iberville aura la forme d'un triangle équilatéral dont la pointe s'orientera vers le nord.

Dans l'enceinte du triangle, on trouvera les classes, les ateliers et le laboratoire; au centre se situeront la bibliothèque et l'auditorium; enfin dans la pointe, on érigera la cafétéria au-dessus du vestiaire des écoliers et de la chambre du contrôle de la chaufferie. Par ailleurs, on trouvera un terrain destiné aux sports, ainsi qu'une piste et de la pelouse.

Les architectes Tougas et Charbonneau doivent terminer l'esquisse des plans avant de les présenter au ministère de l'Education. Selon M. Jacques Tougas, les travaux pourraient commencer au printemps pour se terminer environ un an et demi plus tard.

Le coût final de l'école, avec son terrain, son aménagement, le mobilier scolaire et autres reviendrait à environ $3,600,000, c'est-à-dire $2,000 par élève.

Une requête de détaillants maskoutains auprès de Québec

SAINT-HYACINTHE. (P. B.) — Les détaillants en alimentation dans le secteur de Saint-Hyacinthe ont présenté au gouvernement du Québec une requête pour réclamer des amendements aux règlements d'ouverture des établissements commerciaux, dans la ville et dans les environs.

Le territoire impliqué comprend la ville maskoutaine et les localités situées dans un rayon de cinq milles. Le décret actuel est entré en vigueur le 21 juin 1961. Les pétitionnaires réclament la semaine de travail, portée à quarante-quatre heures, comportant la fermeture des établissements le lundi; l'ouverture depuis les 8 h. 30 le matin jusqu'à 6 h. le soir, du mardi au jeudi inclusivement; l'ouverture jusqu'à 10 h. le soir du vendredi, puis la fermeture à 4 h. l'après-midi du samedi. La requête réclame des améliorations aux salaires des employés, ainsi qu'à diverses conditions de travail.

Nommé procureur du ministère public

SAINT-JEAN (Y.G.) — Me Henri Choinière assume les fonctions de procureur du ministère public dans le district judiciaire d'Iberville. Depuis hier, l'avocat remplace Me Jean Frédérick, titulaire des mêmes fonctions depuis l'année 1960.

L'avocat Frédérick laisse savoir qu'une missive laconique du ministère de la Justice lui a signifié la fin immédiate de son mandat. Me Frédérick ajoute qu'à la suite des élections québécoises, le 5 juin, il n'a en aucune circonstance offert sa démission.

Par ailleurs en fin de semaine, Me Henri Choinière a reçu du ministère un appel téléphonique, lui indiquant sa mise en fonctions, dès lundi. Une missive consécutive lui a confirmé sa nomination.

Les congés mobiles fixés à Saint-Jean

SAINT-Jean. (DNC) — La régionale scolaire Honoré-Mercier a choisi les congés mobiles pour la prochaine année scolaire.

Comme on le sait, le ministère de l'Education autorise les organismes scolaires à déterminer huit journées de vacances durant l'année scolaire. L'an dernier le choix des dates qui ne coïncidaient pas toujours avec les fêtes religieuses, comme la Toussaint, avait été l'objet de certaines critiques.

Voici les dates de ces congés pendant la prochaine année scolaire : 10 octobre; 31 octobre et 1er novembre ; 8 et 9 décembre; 6 janvier, 1967; 5 et 6 mai, 1967.

Serez-vous gagnante ! Concours des gaines en Lycra* de "PLAYTEX"

Rien à écrire, rien à remplir, rien à deviner.. venez dès aujourd'hui et participez à cet avantageux concours ! Vous serez peut-être la gagnante de l'extraordinaire **1er prix** comprenant une lessiveuse électrique et automatique... du **2e prix** d'une valeur de $500.00 ou des **200 prix additionnels** consistant en gaines de $10.00 chacune. Surveillez également cette annonce à la télévision !

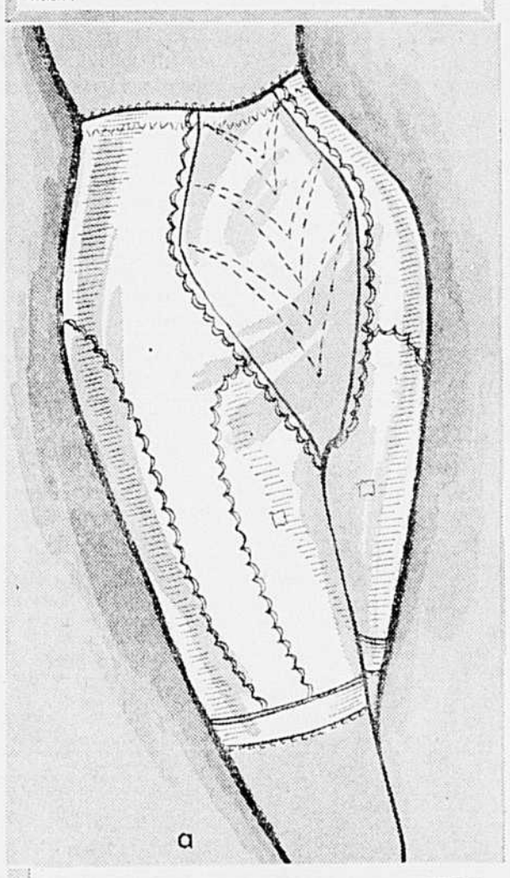

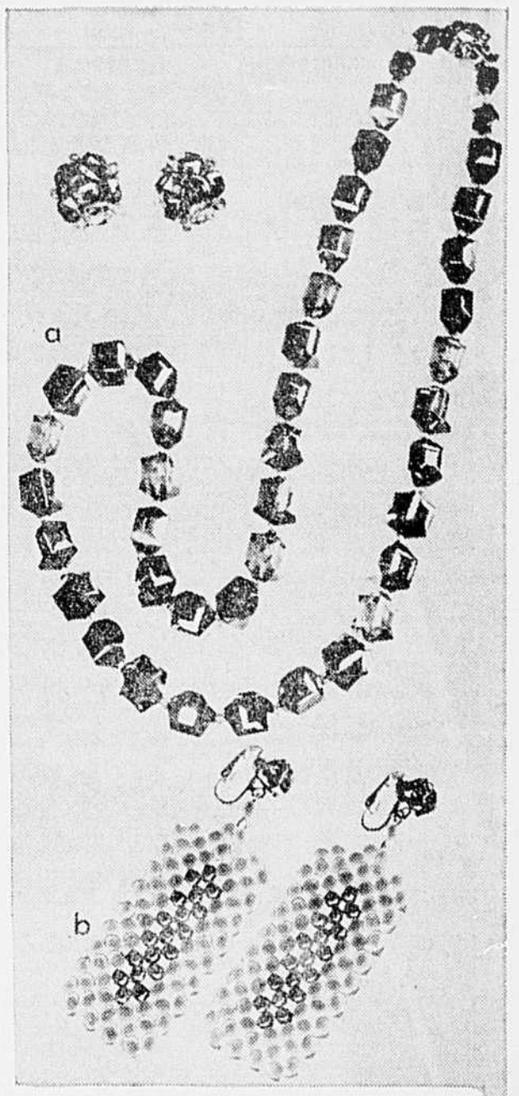

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français
COMPOSEZ 842-6171
Aubaines à ne pas manquer ! Choix d'articles, et bas prix imbattables ! Profitez-en toutes !

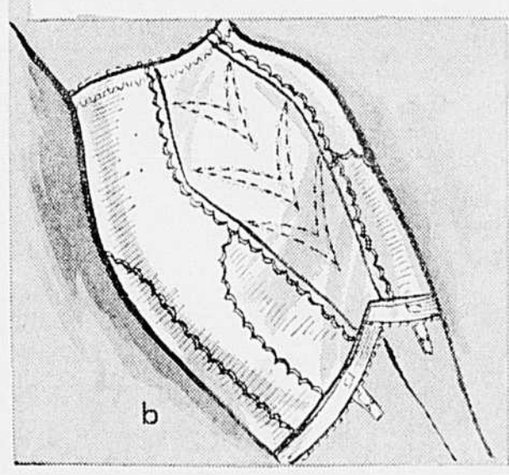

Vêtements de base "PLAYTEX"... le nom par excellence !

A. Gaine-culotte jambes longues : Tout Lycra* à panneau double devant. Quatre jarretelles amovibles. Blanc. TP. P.M.G. Ex. G. PRIX DUPUIS, ch. 14.95
Ex. G. PRIX DUPUIS, ch. 15.95
Gaine-culotte à jambes moyennes : (non illustrée), modèle tout Lycra* d'entretien facile. Panneau devant, côtés et dos, doubles. Quatre jarretelles amovibles. Blanc. TP. P.M.G. PRIX DUPUIS, ch. 12.50

Gaines "Playtex"

B. Fameuses gaines "Playtex" au soutien inégalable ! Modèles tout Lycra* d'entretien facile. Panneau devant double, côtés et dos solides. Quatre jarretelles amovibles. Blanc. TP. P.M.G. Ex G. PRIX DUPUIS, ch. 11.00
Ex. G. PRIX DUPUIS, ch. 12.00
Gaine-culotte "Playtex" en Lycra*, jambes moyennes. Blanc. TP. P. M. G. PRIX DUPUIS, ch. 9.00
Gaine-culotte "Playtex" en Lycra* blanc, à jambes longues. TP. P. M. G. PRIX DUPUIS, ch. 11.00
Ex. G. ch. 12.00
Gaine "Playtex" en Lycra* à panneaux devant et dos satin extensible. Blanc. TP P.M.G. PRIX DUPUIS, ch. 8.00
Ex. G. ch. 9.00

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 360

Bijoux de métal "ESSEX JEWELLERY" sûrs de plaire !

L'invention prend l'allure d'une vaste fumisterie

Recueilli par la police de Brest, le Montréalais Papp est confiné dans un hôpital

Pour l'Européen, l'identité canadienne existe — L'ambassadeur de France • En page 13

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * * 10¢ Montréal, mardi le 16 août 1966 / saint Joachim / 82e année, No 189 / 4 cahiers / 44 pages / La météo : Plus chaud demain / Minimum : 60 / Maximum : 80

Roch Boivin répond aux accusations de favoritisme :

Je connais les gens compétents dont la Voirie de Dubuc a besoin

CHICOUTIMI (PC) — "Ce qu'il faut à la voirie de Dubuc, ce sont des gens compétents; moi je les connais, les gens compétents, je vais aller les chercher; je vais les présenter à la fonction publique et je vous garantis qu'ils vont passer".

C'est en ces termes que le docteur Roch Boivin, député de Dubuc et ministre d'Etat à la santé dans le cabinet Johnson, a présenté le tableau de la voirie dans son comté, hier soir, au cours d'une entrevue.

Le Dr Roch Boivin, qui désirait relever les accusations de favoritisme politique portées contre lui par des chefs syndicaux des fonctionnaires, vendredi dernier, a plutôt axé sa conférence de presse sur le "patronage poussé au paroxysme" des libéraux du Québec.

"Les libéraux se sont exercés à former des hordes en culottes rouges et à pratiquer le patronage au paroxysme, jusqu'à la ségrégation contre une race nouvelle au Québec depuis 1960: les nègres bleus", a dit le ministre dans des expressions colorées.

Les chefs syndicaux, le Dr Boivin les réfère tout simplement à son homonyme, M. Roch Boivin, chef du personnel du service provincial de la Voirie dans le comté de Chicoutimi, disant d'une façon sibylline qu'on ne doit pas gouverner sans être élu.

Le député de Dubuc a expliqué que son comté, qui n'existe seulement que depuis 18 mois, ne possède pas de services gouvernementaux propres et qu'il partage ceux du comté de Chicoutimi.

Le ministre dit qu'il n'a pas chômé, en fin de semaine, et qu'il a consacré tout son temps à la poursuite d'une enquête personnelle sur les employés de la Voirie provinciale dans le comté de Chicoutimi.

Cette enquête lui aurait révélé que seulement 3 pour cent des ouvriers employés par la Voirie provinciale dans ce comté, avant 1960, auraient "survécu" au cours des six dernières années.

Parlant enfin des crédits alloués à la voirie de son comté, le Dr Boivin dit que c'est celui qui, avec 500 milles de routes, a obtenu la plus mince part des argents votés, au cours des dernières années, dans les trois comtés de la région.

Le comté de Chicoutimi, avec 92 milles de routes, aurait récolté 52 pour cent de ces crédits, alors que celui de Jonquière-

M. Roch Boivin

re-Kénogami en aurait retiré 25 pour cent avec 96 milles de routes, comparativement au 22 pour cent alloués à Dubuc.

Le député Roy nie les accusations

De son côté, M. Pierre Roy, député de Joliette, a rejeté hier les accusations de favoritisme portées contre lui en fin de semaine par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec.

Il a déclaré dans une entrevue que le cantonnier Honoré Boisjoly avait été suspendu pour la journée dans l'après-midi du 27 juillet par un fonctionnaire de la voirie qui l'avait trouvé en état d'ébriété à son travail.

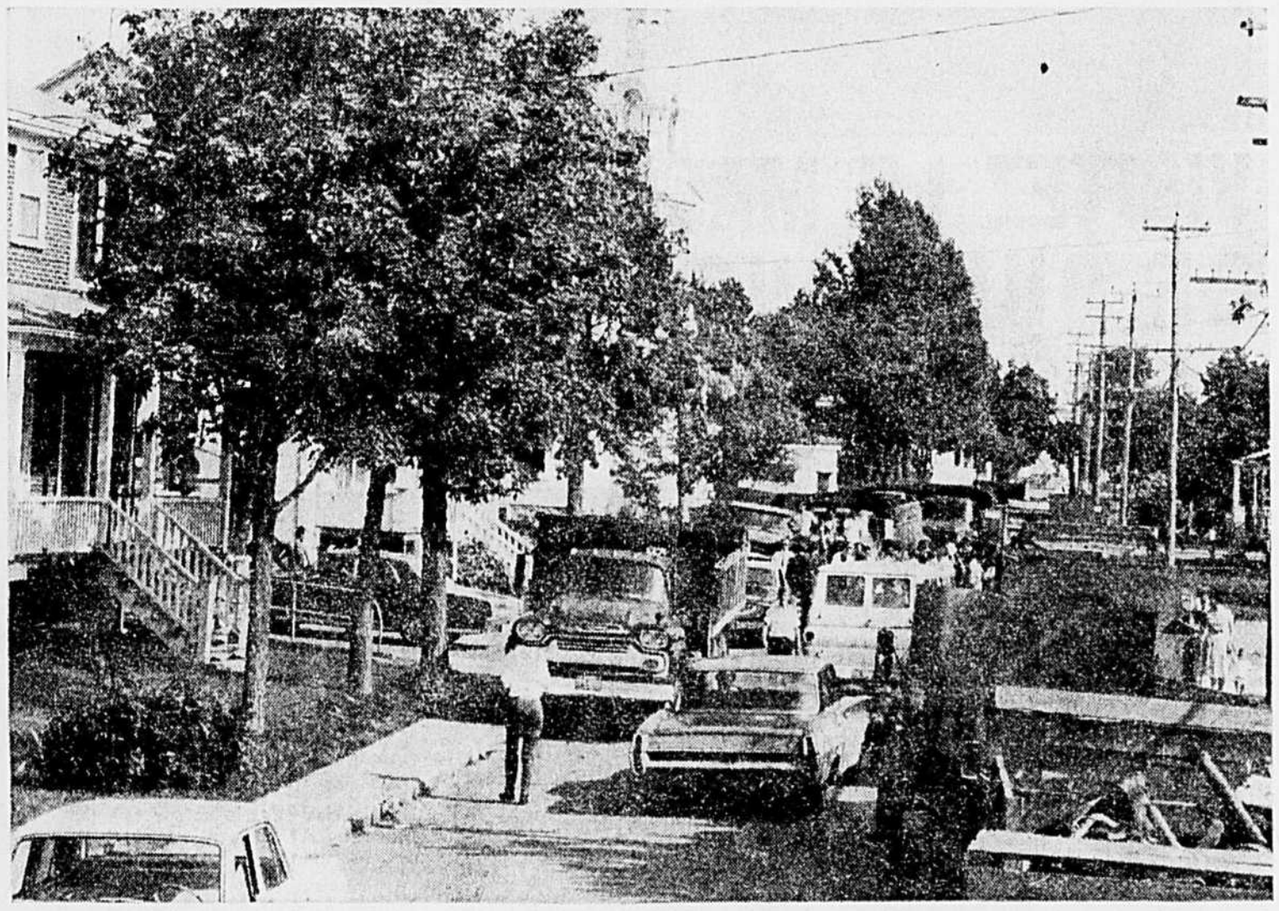

Exclusivité

Une nouvelle manifestation a eu lieu, hier, dans le comté de Lotbinière pour protester contre le favoritisme électoral dont seraient victimes une quarantaine de camionneurs. Une trentaine de camionneurs ont bloqué la circulation en face de la demeure du député de l'Union nationale du comté, M. René Bernatchez. Celui-ci a rejeté, par la suite, des accusations de "patronage" que les camionneurs ont lancées contre lui.

Des camionneurs manifestent contre le favoritisme devant la maison du député Bernatchez, à St-Flavien

par François Trépanier

SAINT-FLAVIEN — Les hostilités entre camionneurs ont repris, hier, dans le comté de Lotbinière, au sujet du "patronage".

Cette fois, une trentaine de camionneurs, membres de l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière, ont complètement paralysé la circulation à Saint-Flavien, en face de la demeure du député de l'Union nationale du comté, M. René Bernatchez.

Tout comme au mois de juin, la manifestation visait à protester contre le favoritisme qui sévirait dans le comté depuis les élections.

Cette manifestation sera probablement suivie cette semaine d'une marche sur le Parlement et d'un arrêt de travail de la part de 981 propriétaires de camions de 21 comtés de la province si aucun geste n'est posé par le gouvernement.

La manifestation

Les trente camionneurs ont fait leur apparition, hier après-midi, vers 3 heures 30 en face de la demeure de M. Bernatchez et y sont restés jusque vers 4 heures 30 après qu'un des leurs eut simulé une panne de moteur au milieu de la rue, bloquant ainsi toute la circulation.

Seule, Mme Bernatchez, son fils Jean-Paul et des amis et employés de M. Bernatchez étaient présents au moment de l'arrivée des camionneurs.

Pendant le blocus, ceux-ci se sont contentés de klaxonner et d'accorder des entrevues aux journalistes présents. M. Bernatchez est arrivé vers 4 heures trente et immédiatement les camions ont quitté les lieux. M. Bernatchez avait déjà averti les camionneurs qu'il ne les rencontrerait pas.

Pendant toute la manifestation, la police est demeurée invisible et aucun incident fâcheux n'est survenu. Cependant, au moment du départ, quelques camionneurs d'une association rivale, "Les Camionneurs indépendants du comté de Lotbinière", une association créée après les élections, ont lancé des injures à l'adresse des manifestants. Ceux-ci n'en ont pas tenu compte.

C'était la deuxième fois qu'une manifestation avait lieu dans le comté de Lotbinière au sujet du "patronage". Une première manifestation avait déjà eu lieu au mois de juin peu après les élections. Une quarantaine de camionneurs avaient alors établi un blocus à Sainte-Agathe en face d'une carrière de pierre pour protester contre le fait qu'on ne consultait plus leur association pour déterminer les noms des camionneurs qui devraient participer aux travaux du ministère de la Voirie. A la suite de cette manifestation, le ministère de la Voirie avait fait savoir que les choses reviendraient à la normale et que l'association serait consultée comme dans le passé."

La semaine dernière, cependant, l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière envoyait une lettre et rencontrait les autorités du ministère de la Voirie pour leur faire savoir que, contrairement à la promesse, leur association n'était pas consultée.

Accusations de favoritisme

Le président de l'Association, M. Gérard Legendre, a précisé, hier, qu'aucun changement ne s'est produit depuis ce temps.

Il a accusé en outre le député de Lotbinière, M. René Bernatchez de faire du "patronage" avec les camionneurs. Il a dit que c'est lui qui a créé la nouvelle association de camionneurs que consulte maintenant le ministère de la Voirie.

Il a ajouté que cette nouvelle association est formée d'une quinzaine de camionneurs "bleus" contrairement à la sienne qui est composé de 40 camionneurs de toutes les allégeances politiques.

Il a déclaré d'autre part que trois des membres de la nouvelle association sont des organisateurs de M. Bernatchez, soit M. Lucien Montmigny, de Saint-Gilles, M. Roland Guérard, de Saint-Janvier-de-Joly et M. Charles-Auguste Bernier, de Lotbinière.

M. Legendre a signalé, par ailleurs, que depuis le mois de juin son association a invité les camionneurs de la nouvelle association à se grouper avec elle mais que la réponse a été négative.

Ces camionneurs auraient répondu, selon M. Legendre, dans les termes suivants : "On a aidé le député aux élections. On n'a pas besoin de votre aide. Le député, il est capable de nous aider."

Des menaces sont proférées

M. Legendre a révélé enfin qu'il a été l'objet de menaces de la part des membres de la

Voir CAMIONNEURS page 2

La réforme de l'enseignement ne débutera pas avant un an

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Il faudra encore un an, avant que l'on entreprenne l'application du règlement numéro un dans les écoles.

Après son approbation officielle par le ministère de l'Education et par le cabinet des ministres, le règlement numéro un doit maintenant franchir une étape décisive, soit l'approbation du monde enseignant.

Ce qui avait d'abord été présenté comme un livre blanc sur le règlement numéro un est devenu "Document d'éducation 2". On se rappelle que le premier document d'éducation portait sur l'établissement d'un régime d'institutions associées.

Au début du mois de septembre, le ministère de l'Education fera donc parvenir à tous les enseignants du Québec un texte explicatif sur le règlement numéro un.

Pendant les 12 prochains mois, les éducateurs, avec l'aide de guides de discussion également fournis par le ministère se pencheront sur les principes et les implications de ce premier règlement, "qui indique les modalités générales de la réorganisation pédagogique de nos écoles élémentaires et secondaires et formule les règles à observer dans la préparation d'un plan d'action concret, propre à chaque milieu".

La semaine dernière, une centaine de professeurs, membres de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, ont pu étudier une version quasi définitive du document d'éducation 2.

LA PRESSE a vu une copie de ce long commentaire sur les huit articles du règlement numéro un. Il s'agit d'un volume de 110 pages, qui donne des explications sur chacun des points contenus dans le règlement : promotion par matière, programmes nouveaux des cours élémentaire et secondaire, mode de groupement des élèves, participation des enseignants et des parents, etc. ...

Voir REFORME en page 2

Les stations privées de radio et de TV abêtissent le milieu

— René Lévesque

René Lévesque, l'ex-ministre de la Famille et du Bien-être dans le gouvernement Lesage, est revenu à la charge hier contre les réseaux privés de radio et de télévision qu'il a qualifiés d'instrument "d'abêtissement" du public.

Prenant à partie M. D'Arcy, directeur général de la station CKLM, qui lui avait déjà donné la réplique, M. Lévesque lui a reproché de comparer l'administration d'une station de radio à celle d'une taverne. "Ca nous donne une espèce d'indication de la qualité des gens à qui on a confié" les ondes radiophoniques, s'est exclamé M. Lévesque.

L'ancien ministre était l'invité à l'émission "Présent", sur les ondes de la radio de Radio-Canada. Il doit prendre le micro de nouveau aujour-

Voir LEVESQUE en page 2

J.-J. Bertrand : nous tenons à garder les bons fonctionnaires

par Maurice Morin

"Les bons fonctionnaires nous tenons à les garder; la loi de la fonction publique les protège d'ailleurs. C'est une question de principe élémentaire que nous avons toujours prônée et il ne nous appartient pas, aujourd'hui, de penser, d'agir autrement".

Voilà ce que Me Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice et de l'éducation du Québec depuis le 16 juin dernier, a déclaré, hier après-midi, au cours d'une conversation amicale avec les chroniqueurs judiciaires, à ses bureaux du Nouveau palais de justice, au 100 est, de la rue Notre-Dame.

Le ministre Bertrand a rencontré les journalistes après avoir eu, au cours de la journée, de brefs entretiens avec la haute hiérarchie judiciaire et policière.

Il a rencontré à tour de rôle, le juge en chef Lucien Tremblay, de la Cour d'Appel du Québec (le plus haut tribunal de la province) ; le juge en chef adjoint George S. Challies, de la Cour Supérieure; le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix et le juge en chef Jean-Paul Lavallée de la Cour de bien-être social.

Il a aussi eu la visite de M. Jean-Paul Gilbert, directeur de la police de Montréal et de Me A. J. Campbell, bâtonnier général de la province et bâtonnier du barreau de Montréal, avec qui il a dit avoir discuté de l'administration de la justice sous toutes ses formes.

Voir BERTRAND en page 2

M. Poncet: la presse française affiche sa sympathie pour Hanoï

PARIS (Reuter) — M. André-François Poncet, ancien ambassadeur de France en Italie et en République fédérale allemande, accuse aujourd'hui les organes d'information français de rapporter les événements au Vietnam de manière à laisser penser que les Etats-Unis y poursuivent une politique d'expansion impérialiste.

Dans un article portant sa signature et paraissant à la "une" du quotidien parisien le "Figaro", M. André-François Poncet commente les récentes plaintes émises par les Etats-Unis, selon lesquelles le gouvernement français laissait percer un ton antiaméricain dans les émissions relatives au Vietnam émises par l'Office de la radio - télévision française (ORTF), la station d'Etat.

"Il faut être aveugle ou hypocrite pour nier que les organismes dont la fonction est d'informer le peuple français laissent percer leur sympathie pour le Nord-Vietnam et la répugnance qu'ils éprouvent pour la détermination des Etats-Unis", écrit l'ancien ambassadeur.

Aucune trace du sous-marin

par Denis Masse

Enorme fumisterie ou invention du siècle ?

Personne n'ose croire encore l'histoire insolite que raconte un naufragé recueilli il y a quatre jours à bord d'un radeau pneumatique dans le port de Brest et que détiennent dans l'aile psychiatrique les autorités de l'hôpital naval de cette ville bretonne.

Il s'agit bien pourtant de Joseph Papp, un Montréalais d'origine hongroise, qui, à l'encontre de toute vraisemblance, serait parti mercredi dernier de Sorel dans un minuscule submersible uniplace de 28 pieds propulsé à "300 milles à l'heure" au moyen de carburant solide !

La femme de l'inventeur n'a pu que parler au médecin-chef de l'hôpital de Brest, hier soir. Elle n'a pas été autorisée à s'adresser directement à son mari, bien qu'on lui ait affirmé qu'il était en excellent état de santé.

Souffrant d'un choc nerveux depuis qu'elle a reçu un appel téléphonique du ministère des Affaires extérieures lui annonçant qu'on avait retrouvé son mari, Mme Papp s'est réfugiée chez un ami de longue date, un compatriote, M. Nicolas Boldog, entrepreneur-peintre de Duvernay.

Tous les deux doivent se rendre aujourd'hui même à Brest afin de ramener l'audacieux voyageur.

Selon M. Boldog que nous avons interrogé hier soir, Papp est un chercheur infatigable qui mûrit son idée depuis bientôt 20 ans. Semblant ne s'intéresser qu'à son invention, Papp a été longtemps en Hongrie l'un des plus fidèles adeptes du laboratoire à l'Institut national d'uranium. On sait que le plateau ultra-danubien est remarquablement riche en uranium. Plus tard, l'inventeur de 35 ans a été pilote de réactés dans l'Aviation hongroise. Il arrivait au Canada en 1957, peu après le soulèvement populaire qui vit l'exil du cardinal Mindszenty à la légation américaine de Budapest et se termina par l'exécution dramatique du premier ministre Imre Nagy.

Dès son arrivée au Canada, Papp se remettait à la tâche construisant son prototype dans un garage de Terrebonne et achetant des pièces un peu partout aux Etats-Unis, en Ontario et au Québec. Un mécène de Vancouver l'aurait aidé financièrement à réaliser ce submersible unique qui lui aurait coûté quelque $20,000.

Nos reporters se sont rendus à Terrebonne ce matin, pour vérifier si le sous-marin ne se trouverait pas encore dans ce garage. Ils n'y ont rien trouvé.

Le sous-marin dont la vitesse dépasse l'imagination, était prêt à prendre la mer depuis une dizaine de jours lorsque Papp appareilla de Sorel, sans tambour ni trompette, mercredi dernier.

Voir PAPP en page 2

Papp a perdu son passeport

PARIS — Un porte-parole de l'ambassade canadienne a fait savoir que Papp a perdu son passeport. Il a ajouté qu'un représentant du consulat canadien doit le visiter aujourd'hui à Brest pour discuter avec lui de son retour au Canada.

Par ailleurs, on a appris que l'épouse du nouveau Jules Verne et un ami de ce dernier, M. Nicolas Boldog, devaient quitter Montréal aujourd'hui à destination de Brest pour y rencontrer leur héros.

Entre-temps, la garde côtière française qui a recueilli le naufragé dans un canot pneumatique, dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, rapporte que les recherches le long de la côte rocheuse de Bretagne n'ont rien produit. Le submersible révolutionnaire de Papp reste introuvable. On sait qu'il a déclaré à ses sauveteurs que son sous-marin de poche s'était abîmé sur une plage bretonne.

Jusqu'ici, Papp a été gardé dans l'aile psychiatrique de l'hôpital de la marine, à Brest. Le médecin-chef, avec qui Mme Papp s'est entretenue au téléphone hier, a déclaré que son patient, "à part son histoire de sous-marin", est en excellente santé.

L'odyssée extraordinaire de Joseph Papp

(selon AFP)

BREST, (AFP) — Le naufragé recueilli dans la nuit de jeudi à vendredi en rade de Brest, Joseph Papp, sujet canadien d'origine hongroise, persiste à prétendre avoir traversé l'Atlantique à bord d'un sous-marin nucléaire de son invention.

Comment Papp a-t-il gagné la France ? Comment se fait-il qu'il ait été retrouvé en mer près du port de Brest ? Ce sont autant de questions sur lesquelles les services de police s'efforcent de faire toute la lumière. Une chose est cependant certaine : le Joseph Papp disparu mercredi sur le Saint-Laurent est bien l'homme actuellement soigné à l'hôpital maritime du port militaire français.

Bien que l'"invention extraordinaire et révolutionnaire", que Papp affirme avoir expérimentée avec succès, laisse les enquêteurs sceptiques, une partie de ses déclarations corrobore les détails publiés hier par un journal de Montréal.

L'engin, filant 300 noeuds à une profondeur de 50 à 100 pieds, long de 9 mètres, à l'avant effilé, muni d'ailerons et ayant un habitacle permettant de loger une seule personne et le moteur, aurait été construit par Papp et un ami à lui, M. Di Biasi.

Le reste du récit n'a pas encore pu être entièrement vérifié. Papp affirme notamment qu'en route il a été ravitaillé par un navire du nom de "Mike Toht". Ensuite, arrivé à Brest, il aurait débarqué et serait allé en train à Paris. Il serait revenu aussitôt à Brest pour reprendre son engin et regagner le Canada, mais à ce moment-là le mystérieux engin aurait heurté des rochers à l'entrée de Brest et se serait brisé par le milieu entre l'étrave et le moteur.

En ce qui concerne son voyage à Paris, les policiers ont retrouvé sur lui un billet de chemin de fer Paris-Brest, ce qui ne manque pas de les intriguer. Cependant le billet porte la mention "annulé", apposée par l'employé de la gare lorsque le voyageur manifesta le désir de le conserver.

Il reste également à découvrir

Voir ODYSSEE en page 2

En URSS, une usine Fiat de $800 millions

MOSCOU, (AFP) — L'accord entre le ministère soviétique du Commerce extérieur et la firme "Fiat", portant sur la construction à Togliatti, sur la Volga, d'une usine d'automobiles, a été signé à Moscou, annonce l'agence Tass.

La construction de l'usine reviendra à $800 millions. "Fiat" fournira pour environ $300 millions d'équipement qui sera payé par l'URSS en dix ans.

Dans une interview accordée à l'agence Tass, M. Vittorio Valletta, président honoraire de "Fiat", a déclaré que ce crédit avait été consenti "aux meilleures conditions", se refusant toutefois à préciser ces conditions. Il a dit, d'autre part, qu'"Olivetti" et d'autres firmes italiennes participeront à l'opération.

Selon les prévisions, l'usine produira annuellement près de 400,000 "Fiat-124S", modifiées et 200,000 voitures d'un type nouveau mis au point par des ingénieurs italiens et soviétiques.

SOMMAIRE

Annonces classées / 39 à 41
Bandes dessinées / 17
Courrier "Que faire ?" / 38
Décès, naissances, etc. / 42
Des mots et des phrases / 11
Editorial / 4
Education / 7
Finance / 8 à 10
Horoscope / 12
Immeuble / 43
La bonne table / 33 à 35
Les patrons / 28
Mots croisés / 27
Navigation / 22
Nouvelles internationales / 23 et 31
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 24
Spectacles et concerts / 18, 19
Sports / 14 à 16, 20 et 21
Tribunaux / 11
Vie dans les parcs / 17
Vie féminine / 36 à 38
Vie mondaine / 37

CKAC 73

Lesage a été battu par les priorités fixées par Ottawa

— Johnson

" Si on ne peut se sentir chez soi hors du Québec, il est normal de vouloir l'être au Québec, ce qui implique des mesures que je voudrais que les anglophones comprennent. Nous voulons établir notre propre priorité, selon nos propres moyens."

Dans l'esprit de M. Daniel Johnson, il ne s'agit pas là car "j'aimerais travailler positivement à rajeunir la Confédération ou à en créer une nouvelle".

Aux auditeurs du poste de télévision CFCF, de Montréal, le premier ministre a déclaré lors d'une interview : "Si nous avons une authentique égalité, il n'y a pas de limite à la collaboration du Québec avec les autres provinces".

Pourtant, "Ottawa nous a marché sur les pieds, nous a dit "c'est à prendre ou à laisser", dans des domaines strictement provinciaux".

"M. Lesage a été battu par les priorités fixées par Ottawa, il devait se débattre pour rencontrer les "deadlines" du gouvernement fédéral."

Pressé d'affirmer ou de nier ses tendances séparatistes, M. Johnson a plutôt préféré traiter de la question, plus pragmatique, des rapports entre la structure actuelle de la taxation et les besoins du Québec.

"Nous ne pouvons pas doubler les allocations familiales, car nous n'en avons pas actuellement les moyens. A Ottawa nous allons demander plus d'argent, mais les autres provinces aussi."

M. Johnson a déclaré qu'il aimerait bien gouverner sa province comme il convient de gouverner une entreprise, que c'est là son objectif, qu'il aimerait faire "des tas de choses" immédiatement. "Mais nous sommes la province taxée au maximum".

"Y aura-t-il de nouvelles taxes" a demandé l'intermviewer ? M. Johnson n'a pas voulu répondre à cette question mais il a fait allusion à un autre mode de répartition des taxes actuelles.

M. Johnson a non seulement réaffirmé son intention de réclamer cent pour cent des impôts directs, mais il a contesté la suggestion du rapport Tremblay de laisser à Ottawa le produit de toutes les taxes indirectes.

Cependant, il s'est déclaré prêt à négocier avec Ottawa afin d'établir un "plan" selon lequel la coopération du Québec, dans "certains" domaines, serait assurée à condition que son gouvernement soit consulté.

M. Johnson a fait observer qu'Ottawa tendait à la reconnaissance du droit des provinces à taxer globalement, selon leurs besoins et leurs objectifs.

Selon M. Johnson, l'autonomie est la ligne de force de l'évolution politique au Québec. "Nous avons gagné les élections parce que les gens ont réalisé qu'avec l'Union nationale on allait développer l'autonomie par des moyens pacifiques".

M. Daniel Johnson a répété que le Québec "n'était pas une province comme les autres".

"Comme groupe culturel, a-t-il ajouté, nous avons résisté aux pressions. Mais la culture française est plus menacée que jamais. Sa survie doit être fondée sur un meilleur contrôle de l'économie".

Et l'indépendance ?

"Je ne sais pas ce que veulent les Québecois. Nous vivons en démocratie. Je ne suis pas du tout certain qu'une partie de la population francophone du Québec quitterait la province si nous en arrivions à l'indépendance".

Egalité ou indépendance ?

"J'ai répondu dans mon livre : "Egalité ou indépendance . . ."

ODYSSEE

SUITE DE LA PAGE 1

l'emploi du temps de Papp entre son "retour à Brest et le moment où il a été découvert, accroché à un rocher, un dinghy à proximité de lui. Selon le naufragé, après l'accident survenu à son sous-marin, il aurait dérivé pendant quatre heures à bord de ce bateau pneumatique qui n'avait pas de rames. C'est complètement exténué, les mains blessées et vêtu d'une combinaison d'aviateur qu'il avait été repêché par des marins pompiers. Là encore on a pu vérifier qu'à son passage à la gare, il ne portait pas cette tenue qui n'aurait pas manqué d'être remarquée. On suppose donc, que s'il y a eu mise en scène, c'est après qu'elle eut été exécutée.

Sans envisager pour le moment d'entreprendre des recherches de l'épave du fameux sous-marin, les autorités militaires s'efforcent de comprendre les motifs qui auraient pu pousser Joseph Papp à raconter une telle odyssée. La gendarmerie s'est d'ailleurs dessaisie de l'affaire et l'a confiée aujourd'hui au service de renseignements généraux et de la DST.

CAMIONNEURS

SUITE DE LA PAGE 1

nouvelle association. "On m'a dit de faire attention à ma calotte, a-t-il raconté. Si ça continue comme ça, on va être obligé de se promener avec une carabine si on ne veut pas se faire descendre."

Les journalistes qui ont assisté à la manifestation ont d'ailleurs été à même de constater que les membres de la nouvelle association ne sont pas des anges. Sur le balcon même de la maison de M. Bernatchez, ils les ont entendus faire des projets pour faire basculer un camion en plus de jurer "contre ceux qui nous ont laisser mourrir de faim depuis 1960."

Quant au président de la Fédération des Associations de propriétaires de camions du Québec, M. J.-A. Bélanger, qui était présent lors de la manifestation, il a dit que le gouvernement devra intervenir aujourd'hui, sinon les 981 membres de son association effectueront une marche sur le Parlement et arrêteront de participer aux travaux du ministère de la oVirie pour protester contre la situation.

Il a ajouté que celle-ci se limite exclusivement au comté de Lotbinière et que des ententes ont été conclues dans tous les autres comtés de la province représentés par des députés "bleus" pour que les choses se continuent comme dans le passé.

M. René Bernatchez : "pure chinoiserie"

Le député de Lotbinière, M. René Bernatchez n'a pas cacré, pour sa part, qu'il éprouve des sentiments antipathiques envers l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière :

Il a dit que cette association avait été fondée peu après 1960 "pour cacher sous le couvert du syndicalisme professionnel des camionneurs libéraux. Il a ajouté qu'elle avait refusé d'accueillir plusieurs membres et qu'elle favorisait tout le temps les mêmes.

Quant à la nouvelle association, M. Bernatchez a précisé qu'il avait conseillé "aux camionneurs qui mourraient de faim depuis 1960" de la former.

Il a dit cependant que ce n'est pas lui qui l'a formée et il a qualifié "de pure chinoiserie et de pure invention" les accusations de favoritisme qu'on a lancées contre lui.

Film musical russo-américain

Le ministère soviétique de la Cinématographie et la société américaine Warner Bros. collaborent au tournage d'un film sur Tchaïkovsky, dont la vedette sera l'acteur russe Innokenti Smoktunovski.

"L'affaire Dupont" : l'Ancienne-Lorette s'oppose à l'entente

QUEBEC. (C. T.) — Vivement déçus, commissaires et enseignants n'ont pu mettre fin à "l'affaire Dupont", hier soir, par la faute d'une petite commission scolaire, qui refuse d'entériner un projet d'entente.

On commence à songer sérieusement aux conséquences de ce conflit pour 30,000 élèves, qui retourneront à l'école dans quelques semaines.

Le réengagement de M. Viateur Dupont, président de l'Association des instituteurs du comté de Québec et l'annulation de la démission en bloc de 900 professeurs, membres de ce syndicat, n'ont pu être conclus hier soir.

Sur les deux commissions scolaires régionales et onze commissions scolaires locales impliquées dans le conflit, une seule a refusé une entente à l'amiable et préfère une audition devant la Commission des relations de travail. Il s'agit de la commission scolaire du village de l'Ancienne-Lorette, qui n'a pourtant que 25 professeurs à son service.

Toutes les autres commissions scolaires étaient disposées à signer une entente hier soir et leurs représentants se sont montrés fort déçus de l'attitude des dissidents.

D'autre part, les membres du syndicat ont signifié, au cours d'une assemblée générale, dimanche matin, qu'ils acceptaient la conclusion, à la condition que toutes les commissions scolaires en fassent autant.

Cette condition a pour but de protéger tous les membres, qui ont démissionné en signe de protestation contre le congédiement de M. Dupont.

Au fait, la commission scolaire Chauveau, qui est l'employeur de M. Dupont, consent à le reprendre à son service, selon des modalités acceptées par le syndicat.

Si les représentants des commissions scolaires ne réussissent pas à convaincre les dissidents au cours de la journée, les procédures suivront leur cours et il y aura audition devant la CRT, demain.

Il semble qu'il n'y ait aucun précédent à ce conflit.

Pendant ce temps, commissaires et enseignants se demandent si l'on réussira à organiser à temps la prochaine année scolaire, qui commencera dans quelques semaines.

Cette grève pendant les vacances, si l'on peut dire, a ralenti la préparation académique. Les 30,000 élèves, inscrits dans les 13 commissions scolaires concernées, sont menacés d'en subir le contrecoup.

Un député a le droit de recommander quelqu'un

— Bernatchez

Interrogé sur l'accusation de favoritisme politique que le Syndicat des fonctionnaires provinciaux a lancé contre lui en fin de semaine dernière, M. Bernatchez a confirmé le fait que le Syndicat a recommandé qu'un M. Gagnon soit engagé pour des travaux de nivellage. Il a dit cependant qu'il a demandé au ministère de la Colonisation d'étudier la possibilité de considérer la nomination de cinq autres personnes toutes aussi compétentes mais qui ne sont pas membres du syndicat.

"Est-il normal qu'un député fasse des recommandations pour des travaux relevant de la fonction publique ?" a demandé un journaliste.

"La carte de membre d'un syndicat, a répondu M. Bernatchez n'est pas nécessairement un certificat de compétence. Je pense qu'un mandataire du peuple a autant le droit que le syndicat de faire des recommandations pour la nomination d'un gars."

"M. Gagnon est-il un rouge?" a demandé un autre journaliste.

"Je l'ignore a répondu M. Bernatchez. Je sais que son frère l'est . . ."

REFORME

SUITE DE LA PAGE 1

Rien de neuf

Si le document contient des informations intéressantes, il reste cependant qu'on n'y trouve aucune orientation qui ne soit déjà connue; on y retrouve le même esprit que dans le rapport Parent ou que dans les multiples déclarations de l'ex-ministre, M. Paul Gérin-Lajoie, ou des hauts-fonctionnaires comme M. Arthur Tremblay ou autres.

Etant donné le caractère abstrait et relativement compliqué du règlement numéro un, les spécialistes estiment que non seulement les enseignants devraient se familiariser avec le règlement, mais que tous les parents auraient grand intérêt à connaitre ou du moins à comprendre le sens de cette réforme radicale de l'enseignement dans le Québec.

Ce serait alors une garantie contre des malentendus, qui sont pratiquement inévitables si l'on ne se tient pas au courant des changements qui surviennent.

Les Romains portaient des robes

Aucun homme civilisé ne portait de pantalons avant la chute de l'Empire romain. Les Barbares enroulaient des peaux de bêtes sur leurs jambes, mais les Romains portaient des robes longues ou courtes selon leurs fonctions.

PAPP

SUITE DE LA PAGE 1

Son prototype tient à la fois du navire à propulsion nucléaire et de l'avion à réaction, deux éléments que Papp pourrait enseigner. Il est mû en effet par un moteur à turbine qu'alimente un carburant solide et il est dirigé par un système de contrôle semblable à ceui d'un avion. Papp l'aurait en outre équipé d'un reservoir d'oxygène, d'un sonar et d'un périscope pivotant sur 140 degrés. Toutes ces précisions sont apportées aujourd'hui par son ami Boldog qui affirme que le sous-marin ne renferme sûrement rien de dangereux.

Lorsque Papp a fui la révolution hongroise, en 1957, il aurait emporté avec lui le fameux carburant secret en le cachant dans un briquet. Mais il s'agit cependant d'un solide et non pas d'un liquide, selon l'ami et compatriote de l'inventeur.

Papp confiait à qui voulait l'entendre que son submersible pouvait franchir l'Atlantique en quelque 12 heures !

Le fait qu'il ait été repêché à Brest dans la nuit de jeudi à vendredi et qu'il soit parti de Sorel mercredi, corrobore assez bien ses prévisions.

Au moment où il était recueilli par la police navale de Brest, le naufragé aurait declaré que son submersible s'était échoué quelque part sur la côte bretonne.

Mais en dépit de fouilles minutieuses, on n'a rien trouvé encore d'une épave qui ressemble en quelque façon à l'étrange sous-marin du Montréalais.

De son côté, M. Boldog déclare que son ami lui a toujours dit qu'advenant une défectuosité au cours de la traversée, il n'hésiterait pas à faire sauter son prototype, préférant garder pour lui seul le secret de sa fabrication. Si tout allait parfaitement, au contraire, il allait le rapporter à Montréal.

Comme dans tout roman merveilleux, il y a cependant un petit "mais" qui vient singulièrement embrouiller les choses et détruit en somme le merveilleux de toute l'affaire.

En l'occurrence, il s'agit d'un vulgaire billet de passage à bord du train Paris-Brest qu'un porte-parole de l'hôpital déclare avoir trouvé dans les poches du rescapé.

Dès lors, tout l'échafaudage s'effondre. L'histoire, toutefois, aurait été fort astucieusement montée !

Pendant que les journaux du monde s'arrachent la vérité sur un sous-marin qui promet de révolutionner les transports rapides, un homme seul, dans une chambre d'hôpital de Brest, est en possession de cette vérité. Hier soir, M. Boldog recevait un appel d'un grand quotidien de Londres. Pour nous, ayant échoué dans nos tentatives, nous savons que toutes les communications téléphoniques avec Brest étaient bloquées.

Le billet de train, selon l'informateur, porte la date de la veille du jour où Papp a été trouvé à bord de son radeau.

Un voisin de M. Boldog, à Duvernay, lui aussi compatriote de Papp, M. Steve Ralbowsky, affirme que le voyageur solitaire avait emporté avec lui un radeau pneumatique.

M. Boldog, lui, donne encore d'autres renseignements intéressants : le sous-marin ne pèse que quatre tonnes ; il a atteint une vitesse de 50 milles à l'heure au cours d'essais effectués avant la traversée de l'Atlantique. Son ami Papp n'aurait emporté que quelques sandwiches, son passeport, des pilules pour couper l'appétit et d'autres comprimés pour le tenir éveillé.

L'émule de Jules Verne avait laissé à M. Boldog une lettre dans laquelle il le prie de prendre soin de sa femme s'il périssait dans cette traversée et aussi un film en couleur qui a été montré à la télévision, par une station de Montréal. Le film montrait certains détails intéressants du sous-marin, mais on ne le voyait pas évoluer dans l'eau.

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 1

d'hui et demain, pour discuter des effets néfastes des stations privées dans la population du Québec.

M. Lévesque a souligné le fait que ces entreprises de diffusion n'ont qu'une permission accordée par un organisme d'Etat, pour exploiter les ondes. Il répondait ainsi à l'argument des profits nécessaires qu'avait avancé M. D'Arcy, récemment, lui-même répondant à une première critique de M. Lévesque.

"Sans leur permis d'opérer, ils (les exploitants de stations privées) n'existeraient tout simplement pas et ne feraient pas une cent", a dit M. Lévesque.

L'ancien journaliste devenu ministre, qui a exercé sa profession d'informateur par le truchement des ondes, pendant les belles années de la célèbre émission "Point de mire", préconise un contrôle sévère des postes privés par l'Etat. Dans l'interview d'hier, il a fait des reproches au BGR qui, selon lui, fait montre de beaucoup trop de tolérance.

Un simple contrôle des permis par un organisme d'Etat ne suffirait pas, selon M. Lévesque. La radio et la télévision exercent une trop grande influence sur la population. M. Lévesque n'a pas révélé hier sa conception d'un contrôle efficace. Il doit cependant le faire au cours de l'émission d'aujourd'hui ou celle de demain.

S'appuyant sur une étude publiée en 1964 aux Presses de l'université Laval, intitulée "Le comportement économique de la famille salariée du Québec", M. Lévesque a montré quelle influence profonde exercent les postes privés de radio et de télévision sur le comportement économique de la population.

N'allumez pas de feux de forêt

La saison des feux de forêt est à son point culminant. Prenez soin de lire les panneaux qui vous avertissent des risques d'incendie. Tous les ans, des ressources forestières évaluées à des millions de dollars sont perdues à cause de la négligence d'un campeur ou d'un fumeur.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 60

Maximum demain : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec :** bruine ce matin, ensoleillé avec périodes nuageuses dans l'après-midi. Minima et maxima à Montréal et Ottawa 60 et 80; Ste-Agathe 55 et 75; Québec et Sherbrooke 55 et 75.

Régions de la Mauricie et du Lac St-Jean : nuageux, averses dispersées. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi 50 et 70.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : nuageux, averses dispersées. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Sept-Iles 50 et 70.

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

Au début de la journée, il avait aussi discuté de la question judiciaire avec Me Julien Chouinard, sous-ministre de la justice et Me Jacques Ducros, sous-ministre associé. Et pendant que les journalistes lui demandaient ses "impressions de la journée", Me Jean Bruneau, le nouveau procureur chef de la Couronne pour le district judiciaire de la province, se trouvait dans son bureau, le même que son prédécesseur, Me Claude Wagner, avait occupé.

Tout en déclarant ne pouvoir annoncer officiellement les politiques qu'il entend appliquer dans l'avenir, il a dit que la somme importante de travail qui lui incombe du fait qu'il dirige deux des principaux ministères de la province ne lui a pas encore permis de faire le point des réalisations ainsi que des projets mis en train par ses prédécesseurs.

Le ministre a aussi déclaré "qu'il se souciait beaucoup des problèmes de l'éducation, problèmes qui avaient retenu sa plus grande attention depuis qu'il dirige l'important ministère de l'Education".

Toujours au cours de sa conversation à bâtons rompus avec les journalistes, le ministre a affirmé "que si les fonctionnaires compétents occupent des postes permanents et s'ils sont protégés par la loi de la fonction publique et par les conventions collectives syndicales, les hommes politiques, par ailleurs, sont des personnages essentiellement transitoires. "Nous vivons, de nos jours, peut-on dire, sur un volcan; les idées changent souvent et rapidement. Nous devons y faire face. Aussi, nous détenons présentement le pouvoir et nous ferons en sorte de le conserver en utilisant les moyens qu'il appartient au peuple souverain d'apprécier. Car, il ne faut jamais l'oublier, c'est le peuple qui est le maitre . . ."

Le ministre Bertrand a aussi dit "qu'au ministère de la Justice, il y aura, désormais plus d'action . . . moins de discours; qu'il est vrai, aussi, que la loi doit être observée, que la société doit aussi être respectée, mais qu'il faut également administrer la justice avec beaucoup d'humanité.

Québec prépare une nouvelle législation pour les agriculteurs

MONTMAGNY. (PC) — Le ministre de la Famille et du Bien-être social du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, a déclaré que le gouvernement travaillait actuellement à l'élaboration d'une législation qui répondra, en partie, aux malaises de l'agriculture.

M. Cloutier qui représentait le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, à l'exposition régionale du district de Québec, qui a eu lieu à Montmagny, a toutefois signalé que "ces malaises" ne sont pas seulement le lot du Québec, mais de toutes les autres provinces.

"Il s'agit, pour la classe agricole de s'adapter au contexte économique de la situation actuelle, qui en est une de constante évolution," a expliqué le ministre.

Parlant des ministères qu'il dirige, soit la santé, la famille et le bien-être social, M. Cloutier a fait savoir qu'il avait demandé à ses officiers de trouver un nouveau nom qui résume le tout mais qui conserve toutefois le mot "famille", afin que l'on comprenne bien que toute nouvelle législation doit se faire en fonction de la famille.

La preuve

—"Tu crois vraiment que ton mari était à la chasse hier? Tu as dit qu'il était rentré bredouille."

—"C'est justement pour cela que je le crois !"

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 8-1808
I. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

DÈS CE SOIR
ET POUR DEUX SEMAINES

THE ANDREWS SISTERS
NICK MARTIN
ET SON ORCHESTRE
LE TRIO
DE
FRANK PAVAN
Réservations :
861-3511
A compter
du 29 août
LORI WILSON
STANLEY et
JOANNE KAYNE
Salle Bonaventure
LE
REINE ELIZABETH

LE CENTRE DU COUVRE PLANCHER

Êtes-vous ennuyé de voir les mêmes ventes de tapis de semaine en semaine?

ALORS

VISITEZ LE MAGASIN QUI A TOUT CE QUE VOUS N'AVEZ PAS VU

Si vous avez déjà vu tous les broadlooms à $4 et ne désirez pas payer jusqu'à $20 la verge carrée . . . venez au magasin qui a tout entre ces deux prix : MONTREAL FLOOR COVERING, LTEE. Notre vaste sélection vous fera connaître ce qu'est une valeur réelle. Abondance de couleurs et de modèles à prix variés . . . une marque renommée au dos de chaque tapis . . . et des prix aussi bas et même plus bas qu'ailleurs. C'est ce qu'on appelle des valeurs ; c'est ce que vous êtes assuré de trouver aux 3 magasins Montreal Floor Covering.

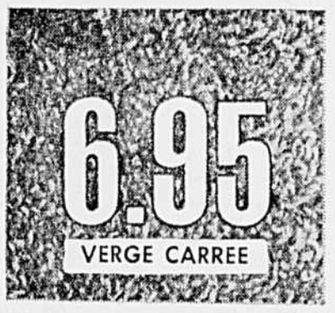

Un poil de nylon retors épais, résistant à l'écrasement. Texture bosselée. Epais et moelleux. 8 couleurs.

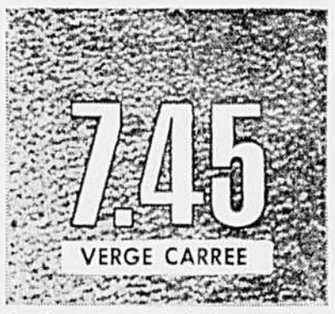

Quelle valeur ! Peluche acrylique à poil long. Epais, dense, souple comme du velours. 11 riches couleurs claires.

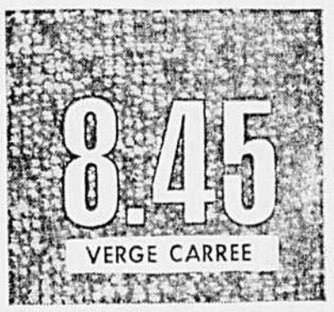

Modèle ciselé fascinant sur nylon Du Pont 501* épais et souple. 14 couleurs unies.

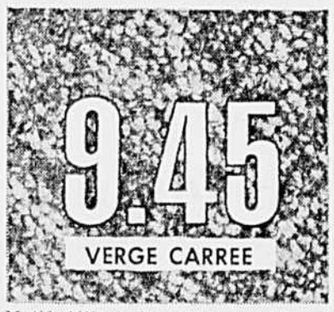

Motif délicat de ronces combinant belle apparence et durée. Surface acrylique en 12 couleurs.

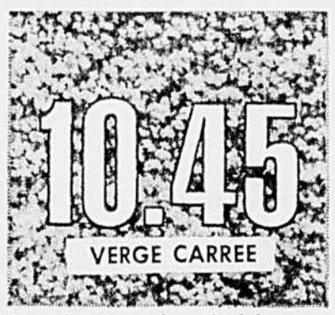

Une chaude surface de laine confortable au gracieux motif ciselé. 12 teintes décoratives.

Elégance remarquable ; peluche de laine richement tissée dans un choix de 11 couleurs bijou.

PAYEZ VOTRE TAPIS SELON VOTRE BUDGET CHEZ MONTREAL FLOOR COVERING
Prenez votre temps . . . jusqu'à 36 mois. Organisez vos paiements selon votre budget. Prenez 90 jours, 6 mois, 1, 2 ou même 3 ans pendant que vous bénéficiez de votre tapis.
*Coût mensuel basé sur le prix total moins 10% comptant

VER. CAR.	Prix par ver. car.	Paiements mens. 2 ans*	Paiements mens. 1 an*
30	$6.95	$9.09	$16.92
30	7.45	9.81	18.27
30	8.45	11.02	20.52
30	9.45	12.32	22.95
30	10.45	13.68	25.47
30	13.95	17.88	33.30

SERVICE GRATUIT D'ACHAT A DOMICILE !

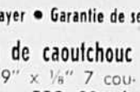

Signalez en tout temps 273-9983
Frais virés en banlieue jusqu'à 40 milles
Notre représentant expert se présentera chez vous avec de grands échantillons pour vous faire choisir sans aucun frais ni obligation de votre part.
Département de contrats commerciaux. Signalez 274-5528

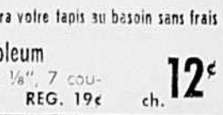

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES

Broadloom / Carpettes / Vinyle hors serie / Mosaique • Portez à votre compte • 3 ans pour payer • Garantie de service 10 ans : Montréal Floor replacera votre tapis au besoin sans frais

Tuiles de caoutchouc 9" x 9" x 1/8" 7 couleurs. REG. 32¢ ch. 15½¢
Tuiles linoleum 9" x 9" x 1/8", 7 couleurs. REG. 19¢ ch. 12¢
Tuiles vinyle pure 9" x 9" x .080, 15 couleurs. REG. 34¢ ch. 17¢
Tuiles vinyle amiante 9" x 9" x 1/16", 3 couleurs. REG. 10¢ ch. 7½¢

100,000 FEUILLES MOSAIQUE 29¢ - 39¢ 49¢ - 89¢ la feuille de 1 pi. car.

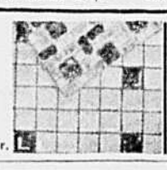

VINYLE COUSSINE SOFTRED
Idéal pour les planchers de cuisine. $2.93 v.c.
Aussi quelques seconds à $2.49 v.c.

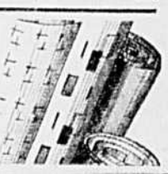

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTREAL FLOOR COVERING, LTEE

15 est, Bernard
angle St-Laurent
Stationnement autour du magasin
273-9983

3424 av. du Parc
angle Sherbrooke
AUPARAVANT RUE BLEURY
STATIONNEMENT A COTE DU MAGASIN
842-8871

392 boul. Lafleur
Ville LaSalle
(Centre d'achats Pont-Mercier)
366-7705

Tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 6 h., jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
DURANT LE MOIS D'AOUT, OUVERT LE SAMEDI DE 8 H. A.M. A 2 H. P.M.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 16 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 189

Encore 40 p. 100 de commandites... et l'Exposition 67 s'en portera mieux

par Raymond GRENIER

Disons donc qu'il manque 40 p. 100 de commandites ou autres participations de l'entreprise privée canadiennes et "canadiennes (USA)" pour que l'Expo soit heureuse.

Mais M. Robert F. Shaw, sous-commissaire général de l'Expo, faisait distribuer, hier, un sobre document où il est dit que "la valeur estimée de la participation du gouvernement est de $47 millions" et "la valeur estimée de la participation privée, de $44 millions".

C'était la première séance d'information à se tenir, pour l'édification de la presse, dans une salle à gradins rouges qui est "the best in the world". On ne peut pas y être mieux assis ; sur l'estrade, ceux qui donnent la conférence de presse ne peuvent pas avoir l'air plus avantageux ; derrière (plus tard), les caméras de télévision ne pourront pas être mieux branchés ni d'une façon aussi peu gênante ; sur les côtés (plus tard), dans des cabines vitrées, la radio sera aussi épanouie, ravie que Barbara.

On reprenait, hier, dans ces nouveaux locaux, au rez-de-chaussée de la Maison (permanente) de l'Administration et de la Presse, une expérience d'information déjà tentée dans de moins bonnes conditions, trop souvent et avec presque trop de bonne volonté, et sans trop de succès. Désormais, ces séances auront lieu une fois par semaine.

Des bateaux

On nous a servi des bateaux. Il y avait là, le Commodore Robertson, tanné par les embruns et l'Expo, qui a annoncé que, sur 37 nations maritimes participantes, il y en a 15 qui ont promis d'envoyer quelque 50 navires intéressants : navires-écoles, destroyers, etc.

M. François Lavigne s'occupe du port de plaisance de la Ronde et est déjà assuré de 15,000 réservations.

Le pauvre M. Shaw, lui, ce sont des commanditaires au grand coeur qui l'intéressent. Ça donne des statistiques, forcément. Des impressions aussi : "je suis satisfait sans être heureux".

Qu'il soit difficile d'être heureux en cette extrêmement souple matière, cela se comprend. On disait jadis que le monde du deuxième degré d'abstraction, celui des mathématiques, est à la fois celui du concret et de l'imaginaire. Il peut fort bien se faire qu'entre $47 millions de "valeur estimée de la participation gouvernementale" et les $44 millions de "la valeur estimée de la participation privée", il y ait 40 p. 100.

Le 11 mai dernier, M. Robert W. Winters, ministre fédéral du Commerce, estimait la participation "totale", sur l'emplacement de l'Expo, du gouverne-

Voir COMMANDITES page 6

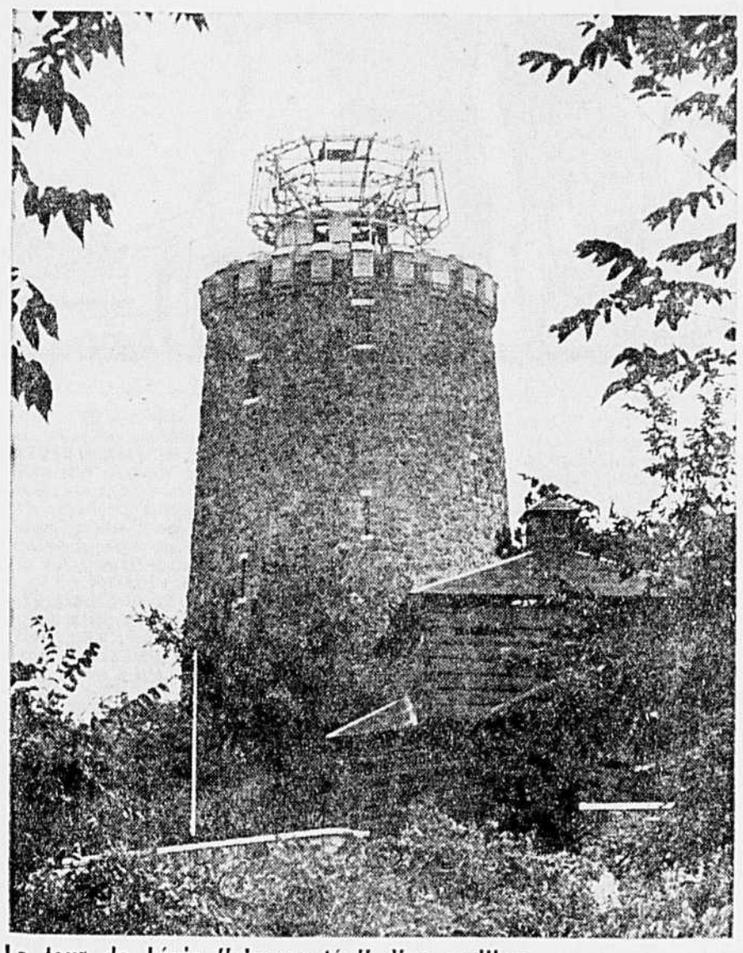

La tour de Lévis "chapeautée" d'un carillon

L'Expo 67 aura son carillon. Installés au sommet de la tour de Lévis, sur l'île Sainte-Hélène, une série de haut-parleurs diffuseront dans un rayon de deux milles et demi 671 sons électroniques différents. Ce cadeau princier est une commandite de la compagnie d'assurance Sun Life du Canada.

Menace de grève des agents de protection

Les agents de sécurité de l'Expo, au nombre de 150 environ, menacent de débrayer vendredi, si entre-temps ils n'obtiennent pas satisfaction.

Les agents, qui sont, pour une bonne partie, des policiers retraités de la ville de Montréal, réclament une hausse de leur salaire qui porterait le taux horaire de $2 à $3.05 l'heure. En fait, ils réclament la parité de salaires avec les policiers de la ville de Montréal.

Hier, au cours de deux assemblées syndicales tenues l'après-midi et dans la soirée, les agents de sécurité ont rejeté les dernières offres de la compagnie de l'Exposition et mandaté leurs porte-parole pour qu'ils tentent d'obtenir de plus larges concessions de l'Expo, sinon c'est le débrayage.

Les agents de la sécurité sont membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ). Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt, a prêté main-forte aux négociateurs syndicaux.

D'après les chiffres dévoilés au cours des assemblées, l'Expo offrirait de verser $1.96 l'heure à ses policiers à leur embauchage. Ceux qui sont à l'emploi de l'Expo depuis six mois toucheraient $2.08 l'heure, et après 12 et 18 mois de service, respectivement $2.14 et $2.20.

La grève signifierait que n'importe qui pourrait pénétrer sur les terrains de l'Expo, sans aucun contrôle.

Une séance de négociation doit avoir lieu cet après-midi à 3 h.

La femme Lauzière: enquête ce soir

Le corps de la femme trouvé sous quelques pouces de terre il y a trois semaines à Saint-Charles de Mandeville, près de St-Gabriel-de-Brandon, a été identifié provisoirement par certains indices.

"En conséquence, a annoncé ce matin l'inspecteur Richard Masson, chef de la brigade des homicides à la PP, nous ouvrirons l'enquête du coroner ce soir, à 7 h. 30, à Joliette. Nous avons l'intention de faire défiler quelques témoins. Nous ne pouvons dire pour le moment si un ou deux de ces témoins sera considéré comme important.

"En d'autres termes, nous ne pouvons divulguer, à l'heure présente, si une ou deux personnes devraient être tenues criminellement responsables de cette mort. Ce sera au jury de la cour à le déterminer."

L'identification des restes a permis à la police de croire

Voir LAUZIERE en page 6

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

La 13e Olympiade des parcs de Montréal

Une brève cérémonie a marqué ce matin, à l'hôtel de ville de Montréal, la préouverture de la 13e Olympiade des terrains de jeux. Deux jeunes athlètes : Nicole Anchay et Arthur Sandman, y ont prêté le serment olympique en présence du maire suppléant, Me Jean-Paul Bonin (au centre) et des dirigeants de la Récréation municipale ; M. René Bélisle (à g.), surintendant de la Récréation, et M. Marcel Parent (à dr.), régisseur des terrains de jeux. (Autres détails sur ces compétitions en page 17).

Des voleurs prennent 35 tonnes de fer aux écluses du canal Lachine

Le surintendant du canal Lachine, M. Raoul Joly, s'est déclaré fort mystifié, ce matin, par un vol commis en fin de semaine à l'ancien bassin Wellington, du canal Lachine.

On s'est emparé en effet de 54 "vannes" ou pelles d'écluses, d'une valeur actuelle d'environ $1,500, mais d'un poids de 35 tonnes !

On a aussi raflé, tant qu'à y être, une forte quantité de barres de fer servant à immobiliser les portes.

Le tout a dû se passer durant la fin de semaine et les cambrioleurs ont dû travailler d'arrache-pied à l'aide de torches à acétylène :

"Ce matériel n'avait plus aucune utilité, et nous l'avions mis en vente. Neuf, sa valeur pouvait dépasser $50,000, mais aujourd'hui notre magasinier aurait été heureux de récupérer $1,500."

Chaque pelle pèse de 300 à 400 livres et chacune a dû être enlevée de son socle de bois, dans la porte proprement dite. Pour des voleurs, ils étaient industrieux et travaillants !

Grève probable, le 29 août, des 100,000 cheminots

par Jacques Lafrenière

La grève des 100,000 cheminots non itinérants du Canada débutera le 29 août, a-t-on appris hier de source bien renseignée. La date du 7 septembre, jour de la Fête du Travail, a également été avancée, mais un dirigeant syndical a dit que devant l'impatience grandissante des membres, il vaudrait mieux faire la grève le plus tôt possible.

Le représentant de 52,000 de ces employés, M. R. C. Smith, et le président d'un syndicat groupant les mécaniciens, M. Thomas W. Read, ont annoncé en fin de semaine qu'ils réuniront tous les présidents généraux des 17 syndicats lundi prochain à Montréal, pour choisir la date de la grève.

Le scrutin qui a été tenu à travers le Canada favorise l'arrêt de travail dans une proportion de 80 pour cent. C'est pourquoi il n'y a plus aucune hésitation quant à la grève : il ne s'agit plus que de choisir une date.

On estime que pas moins de 140,000 travailleurs seront directement concernés — dont la plupart choisiront de faire la grève — dans l'arrêt de travail. Ce nombre ne tient pas compte des milliers d'autres travailleurs qui devront être mis à pieds temporairement, faute d'un système de transport nécessaire à leur travail.

Le premier ministre, M. Pearson, a écourté ses vacances afin d'étudier les mesures à prendre pour éviter cette grève dont les effets seraient désastreux pour l'économie du pays. On croit que le parlement sera appelé à se réunir en session extraordinaire pour adopter une loi qui imposerait l'arbitrage obligatoire et retarderait la grève.

L'impatience était telle dimanche à Montréal qu'on craignait que les ouvriers des usines du Canadien National à Pointe-St-Charles et ceux des usines Angus du Canadien Pacifique, rue Rachel, ne débrayent après avoir reçu leurs chèques de paie. Cependant leurs dirigeants syndicaux, même s'ils n'ont pas toute la sympathie des membres, ont réussi à les convaincre de demeurer au travail et d'attendre que la date de la grève soit choisie, afin que l'arrêt de travail soit légal.

Un ouvrier a déclaré hier matin, devant quelques-uns de ses camarades : "Nous allons attendre encore un peu, mais ils (les dirigeants syndicaux) sont mieux de se décider à agir vite s'ils veulent qu'on les attende".

Un autre a dit : "Nous voulons d'abord et avant tout obtenir un contrat de travail. Dans dix mois, nous verrons si nous devons changer d'affiliation syndicale". En vertu des lois fédérales du travail, un syndicat a le droit de recruter des membres dans les rangs d'une autre organisation ouvrière dix mois après la signature d'une convention collective de travail.

Il ne fait aucun doute que la rivalité intersyndicale entre le Congrès du travail du Canada et la Confédération des syndicats nationaux jouera un grand rôle dans la décision que les dirigeants des syndicats en place (affiliés au CTC) seront appelés à prendre lundi prochain.

Vote de grève chez les agents de train

OTTAWA. — La fraternité des agents de train a annoncé qu'elle allait prendre un vote de grève parmi ses membres puisque le conseil fédéral de conciliation a fait savoir qu'il était incapable de régler le conflit portant sur la convention collective entre la fraternité et les principales sociétés ferroviaires du pays.

Le conseil de conciliation, dans son rapport unanime — ce qui est rare — a hier matin invité le gouvernement à recourir à une législation appropriée pour régler le conflit actuellement en pleine impasse. La profonde mésentente entre la fraternité et les sociétés ferroviaires porte principalement sur les effets de l'automation sur les conditions de travail des employés de trains.

La fraternité a annoncé hier midi qu'elle avait envoyé par la poste les bulletins de vote aux présidents des diverses sections syndicales d'un bout à l'autre du pays. On s'attend que le résultat de ce vote de grève soit connu vers la fin de la semaine.

Le conseil de conciliation, dans son rapport, avait dit : "Nous croyons que les points de vue ne pourront pas être conciliés par la négociation. Le seul moyen qui reste est donc le recours à la législation . . ."

Le comité de négociation de la fraternité, de son côté, a fait savoir que pour lui, le rapport du conseil constitue une sorte de recommandation de faire la grève.

Le conseil a également refusé de faire des recommandations précises au sujet de la question des salaires, se bornant à affirmer "qu'une augmentation des salaires est nécessaire et que son montant devra être déterminé avant qu'une nouvelle con-

Voir VOTE en page 6

Rive sud : des propriétaires sont sommés de payer les arrérages de leurs taxes

par Claude Masson

La "rançon" de la tutelle causera bientôt un lourd problème à bon nombre de propriétaires de Jacques-Cartier, Laflèche et Saint-Hubert, municipalités de la rive sud sous la juridiction de la Commission municipale de Québec.

En effet, les contribuables possédant des propriétés, des résidences ou des terrains vacants dans l'une de ces villes devront se soumettre à l'article no 54 de la Commission et régler la note des taxes dues pour les années 1965 et antérieures, sans quoi ils perdront leurs biens

Déjà, à Jacques-Cartier, plus de 1,500 propriétaires ont reçu l'avis formel qui indique que "La Commission municipale de Québec se verra dans l'obligation d'ordonner la vente des immeubles affectés par ces taxes, à moins que toutes les taxes, tant générales que spéciales, dues à la Ville de Jacques-Cartier, pour les années 1965 et antérieures, ne soient entièrement payées au bureau du trésorier dans un délai de trente (30) jours de la date de l'expédition du présent avis".

Cet avis, portant la signature du secrétaire de la Commission, M. Roger Desaulniers, a été envoyé par courrier spécial le 5 août.

La date-limite pour le paiement des taxes normalement dues en mars 1965 sera donc le 5 septembre, sans quoi la loi sera appliquée dans toute sa rigueur.

M. Jacques Paquin, trésorier de Jacques-Cartier, est cependant d'avis que la majorité des retardataires rembourseront la ville dans le délai prévu. En fait selon M. Paquin, seulement une cinquantaine de propriétaires perdront vraisemblablement leurs biens fonciers. Par ailleurs, un bon nombre de ces retardataires seraient même intéressés à "laisser aller leur avoir"... en paiement de leurs taxes.

Jacques-Cartier compte au total 14,000 entités immobilières. L'an dernier, environ 80 d'entre elles ont été "recueillies" par la ville à la suite des sommations adressées aux propriétaires en cause.

Laflèche et Saint-Hubert

Dans le cas de Laflèche, la vente pour taxes a lieu annuellement par suite d'une autorisation donnée aussi par la Commission municipale de Québec. Pour cette année, les autorités de l'endroit attendent de recevoir des instructions avant de procéder.

A Saint-Hubert, d'autre part, une première vente de propriétés a eu lieu au début de l'année et une seconde aura lieu à la fin de 1966, toujours selon le même procédé.

Ces trois villes en tutelle ne sont toutefois pas des exceptions sous ce rapport. Toutes les municipalités du Québec s'appuyant sur l'article no 548 de la Loi des cités et villes, peuvent sévir de la même façon contre les propriétaires qui n'acquittent pas leurs comptes de taxes dans les délais prévus.

Les villes peuvent recourir à trois moyens: la saisie par huissier, les procédures de cour et la vente par le secrétaire-trésorier de la municipalité.

Dans tous les cas, par contre, la loi prévoit que les propriétaires qui perdent ainsi leurs biens immobiliers peuvent les récupérer durant l'année qui suit la saisie.

Pour ce faire, ils doivent cependant payer les frais encourus lors de la vente effectuée par la ville, plus une pénalité de 10 p. 100 sur le prix de vente.

Le consul d'Haïti dénonce les détracteurs de Duvalier

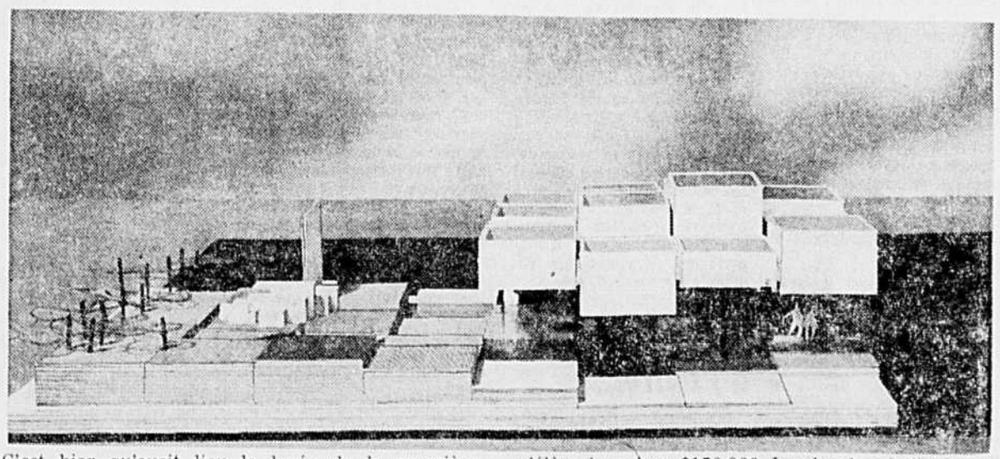

C'est hier qu'avait lieu la levée de la première pelletée de terre sur l'emplacement du pavillon d'Haïti à l'Expo 67. Le pavillon de la république d'Haïti sera situé sur la berge du canal de l'île Notre-Dame. Il aura la forme d'un carré de 60 pieds de côté ; ses éléments d'exposition illustreront le thème : "Haïti, terre de soleil". Le budget pour l'aménagement et la construction du pavillon s'élève à environ $150,000. Le plancher à l'intérieur du pavillon et la terrasse à l'extérieur seront décorés d'un motif quadrillé, image stylisée du soleil. Le toit, d'une hauteur maximum de 25 pieds, sera composé de 16 cubes évidés et érigés à des niveaux différents. Le pavillon haïtien a été conçu par les architectes Jodoin, Pratte, Lamarre et Carrière de Montréal.

Dans un discours à forte saveur politique, sinon diplomatique, le consul d'Haïti, M. Jean Sassine,, s'est lancé dans une attaque à fond de train contre les détracteurs du régime Duvalier dans ce pays.

C'est à l'occasion de l'inauguration des travaux de construction du pavillon haïtien à l'Expo, hier, que le consul, qui est aussi commissaire général de la participation de la république d'Haïti à l'Exposition universelle, a pris la défense du fameux "papa Doc", M. François Duvalier, leader de la majorité nationale et président à vie d'Haïti.

"Je demeure persuadé que les excellentes relations existant entre le Canada et Haïti ne seront point altérées malgré les efforts négatifs d'un groupe qui se multiplie pour détruire et anéantir cette fraternité virile et exemplaire", a-t-il dit.

"Il est pourtant regrettable que quelques journalistes amateurs en quête de consécration facile souscrivent avec une aisance à étonner la logique aux projets insensés de certains hommes qui refusent de comprendre ce qu'on entend par Patrie, car leur but avoué est de salir leur pays et leur drapeau, parce que le chef constitutionnel à vie de la nation fait tous les sacrifices pour relever le niveau de vie de quatre millions d'hommes dans la dignité et l'honneur."

Sous le regard impassible du commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, et de son adjoint spécial l'ambassadeur Charpentier, qui a déjà été en poste à Port-au-Prince, le consul a poursuivi : "Le Dr Duvalier, devenu leader de la majorité nationale, a toujours protesté contre "l'aisance ignoble" et la vente aux enchères de l'orgueil haïtien."

Démocratie modèle

M. Sassine a ensuite affirmé que la république du président à vie Duvalier est "un modèle de démocratie". Il a ajouté que le peuple haïtien, "victime de tous les abus", a toujours conservé "le front haut, sans bassesse ni agenouillement", même "dans le sang, les larmes et devant la mort".

Parlant enfin de l'Expo, le consul a déploré cette prétendue "propagande inspirée par la médiocrité" qui "voulait que le seul pays de langue et de culture française en Amérique, à part le Canada, ne participe pas à l'Expo de Montréal".

Il a alors expliqué pourquoi Haïti, devant cette prétendue propagande, n'a pas jugé bon de rétablir la vérité plus tôt : "Nous préférions (. . .) confondes les propagandistes par les faits, contre lesquels aucune éloquence, aucun mensonge ne peut rien, car la vérité parle une langue plus claire qu'un matin ouvert au soleil de l'été."

M. Sassine a souligné en terminant que c'est M. Duvalier lui-même, qui "soucieux de l'importance de l'immense effort qu'accomplit le Canada", a fermement déclaré : "Haïti doit être présente au Canada. C'est un impératif."

6741
ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

L'ENDROIT IDEAL
POUR UN CADEAU SANS EGAL
Avez-vous un cadeau à offrir ?
Si oui, confiez-vous à Lemieux
"LE PARADIS DU CADEAU"
Petit, moyen ou gros, vous obtiendrez toujours satisfaction.

• Bibelots
• Cristal
• Bois
• Verreries
• Vaisselle
• Coutelleries
• Services à boisson, etc.

Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX INC.
765, rue BEAUBIEN — Tél. 274-6529
(Près Saint-Hubert)
Le plus importante maison de cadeaux au Québec

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON

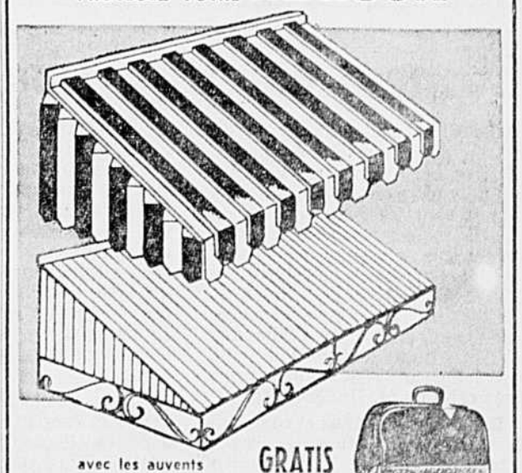

avec les auvents GRATIS

WEATHER-VANE UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL. .....

FAITS divers

Epuration des cabarets : le directeur Gilbert fournit des précisions

Commentant la campagne entreprise par la police de Montréal pour éclairer et épurer les cabarets de Montréal, le directeur Jean-Paul Gilbert s'en est pris hier à ceux qui ont déclenché une série d'attaques personnelles à son endroit.

"Les propriétaires de cabarets se plaignent qu'on vide leurs établissements sans raison, a-t-il dit, mais ils ne mentionnent pas que l'on retrouve souvent chez eux des pistolets, des fusils, des chaines et des bâtons de baseball, instruments qui ne servent sûrement pas à la présentation d'un spectacle."

Le directeur Gilbert a signalé que les gens semblent ignorer que la police de Montréal intervient au cours des descentes dans les boites de nuit, parce que des plaintes ont été portées ou parce que la police est appelée à prêter main-forte à la police des liqueurs.

"Des plaintes avaient été portées à chaque fois que des descentes ont été effectuées dans le cas des cabarets St. John's, Rodéo, Le Cabaret, Pal's et La Casbah", a révélé M. Gilbert.

Le directeur a souligné qu'à chacune de ces opérations policières des suspects avaient été appréhendés, des mineurs, étaient sur les lieux, et l'on retrouvait des armes de toutes sortes.

M. Gilbert et son équipe préparent présentement les amendements qui devront être apportés aux règlements municipaux pour mettre un peu d'ordre dans les cabarets.

Ces amendements établiront qu'un éclairage minimum est nécessaire dans les établissements où sont servies des boissons alcooliques, et interdiront aux employés de ces maisons de s'asseoir avec les clients.

Dans le clocher, il n'y avait pas âme qui vive...

La foule s'est trompée, tard hier soir, lorsqu'elle montrait du doigt l'ombre d'un homme réfugié dans le clocher de l'église de l'Immaculée-Conception, rue Papineau, à l'angle de Rachel.

Les policiers du poste no 16 ont dû monter les centaines de marches qui conduisent au clocher éclairé, pour s'assurer qu'il n'y avait personne ... niché si haut.

En fait, il a fallu les clefs du sacristain pour ouvrir les trappes qui barrent, en trois endroits, l'accès du clocher: personne n'aurait donc pu y accéder.

Ce sont plutôt deux fidèles de Bacchus qui ont fait les frais de la fausse alerte. L'un d'eux était celui qui a défoncé la porte par où les policiers, deux volontaires et un journaliste, sont entrés. Prenant les devants, nos deux compères avaient aussitôt entrepris de fouiller le jubé.

C'est là que les policiers devaient les trouver. Ils ont passé la nuit en cellule, le temps de méditer sur les dangers de forcer la porte de côté d'une église.

Quant au sacristain, c'était la première aventure du genre qu'il expérimentait depuis qu'il travaille pour la paroisse de l'Immaculée-Conception, soit depuis huit ans.

Des touristes américains visiteront les routes de l'Expo

OTTAWA (PC) — Des représentants d'associations américaines d'automobilistes de 15 Etats parcourront plus de 10,000 milles en 10 jours, à compter du 20 août prochain, dans les cadres de la "Cavalcade d'auto 67."

Cette Cavalcade '67, organisée par le Bureau touristique du gouvernement canadien, permettra à 40 représentants de l'AAA de jeter un coup d'oeil aux principales routes menant à l'Expo 67, la première exposition mondiale à avoir lieu en Amérique du Nord.

La mission se rendra également à Ottawa et à Winnipeg, siège des Jeux panaméricains.

Ces représentants de l'AAA partiront de quatre points différents, soit Minneapolis, Détroit, Rochester et Boston. Ils visiteront un total de 24 villes canadiennes.

A Winnipeg, les visiteurs se rendront au stade où 3,500 athlètes de 26 pays participeront aux Jeux panaméricains.

A Ottawa, les visiteurs seront accueillis par le président de la Commission du centenaire, M. John Fisher. Ils se rendront par la suite aux édifices du Parlement et assisteront au changement de la garde.

Les participants se rendront enfin à Montréal, où ils seront reçus par le maire Jean Drapeau, et visiteront le site de l'Exposition.

Eloignez les mouches

Une mouche femelle peut fonder en quelques semaines une famille de 432,000 mouches. Cet insecte porte les germes de maladie par suite de ses contacts avec toutes sortes de saletés. Eloignez les mouches de votre foyer, de vos aliments, ainsi que des mains et du visage des enfants.

Policier blessé mortellement en jouant avec son revolver

L'imprudence de deux adolescents a coûté la vie à l'un d'eux vers 2 h., ce matin, au 5,200 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal.

Michel Laplante, âgé de 22 ans, a reçu une balle en plein coeur alors qu'il jouait avec son frère, Bernard, 17 ans, dans le salon chez lui.

Ils avaient un revolver appartenant à la victime. Michel Laplante avait été engagé comme policier à la compagnie des Chemins de fer nationaux, il y a à peine quelques mois.

Les parents et les trois autres enfants dormaient. Le père, M. Gérard Laplante, s'est empressé de sortir, en vêtements de nuit, dans la rue, pour alerter des automobilistes, qui l'ont conduit au poste de police no 13.

A maintes reprises, le père avait avisé ses fils de cesser de jouer avec ce revolver.

Le jeune Laplante a succombé à ses blessures durant son transport à l'hôpital Reine-Elisabeth de Montréal.

COMMANDITES

SUITE DE LA PAGE 3

ment canadien, à $126 millions.

D'après lui, la participation totale de l'entreprise privée canadienne était, à ce moment-là, de $40 millions.

Pas plus heureux que n'a dit l'être, hier, M. Shaw il déclarait alors superbement : **"J'ai demandé à la Compagnie de l'Exposition d'aller chercher, dans le secteur privé de l'industrie canadienne, $35 millions additionnels, soit presque le double de ce qui a déjà été obtenu".**

Avec $40 millions, cela fait dans les $75 millions.

On a obtenu depuis $4 millions de plus. Et c'est très bien. Et l'on comprend, aussi, que, malgré l'apparente évidence des chiffres donnés, hier, M. Shaw ait parlé de 40 p. 100 à aller encore chercher.

A boire et à manger

Tout est légèrement scabreux dans cette affaire.

On a une industrie canadienne et "canadienne USA" qui n'est pas fichue de faire plus de la moitié de ce qu'elle devrait faire pour l'Expo. Non seulement devrait-elle dépenser autant que les autorités gouvernementales d'Ottawa, Québec et Montréal, pour sa participation, mais elle devrait même consacrer à l'Expo et aux fêtes du Centenaire 2 p. 100 de son profit annuel net. On est loin du compte. Pour les fêtes du Centenaire, exception faite de l'Expo, elle n'avait promis, au milieu de mai dernier, que $3 millions (trois millions de dollars).

Pour l'Expo, elle aura fait juste un peu plus. Les entreprises canadiennes et "canadiennes USA" se seront mis à 1,023 pour dépenser $44 millions dans 105 participations diverses. Certaines d'entre elles sont publiques, sont financées par les contribuables ; ce sont les plus généreuses.

C'est dans l'industrie de l'alimentation que la carence devient assez étonnante.

Le Pavillon de l'Agriculture devait d'abord coûter $5 millions ; et, dans un pays comme le Canada, "le grenier du monde", on ne croyait pas avoir de grandes difficultés à trouver les commanditaires nécessaires. En fait, il fallut raboter le projet, le réduire à $3.5 millions et le mettre au budget de l'Expo. Même dans sa forme "digest", le Pavillon de l'Agriculture n'est, encore aujourd'hui, "couvert" par des commandites que dans une proportion de 80 p. 100.

Il y a des maisons connues et puissantes dont on ne fera, l'an prochain, que voir les noms, comme d'habitude à la télévision, et dont on reconnaîtra les produits sur les tables des très nombreux restaurants de l'Expo. Ce sont ces compagnies qui vont peut-être bien faire le plus d'argent avec l'Expo — et elles n'auront même pas voulu verser un fifrelin pour l'entreprise nationale qui va les enrichir.

L'empereur Vespasien, celui des chalets de nécessité publics, disait que l'argent n'a pas d'odeur. Il ne se montre guère "national", non plus, et s'il a une patrie, ça ne semble pas être le Canada.

Voici les commanditaires du Pavillon de l'Agriculture :

Massey Ferguson, Canada Steamship Lines, 6 industries du tabac, Pfizer, Société Coopérative de Granby et les magasins Dominion (plus cinq autres qui n'ont pas encore annoncé leur participation).

— Et Coca-Cola ? a-t-on demandé à M. Shaw.

Ils ne savent pas encore, paraît-il, ce que Coca-Cola va faire à l'Expo !

Mais Pepsi-Cola est là, comme commanditaire avec :

Quebec Asbestos Mining Association (8), BP Canada Ltd., Baldwin Pianos, les Ingénieurs professionnels du Canada, Maclean-Hunter, Texaco, Sun Life, Simmons, Cassidy's, Can. Westinghouse, BA Oil Co., International Nickel, RCA Victor, Edmonton, le Club Rotary de Pointe-Claire, Steinberg, l'Armée du Salut, McCulloch of Canada, l'Imperial Oil, Westmount et les Postes (plus 13 entreprises dont la participation n'a pas encore été officiellement annoncée).

Pour l'illustration du thème, on a signalé la participation d'Imperial Oil, Noranda Mines, Southam Press, les 105 membres de l'Association canadienne de l'Assurance-vie, la BP Canada, l'Hydro-Québec, l'IBM et la Société centrale d'Hypothèques et de Logement (plus 12 autres entreprises à annoncer).

Les commanditaires de pavillons signalés, hier, sont :

l'Aluminium Co. of Canada (Aquarium), l'Association du Caoutchouc et Heinz (les Scouts), DuPont of Canada (Auditorium), l'Association des fabricants d'automobiles (5—le Stade), l'Association des banquiers canadiens (8—Centre de commerce international), la Trans-Canada Pipeline & Co. (4—Centre de réception), l'Association des ciments Portland (11—le Pavillon des Jeunesses musicales) et la General Electric (Cybernétique).

Les pavillons privés sont ceux de :

Radio-Canada, du CNR, d'Air Canada, de la Corp. Polymer, de Canadian Kodak, du Canadien Pacifique-Cominco, de l'Ass. des Brasseries du Canada, de l'Ass. des pâtes et papiers du Canada, des Canadian Lumbermen Ass. et Châtelaine, des Industries du Québec, des Eglises chrétiennes, le Kaléidoscope, le Progrès économique (22), l'Ass. du Téléphone, l'Acier, l'Ass. U.N., le Congrès juif du Canada, les "Sermons de la Science".

La flotte

On a appris un nouveau nom, hier, lorsque le Commodore Robertson a parlé des navires distingués qui viendront s'ancrer dans le bassin de Bickerdyke, flanqué par la Cité du Havre (l'ex-Jetée Mackay).

Le quai qu'on y a construit porte le nom de l'ancien président du Sénat, M. **Marc Drouin,** qui fu le premier, en 1958, à lancer l'idée d'Expo 67 à Montréal.

C'est là que s'amarreront les navires d'au moins 15 pays, à commencer par les pays scandinaves. Le Canada y aura une réplique d'un de ses plus célèbres navires, le "Bluenose", qui servira de navire-hôte. En fait, c'est la marine canadienne (oui, oui !) qui accueillera tous ces bateaux. Viendra-t-il des navires "nucléaires" ? Oui, s'ils veulent bien donner certains renseignements exigés par les lois canadiennes pour des raisons de sécurité (ce qui n'est pas sûr du tout).

Ces navires, on pourra les visiter — si l'on a un billet d'entrée à l'Expo. Un passage menant au quai Marc-Drouin est déjà aménagé à cette fin.

Dans le port de la Ronde — le premier port de plaisance de Montréal et le plus moderne des Amériques — on pourra accueillir, de mai à octobre 1967, 38,240 bateaux, à $0.15 le pied et un minimum de $5.00 par jour. Les propriétaires devront payer, en plus, leurs billets d'entrée à l'Expo.

Trois vedettes de patrouille et anti-incendie de l'Expo veilleront à ce que tout se fasse correctement et que les marins de plaisance n'aillent pas se placer sur le chemin des navires de la Voie maritime.

Pour l'instant, les réservations sont faites surtout pour les embarcations canadiennes; Toronto, à lui seul, veut envoyer une flotte de 100 bateaux.

Les visiteurs de la Ronde n'auront accès qu'au club du port.

La dite Ronde, soit dit en passant, est un des ouvrages qui, à cause de sa complexité, donnent le plus tintouin à l'Expo — avec Habitat 67 et les pavillons du thème ...

Il a été précisé, hier, que c'est Hélène-de-Champlain qui servira de lieu de réception officiel (on va retaper le restaurant pour la modique somme de quelques centaines de milliers de dollars).

Il y aura un "héliport", au nord-est de la Ronde.

Aucun danger. Et ça paie !

VOTE

SUITE DE LA PAGE 3

vention collective n'entre en vigueur".

Le rapport est signé à lunanimité, ce qui est un fait assez rare, par le juge Walter Little, de Parry Sound, Ont., président du conseil, Me R. V. Hicks, avocat de Toronto, représentant patronal, et M. Douglas Fisher, chroniqueur d'Ottawa, représentant syndical.

Dans des requêtes soumises l'hiver dernier aux chemins de fer, le syndicat cherchait à obtenir que "tout changement matériel dans les conditions de travail ou modification dans les conditions d'emploi soient sujets à des négociations".

Cette clause, dite "Clause Freedman", est le résultat d'une enquête fédérale effectuée l'an dernier par le juge Samuel Freedman de Winnipeg, qui a étudié la controverse soulevée au sujet des trajets sans changement d'équipe à bord des trains, proposés par le Canadien National à Nakina, Ont., et Wainwright, Alberta.

Le rapport Freedman déclarait que les changements dans les conditions de travail dus aux nouvelles techniques devraient être sujets à négociations entre les employeurs et les syndicats. Selon la loi actuelle, l'employeur a le droit d'adopter de nouvelles méthodes de travail durant la durée d'une convention collective.

Le rapport du conseil de conciliation fait savoir que les négociations à ce sujet entre la fraternité et les sociétés ferroviaires en sont venues à une impasse sur la question de déterminer si le syndicat devrait avoir le droit de grève pour appuyer sa position.

"Si les négociations se révélaient infructueuses, le syndicat désire garder son droit de grève pour renforcer sa position, même si en le conservant, il n'y aurait que rarement recours sur une telle question, ou peut-être jamais," souligne le rapport.

"De leur côté, les chemins de fer croient qu'ils doivent prendre et maintenir une attitude ferme contre l'utilisation de la grève dans de telles circonstances. Ils ont toutefois exprimé leur empressement à avertir le syndicat de toute innovation technologique, en temps et lieu, et à négocier les conditions pour protéger les employés touchés défavorablement par une telle mesure."

Pointe-aux-Trembles: manifestation des grévistes devant l'hôtel de ville

par Jean Robitaille

Les 50 employés manuels et de bureau de Pointe-aux-Trembles ont fait un piquetage massif, hier soir, en face de l'hôtel de ville, où devait se dérouler une séance spéciale du conseil concernant la grève en cours. Mais, la réunion n'a pas eu lieu, faute de quorum.

Le conseiller Pierre Lachapelle devait remplir les fonctions de président d'assemblée, en l'absence du maire Louis-Philippe St-Pierre.

Depuis le début de la grève, aucun pourparler n'a eu lieu entre les deux parties. Le négociateur de la partie patronale, M. Arthur Matteau, a communiqué la semaine dernière avec le négociateur du Syndicat canadien de la fonction publique, M. Raymond Legendre, pour lui demander de reprendre, en entier, les négociations.

Le directeur de la grève, M. Charles Tremblay, a déclaré, hier soir, qu'il ne comprenait rien à cette attitude de M. Matteau. Il a fait remarquer qu'au cours des négociations, qui ont eu lieu avant le déclenchement de l'arrêt de travail, plusieurs points de la convention collective de travail avaient été réglés. "Je n'ai jamais vu ça", a-t-il dit.

Il a noté que les demandes syndicales sont relativement conservatrices. "Nous demandons des salaires et des conditions de travail qui existent dans les municipalités environnantes. Dans les autres municipalités, les employés n'ont pas eu à faire la grève pour obtenir ce qu'ils ont maintenant et ce que nous n'avons pas encore", a affirmé M. Tremblay.

Celui-ci a ajouté qu'au chapitre des heures de travail, le Syndicat ne demande absolument rien. On désire conserver le même régime, soit: 32½ heures pour les employés de bureau et 40 heures pour les employés manuels.

Les augmentations de salaires demandées sont de l'ordre de 10 à 40 pour cent, selon qu'il s'agit d'employés manuels ou d'employés de bureau. Le Syndicat désire une convention collective de 2 ans pour les employés manuels et une convention d'un an, avec possibilité de renouvellement pour une autre année, pour les employés de bureau.

M. Charles Tremblay a affirmé que depuis son arrivée à Pointe-aux-Trembles, il lui a été permis de constater "le pire régime de favoritisme que j'ai vu. C'est un régime de paternalisme et de favoritisme répandu dans tous les services de la municipalité".

Québec créera un nouvel organisme pour lutter contre l'alcoolisme et autres toxicomanies

QUEBEC (PC) — Une loi du gouvernement québecois sanctionnera bientôt l'unification définitive de quatre organismes publics et semi-publics s'occupant d'alcoolisme et d'autres toxicomanies au Québec, fait savoir un communiqué du gouvernement, émis lundi.

Cette nouvelle association a pour nom : l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et autres toxicomanies OPTAT, et ses principaux bureaux sont dans la capitale provinciale.

Le Dr André Boudreau, actuellement directeur du Service médical de la Santé, occupe le poste de directeur général d'OPTAT.

En annonçant la nouvelle, le communiqué du gouvernement précise que le Québec compte actuellement 80,000 alcooliques dont 40 pour cent sont des chômeurs, et 10 pour cent sont considérés incurables. La narcomanie est aussi en hausse dans la province.

Plusieurs médecins occupant des postes responsables à Montréal ont exprimé sans restriction leur approbation au projet, ajoutant, dans certains cas, que si l'on choisit des administrateurs compétents pour le nouvel organisme ,et si on leur laisse une liberté d'action suffisante, cette tentative de lutter contre l'alcoolisme et les autres toxicomanies aura certainement du succès.

Très prochainement révèle aussi le communiqué gouvernemental, l'organisme sera doté d'un comité interministériel de manière que, dans le domaine de l'alcoolisme, plusieurs ministères assument leur responsabilité et que la politique soit homogène.

Il s'agit particulièrement des ministères de l'Education, de la Famille et du Bien-être social, de la Justice, des Transports et Communications.

De l'avis du gouvernement, malgré les efforts individuels déployés et les sommes importantes octroyées par le gouvernement à la lutte contre l'alcoolisme et les autres toxicomanies, l'action non coordonnée de divers organismes avait plutôt engendré une certaine confusion chez la population, une duplication d'efforts et une utilisation non rationnelle des fonds.

Les quatre organismes maintenant unifiés sont tous financés par l'Etat : deux relèvent directement du gouvernement, tandis que les deux autres ne bénéficient que d'un appui officiel indirect.

Ce sont : le comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, dépendant du ministère de la Famille et du Bien-être social, le Service médical sur l'alcoolisme, qui relève des services psychiatriques du ministère de la Santé, ainsi que l'Association des cliniques et des unités de réadaptation pour alcooliques, ACURA, et l'Institut d'étude sur l'alcoolisme.

Mont-Royal : 20 articles expédiés en 20 minutes; le fauteuil du maire Dawson s'écroule ...

par Florian Bernard

Ville Mont-Royal a établi un nouveau record, hier, en expédiant l'ordre du jour en 20 minutes seulement!

Selon le maire Dawson, c'est la première fois dans l'histoire de sa municipalité que les conseillers approuvent aussi rapidement les articles inscrits au feuilleton!

L'ordre du jour comportait 20 articles ... et 20 minutes plus tard la séance était levée. Durée moyenne de la discussion: 1 minute par article ! Le temps de le lire, de désigner un proposeur et un secondeur, de déclarer l'unanimité et de ... classer!

La chaise du maire s'écroule

Nous avons dit une minute par article. Ce n'est pas tout à fait exact, puisqu'on a perdu au moins 5 minutes précieuses ... lorsque la chaise du maire s'est soudainement écroulée.

Les conseillers venaient d'approuver rapidement l'un des articles à l'ordre du jour, lorsqu'un craquement sinistre se fit entendre de la tribune d'honneur. L'une des "pattes" de l'énorme fauteuil du maire Reginald Dawson avait cédé.

Deux conseillers ont transporté le fauteuil à côté de l'estrade. Le premier citoyen de Mont-Royal a donc été obligé de trôner sur une chaise droite, comme la plupart des communs mortels. Il l'a fait en souriant!

L'incident qui n'a duré que quelques minutes n'a pas ralenti pour autant le zèle des conseillers, puisqu'à 8.20 p.m. l'assemblée était levée!

Nouvelles expropriations pour le tunnel Rockland

(F.B.) — Les membres du conseil municipal de Mont-Royal ont été obligés d'approuver de nouvelles expropriations de terrain, hier, en vue de la construction du tunnel de l'avenue Rockland.

A la suite d'une étude approfondie, les ingénieurs de la ville avaient conclu que les premiers terrains expropriés étaient insuffisants.

Ils avaient conseillé au maire d'exproprier une nouvelle bande de terre, de chaque côté de l'avenue Rockland, depuis Graham jusqu'aux voies ferrées du Canadien Pacifique.

Selon les ingénieurs, la première bande expropriée ne permettait pas d'aménager des voies d'évitement suffisamment larges de chaque côté de Rockland.

Ces nouvelles expropriations portent à $60,000 le montant versé jusqu'ici par la ville pour l'achat de terrains ou de propriétés, relativement à ce projet.

Le maire, M. Reginald Dawson, tentera, de son côté, d'entretenir le président de la Commission des transports de Montréal, M. Lucien L'Allier, des besoins créés par la fermeture de l'avenue Rockland. M. Dawson a fait état d'une lettre du vice-président de l'Association des parents catholiques de Mont-Royal, M. Maurice Desjardins, qui se plaint de longs détours imposés aux étudiants.

Un conseiller, M. William Tetley, a alors mentionné le fait que le président du comité exécutif de la métropole, M. Saulnier, a déjà laissé entendre que Montréal pourrait bien construire une autre voie de croisement à l'Acadie, une fois le tunnel Rockland terminé.

LAUZIERE

SUITE DE LA PAGE 3

que la morte serait Mme Jean-Guy Lauzière, 33 ans, de Montréal, disparue depuis plus d'un an.

"Nous avons trouvé des personnes qui ont reconnu formellement quelques-uns des vêtements de la morte.

"Parmi celles-là, il y avait même une personne qui avait accompagné Mme Lauzière quand celle-ci avait acheté ces vêtements.

"Nous avons en outre une excellente similitude de stature entre les restes et celle de la disparue. Bref, nous en avons suffisamment pour l'enquête du coroner."

La PP recherche encore un dentiste d'une petite ville de l'Ontario, où la morte a séjourné durant quelques mois. Ce dentiste aurait pratiqué certaines obturations dans la bouche de la défunte. Elle espère retracer ce spécialiste d'ici la date du procès. C'est une partie de l'investigation que devra compléter le sergent d'état major Denis Viau, chargé de l'affaire.

OFFRES D'EMPLOIS VILLE DE MONTREAL

SERVICE DU PERSONNEL

Commis grade 1 — Hommes — Traitement initial : $2,700. (Hommes mariés : $3,800). Augmentations annuelles jusqu'à $4,000.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Aucune expérience requise.

Commis grade 1 — (Police) — Hommes — Traitement initial : $2,700. (Hommes mariés : $3,800). Augmentations annuelles jusqu'à $4,000.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Connaitre la dactylographie.

Dentiste — ($8,300-$12,440) — Traitement initial selon l'expérience.
Examens dentaires, traitements préventifs : prophylaxies, extractions, obturations pour enfants jusqu'à l'âge de 14 ans dans les cliniques du service de Santé.
Etre membre en règle du Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec.

Estimateur en valeurs immobilières, grade 1 — Hommes — ($5,950-$10,275). — Le traitement initial sera déterminé selon l'expérience.
Evaluer les terrains et bâtiments à exproprier, analyser et apprécier les dommages subis par les expropriés et rédiger les rapports d'expertise requis ; témoigner devant les tribunaux en qualité de représentant de la Ville.
Avoir au moins 25 ans. Posséder l'équivalent d'une 11e année d'études et quelques années d'expérience dans le domaine de l'immeuble. L'expérience devra avoir été acquise dans la région métropolitaine et de préférence dans le domaine de l'expropriation. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis pourra être accordée pour des cours en génie, en architecture ou en évaluation immobilière, d'une université ou une association professionnelle reconnue.

Moniteur (récréation) — Hommes ou femmes — Traitement initial : $4545. Augmentations annuelles jusqu'à $5625.
Organiser, diriger et surveiller les jeux et autres formes de récréation dans les centres récréatifs, les parcs-écoles et sur les terrains de jeux de la Ville.
Au moins 21 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Une expérience d'au moins deux saisons, ou l'équivalent, dans l'organisation d'activités récréatives, sportives ou autres du même genre. **Date limite d'inscription : 19 août 1966.**

Opératrice de perforatrice-vérificatrice — Traitement initial : $3200, avec augmentations jusqu'à $4545.
Au moins 17 ans. L'équivalent d'une 9e année d'études. Avoir une expérience suffisante pour permettre à la candidate de subir un test à un rythme minimum de 8,000 frappes à l'heure.

Opératrice stagiaire de perforatrice-vérificatrice — Traitement initial : $2700, avec possibilité d'augmentations jusqu'à $4545, selon aptitudes.
Au moins 17 ans. L'équivalent d'une 9e année d'études. Aucune expérience requise.

Policier — Traitement initial : $4955. Augmentations annuelles jusqu'à $6350, après 3 ans de service.
Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonctions. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Taille minimum : 5'8", pieds nus, poids minimum : 140 livres sans vêtement.

Relieur — Traitement initial : $3200. Augmentations annuelles jusqu'à $4545.
Réparer, relier, titrer et dorer les volumes de la bibliothèque municipale.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 9e année d'études. Quelque expérience dans la reliure des livres. Connaître le fonctionnement des machines utilisées dans les ateliers de reliure. **Date limite d'inscription : 2 septembre 1966.**

FORMULES DE DEMANDE D'EMPLOI : Tout candidat doit s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" qui s'obtient par la poste ou au service du personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville et qui doit être retournée au service du personnel, dûment complétée et accompagnée des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport). Dans tous les cas, les candidats doivent posséder une certaine connaissance du français et de l'anglais.

Les prix continueront d'augmenter à moins d'un effort résolu pour mettre fin aux pressions inflationnistes

NOMINATION A LA B-A

W. E. BENTLEY

The British American Oil Company Limited annonce la nomination de M. W. E. Bentley au poste de directeur des travaux à la raffinerie Montréal-Est de la B-A. Il succède à M. S. K. McWalter, dont la nomination au poste de directeur de Montréal-Est a également été annoncée.

M. Bentley entra au service de la Royalite Oil Company Limited, en qualité d'opérateur de raffinerie, à Kamloops, en 1955, et fut nommé directeur de raffinerie en 1961.

L'économie canadienne est en train d'atteindre nombre de records cette année, mais la tendance ascendante des prix et des coûts n'est pas sans causer de l'inquiétude, dit la Lettre commerciale publiée ce mois-ci par la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Passant en revue la situation économique de la mi-année, la Lettre de la Banque dit qu'il se peut que la hausse des prix aille s'accélérant, "à moins qu'un effort résolu ne vienne mettre fin aux pressions inflationnistes grandissantes".

L'indice des prix à la consommation a marqué une hausse de plus de deux pour cent en 1966, et les négociations qui se sont tenues entre les syndicats et le patronat ont entraîné, jusqu'à présent, des augmentations de salaires plus fortes qu'en 1965.

La tension croissante des prix et la poussée des coûts ne gagneront l'économie que lentement, mais si la menace s'aggrave, l'inflation affaiblira la position des producteurs canadiens, tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers.

Comme l'activité économique se poursuit à un rythme vigoureux, il se peut, dit la Lettre commerciale, qu'il y ait cette année, au Canada, une augmentation réelle d'environ six pour cent dans la production. Les facteurs importants qui contribuent à cette augmentation sont la forte demande, tant de la part des consommateurs que du secteur public, ainsi qu'un accroissement marqué des investissements en usines et installations, de plus fortes exportations, une augmentation considérable de la main-d'oeuvre, une productivité relativement satisfaisante, et des perspectives d'une bonne récolte de blé.

Le volume total des échanges, en importations et exportations, sera considérablement plus élevé que celui de l'année dernière. Toutefois, l'ensemble de la balance de nos échanges pour cette année-ci pourrait être assez similaire à celui de 1965, où l'excédent résultant de la totalité de notre balance des échanges n'était que $100 millions environ.

Les perspectives concernant nos exportations aux Etats-Unis continuent d'être favorables, mais il se peut que, par rapport à l'année dernière, les augmentations des expéditions aient tendance à ralentir au cours du second semestre. Les importations en provenance des Etats-Unis sont toutefois en train d'augmenter. On prévoit aussi une augmentation de nos exportations à nombre d'autres pays, dont le Japon, de même qu'à certains pays d'Europe, et, par suite des accords conclus pour la vente du blé, à la Russie et à la Chine.

Quant aux transactions portées au compte courant de la balance des paiements internationaux, et qui comprennent les paiements d'intérêts et de dividendes, les frais d'expédition, elles accuseront vraisemblablement un déficit plus élevé que l'an dernier. Dans l'ensemble, on ne prévoit, pour cette année, qu'une légère différence par rapport à 1965, au compte courant de la balance des paiements qui s'était soldée, en 1965, par un déficit de $1.1 milliard.

Investissements accrus

Dans le secteur des entreprises, les investissements en usines et en installations nouvelles marquent, en 1966, une augmentation importante. Selon le dernier relevé annuel des projets d'investissements établi par le gouvernement fédéral, ces investissements seront d'environ 23 pour cent supérieurs en valeur en 1966, à comparer avec une augmentation de 17 pour cent en 1965.

L'achèvement des projets d'investissement dans les délais impartis reste toutefois subordonné à la possibilité de pouvoir disposer de la main-d'oeuvre, du matériel et des ressources financières nécessaires à cet effet. La Lettre ajoute que certains projets pourraient exiger, pour être menés à bonne fin, plus de temps que prévu à l'heure actuelle.

En ce qui concerne les constructions domiciliaires nouvelles, on s'attend à ce que le chiffre des dépenses dans ce secteur soit légèrement inférieur à celui de 1965, et l'on prévoit que le nombre de nouveaux logements construits sera également inférieur à celui de l'an dernier. Ce sera la première fois, depuis 1961, que les sommes consacrées à la construction domiciliaire n'auront pas marqué une augmentation importante, ce qui reflète la rareté des fonds pour prêts hypothécaires.

Revenu personnel

Dans le secteur privé, le flux du revenu personnel et le taux des dépenses des consommateurs ont continué d'augmenter, mais certains facteurs font que les perspectives, dans ce domaine, ne sont pas aussi brillantes qu'il y a un an.

Dans le secteur public, le total des dépenses en marchandises et services augmentera peut-être aussi fortement en 1966 qu'en 1965, et l'on s'attend à ce que l'augmentation des investissements des services gouvernementaux soit d'environ 12 à 15 p. cent ; soit moins que l'augmentation de l'année dernière.

Il s'est produit, au cours du premier trimestre de cette année, un important accroissement du produit national brut, dépassant, après élimination des variations saisonnières, de 3.6 pour cent le montant de l'an dernier, marquant une augmentation de 2.5 pour cent en valeur réelle, et de un pour cent dans les prix. Une autre augmentation du produit national brut s'est également produite au cours du second trimestre et l'on a assisté, en même temps, à de nouvelles pressions sur les prix et sur le crédit.

On constate, dans les tableaux des statistiques qui forment le supplément de la Lettre commerciale, que le produit national brut a passé de $30.5 milliards en 1956 à $52.0 milliards en 1965, évalué en base des prix courants. Exprimée en dollars constants (1957), l'augmentation du produit national brut en a majoré le montant de $31.5 milliards à $44.6 milliards.

Calculé par habitant, le produit national brut du Canada a passé, au cours de ladite période, de $1,897 à $2,652, et son augmentation en dollars de 1957, par habitant, a passé de $1,954 à $2,279.

Pepsi-Cola Canada Ltée

ROLAND HARVEY — FERNAND LALONDE — ALFRED ABUD

Pepsi-Cola Canada Ltée annonce les nominations à sa succursale de Montréal de M. Roland Harvey, gérant adjoint, MM. Fernand Lalonde et Alfred Abud, chefs du service des ventes pour les secteurs est et ouest respectivement.

M. Harvey, qui compte près de 25 ans de service chez Pepsi-Cola, était jusqu'à récemment directeur régional pour le Québec. Dans ses nouvelles fonctions, il secondera le gérant de la succursale pour l'administration, tout en cumulant le poste de directeur des opérations de l'entreprise pour l'Expo '67.

M. Lalonde, au service de la maison depuis 1952, était chef adjoint des ventes avant sa nomination. Quant à M. Abud, qui compte 16 ans de service, il était chef du service des événements spéciaux à la succursale. Chacun dirigera maintenant une équipe de vendeurs dans des secteurs distincts.

ÉMISSION DE

$500,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 1er SEPTEMBRE 1966

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt, à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

$425,000,000

Obligations 4¼% à 1 an et 1 mois échéant le 1er octobre 1967
Prix d'émission: 98.60%
Rapportant environ 5.60% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er octobre et le 1er avril
Intérêts d'un mois payables le 1er octobre 1966
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

Obligations 5¼% à 3 ans et 1 mois échéant le 1er octobre 1969
Prix d'émission: 99⅛%
Rapportant environ 5.88% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er octobre et le 1er avril
Intérêts d'un mois payables le 1er octobre 1966
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

$75,000,000—Obligations 5¼% à 26 ans échéant le 1er septembre 1992
Prix d'émission: 97.50%
Rapportant environ 5.94% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er mars et le 1er septembre
Coupures: $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000

La Banque du Canada est déjà convenue d'acquérir un minimum de $25,000,000 des nouvelles obligations 5¼% échéant le 1er septembre 1992 et un minimum de $150,000,000 des nouvelles obligations 4¼% échéant le 1er octobre 1967 et des nouvelles obligations 5¼% échéant le 1er octobre 1969, à affecter à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre sera affecté au remboursement de $245,202,200 d'obligations 3% du Gouvernement du Canada échéant le 1er septembre 1966 et de $205,000,000 d'obligations 3¼% du Gouvernement du Canada échéant aussi le 1er septembre 1966, et aux fins générales du Gouvernement du Canada.

Les nouvelles émissions seront datées du 1er septembre 1966 et porteront intérêt à partir de cette date. Le capital et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le capital à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles le ou vers le 1er septembre 1966 et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme nominative, capital et intérêts, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et l'autre formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et (ou) à la forme sans frais (sous réserve des exigences du gouvernement relatives aux transferts lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles émissions sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le capital et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les souscriptions, sous réserve d'attribution, se font à la Banque du Canada, Ottawa, par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

AU3

RAPPORTS FINANCIERS

Home Oil

Home Oil Company Limited rapporte que ses bénéfices nets ont diminué de 10 p. cent au premier semestre de 1966 comparativement aux résultats de 1965, alors qu'ils ont atteint $2,294,000 contre $2,542,000. Il s'agit d'un gain par action de 47 cents pour les six premiers mois de 1966, au regard de 53 cents l'an dernier.

Cette baisse du profit net est survenue en dépit d'une augmentation de $625,000 des revenus bruts qui se sont chiffrés à $10,634,000. Les revenus nets d'exploitation ont atteint $5,148,000, soit $1.06 par action, en 1966 comparativement à $5,494,000, ou $1.14 par action, en 1965. La compagnie attribue cette évolution à la hausse des dépenses d'exploitation et des intérêts.

La production d'huile et de gaz naturel liquides s'est accrue de 3.5 p. cent pour atteindre 13,359 barils par jour. La production de gaz naturel s'est établie en moyenne à 57.2 millions de pieds cubes par jour comparativement à 63.1 millions de pieds cubes pour la période correspondante de six mois l'an dernier.

Couvrette & Provost

Les profits nets de Couvrette & Provost pour le trimestre terminé le 18 juin 1966 s'établissent à $93,921, comparativement à $73,434 pour la période correspondante en 1965, soit 27 p. cent de plus. Il s'agit d'un gain net de 8.5 cents par action de la classe A, contre 6.8 cents en 1965. Le profit net par $100 de vente se chiffre à 77.5 cents au lieu de 63 cents l'an dernier.

Les ventes pour cette période de trois mois se sont chiffrées à $12,111,870, comparativement à $11,164,172 au premier trimestre de 1965, soit une augmentation de 8 p. cent.

Belding-Corticelli

Belding-Corticelli Limited annonce que ses bénéfices nets pour le premier semestre de 1966 se sont chiffrés à $153,217, soit 63 cents par action ordinaire, au regard de $109,593, ou 41.2 cents par action ordinaire, en 1965. La compagnie a versé au cours de la période $86,337 en dividendes, ce qui laisse un surplus de $66,880. Les dividendes versés sur les actions ordinaires ont été portés de $49,667 à $60,087 ; les dividendes sur les actions privilégiées sont passés de $26,980 en 1965 à $26,250 en 1966.

North Canadian Oils

North Canadian Oils Ltd., rapporte que ses bénéfices nets ont atteint $740,151 pour le premier semestre de 1966, comparativement à $896,189 au cours de la période correspondante en 1965. Il s'agit d'un gain de 12 cents par action cette année au regard de 15 cents par action l'an dernier.

Cosmos Imperial Mills

Les revenus nets de Cosmos Imperial Mills Ltd. se sont chiffrés à $276,534 pour le semestre terminé le 30 juin dernier, au regard de $182,367 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Reichold Chemicals Canada

Reichold Chemicals Canada Ltd. annonce que pour le semestre terminé le 30 juin 1966, ses bénéfices nets se sont établis à $165,765, soit l'équivalent de $1.07 par action, comparativement à $246,234, ou $1.63 par action, pour la période correspondante en 1965.

Scurry-Rainbow Oil

Les bénéfices nets de Scurry-Rainbow Oil Ltd., se sont chiffrés à $1,109,000 pour la période de neuf mois terminée le 30 juin 1966, comparativement à $1,035,000 pour la période correspondante l'an dernier. Il s'agit d'un profit net par action de 53 cents cette année contre 52 cents pour la période correspondante de neuf mois en 1965.

Canadian Delhi Oil

Le conseil d'administration de Canadian Delhi Oil Ltd. annonce que le revenu net de la compagnie pour la période de six mois terminée le 30 juin dernier s'est établi à $517,512, comparativement à $767,430 pour le premier semestre de 1965.

Shereton

Shereton Corporation of America rapporte que ses profits nets se sont chiffrés à $5,749,761 pour l'exercice financier terminé le 30 avril 1966, comparativement à $389,780 l'année précédente. Les revenus bruts d'exploitation ont atteint $275,962,000 contre $248,032,977 en 1965. Les revenus bruts provenant des transactions ont atteint $4,322,204 en 1965-66 contre $237,919 en 1964-65.

Jean Mehling câble de Paris

L'aide de la France au Tiers-Monde semble être vraiment suffisante

Ce n'est pas sans une réelle surprise qu'on a pris connaissance en France des suggestions faites, à Washington, par le Comité d'aide au développement de l'OCDE, lors de sa réunion annuelle.

En soi, recommander une augmentation de l'aide en biens alimentaires aux pays sous-développés constitue un objectif que personne ne récusera.

Où, par contre, commence le désaccord, c'est lorsque les Etats-Unis s'indignent de ce que l'aide européenne — et plus particulièrement française — en biens agricoles ne soit pas, à leur avis, suffisante.

Les réactions des commentateurs de France ont été, sur ce point, assez sèches. On les comprend !

• • •

Considérée en pourcentage per capita, l'aide de la France au Tiers-Monde est l'une des plus élevées du monde, sinon la plus importante.

Les contribuables français, auxquels on ne cesse de répéter que cette aide au sous-développement constitue non seulement un devoir de justice, mais un véritable "placement" pour l'avenir, en savent quelque chose !

Première constatation, par conséquent, en la matière : les Etats-Unis sont injustes ou mal informés, dit-on en France.

D'un autre côté, les besoins alimentaires du Marché Commun ne permettent pas aux agricultures européennes de vastes prodigalités : le Vieux-Continent ne dispose pas, comme les Etats-Unis, d'immenses réserves alimentaires en stocks.

• • •

Ce que l'on devine fort bien, par contre, c'est que les Etats-Unis, aux prises avec d'insurmontables difficultés de balances des comptes, souhaiteraient se trouver allégés d'une partie des charges trop lourdes qui pèsent sur leurs épaules.

Ainsi avoués, les objectifs de Washington auraient provoqué moins de surprise ; bien que, très probablement, guère plus de résultats.

Dans cet important problème (que les Américains ont eu raison de poser, une fois encore), on en arrive toujours aux mêmes constatations : y a-t-il une solution-type qui permette aux pays développés de secourir efficacement le Tiers-Monde, sans mettre en péril leur propre équilibre ?

• • •

Je crains fort qu'il ne faille, très objectivement, répondre de façon négative.

Depuis un quart de siècle que l'Amérique du Nord et l'Europe s'épuisent à secourir le Tiers-Monde, les résultats n'ont cessé d'être décevants.

Sans doute y a-t-il, au point de départ, un problème démographique qui paraît presque insurmontable.

Ensuite, et surtout, force est bien de reconnaître que les "secours" (techniques, financiers ou même alimentaires) apportés au Tiers-Monde ne sont que très rarement utilisés de façon productive.

On ne voit donc pas pourquoi les Etats-Unis n'osent pas, sur tout ceci, exprimer très franchement leur opinion, préférant de mauvais arguments qui ne trompent personne et n'apportent aucune solution réaliste.

Le revenu net d'exploitation des sociétés aériennes a été élevé au Canada l'an dernier

OTTAWA (PC) — L'industrie canadienne des transports aériens a enregistré un revenu net d'exploitation supérieure de 61 pour cent en 1965 par rapport à l'année 1964, signale un bulletin du Bureau fédéral de la statistique.

Faisant la revue de l'année dans le domaine de l'aviation civile, le BFS conclut que les recettes d'exploitation ont accusé une hausse de 17.5 pour cent $393,623,066 contre $334,930,874 tandis que les dépenses ont augmenté de 16.7 pour cent $368,223,425 contre $315,569,629, il en est résulté un revenu d'exploitation supérieur de 31.2 pour cent $25,399,425 contre $19,361,245.

Le revenu net s'est établi à $13,508,885 contre $8,393,000, soit 61 pour cent de plus que l'an dernier.

Les transporteurs canadiens ont déclaré une hausse de 13.6 pour cent du nombre de voyageurs payants par rapport à 1964, et une autre de 13.3 pour cent pour les marchandises payantes et le nombre de milles parcourus.

Les transporteurs étrangers exploitant des services à horaire régulier ont acheminé 27.8 pour cent plus de voyageurs payants et 28.1 plus de marchandises payantes.

Les sociétés canadiennes ont transporté 6,570,449 voyageurs en 1965, contre 5,782,088 en 1964, et 153,196 tonnes de marchandises contre 135,213 tonnes un an plus tôt.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ASSISTANTE COMPTABLE

Minimum 2 à 3 ans d'expérience pour bureau d'ingénieurs conseils.

CASE 8374 LA PRESSE

La Société RADIO-CANADA à Ottawa
demande
AGENT DE RELATIONS SYNDICALES

Aide à négocier et à appliquer les conventions collectives.

Diplôme d'université ou l'équivalent. De préférence, expérience en relations industrielles. Doit être bilingue. Salaire : $6,280 à $9,555, selon l'expérience. S'adresser à :

L'Agent du personnel,
SOCIETE RADIO-CANADA,
Case postale 478, Terminus A,
OTTAWA 2e (Ont.)

Suite à la réorganisation de nos cadres, nous avons besoin de
JEUNES HOMMES
AMBITIEUX, ACTIFS et AGRESSIFS
prêts à travailler pour se tailler une carrière dans le financement des ventes

Excellentes conditions de travail.

Qualifications : âge, 20 à 30 ans.

Instruction minimum : diplôme secondaire ou équivalent.

Expérience de banque, crédit ou autres organisations connexes seront considérées.

Interview mercredi et jeudi soir les 17 et 18 août.

Téléphoner à 931-2481 pour rendez-vous

ALLIANCE CREDIT CORPORATION

DEUX SECRÉTAIRES
Salaires jusqu'à $6,364.
selon les qualifications
Allocation spéciale en plus
SECRETAIRE du Commissaire Général
SECRETAIRE du Commissaire Général Adjoint
au
PAVILLON du GOUVERNEMENT du CANADA
ILE NOTRE-DAME
MONTREAL

Agir à titre de secrétaires particulières et recevoir personnalités importantes et visiteurs au Pavillon du Gouvernement du Canada de l'Expo 67, etc. Posséder couramment les langues française et anglaise et pouvoir transcrire de la dictée à une grande vitesse, expérience progressive à titre de secrétaire, qualités personnelles appropriées. Les candidates devront être disponibles aussitôt que possible et pour toute la durée de l'Expo 67.

Pour détails et inscription :

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Suite 1038, 1165 rue Bleury, Montréal 1, P.Q. Les formules de demande sont aussi disponibles au Service national de placement et au bureau de poste.
Mentionner le numéro 66-M1042 pour ce concours. — Délai d'inscription : 31 AOUT, 1966.

DIRECTEUR DES ACHATS

Une importante firme d'entrepreneurs généraux établie dans la région de Montréal requiert un Directeur des Achats, lequel sera responsable au Vice-Président et Gérant Général pour l'administration économique et efficace de tous les achats contractés aussi bien que du contrôle des inventaires.
Cette fonction requiert un administrateur de compétence prouvée dans le domaine des achats d'une industrie semblable ou connexe.
Les postulants devront de plus être bilingues, agressifs et bien équipés en ce qui concerne les relations humaines.
Ce poste offre une opportunité au niveau de la Direction au sein d'une compagnie dynamique établie depuis nombre d'années.

AGE : jusqu'à 50 — SALAIRE : entre $10,000 et $15,000 selon la compétence

Discrétion assurée. On est prié de s'adresser par écrit ou par téléphone à :

Y. LEMIEUX
Simpson, Riddell, Stead & Associés
conseillers en administration
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. 878-9461

S K & F
CHIMISTE DÉBUTANT
PREMIER TECHNICIEN
HOMME ou FEMME
SENNEVILLE

Le service de recherches et de mise au point d'une importante entreprise pharmaceutique offre un poste intéressant pour un chimiste débutant ou un premier technicien.

Le candidat choisi sera sous les ordres du premier chimiste et sera chargé de la mise au point de nouvelles méthodes d'analyste pharmacologique.

Les candidats devront posséder le baccalauréat ès science en chimie analytique ou l'expérience équivalente.

La connaissance des appareils est préférable.

Excellentes conditions de travail
Avantages sociaux non contributoires

Envoyer votre curriculum vitae à :

Chef du Personnel
SMITH KLINE & FRENCH
300 boul. Laurentien, Montréal 9, Qué.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

AGENTS - VERIFICATEURS — Divers ministères à Montréal. — Traitement — $4,000 à $6,200 selon scolarité et expérience. Diplôme de 11ème année et quelques années d'expérience en comptabilité. Age minimum : 21 ans au 1er août 1966 — Seules les candidatures accompagnées d'une attestation d'études seront acceptées. Concours numéro 66-1154.

ASSISTANTS COMPTABLES — Caisse de dépôt et placement du Québec à Montréal — $7,200 et plus. De préférence licence en sciences commerciales et expérience dans la comptabilité des titres ou cours secondaire et plusieurs années d'expérience en comptabilité des titres. Concours numéro 66-1155.

GERANTS DE MAGASIN — La Régie des Alcools du Québec — $4,175 - $4,975.
Postes à Valleyfield, Ste-Anne-de-Bellevue et Acton Vale — Diplôme de 11ème année, expérience de l'administration d'un établissement industriel ou commercial — Age minimum : 25 ans — Concours numéro 66-1156.

Les personnes intéressées voudront bien s'adresser aux bureaux de la Commission de la fonction publique, 710 Place d'Youville, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal. S'inscrire avant le 19 août 1966 au moyen de la formule "DEMANDE D'EMPLOI" de la Commission EN AYANT SOIN D'Y JOINDRE UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES. Bien mentionner le numéro de concours.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
100	Abitibi	10¼	10¼	10¼
—	Algoma	28¾	28¾	—
—	Alliance	150	150	—
400	Alcan	32⅞	32⅞	32⅞
—	Alcan 4¼	39¾	39¾	—
—	Anglo CP P	48¼	48¼	—
—	Arg G Pr	11¼	11¼	—
500	Asbestos	23¼	23	23⅛
—	Atl Sug	9⅛	9⅛	—
—	Bq CN	60	60	—
—	B d'Epargne	13	13	—
100	Bq Imp C	60½	60½	60½
25	Bq Mont	56¾	56¾	56¾
—	Bq N E	67¾	67¾	—
—	Bq PC	45	45	—
100	Bq Roy	70½	70½	70½
—	Bq Tor D	59½	59½	—
—	Bathurst P	27½	27½	—
100	Bath Wts	11½	11½	11½
Ventes		Haut	Bas	11 h.
325	Bell Phone	50¼	50¼	50¼
—	Brazil	9⅝	9⅝	—
—	BA Bk Not	65¼	65¼	—
—	BA Oil	32	32	—
300	Brinco	5¼	5¼	5¼
—	Bruck B	12⅜	12⅜	—
100	Cal Pov	25	25	25
—	Can Cem	41	40¾	—
—	CD Sugar	20¼	20¼	—
—	Can Iron	20⅛	20⅛	—
—	Can Iron Pr	85	85	—
—	Can Malt	18	18	—
—	C S L Pr	6¼	6¼	—
3500	C Brew	7½	7⅜	7½
—	C Brew (A)	37½	37½	—
—	C Brew (B)	45½	45½	—
—	C I L	17¾	17¾	—
—	C I L Pr	75	75	—
—	Cl Pow	27	27	—
—	C Marconi	5¾	5¾	—
200	CPR	59¼	59	59
—	CPR 4% Pr	8	8	—
—	C Pfina	10¼	10¼	—
—	Central Del	10½	10½	—
200	Chemcell	13	12¾	13
—	Col Cell	7⅜	7⅜	—
—	Cominco	38¾	38¼	—
175	Cons Paper	37½	37½	37½
—	Cons Text	27¼	27¼	—
—	Consu Glass	11⅜	11⅜	—
—	Corpex	8	8	—
—	Couvrette A	4.90	4.90	—
100	Denison	56¼	56¼	56¼
500	Dist Seag	30	30	30
—	D Coal Pr	500	500	—
—	D Corset	10½	10½	—
—	Do Fasco	23¾	23½	—
500	D Glass	15⅝	15⅝	15⅝
—	D Glass Pr	16	15¾	—
700	Domtar	17⅝	17⅝	17⅝
—	D Text	29	29	—
—	Du Pont	41	40¾	—
—	Fam Play	27⅛	27	—
—	Fleetwood	29⅛	29	—
—	Fraser	25	25	—
—	Fr Pete	385	385	—
—	Glengair	165	165	—
—	GL Paper	27	27	—
—	Hndy Andy	7	7	—
400	Hawk Sidd	5	5	5
300	Hollinger	23¾	23¾	23¾
—	Rome A	23¾	23¾	—
—	Home B	24½	23⅝	—
—	Hud Bay M	76⅛	75¾	—
1500	HBC	15⅜	15¾	15⅜
—	Husky Oil	13¾	13¾	—
—	Husky C P	57¾	57½	—
200	Imp Oil	53¾	53¾	53¾
—	Imp Tob	13¾	13¾	—
—	Ind Acc	20	20¼	—

Ventes		Haut	Bas	11 h.
500	Int Nickel	90½	90½	90½
100	Int U P	29¾	29¾	29¾
—	Inter PL	79	79	—
—	Invest G A	11¼	11¼	—
—	Lau Fin	6½	6½	—
—	Loblaw A	10	10	—
—	Loblaw B	10¼	10⅜	—
—	Loeb M	13¼	13	—
—	MacLaren A	24	24	—
—	MacMillan	26¼	26	—
—	Marit Tel	22½	22½	—
—	Massey F	33⅜	33¼	—
—	McAllister	8¼	8¼	—
—	MitchR A	11⅞	11⅞	—
—	Moson A	17¼	17¼	—
—	Mtl Loco	16	16	—
—	Mtl Trust	16	16	—
50	Moore Corp	80	80	80
—	Morse Pr	55	55	—
—	Mussens	7¾	7¾	—
300	NFLD Light	10¼	10¼	10¼
375	Noranda	52⅜	52½	52½
—	North C Gas	12⅜	12⅜	—
—	NS LP	11¼	11¼	—
—	Ogilvie	14	13⅜	—
—	Oshawa	22¼	22¼	—
—	Pac Pete	10¼	10⅛	—
100	Phillips C	34	34	34
—	Pw Cp	11⅛	11	—
600	Price	14⅛	14	14
—	QN Gas	11⅞	11¾	—
—	Que Phone	20¼	20¼	—
—	Reitmn's A	10¼	10	—
400	Rio Algm	25¼	25	25
—	Rolland A	12	12	—
—	Ronalds F	10¾	10¾	—
250	Rothmns	28¾	28¾	28⅝
—	Royal Pr	17⅛	17⅛	—
—	St L Cm A	33¾	23¾	—
1100	Salada F	11	11	11
500	Shell C	22½	22½	22½
—	Simpsons	30	29¾	—
100	Soc GF	6½	6½	6½
—	SS Steel	10¼	10¼	—
600	Stl Can	23¾	23¾	23¾
200	Stnbrg A	22¼	22¼	22¼
100	T Grp A	10⅜	10⅜	10⅜
—	Tr-C PL	32½	32½	—
—	Tr Mt PL	16½	16½	—
—	Un Carbide	24¾	24¾	—
100	Walk GW	29¾	29¾	29¾
—	W Coast Tr	26¾	26½	—
—	Zeller's	25	25	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Agassiz	32	33	—
5000	Ajax	16½	16½	16½
500	Alscope	160	160	160
1000	Alsof	7½	7½	7½
—	Amg B Bel	25	23	—
—	Ameranium	4	4	—
—	Am Metro	225	225	—
—	Anthonian	21	20	—
—	Augustus	63	61	—
—	Bateman	5½	5½	—
—	Beauce Pl	4½	4½	—
—	Black Hawk	95	95	—
—	Blac River	19	18½	—
—	Blue Bon	320	320	—
—	Bornite	5½	5½	—
—	Bruce-Presto	9½	9½	—
—	Bruneau	18	18	—
—	Brunswick	12⅜	12⅜	—
—	Burnt Hill	30	30	—
—	Cadamet	6½	6½	—
—	Camflo	430	430	—
—	C Interurbn	300	300	—
—	C Secur A	230	230	—
11000	Carbec	34	34	34
—	Cartier-Que	10½	10½	—

INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 15 août	155.18	137.21	114.92	148.00	114.65
Clôture — 12 août	155.66	137.12	114.16	148.25	114.59
Semaine dernière	156.74	137.46	114.52	149.13	115.47
Mois dernier	157.91	139.36	114.93	150.40	113.94
Haut — 1966	171.39	153.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	155.66	137.04	113.77	148.25	113.17
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Abitibi Paper	0.14	1 oct.	1 sept.
Aetna Investment	0.04	30 sept.	15 sept.
Dominion Foundries	$1.18 (priv. A)	1 nov.	11 oct.
Dominion Foundries	0.15	1 oct.	8 sept.
Great West Life	0.22	1 oct.	15 sept.
Husky Oil Canada	0.15	30 sept.	15 sept.
Hammond Organ	0.35 (tr.)	10 sept.	25 août
Imperial Tobacco	0.17½ (int.)	30 sept.	31 août
Laiteries Leclerc ("A")	0.10 (tr.)	15 sept.	29 août
Milton Brick	0.06	1 sept.	22 août
United Auto Parts	0.25	15 sept.	31 août
Electrolux	0.20 (tr.)	15 sept.	22 août

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3⅛ Perpetuels	1965	70	71
4½ 15 dec.	1966	99½	100
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1970	97¼	98½
5½ 1er aout	1970	96¾	97¼
2¾ 15 juin	1968	95¾	96¼
3¼ 1 juin	1976	80¾	81½
4¼ 1 sept.	1972	91	91¾
5½ 1 oct.	1975	96¾	97½
4½ 1 sept.	1983	85¼	86
5¼ 1 mai	1990	92¼	93
5½ 1 oct.	1979	89	90½
CNR 5½ 15 dec.	1971	98¼	99
CNR 5 oct.	1987	89¼	90
CNR 5¾ 1 jan.	1985	98¼	99
CNR 4 fev.	1981	80½	81¾
CNR 4½	1967	99	99½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta G Tel 6	1991	97½	98
A M F C	5¼	1987	89¼	90½
BC Elect	3¼	1967	95½	96½
BC Elect	5½	1989	90¾	91¾
Man. Hyd	5¼	1988	88¼	89¼
NLFD	5¼	1965	86¼	87¼
BC Elect	5¾	1977	95½	96½
N.B.	5½	1989	89¼	90¾
N.S.	5¼	1985	90	91
Ont.	3	1970	89¾	90¾
Ont.	5½	1985	92½	93½
Ont. Hy.	2¾	1968	94½	95½
Ont. Hy	5½	1985	90	91
Que.	5½	1993	88½	89½
Que.	5	1969	91½	92½
Que.	5¼	1987	86	87
Que. Hy	5	1995	81¾	82¾
Que. Hy.	3¼	1974	81¼	82¼
Que. Hy	5½	1988	89	90
Saskatch.	5½	1985	91½	92½
MUNICIPALITES				
Montreal 5¼		1989	89½	90½
Tor Mt 5½ 15 juin		1985	91½	92½
Vunc 5¼ 15 juin		1977	92¼	93¼
Hamil 5¼ 15		1977	91	92
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi 4½		1966	99½	101
Brazil Tr 4½		1971	90	93
Can Petrofina 4		1972	88	90
Can Utilities 5¼		1977	135	—
Inland Cem 4½		1979	90	—
Int Nat Gas 5½		1977	90	93
Loblaw 4¼		1976	180	—
Lob Grease 5½		1973	99½	100
Pace Pete 5		1977	92	95
Simpsons 5		1976	207	—
Simpsons 5.4		1977	133	—
TC Pipeline 5		1988	123	126
TC Pipeline 5		1989	100	103
Triad 4½		1971	95	97
W Coast 5½ xd		1988	106	108
INDUSTRIES				
Abitibi 6¾		1977	98	100
Algoma 5¼		1978	90	92
B P Tanker 6¼		1985	97½	99½
BA Oil 5½		1977	91	93
Can Cement 3¾		1975	83	85
Can Bk Com 5¾		1980	95	97
CIL 5½		1977	96¼	97¼
CPR 5		1983	88	89
Cr Foncier 5¾		1985	88	90
Dosco 6		1985	88	90
Dom Stores 5½		1976	96	97
Domtar 5⅝		1990	90	92
Eaton Acc 5¾		1965	93¾	94¾
Imp Oil 3		1969	91	92
I A C 6½		1983	98	99
Raynol 6¼		1981	97½	98
Ray Tr Mortgage 6		1975	96	97
Shell Oil 5¼		1977	98	100
St Law Corp 5		1978	88½	—
Simpsons 4¾		1973	93	95
Traders Fin 5¾		1985	82	84
Woodward's 7¾		1985	93	95
Weston 5½		1983	91	93
SERVICES PUBLICS				
Aug Con Tel 6		1983	95	—
Alta G Tk 5¼		1985	93	95
Bell Tel 5¾		1984	94	95
Bell 3¾		1979	/9	81
Bell 6¼		1978	98	100
Bell 5½		1982	91	93
Bow Powr 3¼		1980	77	79
Broz Tr 6¼		1950	93	—
BC Phone 5¼		1986	92	94
Calgary P 5¼		1982	92¾	—
Can Elect		1968	95	—
C West NG 5¾		1982	93	95
Cana Gas 5¾		1984	94	—
Can Gas 5		1978	88	—
Gt Lakes 5¾		1977	94	97
Lakeland NG 6		1982	91	95
Marit El 5¼		1983	91¼	—
NFLD & P 5½		1978	91¼	—
N Ont N Goss 5½		1982	91	94
North Tel 5¼		1983	92	—
Northw Ut 5¾		1968	91	—
Que Nat Gas 5¾		1985	88	91
Que Nat 6		1988	91½	—
Que Tel 5¼		1983	92	—
TC Pipe 5.85		1987	92	94
Union G 5½		1977	92	94
IMMEUBLES				
Brant Coach 6		1978	94	—
Eaton 6		1978	88	91
Eaton R 3½		1968	95½	—
Steinbg 6		1983	94	97
Loblaw's 5¼		1983	89	90

Inscription à la Bourse Canadienne

133,720 actions, d'une valeur au pair de $5.00 chacune, toutes émises et en circulation, de la compagnie, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à son ouverture le 16 août 1966.

Cette compagnie fut incorporée en vertu de la loi fédérale des compagnies, chapitre 35 des statuts de 1881. La compagnie agit comme son propre agent de transfert et comme son propre régistraire. Son symbole au téléscripteur sera "G C".

Home Oil

Cette société annonce que les tests définitifs au puits de gaz découvert dans le Torshire, en Grande-Bretagne, indiquent un potentiel de 510,000,000 de pieds cubes par jour. Il s'agit du puits le plus important en sol britannique. Ce puits se compare aussi avantageusement avec les puits canadiens, et, selon le président de Home Oil, M. Brown, il s'agit du puits le plus important de la compagnie.

Guaranty Trust

Cette société rapporte qu'au cours du semestre qui s'est terminé le 30 juin, les bénéfices par action, sur une base annuelle indiquant une augmentation de 10 p. cent par rapport à l'an dernier. Sur la même base, les dépôts ont augmenté de 14 p. cent. On mentionne la situation excellente des liquidités de la société. Selon la Guaranty Trust, la situation des marchés monétaires a contribué à restreindre la croissance du taux de bénéfices au cours de ce semestre. Les investissements en valeurs de la société concernent principalement des obligations des gouvernements provinciaux et fédéral et des obligations à court terme des sociétés. Les investissements en hypothèques sont dans une grande proportion, soit 88.6 p. cent, assurés sous la Loi nationale sur l'habitation. Le capital et les réserves de la société dépassent $25 millions, et les dépôts se chiffrent à plus de $378 millions.

Fluctuations en Bourse locale

MONTREAL. — Les cours subissaient des fluctuations ce matin à la Bourse de Montréal. Asbestos a augmenté de ½ à 52½. Husky Oil, Hudson Bay Co. et Walker-Gooderham cotaient respectivement 13⅞, 15⅝ et 29¾, tous en hausse de ⅛. Alcan, Canadien Pacifique perdu ⅛ à 32⅞, 59 et 5. Parmi les papeteries, Domtar a augment de ⅛ à 17⅝ tandis que Abitibi a fléchi du même montant à 10⅜. Louanna Gold a ouvert avec un gain de 3½ cents à 35 cents; ce titre était très actif au début de la séance.

* * *

TORONTO — Denison Mines qui avait dégringolé de 8½ points en deux jours la semaine dernière, a remonté de 1½ point hier et de ½ point ce matin; il cotait 56 ce matin.

Les autres mines étaient calmes bien que McIntyre Porcupine ait gagné 1½ à 103½ et Roman Corp. qui détient une part importante des actions de Denison, était en hausse de ¼ à 14⅞.

Parmi les valeurs spéculatives, Quebec Mattagami a fléchi de 5 cents à 64 cents par suite de prises de profits.

Les titres industriels étaient en hausse. B. C. Forest était en hausse de ½ à 51, Imperial Oil, de ¼ à 53¾ et Labatt, de ¼ à 17⅜.

Home A et B ont perdu du terrain; les actions A ont baissé de ⅛ à 22½ et les B, de ⅝ à 23.

* * *

NEW YORK — Le marché boursier new-yorkais a continué de baisser ce matin, et le volume des transactions était assez faible. Les pertes des valeurs clé se chiffrent de quelques

fractions à 1 et 2 points dans certains cas. Même les valeurs des sociétés de transport aérien baissé; Eastern a perdu 2 points, Pan American 1 point, et United une fraction. Les perspectives de l'économie ne sont pas très sûres d'après les experts de l'économie, ce qui a contribué à cette baisse au cours de la première heure d'activité sur le marché boursier. General Electric et Chicago Great Western figureraient parmi les valeurs qui ont perdu 2 points. Xerox a aussi perdu 2 points, Zenith et Raytheon environ 1 point chacune.

* * *

LONDRES — L'amélioration enregistrée hier à la Bourse de Londres se continuait ce matin dans certains cas. La demande dans la plupart des compartiments a apporté des hausses considérables. Les valeurs en dollar ont continué de baisser en raison du mouvement à Wall Street. Les valeurs canadiennes ont en général perdu 1 point. Les aciéries n'étaient pas très actives. Les banques ont poursuivi leur hausse d'hier de même que les valeurs du secteur des assurances.

* * *

PARIS — Bonne tenue générale du marché, les cotations se retrouveront le plus souvent près de celles de clôture de la séance précédente avec quelques rares mouvements relativement notables, en hausse ou en baisse. Les affaires sont très calmes, les rentrèse de vacanciers ayant été compensées par les nouveaux départs. Les rentes sont soutenues de même que les obligations indexées. Aux banques qui marquent généralement le pas, on relève des baisses. Les métallurgiques sont très calmes et les pétroles très soutenues. Allure satisfaisante de la plupart des valeurs d'alimentation.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	11
Advance PL	13	17
Aconic	4	/
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	8	11
Arnora	—	2
Bald Mt	4	9
Beauconmin	—	40
Big Nell	18	20
Boma Chib	40	45
Beauport Holding	10	15
Bracemac	19	21
Burrex	25	30
Chibtown	32	37
Columbia River	1 80	2 00
Cdn Javelin	9¼	9¾
Clearwater	50	55
Corgemines	35	45
Cuvier	—	3
Dasson	7	10
Doral Mng	54	57
Dubuisson	2	4
Elmac	3	5
En Ola Expl	15	20
Ganda Silver	10	13
Gaspe Copper	43	46
Gaspesia	30	40
Gibson	8	10
Goldstar	10	15
Grt Lakes Nickel	2 75	3 00
Hucamp	27	30
Iroquois	—	30
Imperial Minerals	5	10
Independent	2	4
Jack Waite	10	13
Juma	24	26
Kewagama	4	6
Kukatush	6½	7
Lake Beaver	26	29
Leeds Metals	57	62
Little Tex	10	15
Lun Echo	63	66
Main Oka	5	10
Mariner	30	35
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milada	3	6
Morono Copper	25	30
Muscocho	35	40
Nat. Malartic	50	55
Naganta	35	45
New Miller	14	19
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	10½	15½
New Baska	19	24
New Insco	7	10
New Lorie	13	15
New Pascalls	25	30
Nipiron	40	50
Norque	12	14
Oklend	1	3
Olympus	—	50
Que Expl	8	10
Queje	5	7
Ran Mar	20	30
Ran Lux	—	2½
Rana Mat	4	5
Seaway	—	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chib	—	2
Snowden	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	6½	7½
Thunder Bay	0 75	1 00
Timrod	25	45
Victoria Algom	27	30
Waco	19	23
Watson Lake	8	10
William Leys	2	4
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE
Source : Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq. d'Economie Que.	6	/
Bank West	14	14¾
Chartered Cr.	3½	4
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w.	0 50	1 50
Corp. Fonc. Mtl. A	—	3 00
Corp. Fonc. Mtl. B	—	2 00
Credico	2 75	3 25
Credit Stl. B	17	18
Crown Life	30	31
East C Sav	6½	7½
Fed Saving	8	9
G Jnoche	2 50	3 00
Imcomp	8½	9½
Ind Life	24	25
Jenkins	23	25
La Prev	16½	17½
Lincoln Trust	6¼	7
Les Prevoy.	—	64
London Life	63	66
Manarch Life	vu	vu
NB Tel	16¾	17¼
NS Trust	65	—
NS L 4 pr.	77	80
NS L 4½ pr	87	90
NS L 5 pr.	47	49
NW Life	9¼	10
Pac Gas	14	14½
Paco	2 90	3 15
Permeator	7	8
Ply Dom	0 50	0 70
Steadman	3 00	3 50
Supersol	1 00	2 00
Trizec	6 00	7 00
Un Amus A	3 00	3 50
Un Amus B	—	10
Velok	6 00	7 00
York T	2	3
Well Bank	7	8
Zodiak	3½	4

NEWyork

par la PRESSE ASSOCIEE
CLOTURE DU 15 AOUT 1966

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgn Net
ACF Ind	1900	49⅜	49	49⅜	
Address	3600	64½	62⅜	63¼	—1⅛
Admiral	30200	48¾	46⅛	46⅜	—1¼
Alcan Al	4800	30⅜	30½	30½	
Allegany	1000	9¾	9⅝	9⅝	
Allis Ch	4600	26⅝	26⅜	26½	
Amerada	3700	74½	73½	74	
Am Can	3100	51⅝	51⅛	51⅛	— ¼
Am Cyan	3300	38	37⅝	38	
Am Home	4800	69¼	68½	68½	— ½
Am Mot	9200	9½	9¼	9⅜	+ ⅛
Am Smelt	2900	59⅜	58½	58⅝	— ⅜
Am Std	6100	18½	18¼	18¼	— ⅛
Am T Tel	43100	53¼	53	53⅛	+ ⅛
Am Tob	8000	32⅜	32⅛	32⅜	+ ⅛
Amsted	14500	25¼	24⅜	24⅜	— ¾
Ancnda	12100	45¾	45¼	45½	+ ⅛
Armco Stl	13900	51¼	50½	50⅞	+ ⅜
Armst CK	1600	54	53¾	53⅞	— ⅛
Avco Corp	11800	25	24¾	25	
Babcock	2700	34⅝	34¼	34½	— ⅛
Bell How	7700	47⅛	46	46½	— ½
Beth Stl	14900	32⅜	31¾	32⅛	+ ⅛
Boeing	21800	62	60⅛	61⅞	+1½
Borden	2900	35⅛	34½	34⅞	— ¼
Borg War	1900	43	42¼	42¼	— ½
Bos Edis	1000	38¼	37¾	38¼	+ ⅛
Brunswk	12400	8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Bucy Erie	6300	27½	27⅛	27½	— ¼
Burl Ind	31500	36¼	35¾	35¾	— ¼
Burrghs	21000	86¾	83⅝	84¼	—2⅜
Calumet	12200	43⅜	40⅝	42½	— ⅛
Campb RL	3600	26¼	25⅞	26⅛	
Camp Soup	2800	27½	27⅛	27⅜	+ ¼
Can Dry	1600	29	28⅞	28⅞	— ⅛
Can S Ry	3700	37	36½	36¾	+ ¼
Cdn Brew	4200	7	6⅝	7	+ ¼
CPR	1100	55⅛	54¾	54¾	— ⅜
Case JI	3500	26½	26	26	— ⅜
Cater Tr	14300	38¼	37⅜	38¼	+ ¼
Celanese	4700	63⅞	63½	63¾	+ ¼
Ches Ohio	2100	70⅛	69⅛	69⅝	— ⅜
Chrysler	26700	37⅝	36¾	37	
Cities Sv	19600	54¾	53¾	54	— ¼
Clark Eq	1600	26¼	25¾	26	— ¼
Clevite	1100	44⅛	43½	43⅞	+ ⅛
Coca Cola	2000	79⅞	78½	79	—1
CBS	26800	62	59½	60¾	+1⅞
Col S Oh	700	34¼	33⅝	34¼	— ¼
Comi Solv	4800	49⅝	48½	48½	— ½
Con Can	13700	52¾	49⅝	51¾	+2½
Con Edis	18600	34½	33⅝	33¾	— ¼
Containr	6600	31¼	30⅝	31	— ¼
Cont Can	2300	70	69⅝	69⅝	— ⅛
Cont Mot	300	16⅛	16⅛	16⅛	
Cont Oil	4700	64½	63¾	64⅛	— ⅛
Contr Data	15100	34½	33⅝	33⅝	+ ⅛
Copw Stl	1400	23½	23	23½	+ ¼
Corn Prd	4000	40½	39⅝	40⅛	— ½
Crane Co	200	43⅛	43⅛	43⅛	— ⅛
Cr Zell	1800	45¾	45½	45½	— ⅛
Curtss Wr	2200	19	18¾	18¾	
Deere	6900	65	64½	64½	
Detr Stl Cp	4100	15¾	15¼	15¼	— ⅛
Dome M	4000	49¼	48¾	48⅞	— ⅜
Douglas	20400	57	54⅞	54⅜	— ⅝
Dow Chem	12400	71¼	70⅜	71	+ ⅝
du Pont	7000	183	180½	180¾	— ¾
East Kod	8600	128⅞	126¼	126½	—1½
Eaton Yf	5900	26⅞	26¼	26⅝	— ¼
El Str Bat	900	45	44	44	— ¾
El Pas NG	4300	19¼	19	19⅛	
Essex Wire	2000	45¾	45⅛	45¾	— ⅜
Evershp	2600	18⅛	18⅜	18⅜	— ⅛
Firestn	3100	47⅞	47½	47⅝	
Ford Mot	23800	44¼	43⅞	44⅛	— ⅛
Foxbh Tra	2100	29⅞	29⅜	29½	— ⅛
Gen Dyn	17700	45¼	44⅝	44⅝	—1¾
Gen Elec	12000	95¼	93⅝	93¾	—1
Gen Fds	2400	72¼	71⅜	71⅜	— ⅞
Gen Instru	30500	63⅛	60½	60½	—1½
Gen Mills	2800	58½	56⅝	56⅝	—1¾
GMC	6000	78½	77⅛	77¼	— ⅜
G P Cem	7200	11¾	11½	11½	+ ⅛
G Tel El	20400	41¾	40½	41⅛	+ ⅛
Gen Tire	5100	35⅛	34½	34⅝	— ⅛
Ga Pac Cp	2300	38¾	38	38⅛	+ ⅛
Glidden	4300	21⅞	21¼	21⅜	+ ½
Goodrich	2800	63¼	62½	63	+ ⅛
Goodyear	6900	53¾	53¼	53⅜	— ¼
Granby	100	30	30	30	— ¼
Grand Un	1400	18⅝	18¼	18⅝	+ ¼
Gt A P	5300	29¼	28¾	28⅞	— ⅛
Gt Nor Ry	1800	54¾	54⅛	54⅛	+ ¼
Gulf Oil	22100	51¾	51¼	51½	
Heinz	2600	29⅞	29½	29½	— ⅛
Homstk	1600	52⅜	51⅝	52	+ ⅛
Honeywel	4300	74¼	72⅝	74	+1⅝
Hud B M	100	17	17	17	+ ⅛
Ill Ct Ind	300	72¼	71¼	71¼	— ¾

LES ARTS

Hier

AU Théâtre de Quat'Sous, première du tour de chant de Jacques Michel. Voir ci-contre l'article de Claude Gingras.

AUJOURD'HUI

A l'aréna Maurice-Richard, à 8 h. 15 : concert populaire de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Chef d'orchestre : Roland Leduc. Solistes : Calvin Sieb, violoniste ("Introduction et Rondo capriccioso" de Saint-Saëns), et Michel Dussault, pianiste (Concerto en fa mineur de Chopin).

●

Au Théâtre de verdure du parc Lafontaine, à 9 h. : Jacqueline Lemay, Claire Leroux et Normand Couture.

●

A partir d'aujourd'hui, à la Galerie Paris : peintures et sculptures de soeur Marie-Anastasie.

ENTRE PARENTHÈSES

LE Centre d'Art canadien présentera à partir de ce soir, à 9 h., au Théâtre de la Place Ville-Marie, un spectacle de danse moderne conçu et organisé en collaboration avec les Grands Ballets Canadiens. A l'affiche : six oeuvres chorégraphiques créées cette année et dont quatre seront présentées pour la première fois. Ces oeuvres seront interprétées par neuf solistes des Grands Ballets Canadiens. "Opus 66" est le fruit des recherches de trois chorégraphes : Fernand Nault, directeur associé des Grands Ballets Canadiens, Brydon Paige, assistant-maître de ballet de la même compagnie, et Lawrence Gradus, de New York. Les œuvres musicales utilisées sont de Ravel, Poulenc, Panufnik, Villa-Lobos, Prokofieff ainsi qu'une musique traditionnelle japonaise. Les interprètes seront Sonia Taverner, Margery Lambert, Linda Stearns, Erica Jayne, Andrée Millaire, Vincent Warren, William Josef, Daniel Jackson et Serge Lacasse Morenoff. Il y aura représentation tous les soirs sauf le lundi.

Au Théâtre des Prairies

François Cartier, Françoise Faucher et Jean-Louis Paris, trois interprètes de la pièce de Guitry "N'écoutez pas, mesdames", à l'affiche du Théâtre des Prairies, à Joliette.

variétés

Jacques Michel : texte, rythme et mise en scène

JACQUES MICHEL et son ensemble instrumental. Au Théâtre de Quat' Sous. Première hier soir.

par Claude GINGRAS

Il y avait une poignée de gens dans la salle mais néanmoins Jacques Michel a chanté de toute sa voix, de tout son corps et de tout son coeur, comme s'il y avait eu mille personnes !

Jacques Michel, comme auteur, compositeur et interprète à la fois, avait été révélé à nous il y a un an environ, lors du spectacle de Muriel Millard à la Comédie-Canadienne. Il n'a pas tellement changé depuis. D'ailleurs, il n'y avait pas lieu de souhaiter quelque changement que ce soit dans sa façon d'écrire et dans sa façon de chanter.

Jacques Michel nous avait donné l'an dernier un spectacle très au point ; il en donne un autre cette semaine, inaugurant une courte "saison" de music-hall au Théâtre de Quat'-Sous.

A quelques très rares exceptions près, toutes les chansons composant le programme de Jacques Michel ont été écrites, paroles et musique, par lui. Ce sont presque toujours des chansons à texte, voire des chansons à message, et la musique y est presque accessoire. J'emploie le mot "accessoire" non pas dans son sens de "négligeable" mais dans le sens d'une chose "qui suit ou qui accompagne une chose principale". En effet, la musique, chez Jacques Michel, semble **suivre** le texte, elle semble l'**accompagner**, je dirais même l'appuyer, tout simplement.

Jacques Michel est très "musical" : on le sent à travers ces chansons et dans sa façon de chanter. Mais ce qu'il écrit n'est pas "commercial", cela n'accroche pas immédiatement l'oreille. Les compositions de Jacques Michel font boite à chanson plutôt que boite à musique.

Il y a dans la musique de Jacques Michel une mélodie, bien sûr, mais il y a surtout un rythme — un rythme lent ou rapide, yéyé même, par moments, un rythme qui prime la mélodie et qui colle au texte comme un gant. Et ce texte, il passe magnifiquement la rampe grâce à l'interprétation extrêmement vivante, engagée, agressive même de l'interprète-auteur.

Le texte des chansons de Jacques Michel ne s'appuie pas seulement sur un rythme mélodique mais également sur une diction impeccable et une mise en scène pleine d'imagination. Jacques Michel joue de ses longs bras, il pointe le doigt vers la salle comme un accusateur, il tourne en rond, saute, fait le pitre, varie les expressions de son visage. Il en "met", mais il n'en met pas trop — pas pour le moment en tous cas.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner ici la pleine et entière collaboration du trio instrumental (deux guitaristes et un batteur) qui suit le chanteur comme une ombre et qui nous offre avec lui, cette semaine, un spectacle qui déjà, hier soir, à la première, était étonnamment bien rodé.

AU JOUR LE JOUR

Pasternak reçoit les éloges de la presse moscovite

MOSCOU (AFP) — "La Gazette littéraire", organe de l'Union des Ecrivains soviétiques, fait l'éloge pour la première fois de Pasternak, à propos des poèmes que ce dernier a composés depuis 1890 et dont un recueil vient d'être publié à Moscou.

"Pasternak exprime sa foi en l'homme qui aspire à un avenir historique libre, affranchi des intérêts cupides, et cette foi a sa source dans l'idéal humanitaire de la révolution", écrit notamment "La Gazette littéraire".

Le journal soviétique souligne que l'anthologie publiée maintenant à Moscou contient les meilleures oeuvres du poète, et il rend hommage à Mme Zinaida Pasternak, la veuve du poète décédée récemment, et à son fils Eugene, pour le soin avec lequel ils ont conservé tous les écrits de Pasternak.

★ 2e SEMAINE D'EPOUVANTE ★
LA CRYPTE DU VAMPIRE — CHRISTOPHER LEE — "L'ORGIE D'UN AUTRE AGE QUI VOUS GLACERA LE SANG DANS LES VEINES!" — ROME contre ROME — JOHN DREW BARRYMORE — COLORSCOPE
CHATEAU FRANCAIS VERSAILLES
271-4400 Climatisée 288-5515 352-0200

AUJOURD'HUI AUX CINEMAS UNITED
CLIMATISES POUR VOTRE CONFORT
ON PEUT OBTENIR UNE CARTE DE MEMBRE DU CINE-CLUB DE L'AGE D'OR DANS LES CINEMAS UNITED
LUCERNE 855, Blvd Décarie, St-Laurent — "SEND ME NO FLOWERS" en Technicolor, Rock Hudson, Doris Day. "MAN'S FAVORITE SPORT" en Technicolor, Rock Hudson, Paula Prentiss. En soirée à 5:45.
SAVOY (769-7372) — "2nd BEST SECRET AGENT IN THE WHOLE WIDE WORLD" en couleurs, Tom Adams, Peter Bull. "CASANOVA 70" en couleurs, Marcello Mastroianni, Virna Lisi.
VERSAILLES (352-0200) — "MADAM X" en Technicolor, Lana Turner, John Forsythe, Ricardo Montalban. "A MAN COULD GET KILLED" en technicolor, James Garner, Sandra Dee, Melina Mercouri. En soirée à 6:05.
OUTREMONT "ALL THAT HEAVEN ALLOWS" en Technicolor, Rock Hudson, Jane Wyman. "LOVER COME BACK" en couleurs, Rock Hudson, Doris Day, Tony Randall.

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.
a le plaisir d'annoncer sa
Série de Danse
pour la saison 1966-67
6 attractions de choix
qui seront présentées à
LA PLACE DES ARTS
et à
L'ARENA MAURICE-RICHARD
PAR ABONNEMENT SEULEMENT
SERIE "A" soirs de première — SERIE "B" dimanches matinée
1 — Aréna Maurice Richard — directement de Vienne — VIENNA EISREVUE — une étincelante revue sur glace — SERIE "A" : Vendredi soir, 9 sept. SERIE "B" : Dimanche, matinée, 11 sept.
2 — Place des Arts — la meilleure troupe d'Amérique — AMERICAN BALLET THEATRE — répertoire classique et moderne — SERIE "A" : Vendredi soir, 30 sept. SERIE "B" : Dimanche, matinée, 2 oct.
3 — Place des Arts — gai, coloré, dynamique — LES DANSEURS DE L'UKRAINE — un spectacle de danse irrésistible — SERIE "A" : Mardi soir, 25 oct. SERIE "B" : Dimanche, matinée, 30 oct.
4 — Place des Arts — la compagnie la plus réputée au Canada — LE BALLET ROYAL DE WINNIPEG — corps de ballet, orchestre symphonique — SERIE "A" : Vendredi soir, 17 fév. SERIE "B" : Dimanche, matinée, 19 fév.
5 — Aréna Maurice Richard — le retour du sensationnel — BALLET FOLKLORICO DE MEXICO — un ravissement sonore et visuel — SERIE "A" : Mardi soir, 25 avril SERIE "B" : Dimanche, matinée, 30 avril
6 — Aréna Maurice Richard — des voix incomparables, des danses explosives — LE CHOEUR ET LES DANSEURS DE L'ARMEE ROUGE — SERIE "A" : Mardi soir, 16 mai SERIE "B" : Dimanche, matinée, 21 mai
PRIX D'ABONNEMENT (taxe incl.)
SERIE "A" : $30, $25, $20, $15, $12.50
SERIE "B" : $25, $20, $17.50 $12.50 $10.
N.B. Vos places à l'Aréna Richard seront équivalentes à celles de la Place des Arts.
BILLETS MAINTENANT EN VENTE à Canadian Concerts & artists, 1822 Sherbrooke ouest (sous-sol) de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
COMMANDES POSTALES à : Canadian Concerts & Artists Inc. 1822 ouest, Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.

1. CAT BALLOU avec Lee Marvin (couleurs)
2. LA NEF DES FOUS
3. GUILLOTINE POUR DEUX avec Connie Stevens, Dean Jones, Cesar Romero.
Amherst

GRAND SUCCES
GARDE A L'AFFICHE POUR 3 AUTRES SEMAINES
THÉATRE Sun Valley — 3 milles au nord de Ste-Adèle — HENRI NORBERT présente GINETTE LETONDAL dans RÉVEILLE-TOI CHÉRIE — Comédie ultra-gaie avec Marcel Cabay, Jacques Lorrain — Inf. et Rés. Ste-Adèle 514-229-3511. Montréal 861-4801 — MARDI AU VENDREDI: 8:30 P.M. — SAMEDI : 8 P.M. et 10:30 P.M.

CINÉMA
46e SEMAINE
Onibaba
sous-titres anglais
Mise en scène de KANETO SHINDO
"C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année" François BEAULIEU
Jitsuko Yoshimura Kei Sato
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINEMA FESTIVAL
1206 est STE-CATHERINE TEL. 525-8600

Les Saltimbanques
coin BONSECOURS et ST-PAUL
CE SOIR ET DEMAIN
à la demande générale
L'AMORCE présente
Jacques ou La soumission d'IONESCO
Rés. 276-1769 entre 4 h. et 9 h.
SPECTACLE 8:45 P.M.

VENDÔME — PLACE VICTORIA — TÉL. : 878-1451 — ST-JACQUES & UNIVERSITY
STATIONNEMENT INTÉRIEUR — SALLE CLIMATISÉE — HORAIRE : 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30
Une révélation ! MIREILLE DARC — galia — VENANTINO VENANTINI — FRANCOISE PREVOST
amoureuse jeune folle aventurière passionnée bouleversée et bouleversante et qui pourrait être n'importe laquelle d'entre vous
Un film de GEORGES LAUTNER

RODGERS & HAMMERSTEIN'S THE SOUND OF MUSIC — TODD-AO COLOR by DE LUXE — starring JULIE ANDREWS — ACADEMY AWARD WINNER
2 FOIS PAR JOUR 2.15 et 8.15 p.m.
RETENEZ VOS PLACES PAR TELEPHONE : 932-1139
SEVILLE CLIMATISE
"MEILLEUR FILM DE L'ANNEE !"

20th CENTURY-FOX presents THE BLUE MAX
MATINEES tous les jours à 2:15 p.m. Soirée à 8.15
YORK CLIMATISE Ste-Cath. et Guy
Réservations par téléphone 937-8978 Guichet ouvert de midi à 9 p.m.

ELIZABETH TAYLOR — RICHARD BURTON
IN ERNEST LEHMAN'S PRODUCTION OF
EDWARD ALBEE'S
WHO'S AFRAID OF VIRGINIA WOOLF?
7e SEMAINE WESTMOUNT CLIMATISÉ 486-3305
HORAIRE : 12.25, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35 Dernier spectacle complet à 9.25 p.m.

Dépasse en émotions, suspense et humour les plus récents films d'espionnage !
GREGORY/SOPHIA PECK STANLEY DONEN PRODUCTION LOREN "ARABESQUE"
TECHNICOLOR / PANAVISION
A L'AFFICHE ! PALACE CLIMATISE
Horaire : 10.30, 12.35, 2.45, 5.00, 7.10, 9.20. Dernier programme complet à 9 h.

Enfants de 10 ans et plus admis jusqu'à 3 h. 30
M.G.M. Presents AROUND THE WORLD UNDER THE SEA
LLOYD BRIDGES SHIRLEY EATON DAVID McCALLUM
EN COULEUR
A L'AFFICHE CAPITOL Climatisé 866-6828
Horaire : 10.00, 12.10, 2.25, 4.45, 7.05, 9.30. Dernier programme complet à 9 h.

HIGH INFIDELITY
Un film hilarant osé et espiègle...
CHARLES AZNAVOUR · BERNARD BLIER · BLOOM · CLAUDE GASSEL · NINO MANFREDI · MICHELE MERCIER · TOGNAZZI · MONICA VITTI
en plus : "Tales of Hoffnung"
A L'AFFICHE ! Cinema PLACE VILLE MARIE CLIMATISE 866-2644
HORAIRE : 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15. Dernier programme complet à 9 heures.

Le film qui vous fera tordre de rire !
4 derniers jours
Bob Hope · Elke Sommer · Phyllis Diller
"Boy, Did I get a wrong Number!"
AIR CLIMATISE
Horaire : 10.35, 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.35. Dernier programme complet à 9.05 p.m.
LOEW'S 945 O., STE-CATHERINE, 866-5851

4 DERNIERS JOURS !
SALLES CLIMATISEES
SAINT-DENIS et Bijou
DANY SAVAL vous revient dans STRIP-TEASE — Rythme et charme
GILBERT BECAUD — JULIETTE GRÉCO — DEAN MARTIN — MICK MICHEYL
PARIS LAS VEGAS
CINEMASCOPE EN COULEURS
Tous les matins à 10 heures au St-Denis seulement, Festival d'été pour les enfants. A l'affiche : "LE GEANT DE THESSALIE", en Cinémascope et en couleurs.
ADMISSION : ENFANTS : 50¢ — ADULTES : 75¢
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU ST-DENIS

VOTRE DERNIERE CHANCE DE VOIR
ANGELIQUE #1 + ANGELIQUE #2
DANS UN SEUL PROGRAMME !
ANGÉLIQUE # 1 — Angélique MARQUISE DES ANGES
ANGÉLIQUE # 2 — Merveilleuse Angélique
SCOPE-COULEURS
CES FILMS NE PASSERONT NULLE PART AILLEURS A MONTRÉAL ET SERONT SUIVIS IMMÉDIATEMENT PAR :
ANGÉLIQUE et le ROY (# 3)
1204 est, Ste-Catherine 6505 St-Hubert Jean-Talon, à l'est de Pie-IX
CANADIEN · PLAZA · JEAN-TALON
Salles climatisées

Guide ODEON
JEAN SEBERG · HONOR BLACKMAN · SEAN GARRISON
'CHOC'
SANDRA DEE · BOBBY DARIN
'CHAMBRE a PART'
DEUX FILMS EN COULEUR! Champlain SALLE CLIMATISÉE
STE-CATHERINE ET PAPINEAU — 524-1685
2e SEM.
Désormais, il vivra ... elles lui ont appris à aimer!
YUL 871 — de Jacques Godbout — Charles Denner, Andrée Lachapelle, Paul Buissonneau, Francine Landry, Jean Duceppe — Production de l'Office national du film du Canada — CLIMATISE
CE SOIR 7.30 - 9.30 2e SEM.
Le Bayou Tél. : 321-6060 Beaubien près Iberville
UNE VAGUE DE PASSION QUE RIEN NE PEUT ARRETER !
UN VENT FROID EN ÉTÉ — LOLA ALBRIGHT
Topkapi
MELINA MERCOURI · PETER USTINOV · MAXIMILIAN SCHELL
CREMAZIE St-Denis et Crémazie DU. 8-4210
MONTCALM Masson et 11e Avenue 727-5213
UN MONSTRE PREHISTORIQUE QUI TERRORISE LE MONDE !
REPTILICUS .COLOR
MISSION SPECIALE à Caracas
DEUX FILMS EN COULEUR! MERCIER · ELECTRA · VILLERAY
Ste-Cath. et Pie-IX 255-6224 — Ste-Cath. et Amherst 522-9177 — St-Denis et Jarry 388-5577

DERNIERES REPRESENTATIONS
LA JUMENT DU ROI
JUSQU'AU 21 AOÛT
RELÂCHE LUN. & VEN.
AU NOUVEAU CENTRE D'ART DE REPENTIGNY — RÉS : 581-5800

RESNAIS — "JE NE SOUHAITE À PERSONNE DE VIVRE CETTE ANNÉE SANS AVOIR VU CE FILM" — LE NOUV. OBSERVATEUR
2e semaine
Elysée 35 MILTON / 842-6053 — AIR CLIMATISÉ — EISENSTEIN
PALME D'OR Festival Cannes 1966
un film de claude lelouch — anouk aimée jean-louis trintignant pierre barouh
EASTMANCOLOR
10¢ SEM.
un homme et une femme
JEAN-LUC GODARD une femme mariée

à l'affiche ! THE DIRTY GAME — avec FONDA · GASSMAN · GIRARDOT · RUAN — CLIMATISE
DESTINATION INNER SPACE — COLOR — BRADY · NORTH · MERRILL
STRAND · RIALTO

empire — ÉTUDIANTS — LUN. - VEN. — 75 cts — POUR LA 1ère FOIS À MONTRÉAL EN S.-T. ANGLAIS
6.35-10.10 GERARD BLAIN · J. C. BRIALY · FRANCHOT TONE · SACHA DISTEL · ANNIE GIRARDOT
HANTÉE PAR LA CRAINTE DE LA PAUVRETÉ ELLE CHANGEAIT D'AMOURS ELLE CHANGEAIT DE VIE ET DE PRÉNOM ! !
UN FILM DE ROBERT THOMAS
La Bonne Soupe
Un film de Philippe de Broca
UN MONSIEUR DE COMPAGNIE (couleurs) 8.15
UN SUJET IRRÉSISTIBLE
ANNIE GIRARDOT · J. P. CASSEL · IRINA DEMICK · SANDRA MILO · J. C. BRIALY

CINERAMA avec CHARLTON HESTON · LAURENCE OLIVIER en CINERAMA et TECHNICOLOR
Khartoum
8 h. 30 tous les soirs — Tous les jours 2 h. — Dim. 1.00, 4.45, 8 h. 30.
SIEGES RESERVES en vente par poste ... ou au théâtre, Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval), CKJL Radio Saint-Jérôme — Roi des bas prix Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.
Enf. 10 ans adm. sur semaine : 2 h. ; Dim. : 1 h.
AIR CLIMATISE
3 mois IMPERIAL CINERAMA 1430 Bleury, Montréal AV. 8-7102 ou 5603

★ UN PROGRAMME DU TONNERRE ★
DRAME... MIKE MARSHALL · VALERIA CIANGOTTINI — LES DEUX ORPHELINES — EN COULEUR
GEORGE NADER — Jerry Cotton — AGENT F.B.I.
A L'AFFICHE ! RIVOLI GRANADA PAPINEAU

GAGNANT DE 6 PRIX DE L'ACADEMIE !
"UN DES PLUS BEAUX FILMS JAMAIS TOURNES" Magazine Life
UN FILM DE DAVID LEAN
DOCTOR ZHIVAGO
DE BORIS PASTERNAK
EN PANAVISION et METROCOLOR
climatisé
Matinée mercredi, samedi et dimanche à 2 p.m. Soirée à 8.15 — Le dimanche à 7.30
Guichets ouverts tous les jours de 10 a.m. à 9 p.m. — Le dimanche, à midi
Tel. 861-2807
ALOUETTE STE-CATHERINE & BLEURY

CE SOIR À 8 H. 15
Courses tous les soirs sauf le dimanche : 2h.15
Blue Bonnets

Deux tournages interrompus. Cause : mauvais temps et... mauvaise humeur

CASTLE COMB, Angleterre. (Reuter-f) — Des frais énormes, le mauvais temps et la colère des villageois anglais sont autant de raisons qui ont provoqué le départ d'une équipe de la 20th Century Fox qui tournait des séquences de "Doctor Doolittle" à Castle Comb, Angleterre. L'équipe retourne sous le soleil de Californie un mois avant la date prévue.

Les producteurs américains ont causé tout un brouhaha en transformant ce paisible village pour lui donner l'apparence d'un port cornouaillais. La pluie rend impossible la continuation du film en Angleterre, a dit le gérant de la production, Bill Eckhardt. Ce film, qui doit coûter $14,000,000, est déjà 15 jours en retard sur l'horaire. Les vedettes de "Doctor Doolittle" sont Rex Harrison, Anthony Newley et Samantha Eggar.

Un porte-parole de la 20th Century Fox a dit que la compagnie a chargé une équipe d'hommes de Castle Comb de tout remettre en place, selon le désir des villageois. Parmi ces derniers, l'un d'eux a déclaré que le village, considéré comme l'un des plus beaux de Grande-Bretagne, ne reprendra probablement jamais son image d'autrefois.

En juin, on avait accusé Ranulp Twisleton-Wykehamfienness, 22 ans, d'avoir mis le feu à un bidon d'essence sur le plateau où l'on tournait le film. Son ami, Christopher Knight, âgé de 23 ans, était à son tour accusé d'avoir tenté de détruire un barrage que la compagnie cinématographique avait fait construire en travers le ruisseau du village.

ONTANA, Valais (AFP) — Par ailleurs, le tournage du film américain "Les Cloches de l'enfer font drelin drelin", avec Gregory Peck comme principal acteur, a été définitivement arrêté. C'est pour éviter une catastrophe financière que les responsables de la production ont été contraints de prendre cette décision.

En effet, le mauvais temps et notamment la pluie ont, depuis il y a près d'un mois que le tournage de ce film a commencé dans le canton de Vaud, obligé les producteurs à interrompre continuellement les prises de vues. On estime à environ douze millions de francs suisses, soit près du tiers du budget de ce film — qui devait être le plus grand tourné en Suisse — les sommes qui ont été dépensées pour le tournage de quelques séquences seulement (on parle d'une dizaine de minutes).

Cette décision a, bien entendu, provoqué une grande déception dans les cantons de Vaud et du Valais où se situaient les principales séquences du film, notamment parmi le personnel du film qui avait été engagé pour trois mois (environ 200 en Valais) et dans les hôtels, dont certains avaient été réservés jusqu'en septembre. Quant à Gregory Peck, qui se trouve toujours à Crans-sur-Sierre, près de Montana, il a déclaré "qu'il allait en profiter pour se reposer".

42 pays représentés à la Cité des Arts, à Paris

PARIS. (AFP) — La Cité internationale des Arts, créée à Paris sous l'égide du ministère des Affaires culturelles, s'agrandit. Elle sera prête dans quelques années à accueillir plus de 400 musiciens, architectes, graveurs, sculpteurs et peintres : deux nouveaux bâtiments seront en effet construits Quai de l'Hôtel de ville et permettront de mettre à la disposition des artistes étrangers et français 195 ateliers supplémentaires qui viendront s'ajouter aux 135 existant actuellement (26 ateliers de musiciens, 9 de sculpteurs et 100 de peintres, graveurs et architectes).

Ouverte le 1er juillet, la Cité internationale des Arts a hébergé depuis le début de cette année plus d'une centaine d'artistes originaires de 42 pays différents dont le séjour à Paris varie de deux mois à un an.

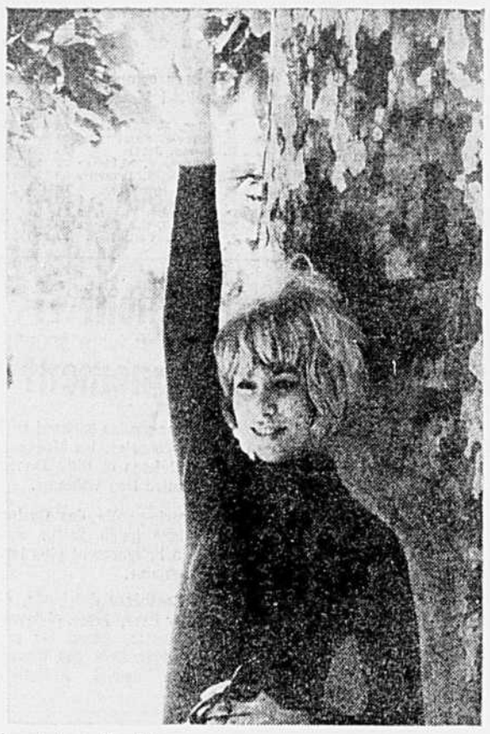

Au cinéma Vendôme
Mireille Darc, vedette de "Galia", à l'affiche du cinéma Vendôme.

Collaboration américaine au pavillon de l'ONF

TORONTO. (PCI) — Six artistes américains sous la direction de Holly Carpenter, 24 ans, du New Jersey, illustreront le Canada pour les Canadiens au Pavillon de l'Office National du Film de l'Exposition nationale à Toronto.

Mlle Carpenter, qui a également travaillé au croquis du pavillon du Vatican à la Foire Mondiale de New York, dit qu'elle a consulté une quantité de manuels d'histoire du Canada dans les bibliothèques de New York, avant de commencer son travail pour l'ONF.

Cette exposition a pour thème la jeunesse et l'histoire canadiennes.

"Nos renseignements et tous les films, photographies et graphiques ont été fournis par l'ONF", de souligner Miss Carpenter.

L'équipe utilise les films d'animation de Norman McLaren, ainsi que des films historiques et des effets d'éclairage de tous genres.

Les visiteurs pourront se placer la tête dans les ouvertures pratiquées à cette intention, pour qu'on les voit sur l'écran à côté de Canadiens célèbres photographiés dans des sites historiques.

On montrera à l'exposition un quadrillage géant avec de grandes photos de personnages canadiens, et une salle circulaire contenant 128 petits écrans sur lesquels seront projetées des images notamment sur la céramique moderne et l'art esquimau.

La Semaine internationale du cinéma en couleur

BARCELONE. (AFP) — Le comité de sélection de la huitième Semaine internationale du cinéma en couleur qui se déroulera du 16 au 23 octobre à Barcelone, a commencé à examiner les films proposés. Parmi ceux qui ont le plus de chances de figurer au programme il faut signaler :

France : "Le Roi de Coeur" de Philippe de Broca, "Les Grandes Gueules" de Robert Enrico, "La Curée" de Roger Vadim;

Grande-Bretagne : "The Trapp", "Kaleidoscope" de Jack Smight, "The Blue Max" de John Guillerminn", "Farenheit 451" de François Truffaut, "Modesty Blaise" de Joseph Losey;

Italie : "Made in Italy" de Nani Loy, "Svegliati Euccidi" de Carlo Lizzani, "Une Questione d'Onore" de Luigi Zampa, "Le Treghe" de Visconti, "Matchless" de Alberto Latuada.

Japon : "La Novia de Los Andes" de Susumi Hani;

Pologne : "Pharaon" de Jerzy Kawalerowicz;

Etats-Unis : "Parper" de Jack Smight, "Inside Daisy Clover" de Robert Mulligan, "La Poursuite (The Chase)" d'Arthur Penn, "Hôtel du Libre Echange" de Peter Glenville, "El Dorado" de Howard Haws, "Le Pavot est aussi une fleur" de Terence Young.

La Hongrie, l'URSS, l'Allemagne, la Suède et la Tchécoslovaquie ont également accepté de participer à cette Semaine internationale mais n'ont pas encore envoyé leurs sélections.

En Jordanie : les Beatles et la "décadence"

AMMAN. (AFP) — Les parties "à la mode Beatle" sont désormais interdites en Jordanie. Le ministre de l'Intérieur, M. Abdel Wahab Al Majali, a donné au directeur de la Sécurité publique les instructions pour interdire sur tout le territoire jordanien l'organisation de parties de danses groupant des jeunes gens "à la mode Beatle".

La note du ministre explique que cette mesure est prise pour éviter "la décadence des moeurs" parmi la jeunesse jordanienne. Elle demande que des poursuites soient engagées contre les contrevenants à cette décision.

Au Chat Gris, à Eastman
Le duo des Alexandrins est à l'affiche tous les soirs sauf le lundi à la boite Le Chat Gris, au Théâtre de Marjolaine, à Eastman.

•FENÊTRES EN ALUMINIUM
pour l'extérieur et l'intérieur
•PORTES EN ALUMINIUM
pour l'été et pour l'hiver
•AUVENTS en fibre de verre ou aluminium
•CLAPBOARD
COMPLÈTEMENT INSTALLÉ • QUALITÉ ET SERVICE GARANTIS

ALSCO
Manufacturier de matériaux de construction en aluminium
1530 est, Beaubien, Montréal
Téléphonez à :
279-8551

HORAIRES

ALOUETTE : "Doctor Zhivago" : 8.15. Dimanche : 7.30. Matinée : 2.00.
ASTOR : "Seven women" : 9:25. Dimanche : 2:50, 5:55, 9:25. "Money trap" : 7:45. Dimanche : 1:10, 4:25, 7:45.
AVENUE : "The Russians are coming" : 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.15.
BIJOU : "Paris Las Vegas" : 2:00, 5:09, 8:18. "Strip Tease" : 12:30, 3:39, 6:28, 9:37.
CANADIEN : "Angélique, marquise des anges" : 12.00, 4.00, 8.00. "Merveilleuse Angélique" : 2.00, 6.00, 10.00.
CAPITOL : "Around the world under the sea" : 10:00, 12:10, 2:25, 4:45, 7:05, 9:30.
CHAMPLAIN : "Choc" : 2:21, 6:03, 9:45. "Chambre à part" : 12:37, 4:19, 8:01.
CHATEAU : "Crypte de vampire" : 3:00, 6:20, 9:45. "Rome vs Rome" : 1:10, 4:35, 7:25.
CINEMA DE MONTREAL : "Deux fiancées sur les bras" : 12:50, 6:12. "La charge de la 8e brigade" : 2:35, 7:57. "Blondes, brunes et rousses" : 12:10, 4:27, 9:49.
CINEMA FESTIVAL : "Onibaba" : Du lundi au samedi : 7.30, 9.30.
CINERAMA — Théâtre IMPERIAL : "Khartoum" : tous les soirs à 8:30. Tous les jours à 2.00. Dimanche : 1.00, 4.45, 8.30.
DAUPHIN : "Yul 871" : 7:30, 9:30.
DORVAL : Salle Rouge : "A shot in the dark" : 9:30. Merc., sam. : 1:00. "Pink panther" : 7:30. Merc., sam. : 3:00. Dimanche : 1:55.
Salle Dorée : "Lieutenant Robinson Crusoé" : 12:15, 3:00, 6:50, 8:45. Dimanche : 12:45.
ELECTRA : "Mission à Caracas" : 12:30, 3:38, 6:46, 9:54. "Reptilicus" : 3:08, 5:16, 8:24.
ELYSEE : Salle Resnais : "Un homme et une femme" : sur semaine : 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein : "Une femme mariée" : 7:30, 9:30.
EMPIRE : "La bonne soupe" : 6:35, 10.60. "Monsieur de compagnie" : 8:15.
FRANÇAIS : "Crypte de vampire" : 2:55, 6:15, 9:35. "Rome vs Rome" : 1:10, 4:35, 7:55.
GRANADA : "Deux orphelines" : 2:45, 6:10, 9:35. "Jerry Cotton, agent F.B.I." : 1:10, 4:35, 8:00.
JEAN-TALON : "Merveilleuse Angélique" : sur semaine : 6.00, 10.00. Dimanche : 2.00, 6.00, 10.00. "Angélique, marquise des anges" : sur semaine : 8.00. Dimanche : 12.00, 4.00, 8.00.
KENT : "Born free" : 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
LA SCALA : "Marco Polo" : 12:05, 4:05, 9:40. "Samson l'invincible" : 1:50, 6:40. "Le combat mortel de Tarzan" : 3.30, 8:15.
LAVAL : "Frankenstein s'est échappé" : 12:30, 5:05, 9:40. "Cauchemar de Dracula" : 1:55, 6.30. "La maîtresse de fer" : 3:10, 7:55.
LIDO (Laval) : "Les fausses hontes". "Comme Dieu m'a faite".
LOEW'S : "Boy, did I get a wrong number" : 10:35, 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:35.
MERCIER : "Mission à Caracas" : 2:02, 5:10, 8:18. "Reptilicus" : 12:30, 3:38, 6:46, 9:54.
MONKLAND : "A shot in the dark" : 1:45, 5:30, 9:35. "Pink panther" : 3:25, 7:35.
MONTCALM : "Un vent froid en été" : 6:46, 10:09. "Topkapi" : 8:10.
OUTREMONT : "A shot in the dark" : 1:45, 5:30, 9:35. "Pink panther" : 3:25, 7:35.
PALACE : "Arabesque" : 10:30, 12:35, 2:45, 5:00, 7:10, 9:20.
PAPINEAU : "Deux orphelines" : 1:05, 4:30, 8:00. "Jerry Cotton, agent F.B.I." : 2:55, 6:25, 9:50.
PARISIEN : "La vie de château" : 10:50, 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:45.
PLACE VILLE-MARIE : "High infidelity" : 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Shop on the Main Street" : 1:10, 3:40, 6:10, 8:40.
PLAZA : "Angélique, marquise des anges" : 12:00, 4:00, 8:00. "Merveilleuse Angélique" : 2:00, 6:00, 10:00.
RIALTO : "The dirty game" : 2:30, 6:15, 9:40. "Destination Inner-Space" : 1:20, 4:45, 8:10.
RIVOLI : "Les deux orphelines" : 2:35, 6:05, 9:30. "Jerry Cotton, agent F.B.I." : 1:00, 4:30, 7:55.
SAINT-DENIS : "Strip Tease" : 12:30, 3:39, 6:28, 9:37. "Paris Las Vegas" : 2:00, 5:09, 8:18.
SAVOY : "Money Trap" : 3:00, 6:25, 9:50. "Seven women" : 1:25, 4:50, 8:15.
SEVILLE : "The Sound of Music" : 8:15. Matinée : merc., sam. : 2:15.
SNOWDON : "A Patch of Blue" : 1:00, 3:00, 5:05, 7:05, 9:15.
STRAND : "The dirty game" : 11:45, 3:05, 6:25, 9:45. "Destination Inner-Space" : 10:20, 1:40, 5:00, 8:15.
VAN HORNE : "Lieutenant Robinson Crusoé" : 1:00, 3:50, 6:50, 9:40.
VENDOME : "Galia" : 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.
VERDI : "The love goddesses" : 2:10, 4:10, 6:05, 8:05, 10:05.
VERDUN : "Dr. Folamour" : 12:45, 4:27, 8:09. "Les nouveaux internes" : 2:20, 6:02, 9:44.
VERSAILLES : Salle bleue : "Madame X" : 6:05. Sam. et dim. : 2:40, 6:05, 9:25. "A man could get killed" : 7:45. Sam. et dim. : 1:00, 4:20, 7:45.
Salle rouge : "Crypte de vampire" : 7:55. Sam. et dim. : 1:20, 4:35, 7:55. "Rome vs Rome" : 9:25. Sam. et dim. : 2:50, 6:05, 9:25.
VIAU : "Ne m'envoyez pas de fleurs". "Le temple de l'éléphant blanc" : "L'arme à gauche" : 6:00.
VILLERAY : "Mission à Caracas" : 1:55, 5:03, 8:11. "Reptilicus" : 12:30, 3:38, 6:46, 9:54.
WESTMOUNT "Who's Afraid of Virginia Woolf" : 12:25, 2:40, 4:55, 7:15, 9:35.
YORK : "The Blue Max" : 2:15, 8:15.

"Les deux orphelines"
Une scène des "Deux orphelines", avec Simone Valère et Jean Desailly, à l'affiche des cinémas Rivoli, Granada et Papineau.

"Arabesque" de Peck et Loren
Gregory Peck et Sophia Loren, vedettes du *suspense* "Arabesque", qui vient de prendre l'affiche au Palace.

Tous les soirs 9h. relâche le lundi
OPUS'66
Chorégraphie : Fernand Nault, Brydon Paige, Lawrence Gradus
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RÉSERVATIONS 861-6665

AMOUR DE JEUNESSE !
COMEDIE HILARANTE !

LA VIE DE CHATEAU
CATHERINE DENEUVE
(L'Idole Des Francais)
PHILIPPE NOIRET
LE PARISIEN
861-2697 • 480 O. STE-CATHERINE
SALLE CLIMATISE
Horaire : 10.50 - 1.00 3.10 - 5.20 spectacle 7.30 - 9.45 Dernier complet à 9.10 p.m.

Spectacle de mime au Camp musical
Luiz Saraiva donnera deux spectacles de mime au Camp musical du mont Orford demain, à 3 h. et à 8 h. 30.

Aimeriez-vous vraiment mettre de l'argent de côté et le laisser fructifier durant un an...

deux ans...

trois ans...

quatre ans...

cinq ans...

six ans?

Achetez nos nouveaux certificats d'épargne cumulative.

Vous recevrez $10.00 pour chaque $7.50 déposé pour une période de six ans. L'accroissement du capital est donc d'un tiers. Vous pouvez vous procurer ces certificats en coupures de $10.00 et plus. Ils sont encaissables en tout temps et comportent une assurance-vie permettant une formule spéciale de rachat.

Renseignez-vous également sur nos certificats d'épargne à revenu.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

LA PRESSE

RADIO TV / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 16 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 189

Telephoto PA

LES FONDATEURS DU NEW YORK HERALD TRIBUNE, James Gordon Bennett (à gauche) et Horace Greely furent des pionniers du journalisme américain. M. Bennett avait lancé son New York Herald en 1833, tandis que M. Creeley avait fondé le Tribune en 1831. Ce n'est qu'en 1924 que les deux quotidiens se fusionnaient pour former le New York Herald Tribune.

Le "Herald Tribune" disparaît

NEW YORK (AFP, Reuter) — Le quotidien "New York Herald Tribune" ne paraîtra plus, a annoncé hier, la société "World Journal Tribune Inc." formée pour effectuer le fusionnement du "Herald Tribune" qui paraissait le matin et les deux journaux de l'après-midi, "New York Journal-American" et "World Telegram and the Sun".

Le "New York Herald" avait été fondé en 1833 par James Gordon Bennett. Près d'un siècle plus tard, en 1924, ce journal achetait le "New York Tribune" fondé en 1831 par Horace Greeley et prenait le nom de "New York Herald Tribune".

Ce journal qui appartient à "Whitney World Communications", société dirigée par M. John Whitney a paru pour la dernière fois il y a 114 jours, soit le 24 avril dernier.

Depuis lors des négociations ont eu lieu avec dix syndicats d'employés, journalistes et ouvriers, mais elles n'ont encore abouti à aucun accord définitif, bien qu'un règlement soit intervenu avec neuf des syndicats.

La société "World Journal Tribune Inc." devait publier un quotidien de l'après-midi, le "World Journal", un quotidien du matin "New York Herald Tribune" et une édition dominicale appelée "World Journal and Tribune". Avec la disparition du "New York Herald Tribune", il ne paraîtra plus que deux quotidiens d'information le matin à New York : le "New York Times" et le "New York Daily News". En attendant la publication du "World Journal" un seul quotidien, le "New York Post" paraît actuellement l'après-midi à New York.

Au début de cette année six quotidiens paraissaient à New York contre douze en 1931.

Lorsqu'il parut en avril dernier, pour la dernière fois, le "New York Herald Tribune" avait un tirage quotidien de 300,000 les jours de semaine, et de quelque 360,000 le dimanche, mais le bruit a couru que de récentes études avaient démontré que son tirage quotidien ne dépasserait pas 100,000 s'il reparaissait.

L'édition européenne paraîtra

Le journal employait environ 1,700 personnes, journalistes, imprimeurs, secrétaires, ouvriers, etc.

L'édition européenne du journal "New York Herald Tribune" continuera de paraître à Paris, malgré la disparition de son homonyme newyorkais, a dit hier soir, un porte-parole à Paris.

L'édition parisienne du journal n'a pas été touchée par les innombrables difficultés éprouvées à New York, et les dirigeants du journal dans la capitale française ont récemment élargi les cadres de l'entreprise en achetant 45 pour cent des actions du journal "Washington Post". Le "New York Herald Tribune", le plus ancien quotidien publié en Europe, doit changer son nom cet automne. Ce sera désormais : "l'édition internationale du New York Herald Tribune-The Washington Post".

Un avion roumain est tombé il y a 6 jours: au moins 24 morts

VIENNE, (PA) — L'ambassade d'Autriche en Roumanie a déclaré aujourd'hui qu'un aérobus roumain s'est écrasé jeudi dernier près de Sibiu, entraînant dans la mort ses 24 passagers et tout l'équipage.

Un porte-parole de l'ambassade a révélé que les autorités roumaines n'ont jusqu'à maintenant publié aucune information au sujet de cet accident qui s'est produit le 11 août. Si l'ambassade autrichienne a été avisée de l'écrasement du "Il-14" de fabrication soviétique, elle ne le doit, semble-t-il, qu'au fait que des Autrichiens, en voyage de noces, seraient parmi les victimes de la tragédie.

La grève des mécaniciens d'aviation aux USA s'achemine vers un règlement

WASHINGTON (AFP, PA) — Pour la deuxième fois en une quinzaine de jours, les dirigeants du syndicat des mécaniciens d'aviation, dont les 34,500 membres en grève depuis le 8 juillet immobilisent cinq sociétés aériennes américaines, et les dirigeants de ces sociétés sont arrivés hier à un accord pour mettre fin à la grève.

M. Roy Siemiller, président du syndicat, a adressé des télégrammes aux présidents des 60 groupes locaux qui constituent le syndicat, leur demandant que des réunions aient lieu vendredi à 3 heures de l'après-midi au cours desquelles la base syndicale se prononcera sur cet accord. Le résultat du vote devra être parvenu au siège du syndicat trois heures après. M. Siemiller a également écrit aux dirigeants locaux pour leur expliquer les détails de l'accord et pour recommander qu'ils soient acceptés.

Dans les milieux économiques américains on estime que le nouvel accord mettra probablement fin à la grève; il risque aussi de donner le feu vert à un durcissement des revendications salariales au cours des prochains mois.

Les détails de l'accord n'ont pas encore été révélés, et il faut attendre leur publication, ainsi que le vote des 34,500 mécaniciens pour juger exactement leur impact inflationniste, dit-on dans ces mêmes milieux.

D'autre part, deux importantes conventions doivent être négociées avant la fin de l'année. Elles intéressent 175,000 travailleurs des compagnies téléphoniques et 139,000 ouvriers de la société "General Electric". Mais c'est surtout l'an prochain que les discussions salariales risquent d'atteindre un point critique. En 1967, il faudra en effet renouveler les conventions de 750,000 travailleurs du bâtiment, de 600,000 employés des chemins de fer, et surtout des 500,000 ouvriers de la construction automobile, industrie qui qui joue généralement un rôle pilote dans les relèvements des salaires.

"Lunar Orbiter" a transmis d'excellentes photographies

PASADENA, Californie (UPI, AFP) — Une excellente série de photographies a été transmise à la terre, hier, par le laboratoire photographique lunaire "Lunar Orbiter" qui accomplit une révolution complète autour de la lune à toutes les trois heures et demie.

Les stations de repérage du désert Mojave, dans le sud de la Californie, et de Madrid, en Espagne, ont reçu les premières photos du laboratoire spatial pendant 17 minutes.

"Les photos sont excellentes", a dit un porte-parole de l'Institut de technologie de la Californie, et il a ajouté: "c'est ce à quoi nous nous attendions".

Le but de ce premier essai était de vérifier le film de même que l'équipement mécanique que transporte "Lunar Orbiter" qui pèse 850 livres. A compter de jeudi, le laboratoire spatial commencera officiellement sa mission de prendre 352 photographies d'emplacements éventuels devant servir de lieux d'atterrissage des lunautes américains. L'orbite de l'engin, qui varie présentement de 117 à 1,159 milles, sera ramenée à environ 28 milles de la lune, pour permettre la prise de photos de meilleure qualité.

Ces photos d'une extrême importance permettront de déterminer si un vaisseau spatial "Apollo" transportant trois hommes pourra se poser sur la lune vers la fin de la présente décennie.

Pendant ce temps, à Washington, on a annoncé, hier, que la NASA vient de mettre au point un nouveau satellite de recherches militaires, le "Dodge". Ce satellite, qui doit être lancé du Cap Kennedy au début de l'année prochaine, permettra pour la première fois d'obtenir des photos de la face entière de la terre. Il sera en effet mis sur orbite à une distance de 20,000 milles de la terre, alors que les satellites d'observation déjà lancés n'ont jamais atteint une distance de plus de 17,000 milles de la terre. Les deux caméras de télévision en couleurs qui seront placées à bord du "Dodge" pourront donc balayer une surface s'étendant d'un pôle à l'autre.

Le "Dodge", qui pèse 420 livres et qui mesure 52 pouces de diamètre, sera actionné par des piles et par des cellules solaires.

La TV en couleur à l'ONU en '67

NATIONS-UNIES, (AFP) — Les débats des Nations unies seront télévisés en couleur à partir de 1967. Le secrétaire général a en effet proposé l'achat d'une caméra permettant de fournir aux réseaux de la télévision américaine les émissions en couleur qui deviennent de plus en plus fréquentes dans les programmes d'actualités. Le coût d'une telle caméra s'élève à 60,000 dollars.

USA: un tribunal fait éviter un accrochage sans précédent entre le Congrès et la Justice

WASHINGTON (PA) — Un tribunal spécial de trois juges a cassé aujourd'hui l'arrêt par lequel un juge de district avait hier interdit à la Commission des activités antiaméricaines de la Chambre de mener une enquête sur les manifestations contre la guerre au Vietnam.

Le verdict du tribunal a été rendu quelques secondes seulement avant que la Commission ne reprenne ses audiences ce matin. Le tribunal spécial a toutefois laissé entendre qu'il considérerait incessamment une requête demandant qu'on fasse enquête en cette matière.

Les avocats de l'Union américaine des libertés civiles (ACLU) qui avaient sollicité l'arrêt contre la Commission de la Chambre, et qui avaient eu gain de cause en première instance, se sont tout de suite demandé quelles seraient les prochaines procédures à prendre.

Le tribunal spécial de trois juges a dit qu'il cassait l'arrêt temporaire prononcé par un juge de district, hier, parce que "rien n'indiquait qu'un dommage irréparable avait été causé".

Accrochage sans précédent

Le représentant Joe R. Pool, démocrate du Tennessee, et président intérimaire de la Commission des activités antiaméricaines de la Chambre, avait annoncé que l'organisme qu'il préside se réunirait tel que prévu, et malgré la décision rendue, lundi, par le juge Howard Corcoran de la cour fédérale de dsitrict. Un cordon de policiers cerne l'édifice ou siège présentement la Commission. On entend bien tenir à l'écart tout pacifiste qui chercherait à manifester.

La cause dans laquelle le juge Corcoran a rendu son jugement hier, lui avait été soumise par deux des treize personnes sommées de comparaître devant la Commission aujourd'hui. Le juge avait retenu de par devers lui les sub poena, et avait demandé que trois juges fédéraux se consultent pour étudier les aspects constitutionnels qu'implique la cause.

Immédiatement, le Département de la Justice, agissant au nom de la Commission, s'était empressé de demander à un tribunal de trois juges de la cour fédérale d'appel de rejeter la décision du juge Corcoran.

La Commission résiste à la cour

Dans les circonstances, le refus d'obéir à l'ordre du juge Corcoran rendait les neuf membres de la Commission gouvernementale passibles d'être accusés de mépris de cour.

Le président intérimaire de la Commission, dans un discours prononcé avant le verdict du tribunal des trois juges, et devant les membres de la Commission qui l'ont abondamment applaudi, avait clairement laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de se soumettre au jugement Corcoran. M. Pool préside la Commission en l'absence de M. Edwin E. Willis, retenu en Louisiane pour les élections primaires.

"Je ne crois pas, a dit le président intérimaire dans son bureau, que le jugement vaut le papier sur lequel il est écrit. J'irai en prison et j'y resterai jusqu'à ce que l'enfer gèle, mais j'expliquerai mon point de vue".

On se demande, maintenant, si les personnes à qui on a fait tenir des sub poena vont se présenter devant la Commission. L'une d'elles a dit qu'elle n'obéirait à l'ordre de la Commission que si le jugement Corcoran était cassé.

L'Union des libertés civiles dit que les interrogatoires de la Commission "semblent annoncer une nouvelle ère de suppression du droit de dissidence". Le juge Corcoran a même accepté une requête de l'Union qui demande qu'on examine la constitutionnalité même de la Commission des activités antiaméricaines de la Chambre.

Fullbright: le Congrès est d'une humeur plus guerrière que Johnson

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — Le sénateur J.-W. Fullbright a déclaré hier, que Hanoi et Pékin se trompent s'ils refusent de négocier pour mettre fin à la guerre au Vietnam, parce qu'ils croient que le président Johnson est isolé dans sa politique et devra tôt ou tard reculer.

"Je ne crois pas que le président soit isolé, a dit le sénateur Fullbright. Le Congrès est d'humeur plus guerrière qu'il ne l'est." Le sénateur est président du comité des relations étrangères du Sénat, et l'un des principaux adversaires au sein du Congrès de la politique du président Johnson au Vietnam.

Rappelant que l'administration a été appuyée par une forte majorité au Congrès toutes les fois qu'il s'est agi de la guerre, le sénateur démocrate de l'Arkansas a dit : "Le président a le pouvoir de nous mener à la troisième guerre mondiale s'il le désire".

Moscou : les "Sam" sont efficaces

A Moscou, une publication militaire soviétique affirme aujourd'hui que les missiles sol-air "Sam", utilisés par les Nord-Vietnamiens contre les appareils américains, sont à 100 pour cent efficaces. Ces missiles sont de fabrication soviétique.

"L'Etoile rouge", organs des forces armées soviétiques, cite les informations de la presse occidentale selon lesquelles les unités nord-vietnamiennes doivent utiliser une vingtaine de fusées "Sam" pour abattre un seul appareil américain.

"En fait, précise cette publication, cette proportion est de un à un". L'article, signé par un certain colonel Gryaznoyi, fait état de la détermination des autorités américaines à vouloir minimiser les pertes d'avions pour protéger le moral des aviateurs des Etats-Unis.

L'organe soviétique écrit que la propagande occidentale a tenté, d'une façon malhabile, de discréditer l'efficacité des fusées "Sam".

"Car, les appareils américains qui osent pénétrer dans les champs de tir des unités anti-aériennes du Nord-Vietnam, équipées de fusées "Sam", sont, règle générale, abattus", conclut le chroniqueur de la publication soviétique.

Leader anticommuniste assassiné au Guatemala

GUATEMALA, (AFP, UPI) — Un dirigeant politique anticommuniste du Guatemala, M. Manuel Orellana Portillo, a été assassiné hier par un groupe d'inconnus, alors qu'il circulait en automobile en compagnie de sa femme sur la route qui mène de Zacapa à la capitale.

Président du Congrès du Guatemala en 1963 sous le régime du président Miguel Ydigoras, Portillo a toujours combattu le communisme depuis 1954, alors qu'il participait à l'expédition armée menée par le colonel Carlos Castillo Armas pour renverser le régime de gauche dirigé par Jacobo Arbenz.

Après avoir dû arrêter sa voiture par suite de pierres lancées sur la route, Portillo a été contraint d'en descendre sous la menace de huit ou neuf hommes brandissant leurs mitraillettes. Mme Portillo, témoin impuissant du drame, a de plus révélé avoir entendu cinq coups de feu, peu de temps après.

La veuve de l'homme d'Etat assassiné s'est aussitôt rendue à la base militaire de Zacapa. Des soldats de cette base devaient peu après trouver le cadavre de Portillo, la tête criblée de balles. Il s'agissait du deuxième dirigeant politique à être assassiné en Amérique latine, en l'espace de trois jours. Un des chefs rebelles de la guerre civile à Saint-Domingue l'an dernier, le commandant Pichrillo, a été mortellement blessé vendredi dernier par des inconnus.

La "pilule" pour empêcher la ménopause ?

WASHINGTON, (AFP) — L'Administration fédérale des produits alimentaires et pharmaceutiques étudie les affirmations contenues dans le livre "Feminine Forever" (Femme toujours) du Dr. Robert Wilson, selon lesquelles une pilule anticonceptionnelle peut empêcher la ménopause.

Le Dr Gordon est un gynécologue de Brooklyn, un quartier de New York.

Le Dr James Goddard, directeur de l'Administration, a annoncé qu'une enquête a été ouverte sur les affirmations du Dr Wilson dans le but d'établir s'il doit faire l'objet de poursuites. En même temps, l'Administration a ouvert une vaste enquête sur les méthodes publicitaires employées par les fabricants de pilules anticonceptionnelles.

Un représentant de l'Administration déclare d'autre part que la pilule à laquelle le Dr Wilson fait allusion dans son livre ne peut être que le produit "Enovid" bien que le docteur n'en mentionne pas le nom.

L'ONU enquête sur l'incident israélo-syrien

TEL AVIV, Israël, (AFP, Reuter) — Deux avions syriens abattus, trois vedettes israéliennes détruites à coups de canon : tel est le bilan, si l'on additionne les chiffres avancés de part et d'autre, d'un grave incident survenu hier matin, sur le lac de Tibériade entre forces israéliennes et syriennes.

Les représentants des Nations unies ont commencé hier après-midi leur enquête sur cet incident. Israël a porté plainte contre la Syrie en soulignant qu'un de ses garde-côtes avait été attaqué alors qu'il se trouvait sur le lac de Tibériade entièrement placé sous souveraineté israélienne, et que précise-t-on à Tel Aviv, les Syriens savaient que les Israéliens étaient en train de renflouer un de leurs bateaux.

L'émotion est d'autant plus vive en Israël qu'une embarcation transportant trois journalistes aurait été attaquée par les avions syriens. Les journalistes mitraillés ont à grand peine regagné la rive à la nage.

Le président du conseil israélien a déclaré "qu'à l'avenir, la Syrie ne devra plus compter sur sa frontière comme sur une barrière la protégeant contre le droit de suite israélien. Le chef du gouvernement israélien a qualifié l'attaque syrienne "d'agression non provoquée", et a affirmé la détermination d'Israël de se défendre avec tous les moyens dont il dispose.

Le calme est revenu hier soir, sur la rive orientale du lac de Tibériade où des bateaux israéliens renflouaient, sous la protection d'officiers de l'ONU, le garde-côtes qui s'était échoué, et qui avait été à l'origine de l'incident.

Il y a eu cinq blessés à bord des bateaux israéliens.

Le meurtre de Londres: un premier inculpé comparaît

LONDRES (AFP,PC) — Protégé par une haie de policiers, John Edward Witney a comparu aujourd'hui à Londres où il a été accusé du meurtre de trois détectives de Scotland Yard vendredi dernier. Tout cautionnement lui a été refusé et il sera gardé en prison pendant que la police poursuivra ses recherches en vue de retrouver les deux complices du présumé assassin.

Après quelques questions d'usage et la déclaration de l'accusé voulant qu'il n'avait "rien à ajouter", le magistrat a reporté la comparution de l'inculpé au 23 août prochain. Ce délai a été accordé à la police pour supplément d'informations.

Le seul incident qui a marqué la comparution de l'inculpé a été le cri de "crapule" qu'a lancé une femme à la fin de l'audience. Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises contre tout éventuel acte de justice populaire.

Comme l'accusé n'a pas les moyens d'assumer les frais d'un avocat, les mesures nécessaires seront prises pour qu'une aide légale lui soit accordée.

Cependant, la chasse à l'homme se poursuit à travers tout le pays. Scotland Yard a donné le signalement de deux hommes soupçonnés d'être les complices de Witney. Il s'agit d'un certain Harry Maurice Roberts, alias Ronald Hall, alias John O'Brien, âgé de 30 ans, et de John Duddy, né à Glasgow en 1928. Tous deux portent de nombreuses cicatrices et tatouages.

Dans le signalement que le Yard a donné à tous les postes de police du Royaume-Uni, il est bien spécifié que les deux hommes étaient particulièrement dangereux et armés.

Witney a été mis en accusation après un interrogatoire de 60 heures. Âgé de 36 ans, l'inculpé est chômeur et sans adresse connue.

Par ailleurs, un détenu de la prison de Londres se serait "mis à table" durant la fin de semaine et aurait fourni de précieux indices pour l'enquête de la police. Comme il estime que ses jours sont maintenant en danger, il a demandé au gouverneur de la prison d'être transféré de cellule.

A cette croisée des chemins en plein coeur de la ville ...trois des plus pittoresques restaurants de Montréal

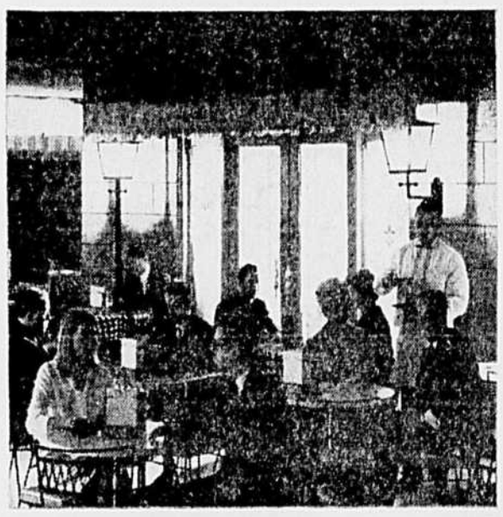

L'éclairage discret, les nappes à carreaux et l'accordéoniste vous donnent l'impression d'être en Europe. Mais non, vous êtes au Carrefour de la Place Ville-Marie, le rendez-vous du Tout-Montréal. Et cette croisée des chemins donne sur trois pittoresques restaurants.

Vous garderez un souvenir inoubliable du Stampede, renommé pour ses succulentes entrecôtes. Passez au comptoir de notre boucher et choisissez vous-même le plus tendre des biftecks de l'ouest. (Notre maître boucher choisit méticuleusement les meilleures viandes en provenance de l'ouest.)
Votre entrecôte sera découpée, préparée et pesée selon vos désirs. Vous pourrez alors y imprimer au fer rouge la marque: bien cuit, à point ou saignant. Vous n'aurez plus qu'à vous asseoir et à vous recueillir quelques minutes avant de déguster la plus délicieuse des entrecôtes grillées au charbon de bois.
Le Stampede est ouvert pour le déjeuner de midi à 3 heures p.m., et de 6 à 11 heures p.m. du lundi au samedi.

THE STAMPEDE

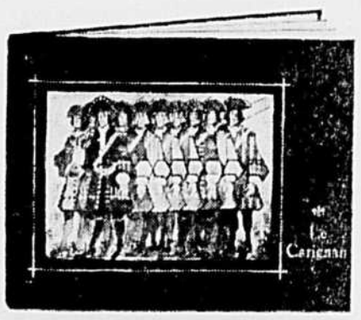

Le Carignan doit son nom au fameux régiment de Nouvelle-France et perpétue la tradition toute québécoise de la bonne chère et des vins fins. Si vous ne savez pas à quel point une vraie tourtière québécoise peut être bonne, profitez de l'occasion. Ou bien vous pouvez déguster les plats traditionnels de la cuisine française. A notre carte des vins figurent plusieurs bouteilles spécialement importées pour le Carignan.
Ouvert de midi à 3 heures p.m. pour le déjeuner. Et de 6 heures p.m. à 1 heure a.m., où nous vous offrons lumière tamisée et musique pour dîner et danser.

Le Carignan

Dès que vous entrez au Bluenose (nous devrions dire, dès que vous montez à bord), vous sentez l'odeur salée de la mer. Et en particulier la délicieuse odeur de toutes les bonnes choses qui proviennent de la mer.
Au Bluenose vous savourerez le plus dodu des saumons du Pacifique, de délicieux ombles de l'Arctique, de succulentes huîtres de la côte Atlantique et bien d'autres poissons et fruits de mer du monde entier.
Pour vous mettre l'eau à la bouche, imaginez une de nos spécialités — un homard garni de palourdes et de crevettes fraîches, le tout cuit sur des algues marines.
Ouvert du lundi au samedi, de midi à 3 heures p.m. et de 6 à 11 heures p.m. Le dimanche de 6 heures à minuit.

THE BLUENOSE INN

LES RESTAURANTS DE LA PLACE VILLE-MARIE SONT ADMINISTRÉS PAR L'HÔTEL REINE ELIZABETH

Terre-Neuve : Smallwood ne nie pas la rumeur d'élections

CORNER BROOK, T.N. (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood, n'a rien dit hier pour nier la tenue d'élections dans sa province cette année. Il annonçait à Corner Brook la nomination d'un avocat de 28 ans, M. Clyde Wells, au poste de ministre du Travail.

Le premier ministre a répondu aux journalistes, qui lui demandaient si ce changement dans le cabinet, le cinquième en moins d'un mois, laissait prévoir des élections pour l'automne : "Pourquoi est-il besoin de mots pour rassurer les gens sur la tenue d'élections, alors que ceux-ci sont aussi capables que moi d'évaluer la situation."

Le nouveau ministre du Travail dans le cabinet libéral remplace M. Charles Ballam, démissionnaire. M. Wells est certes le plus jeune ministre qu'ait connu Terre-Neuve depuis son entrée dans la Confédération, en 1949.

M. Smallwood a également annoncé qu'il briguera les suffrages, aux prochaines élections, dans la circonscription de Humber Ouest, que M. Ballam représente à l'heure actuelle. Le premier ministre est député de Bonavista Nord depuis 1962. Quant au nouveau ministre, M. Wells, il se présentera contre le chef de l'Opposition conservatrice, M. Noel Murphy, dans Humber Est.

Le chef de la minorité progressiste-conservatrice a commenté la nouvelle nomination en déclarant que M. Smallwood "semble vouloir se défaire de ses vieilles cartes".

M. Murphy, qui ne peut compter que sur six voix à l'Assemblée législative de Saint-Jean, s'est aussi interrogé sur la décision du premier ministre de changer de circonscription. "Il est évident, a-t-il déclaré, que M. Smallwood recherche l'annihilation de l'Opposition." M. Smallwood a déjà défait le chef de l'opposition conservatrice, en 1959, M. Malcolm Hollett.

Au cours de sa conférence de presse, le chef libéral avait déclaré "qu'il croit dans l'intérêt de Terre-Neuve que l'ouest de la province revienne dans le giron libéral."

Aucune raison n'a été fournie pour expliquer la démission de M. Ballam, comme ministre du travail. Le mois dernier, c'était au tour du procureur-général, M. Leslie Curtis, d'abandonner son poste. Tous deux sont des vétérans de la politique.

60 employés municipaux en grève à Timmins

TIMMINS, (PC) — Environ 60 employés municipaux, qui travaillent à l'extérieur, ont déclenché une grève hier pour appuyer leurs demandes au sujet d'une augmentation de salaires et d'une meilleure sécurité de l'emploi.

M. Pierre Valois, représentant régional du Syndicat canadien de la fonction publique, a fait savoir que les dirigeants du local 210 du syndicat sont prêts à rencontrer le conseil municipal en tout temps pour trouver une solution au conflit. Les négociations ont été rompues dimanche et aucune autre rencontre n'a été prévue, a-t-il ajouté.

Entre-temps, une vingtaine de fonctionnaires municipaux, membres du local 434 du SCFP, ont franchi les lignes de piquetage hier. Ils soutiennent qu'ils n'ont pas reçu de compensations du syndicat pour avoir respecté ces lignes en 1964.

Les grévistes gagnent en moyenne, selon l'emploi, entre $1.71 et $2.11 l'heure. Le syndicat a réclamé une augmentation de 60 cents l'heure répartie sur une période de deux ans, tel que recommandé par le rapport minoritaire d'un tribunal d'arbitrage. Pour sa part, la ville offre une hausse de 24 cents.

La dernière convention collective de ces employés a pris fin le 31 décembre 1964.

La tragédie d'Ottawa : défaut dans la structure temporaire

OTTAWA, (PC) — Un défaut dans la structure temporaire du pont Heron, sur la rivière Rideau, à Ottawa, serait à l'origine de l'écrasement de la partie est du pont mercredi dernier. Huit ouvriers ont alors perdu la vie et 50 ont été blessés.

Dans un rapport présenté hier soir au conseil municipal d'Ottawa, le directeur des travaux publics, M. Frank Ayers, a expliqué que la structure en béton et les échafaudages, pour la partie centre du pont, s'étaient écrasés dans une chute verticale.

Celle-ci a provoqué, par le fait même, le pivotement de la partie ouest, qui effectua un cercle complet, avant d'aller percuter sur la partie est.

Tout travail a été suspendu sur le chantier, en attendant l'enquête du coroner en chef de l'Ontario, M. H.B. Cotnam. L'ouverture du pont de deux millions et demi de dollars était prévue pour octobre.

A sa séance d'hier soir, le Conseil municipal de la capitale fédérale a gardé le silence durant une minute, en mémoire des victimes du pire accident de la construction jamais survenu dans leur ville.

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS: EN VILLE JUSQU'A 9 H. P.M. FAIRVIEW - POINTE CLAIRE JUSQU'A 10 H. P.M.

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

CHAQUE ARTICLE EST AUSSI DISPONIBLE À FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

7,000 PAIRES DE SOULIERS POUR ENFANTS

- Plus de 6,100 paires de souliers imparfaits choisis, de qualité régulière 2.99 à 7.99
- Aussi 900 paires de souliers de première qualité vendus aux prix de 2.99 à 6.99

JUSTE A TEMPS POUR POUR LA RENTREE DES CLASSES !

Mesdames ! Vos enfants ne vont pas tarder à reprendre le chemin de l'école !... Veillez à ce qu'ils soient bien chaussés pour repartir du bon pied !... Un manufacturier bien connu vient de solder à Simpson des souliers de première qualité et des souliers légèrement imparfaits... cependant, ces petites imperfections n'affecteront en rien la durée !...
Notre collection comprend :

- **Souliers en "Patina" noir pour enfants,** modèles à talons plats et semelles composition. Quelques-uns avec semelles de cuir.
- **Souliers à brides pour enfants et fillettes.** Empeignes en cuir et semelles vulcanisées.
- **Oxfords en cuir pour enfants et fillettes.** Semelles vulcanisées.
- **Oxfords en cuir pour adolescents,** avec semelles vulcanisées.
- **Coloris :** Noir ou brun dans le groupe.
- **Pointures :** Enfants : 8 à 12 — Fillettes : 12½ à 3 — Adolescents : 8 à 11, avec ½. Pas toutes les pointures dans toutes les couleurs et tous les modèles !

Première qualité et imparfaits choisis de
2.99 à 7.99
99 Pai.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.
SIMPSON — Chaussures (787) au sous-sol. Aussi à Fairview-Pointe-Claire

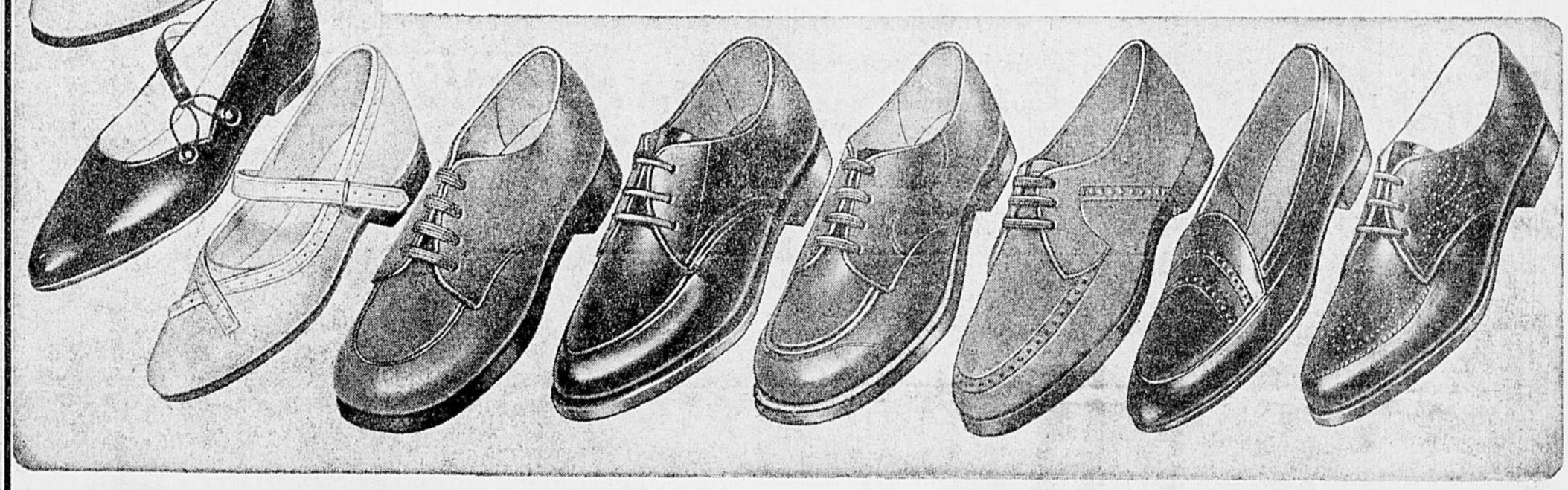

Aubaine exceptionnelle! Pour hommes et jeunes gens!
COMPLETS LÉGERS TOUTES SAISONS

BAS PRIX EXCEPTIONNEL !
$25 ch.
Mens. $5.

Messieurs, l'époque des complets lourds et chauds est révolue ! Simpson vous offre des complets légers pouvant se porter pendant les quatre saisons !... Ils sont d'allure jeune, élégante et confortable !

- TISSUS : 55% Polyester et 45% viscose léger et facile d'entretien.
- MODELES : Veston droit 3 boutons, fente milieu dos. Pantalons à passants de ceinture, bas sans revers.
- COLORIS : Gris, fusain, brun dans le groupe.
- TAILLES : 34 à 44 dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol
Aussi à Fairview — Pointe-Claire

Tissu rebelle aux intempéries !
Costumes de neige 2 pièces en nylon

L'hiver n'est plus très loin avec ses tempêtes et son froid !... Protégez donc vos enfants avec l'un de ces costumes de neige !... En les achetant dès maintenant, vous bénéficiez d'un rabais de 4.99 !... Venez dès aujourd'hui !

- Costume de neige en nylon rebelle aux intempéries.
- Ens. 2 pièces comprenant veste avec fermeture à glissière devant et capuchon tenant doublé de peluche.
- Pantalon genoux doubles.
- Choix de marine ou brun.
- Ages : 4-5-6-6X.

Reg. 14.98. Ens. 9.99

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Vêtements pour Enfants (786) au sous-sol. Aussi à Fairview-Pointe Claire

Idéales pour l'automne !
Chaudes vareuses d'hiver tout laine

Les enfants adorent les vareuses !... Elles sont si chaudes, si confortables et si pratiques !... Simpson vous en propose pour garçons ou fillettes à un prix sensationnel !

- Vareuse avec fermeture à glissière devant et barillets, doublure matelassée.
- Pour garçons : tout laine melton de couleur chameau.
- Pour fillettes : tout laine "couverture" écossais rouge.
- Ages : 4-5-6-6X.

Spécial, ch. 9.99

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Vêtements pour enfants, (786) au sous-sol
Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Excellente qualité! Tissure serrée!
DRAPS COTON BLANC NEIGE

Regarnissez dès maintenant votre série de draps !... Vous ne pouvez manquer cette aubaine !... Nous vous proposons des draps de première qualité à des prix hors-pair ! Venez tôt faire votre choix !

- Coton à tissure serrée, blanc étincelant.
- Draps à ourlets simples.
- Draps plats ou pré-ajustés. Ch. 2.29
- Taies d'oreillers assorties. Pai. 1.19

Draps	Lit jumeau	Lit double	Spécial
Plats	70x100 po.	80x100 po.	ch. 2.29
Pré-ajustés	39x76 po.	54x76 po.	ch. 2.29
Taies d'oreillers assorties	33x42 po.	Pai. 1.19	

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSON — Linge de Maison (792) au sous-sol
Aussi à Fairview-Pointe-Claire

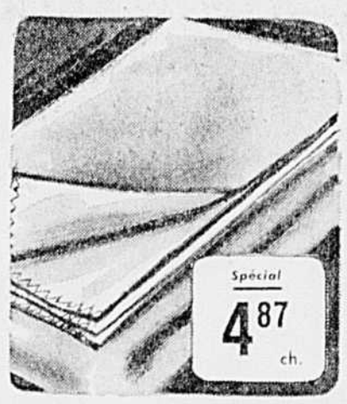

Confection canadienne !
Couvertures laine/coton

- Elles sont pratiques, chaudes, tout en étant légères !...
- Laine et coton de première qualité.
- Bouts surjetés pour plus longue durée.
- Tons foncés de bleu, vert ou vin.
- Dimensions : 60 x 80 po.

Spécial, ch. 4.87

Pour lit double ou jumeau !
Housses pour matelas

Protégeront vos matelas deux fois plus longtemps !

- Coton écru lavable très solide.
- Elasticisées tout autour.
- Pour lit jumeau : 39 x 76 po.
- Pour lit double : 54 x 76 po.

Spécial, ch. 1.99

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSON — Linge de Maison (792) au sous-sol. Aussi à Fairview-Pointe Claire

HEURES D'AFFAIRES:
EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE: 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.
SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M. 842-7221

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALLARD (Arthur) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Arthur Allard, époux de Emelie Bérubé, demeurant 8005 St-André. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AMANN (Joseph Georges) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 77 ans 6 mois, est décédé Joseph-Georges Amann, époux de Maria Deschamps, demeurant à 620, rue Gounod est. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
6078 rue Droiet, ensie Jarry
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANTOSZ (Walenty) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé Walenty Antosz, décoré de la Médaille "au Mérite", du Gouvernement polonais et de la Médaille de la "Commémoration" de la Reine Elizabeth, époux de Julia Papuszynska, demeurant à 6675, 2e Avenue, Rosemont. Père de Helena (Mme J. Karpowics, Emilia (Mme S. Kisiel), Edmond, Alfred et Henri. Il laisse 8 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église polonaise St. Mary's, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AQUIN (Ulric) — A LaSalle, le 15 août 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Ulric Aquin, époux d'Eva Primeau, demeurant au 34, 5e Avenue, LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington
9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Amanda) — A St-Jérôme, le 14 août 1966, à l'âge 80 ans 6 mois, est décédée Mme Alderic Beauchamp, née Amanda Taillon, demeurant chez sa fille, Mme Roméo Poirier, 450 St-Georges, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils,
400 rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 9 hrs 30 pm. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Roland) — Subitement à Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Roland Bélanger, ex-constable de la Cité Laflèche, époux de Marthe Gauvin, demeurant 5274 rue Garnier. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELL (Blanche) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Edmond Bell, née Blanche Thomas, épouse en 1ères noces de Georges Lavoie. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Berthe) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Berthe Bénard, fille de feu Xavier Bénard, et de feu Alexandrine Grisé, demeurant au 2359 Montgomery. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Julie de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISSONNEAULT (Eugène) — A St-Lambert, le 15 août 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Eugène Boissonneault, époux de feu Denise Cardinal, demeurant 652 Victoria, St-Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 ave Lorne
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Valleyfield,lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DE

M. DENIS MIRON

M. Denis Miron, épicier, époux de Bernadette Larose, est décédé le 13 courant, à l'âge de 71 ans.

Lui survivent, outre son épouse, ses fils et ses brus, MM. et Mmes René, Maurice, Philippe, Léo-Paul, Robert Miron et M. Jean-Guy Miron; ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Réginald Charbonneau (Cécile), Henri Dumas (Marie-Claire), Jean Jodoin (Lise) et André Cardinal (Gilberte); son frère et belle-soeur, M. et Mme Hébert Miron; ses soeurs et beaux-frères, Mme Vve Hubert Larose (Luména), Mlle Cordélia Miron, MM. et Mmes Joseph-Amant Crépeau (Evelina), Lucien Bernier (Germaine) et Wilfrid Robitaille (Maria); ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs et nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Adrien Bazinet, 1922 boulevard Rosemont, les funérailles auront lieu, mercredi matin, en l'église St-Jean-Berchmans à 9:00 heures.

FLEURISTE
A. Jules d'Acantara inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

BOURASSA (Cécile) — Subitement, à Trois-Rivières, le 13 août 1966, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Aimé Bourassa, née Cécile Desmarais. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Suzanne) — A Ste-Thérèse, le 15 août 1966, à l'âge de 24 ans, est décédé Marie-Suzanne Charest, fille de feu Fabien Charest et de Hélène Locas, demeurant 29 Blainville est. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Magnan Enrg.
61 ouest, rue Blainville
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD (Jeannette) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 21 ans, est décédée Mlle Jeannette Chouinard, fille de feu Ludger Chouinard, et de Marie-Blanche Gingras. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURSOL (Olive) — A Lachine, le 14 août 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Anatole Coursol, née Olive Harvey, demeurant 691, 6e avenue. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620 rue Provost, Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Très Saint-Sacrement où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUSSON (Hervé) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Hervé Cusson, époux de Julia Cirra. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
833 avenue Laurier est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Marie de la Médaille Miraculeuse où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (William) — A St-Valentin, le 14 août 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. William Cyr, époux de Celina Hébert, demeurant au 6362 D'Aragon. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Damascène, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Champ d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECOSSE (Yvon) — Accidentellement à Joliette, le 14 août 1966, à l'âge de 20 ans, est décédé Yvon Décosse, fils de M. et Mme Emilien Décosse, demeurant au 9664, 27e Avenue, Rivière des Prairies. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
A. Savaria Ltée,
5001 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Marthe, de Rivière des Prairies, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Joseph de Rivières des Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHAINE (Marc) — A Montréal, le 15 août 1966 à l'âge de 83 ans, est décédé M. Marc Duchaine, époux de feu Elizabeth Bouchard, demeurant 1775 Allard. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURIVAGE (Gaston) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gaston Durivage, époux de Keska Alisopp; père de Huguette, Richard et Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Noël) — A Chomedey (Ville de Laval), le 15 août 1966, à l'âge de 55 ans 9 mois, est décédé Noël Dussault, époux de Cécile Léveillé, demeurant au 4295 boul. St-Elzéar. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1365 boul. Labelle, Chomedey
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de St-Martin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ECREMENT (Napoléon Emile) — A Plattsburgh, le 7 août 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Napoléon Emile Ecrement, époux de Doris Du Buron. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Peters, et la dépouille mortelle a été inhumée au cimetière catholique de Plattsburgh.

FEELEY (Emma Rebecca Watkins) — A George Bay, Ontario, samedi le 13 août 1966, est décédée subitement, dans sa 89e année, Emma Rebecca Feeley, épouse de feu John H. Feeley; mère de Raymond, William, Eugene, de feu Irvèv. J. Edgar Feeley, Gordon, Frank, Eileen (Mme C. Doherty), Kathleen (Mme L. Lindsell), de Toronto, Rita (Mme J. D. Outhwaite), de Toronto, Marjorie (Mme E. S. Scarff), de London, Ontario. Lui survivent aussi 25 petits-enfants et 41 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon
William Wray
2075, rue University
Le service funèbre aura lieu à l'église St. Patrick, mercredi le 17 août à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

FELTRIN (Robert) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé Robert Feltrin, époux de Serafina Panazzolo, père de Mme Antoine Verdoni (Norma), Antoine, Lucien, Jean et Mme Robert Robesco (Louise). Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Michel) — Accidentellement, à Lavaltrie, le 13 août 1966, à l'âge de 18 ans, est décédé Michel Forest, fils de Gaston Forest et de Fernande Boisjoly, demeurant 1595, rue Champlain, Montréal, petit-fils de M. Avila Boisjoly, de Lavaltrie, et étudiant au Séminaire St-Augustin, Cap-Rouge, P. Q. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371, boul. Ange-Gardien,
l'Assomption
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Lavaltrie, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissance

RAINVILLE (Pierre et Anne-Marie) — A Montréal, le 13 août 1966, à M. et Mme Pierre Rainville, née Anne-Marie Bilodeau, est né un fils, Jean-Benoit.

GALLIVAN (Thomas) — A sa demeure, dimanche le 14 août 1966, est décédé Thomas Gallivan, époux bien-aimé de Gilberte Fournier. Exposé aux salons
J. P. Feron and Sons,
2252 rue St-Antoine
Service en l'église Ste-Anne, mercredi à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

GARAND (Hilda) — A Lachine, le 14 août 1966, est décédée Mme Donat Garand, née Hilda Kershaw, demeurant à 183, Mercier, Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid & Fils
35, boul. Normand,
Châteauguay
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du Christ-Roi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Hilaire) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Hilaire Giroux, époux en 1ères noces d'Eva Trudeau et en 2èmes noces de feu Marie-Louise Lalonde, demeurant à 5223 St-Ambroise. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de al sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYETTE (René) — A Verdun, le 15 août 1966 à l'âge de 59 ans est décédé M. René Goyette, époux de Blanche Séguin, demeurant 0524 Atwater. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565 Boul. LaSalle
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE (Rosario) — A Terrebonne-Heights, le 15 août 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Rosario Grisé, époux de Jeannette Paquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HORANSKY (Geza) — A sa demeure, le 13 août 1966, est décédé Geza Horansky, époux de Livia Lovinger. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rosedale Chapel
4911 chemin Côte-des-Neiges
Le service funèbre aura lieu à l'église St. Kevin, mardi matin à 10.30 heures. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

KOZAK (Michel) — Subitement à Montréal, le 13 août 1966 à l'âge de 71 ans est décédé Michel Kozak, époux de Sophie Gudz, demeurant à 4259 Bellechasse; père de Jessie (Mme William Shapcotte), grand-père de Dean et Donna. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e avenue, Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Assumption Blessed Virgin Mary où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Eugénie) — A Montréal-Nord, le 15 août 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Alfred Lachapelle, née Eugénie Boisclair, demeurant à 12.122, Pigeon. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée &
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Fernand) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Fernand Lachapelle, époux de Elizabeth Choquette, demeurant à 2100, Bruxelles. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc,
6969, rue Hochelaga
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Joseph-Henri) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph-Henri Lajeunesse, ancien commis-chef, bureau du billet, au Canadien National, retraité, époux de Célina Vadeboncoeur, demeurant à 5655, 18e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Georges) — A Lachine, le 13 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Georges Lalonde, fils de feu Odilon Lalonde, et de feu Georgianna Coker. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Herménégilde) — A Montréal, le 15 août 1966 à l'âge de 80 ans est décédé Herménégilde Lapierre, époux de Marie Labrecque, demeurant 6223 Boul. Monk. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Boucherville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Emile) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Emile Larose ex-secrétaire de l'Association des Taverniers de Montréal, époux de feu Elizabeth Patenaude, demeurant à 3846 Avenue Marcil, N.-D.-G., père de Lucien-E., Roger et Lina. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et Avenue
Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Michel) — Accidentellement à Montréal, le 14 août 1966 à l'âge de 18 ans est décédé Michel Lavoie, fils de Henri Lavoie, et de Renée Bénard, demeurant 5982 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Lucien) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Lucien Leblanc, époux de Marie-Aimé Bérard, il laisse son fils Guy. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansrezret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Blanche) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Gilles Leduc, née Blanche Beaulieu, demeurant au 167, rue Adelaide, St-Jérôme, autrefois de Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 Boul. Pie IX,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Ida) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Ida Arial, épouse de feu Geoffroy Lefebvre, mère de Noël, Geoffroy, Réal, Mme A. Vianeault (Raymonde), Henri et Marcel. Les funérailles auront lieu mrecredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMELIN (Joséphine) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Achille Lemelin, née Joséphine Gauthier, demeurant à 1369, Rachel. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier, Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église Ste-Brigitte, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière St-Georges, de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHUK (Doroffei) — A Lachine, le 14 août 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Doroffei Marchuk, époux de feu Senefta Bilaska, et père de Dimitry, et de Helen (Mme J. Nicholson). Il laisse également sept petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620 rue Provost, Lachine,
à 9 h. 20, pour se rendre à l'église St-John Orthodox, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-John Orthodox, Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MIRON (Denis) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Denis Miron, épicier, époux de Bernadette Larose. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAULT (Paul) — De Lachine, soudainement, à Banff, le 11 août 1966, dans sa 64e année, époux de May Letellier de St-Juste, et père d'Elizabeth Nault, laissant aussi dans le deuil, 1 soeur, Marguerite, de Montréal, et 1 frère, John Nault, de Californie. La messe de requiem a eu lieu à St. Mary's Cathedral, à Calgary. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, mardi.

NOBERT (Stella) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 67 ans et 6 mois, est décédée Mme Bruno Nobert, née Stella Hamel, demeurant au 6816 Des Ecores, soeur de Mme C. Falbo, de St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 est, rue Jean-Talon,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthelémi, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Jean) — A Val Viger, le 14 août 1966, à l'âge de 28 ans, est décédé accidentellement Jean Paquette, époux de Micheline Bolvin, demeurant 41, 22e avenue, Pointe-Calumet, comté des Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue De l'Eglise
pour se rendre à l'église Marie Médiatrice, de Pointe-Calumet, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Joseph sur le Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PION (Robert) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 14 ans est décédé, à la suite d'une longue maladie, Robert Pion, fils de M. et de Mme Lucien Pion (Lucia Pavia); frère de Mme Gordon Murphy (Theresa), Terry et Bernadette; beau-frère de Gordon; oncle de John, Diana, David et Danny. La dépouille mortelle est exposée au salon
Kane & Fetterly
5301 boul. Décarie.
Service dans la chapelle mercredi, à 11 a.m. Inhumation au Mount-Royal Memorial Park.

PISTAGNESI (Philippe) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Philippe Pistagnesi, époux d'Antonia Santarelli, demeurant à 6306 Chabot. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Consolata, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REDDY (Adrienne) — A Montréal, le 16 août 1966 à l'âge de 65 ans est décédée Adrienne Tessier épouse de William G. Reddy. Mère de Doreen et Stella (Mme Downey). La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent
Avis des funérailles plus tard.

RICHARD — A Montréal, le 15 août 1966, est décédée Mme Edouard Richard, demeurant 6840 D'Aragon, mère de Mme Pierre Francoeur (Anita), Gaston, André. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard,
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Basile-Le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Eudore) — Accidentellement à St-Sulpice, le 13 août 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Eudore Roy, fils de feu Avila Roy et de feu Amanda St-Laurent, demeurant au 8875 Boyce. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois & Fils,
8628 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUEL (Arthur) — A Marieville, le 15 août 1966, à l'âge de 90 ans 4 mois, est décédé Arthur Ruel, époux de Alma Fontaine, membre fondateur de l'Union Musicale de Marieville. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast
201, rue Dupont
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-MAURICE (Jean-Paul) — A Ville St-Michel, le 14 août 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé Jean-Paul St-Maurice, fils de feu Edouard St-Maurice et de feu Aldina Turcot, demeurant au 8426, 10ième Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8380, Boul. St-Michel,
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Arthur) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur St-Onge, époux de Jeanne Morin, demeurant 4820 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSREGRET (Omer) — A Montréal, le 14 août 1966 à l'âge de 56 ans est décédé Omer Sanregret, propriétaire de "Canadian Casket Co. Ltd." époux de Florence Malo, demeurant à 7930, 20e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECHAL (Marie) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Sénéchal, née Marie Moreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER (Henri) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Henri Trépanier, époux de Reina Duceppe, père de Live (Mme Jean Samino), de Huguette (Mme Alfred Lauzon) et de Jean-Marc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1022, boul. Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALIQUETTE (Suzanne) — Accidentellement à Montréal, le 14 août 1966, est décédée Suzanne Gagné, épouse de François Valiquette, ing.p., et mère de Soeur Suzanne (Bénédictine), Nicole, Josée, Claire, et fille de Mme J. C. Gagné, demeurant 54 Nelson, Outremont. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, tous dons faits aux Petites Soeurs de l'Assomption, 3130 est, Ste-Catherine seraient très appréciés.

VIAU (Ginette) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 23 ans, est décédée Mme Réal Viau, née Ginette Simon. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE (Clara) — A Repentigny, le 13 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Gustave Villeneuve, née Clara Garand, demeurant au 241 Boul. Iberville, à Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
à Repentigny,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Est Station 3-1093, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WIERCINSKI (Louis) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de

Papp revient demain à Montréal...par avion

Le chercheur montréalais a été recueilli par la police de Brest puis confiné dans l'aile psychiatrique d'un hôpital

Pour l'Européen, l'identité canadienne existe — L'ambassadeur de France • En page 13

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ — Montréal, mardi le 16 août 1966 / saint Joachim / 82e année, No 189 / 4 cahiers / 44 pages / La météo : Plus chaud demain / Minimum : 60 / Maximum : 80

Aucune trace du sous-marin

par Albert Tremblay

Libéré après quelques heures d'interrogatoire par les autorités françaises, Joseph Papp, le présumé inventeur du sous-marin miracle qui a brusquement disparu de la circulation, reviendra à Montréal, demain, grâce à un billet d'avion défrayé par un mécène montréalais dont l'identité n'a toutefois pas été révélée.

Au cours d'une conversation téléphonique avec un porte-parole officiel de l'ambassade du Canada à Paris, il a été révélé que les autorités françaises n'ont rien retenu contre l'ingénieur d'origine hongroise et qu'on ne voyait maintenant plus aucune difficulté au rapatriement de M. Papp.

M. Papp pourra obtenir, probablement dès demain matin, un nouveau passeport destiné à remplacer celui qu'il a présumément perdu quelque part entre Sorel et Brest.

En ce qui concerne l'ambassade canadienne, le cas de M. Papp ne soulève aucun problème : il ne s'agit, pour le personnel de l'ambassade, que de l'histoire assez courante d'un citoyen canadien qui a perdu son passeport. "Notre travail consiste simplement à procurer un nouveau passeport à M. Joseph Papp et à lui faciliter les choses pour qu'il puisse rentrer au Canada le plus vite possible". Ce sera facile, devait ajouter le porte-parole de l'ambassade, "puisqu'un ami canadien a accepté de défrayer le coût du ticket d'avion".

L'ambassade ne s'intéresse pas au sous-marin de 23 pieds qui, en théorie, a permis à M. Papp de faire Sorel-Brest en un temps record de quelque 12 heures.

Pour l'ambassade canadienne l'histoire n'est visiblement pas aussi compliquée : "Ce M. Papp nous a raconté une histoire incroyable. Il aurait traversé l'Atlantique dans un sous-marin de son invention. Personnellement, d'ajouter ce porte-parole, je doute de l'existence de ce sous-marin."

Chose certaine, les autorités française n'y ont également pas attaché une importance considérable, puisque l'interrogatoire dont a été l'objet M. Papp n'a duré qu'une couple d'heures et ne s'est pas prolongée en dehors de l'institution hospitalière de Brest où M. Papp était gardé en observation.

Par ailleurs, le passeport qu'affirme avoir perdu en mer le marin Papp ne lui a été délivré que mercredi dernier par les autorités du ministère canadien de l'Immigration. Et selon toute vraisemblance, M. Papp n'avait pas en poche cette preuve de citoyenneté lorsqu'il a quitté le Canada. Il serait plutôt entre les mains de Mme Papp.

Quoi qu'il en soit, c'est par avion que le commandant et

Voir PAPP en page 2

Roch Boivin répond aux accusations de favoritisme :

Je connais les gens compétents dont la Voirie de Dubuc a besoin

CHICOUTIMI (PC) — "Ce qu'il faut à la voirie de Dubuc, ce sont des gens compétents; moi je les connais, les gens compétents, je vais aller les chercher; je vais les présenter à la fonction publique et je vous garantis qu'ils vont passer".

C'est en ces termes que le docteur Roch Boivin, député de Dubuc et ministre d'Etat à la santé dans le cabinet Johnson, a présenté le tableau de la voirie dans son comté, hier soir, au cours d'une entrevue.

Le Dr Roch Boivin, qui désirait relever les accusations de favoritisme politique portées contre lui par des chefs syndicaux des fonctionnaires, vendredi dernier, a plutôt axé sa conférence de presse sur le "patronage poussé au paroxysme" des libéraux du Québec.

"Les libéraux se sont exercés à former des hordes en culottes rouges et à pratiquer le patronage au paroxysme, jusqu'à la ségrégation contre une race nouvelle au Québec depuis 1960: les nègres bleus", a dit le ministre dans des expressions colorées.

Les chefs syndicaux, le Dr Boivin les réfère tout simplement à son homonyme, M. Roch Boivin, chef du personnel du service provincial de la Voirie dans le comté de Chicoutimi, disant d'une façon sibylline qu'on ne doit pas gouverner sans être élu.

Le député de Dubuc a expliqué que son comté, qui n'existe seulement que depuis 18 mois, ne possède pas de services gouvernementaux propres et qu'il

Voir VOIRIE, en page 2

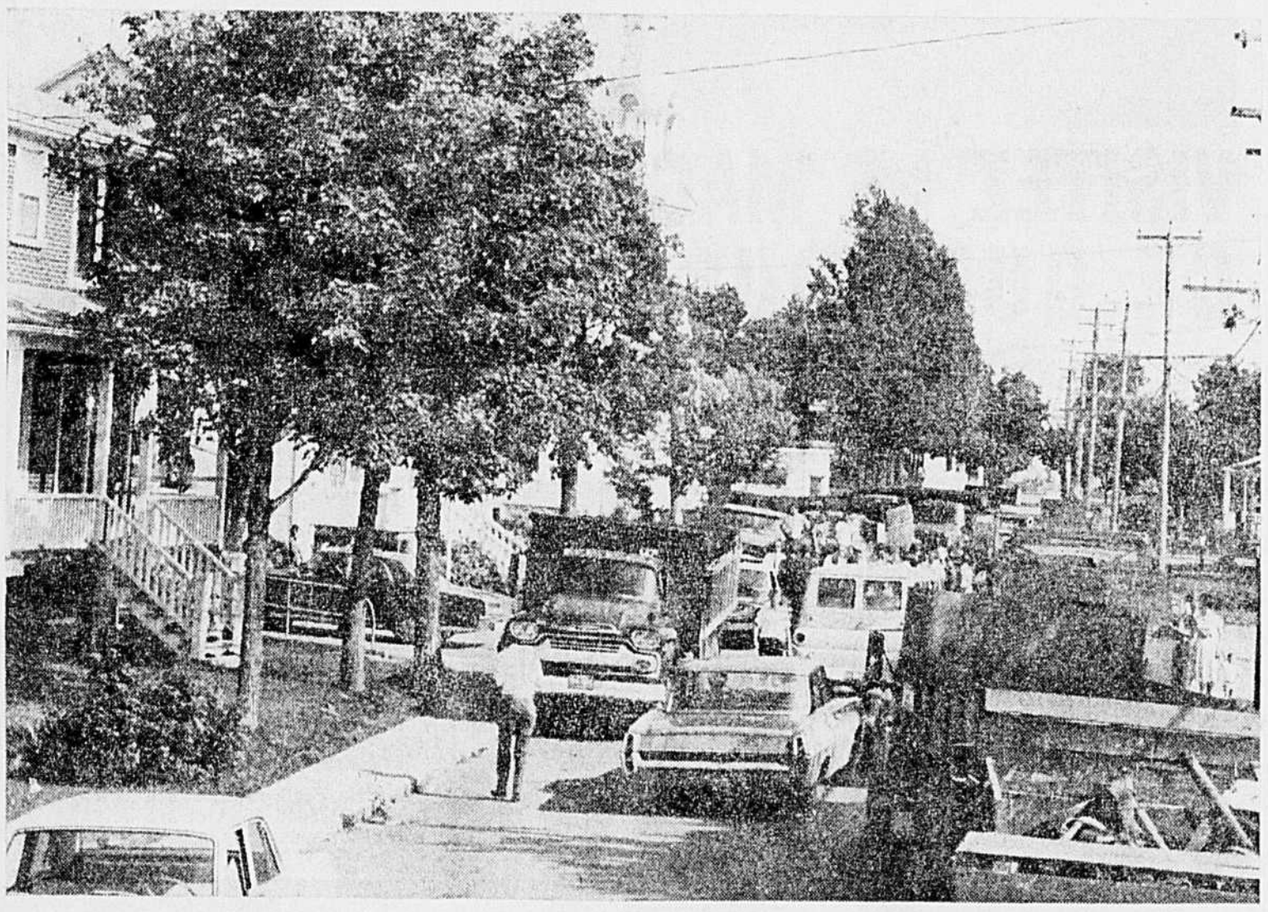

Exclusivité

Une nouvelle manifestation a eu lieu, hier, dans le comté de Lotbinière pour protester contre le favoritisme électoral dont seraient victimes une quarantaine de camionneurs. Une trentaine de camionneurs ont bloqué la circulation en face de la demeure du député de l'Union nationale du comté, M. René Bernatchez. Celui-ci a rejeté, par la suite, des accusations de "patronage" que les camionneurs ont lancées contre lui.

Des camionneurs manifestent contre le favoritisme devant la maison du député Bernatchez, à St-Flavien

par François Trépanier

SAINT-FLAVIEN — Les hostilités entre camionneurs ont repris, hier, dans le comté de Lotbinière, au sujet du "patronage".

Cette fois, une trentaine de camionneurs, membres de l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière, ont complètement paralysé la circulation à Saint-Flavien, en face de la demeure du député de l'Union nationale du comté, M. René Bernatchez.

Tout comme au mois de juin, la manifestation visait à protester contre le favoritisme qui sévirait dans le comté depuis les élections.

Cette manifestation sera probablement suivie cette semaine d'une marche sur le Parlement et d'un arrêt de travail de la part de 981 propriétaires de camions de 21 comtés de la province si aucun geste n'est posé par le gouvernement.

La manifestation

Les trente camionneurs ont fait leur apparition, hier après-midi, vers 3 heures 30 en face de la demeure de M. Bernatchez et y sont restés jusque vers 4 heures 30 après qu'un des leurs eut simulé une panne de moteur au milieu de la rue, bloquant ainsi toute la circulation.

Seule, Mme Bernatchez, son fils Jean-Paul et des amis et employés de M. Bernatchez étaient présents au moment de l'arrivée des camionneurs.

Pendant le blocus, ceux-ci se sont contentés de klaxonner et d'accorder des entrevues aux journalistes présents. M. Bernatchez est arrivé vers 4 heures trente et immédiatement les camions ont quitté les lieux. M. Bernatchez avait déjà averti les camionneurs qu'il ne les rencontrerait pas.

Pendant toute la manifestation, la police est demeurée invisible et aucun incident fâcheux n'est survenu. Cependant, au moment du départ, quelques camionneurs d'une association rivale, "Les Camionneurs indépendants du comté de Lotbinière", une association créée après les élections, ont lancé des injures à l'adresse des manifestants. Ceux-ci n'en ont pas tenu compte.

C'était la deuxième fois qu'une manifestation avait lieu dans le comté de Lotbinière au sujet du "patronage". Une première manifestation avait déjà eu lieu au mois de juin peu après les élections. Une quarantaine de camionneurs avaient alors établi un blocus à Sainte-Agathe en face d'une carrière de pierre pour protester contre le fait qu'on ne consultait plus leur association pour déterminer les noms des camionneurs qui devraient participer aux travaux du ministère de la Voirie. A la suite de cette manifestation, le ministère de la Voirie avait fait savoir que les choses reviendraient à la normale et que l'association serait consultée comme dans le passé."

La semaine dernière, cependant, l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière envoyait une lettre et rencontrait les autorités du ministère de la Voirie pour leur faire savoir que, contrairement à la promesse, leur association n'était pas consultée.

Accusations de favoritisme

Le président de l'Association, M. Gérard Legendre, a précisé, hier, qu'aucun changement ne s'est produit depuis ce temps.

Il a accusé en outre le député de Lotbinière, M. René Bernatchez de faire du "patronage" avec les camionneurs. Il a dit que c'est lui qui a créé la nouvelle association de camionneurs que consulte maintenant le ministère de la Voirie.

Il a ajouté que cette nouvelle association est formée d'une quinzaine de camionneurs "bleus" contrairement à la sienne qui est composé de 40 camionneurs de toutes les allégeances politiques.

Il a déclaré d'autre part que trois des membres de la nouvelle association sont des organisateurs de M. Bernatchez, soit M. Lucien Montmigny, de Saint-Gilles, M. Roland Guérard, de Saint-Janvier-de-Joly et M. Charles-Auguste Bernier, de Lotbinière.

M. Legendre a signalé, par ailleurs, que depuis le mois de juin son association a invité les camionneurs de la nouvelle association à se grouper avec elle mais que la réponse a été négative.

Ces camionneurs auraient répondu, selon M. Legendre, dans les termes suivants : "On a aidé le député aux élections. On n'a pas besoin de votre aide. Le député, il est capable de nous aider."

Des menaces sont proférées

M. Legendre a révélé enfin qu'il a été l'objet de menaces de la part des membres de la

Voir CAMIONNEURS page 2

Tempête dans un verre d'eau — Johnson

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre Daniel Johnson a qualifié à midi, à son tour, de tempête dans un verre d'eau les accusations de favoritisme électoral, lancées contre son gouvernement vendredi dernier par le président des fonctionnaires provinciaux.

M. Johnson, qui part en vacances demain jusqu'au 29 août aux Etats-Unis, a ajouté que ces accusations originaient probablement d'adversaires politiques qui désirent jeter du discrédit sur le gouvernement.

Le chef du gouvernement québécois a répété d'autre part qu'il a donné l'avertissement à ses ministres que la loi de la fonction publique, ainsi que les conventions collectives signées par le gouvernement, seront respectées.

Au sujet de ses vacances, M. Johnson n'a pas précisé où il se rendrait. Il a expliqué que c'est pour permettre à sa femme de se reposer qu'il a décidé de partir en vacances.

Bertrand : nous tenons à garder les bons fonctionnaires

par Maurice Morin

"Les bons fonctionnaires nous tenons à les garder; la loi de la fonction publique les protège d'ailleurs. C'est une question de principe élémentaire que nous avons toujours prônée et il ne nous appartient pas, aujourd'hui, de penser, d'agir autrement".

Voilà ce que Me Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice et de l'éducation du Québec depuis le 16 juin dernier, a déclaré, hier après-midi, au cours d'une conversation amicale avec les chroniqueurs judiciaires, à ses bureaux du Nouveau palais de justice, au 100 est, de la rue Notre-Dame.

Le ministre Bertrand a rencontré les journalistes après avoir eu, au cours de la journée, de brefs entretiens avec la haute hiérarchie judiciaire et policière.

Il a rencontré à tour de rôle, le juge en chef Lucien Tremblay, de la Cour d'Appel du

Voir BERTRAND en page 2

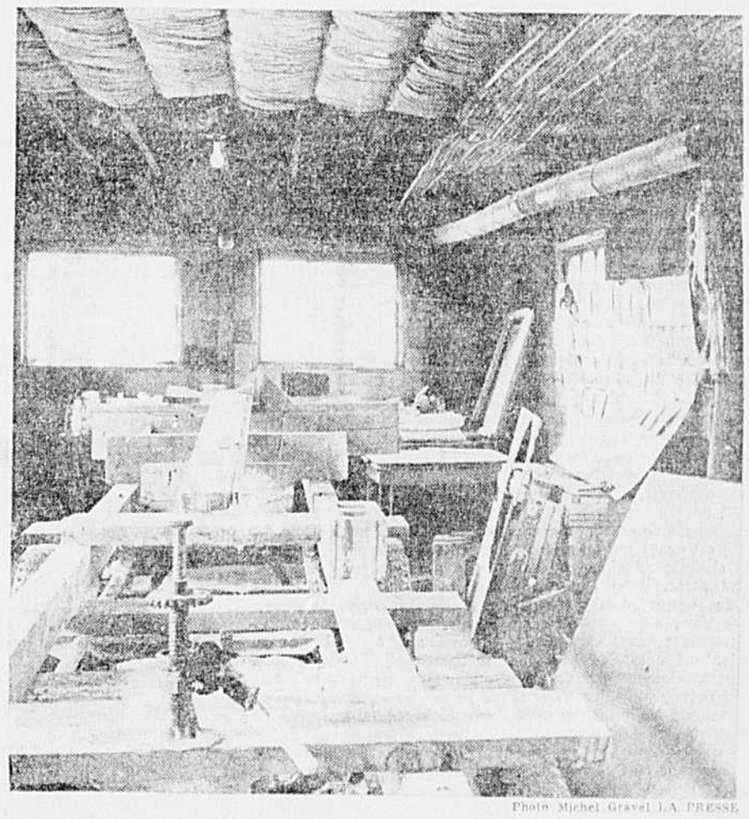

Photo Michel Gravel LA PRESSE

Le sous-marin de Papp a été construit dans ce garage à Saint-Louis de Terrebonne.

L'odyssée extraordinaire de Papp

(selon AFP)

BREST, (AFP) — Le naufragé recueilli dans la nuit de jeudi à vendredi en rade de Brest, Joseph Papp, sujet canadien d'origine hongroise, persiste à prétendre avoir traversé l'Atlantique à bord d'un sous-marin nucléaire de son invention.

Comment Papp a-t-il gagné la France ? Comment se fait-il qu'il ait été retrouvé en mer près du port de Brest ? Ce sont autant de questions sur lesquelles les services de police s'efforcent de faire toute la lumière. Une chose est cependant certaine : le Joseph Papp disparu mercredi sur le Saint-Laurent est bien l'homme actuellement soigné à l'hôpital maritime du port militaire français.

Bien que l'"invention extraordinaire et révolutionnaire", que Papp affirme avoir expérimentée avec succès, laisse les enquêteurs sceptiques, une partie de ses déclarations corrobore les détails publiés hier par un journal de Montréal.

L'engin, filant 300 noeuds à une profondeur de 50 à 100 pieds, long de 9 mètres, à l'avant effilé, muni d'ailerons et ayant un habitacle permettant de loger une seule personne et le moteur, aurait été construit par Papp et un ami à lui, M. Di Biasi.

Le reste du récit n'a pas encore pu être entièrement vérifié. Papp affirme notamment qu'en route il a été ravitaillé par un navire du nom de "Mike Toht". Ensuite, arrivé à Brest, il aurait débarqué et serait allé en train à Paris. Il serait revenu aussitôt à Brest pour reprendre son engin et regagner le Canada, mais à ce moment-là le mystérieux engin aurait heurté des rochers à l'entrée de Brest et se serait brisé par le milieu entre l'étrave et le moteur.

En ce qui concerne son voyage à Paris, les policiers ont retrouvé sur lui un billet de chemin de fer Paris-Brest, ce qui ne manque pas de les intriguer. Cependant le billet porte la mention "annulé", apposée par l'employé de la gare lorsque le voyageur manifesta le désir de le conserver.

Il reste également à découvrir l'emploi du temps de Papp entre son "retour à Brest et le moment où il a été découvert, accroché à un rocher, un dinghy à proximité de lui. Selon le naufragé, après l'accident survenu à son sous-marin, il aurait dérivé pendant quatre heures à bord de ce bateau pneumatique qui n'avait pas de rames. C'est complètement extenué, les mains blessées et vêtu d'une combinaison d'aviateur qu'il avait été repêché par des marins pompiers. Là encore on a pu vérifier qu'à son

Voir ODYSSEE en page 2

La réforme de l'enseignement ne débutera pas avant un an

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Il faudra encore un an, avant que l'on entreprenne l'application du règlement numéro un dans les écoles.

Après son approbation officielle par le ministère de l'Education et par le cabinet des ministres, le règlement numéro un doit maintenant franchir une étape décisive, soit l'approbation du monde enseignant.

Ce qui avait d'abord été présenté comme un livre blanc sur le règlement numéro un est devenu "Document d'éducation 2". On se rappelle que le premier document d'éducation portait sur l'établissement d'un régime d'institutions associées.

Au début du mois de septembre, le ministère de l'Education fera donc parvenir à tous les enseignants du Québec un texte explicatif sur le règlement numéro un.

Pendant les 12 prochains mois, les éducateurs, avec l'aide de guides de discussion également fournis par le ministère se pencheront sur les principes et les implications de ce premier règlement, "qui indique les modalités générales de la réorganisation pédagogique de nos écoles élémentaires et secondaires et formule les règles à observer dans la préparation d'un plan d'action concret, propre à chaque milieu".

La semaine dernière, une centaine de professeurs, membres de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, ont pu étudier une version quasi définitive du document d'éducation 2.

LA PRESSE a vu une copie de ce long commentaire sur les huit articles du règlement numéro un. Il s'agit d'un volume de 110 pages, qui donne des explications sur chacun des points contenus dans le règlement : promotion par matière, programmes nouveaux des cours élémentaire et secondaire, mode de groupement des élèves, participation des enseignants et des parents, etc. . .

Voir REFORME en page 2

Les stations privées de radio et de TV abêtissent le milieu — *René Lévesque*

René Lévesque, l'ex-ministre de la Famille et du Bien-être dans le gouvernement Lesage, est revenu à la charge hier contre les réseaux privés de radio et de télévision qu'il a qualifiés d'instrument "d'abêtissement" du public.

Prenant à partie M. D'Arcy, directeur général de la station CKLM, qui lui avait déjà donné la réplique, M. Lévesque lui a reproché de comparer l'administration d'une station de radio à celle d'une taverne. "Ca nous donne une espèce d'indication de la qualité des gens à qui on a confié" les ondes radiophoniques, s'est exclamé M. Lévesque.

L'ancien ministre était l'invité à l'émission "Présent", sur les ondes de la radio de Radio-Canada. Il doit prendre le micro de nouveau aujour-

Voir LEVESQUE en page 2

Impasse dans les négociations avec la Dominion Ayers

LACHUTE — Les dirigeants dy syndicat national des employés du contre-plaqué de Lachute (CSN) ont révélé ce matin que les pourparlers qu'ils ont eus hier avec les autorités de la compagnie Dominion Ayers n'ont apporté aucun résultat. Ils se sont alors mis en frais de présenter de nouvelles propositions à la partie patronale. On ignore quand et où les négociations reprendront.

Dans une déclaration émise à LA PRESSE, le directeur de la grève, M. Léopold Gareau, a expliqué que la firme Dominion Ayers avait fait de nouvelles offres de salaires au cours de la journée d'hier mais qu'elles étaient nettement inacceptables pour les travailleurs.

La Dominion Ayers aurait offert des majorations horaires globales de 21 cents. Ces augmentations auraient été réparties sur une période de trois ans; huit cents la première année, six la deuxième et sept la troisième.

Les syndiqués réclament des majorations variant entre 30 et

Voir IMPASSE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 25 à 30, 39 à 41
Bandes dessinées / 17
Courrier "Que faire ?" / 38
Décès, naissances, etc. / 42
Des mots et des phrases / 11
Editorial / 4
Education / 7
Finance / 8 à 10
Horoscope / 12
Immeuble / 43
La bonne table / 33 à 35
Les patrons / 28
Mots croisés / 27
Navigation / 22
Nouvelles internationales / 23 et 31
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 24
Spectacles et concerts / 18, 19
Sports / 14 à 16, 20 et 21
Tribunaux / 11
Vie dans les parcs / 17
Vie féminine / 36 à 38
Vie mondaine / 37

CKAC 73

M. Poncet: la presse française affiche sa sympathie pour Hanoï

PARIS. (Reuter) — M. André - François Poncet, ancien ambassadeur de France en Italie et en République fédérale allemande, accuse aujourd'hui les organes d'information français de rapporter les événements au Vietnam de manière à laisser penser que les Etats-Unis y poursuivent une politique d'expansion impérialiste.

Dans un article portant sa signature et paraissant à la "une" du quotidien parisien le "Figaro", M. André-François Poncet commente les récentes plaintes émises par les Etats-Unis, selon lesquelles le gouvernement français laissait percer un ton antiaméricain dans les émissions relatives au Vietnam émises par l'Office de la radio - télévision française (ORTF), la station d'Etat.

"Il faut être aveugle ou hypocrite pour nier que les organismes dont la fonction est d'informer le peuple français laissent percer leur sympathie pour le Nord-Vietnam et la répugnance qu'ils éprouvent pour la détermination des Etats-Unis", écrit l'ancien ambassadeur.

PAPP

SUITE DE LA PAGE 1

unique occupant d'un sous-marin inventé par lui regagnera demain le Canada, jeudi au plus tard.

Et ce n'est probablement pas avant le retour de M. Papp que l'on pourra connaître tous les détails de cette incroyable aventure d'un homme seul partant à la conquête de l'Atlantique dans un appareil de sa conception.

Génie ou fumiste

Pour une bonne dizaine de personnes, ce retour ne pourra être qu'un "retour triomphal".

En deux mois à peine, M. Papp avait su créer un climat de confiance peu ordinaire dans son entourage.

Pour s'en convaincre, il ne suffisait, en fait, que de se rendre à l'endroit où, pendant plus de deux mois, M. Papp travailla à l'assemblage final de son invention peu ordinaire.

Autour du petit garage de St-Louis de Terrebonne, au premier plancher d'une fabrique de matelas à peine plus imposante que les dimensions de ce sous-marin, un petit groupe de personnes d'origine italienne causent Papp et sous-marin : tous sans exception sont convaincus que le présumé ingénieur a accompli ce tour de force. Ils sont un peu déçus de n'avoir pas été invités à la première. Ils ont vu "la chose". Ils ont vu l'inventeur. Ils sont convaincus de sa sincérité. "Il n'aurait jamais pu faire un mensonge..." est la phrase à la mode.

Ils parlent des 4,000 chevaux du moteur d'avion transformé pour la circonstance, de la forme du sous-marin qu'ils ont tous trouvée très belle.

Il est difficile de trouver des gens plus convaincus de la valeur d'un homme que ces fabricants de matelas.

Pourtant, aucun d'eux, pas plus d'ailleurs que les voisins, n'a vu fonctionner ce moteur révolutionnaire. Personne n'a entendu fonctionner cette mécanique... susceptible ne le réalise-t-on sans doute pas encore, de transformer toutes les installations de Montréal-Est en un "musée de l'histoire du pétrole et de ses dérivés".

A Duvernay, même enthousiasme. Le principal collaborateur de M. Papp, un entrepreneur-peintre du nom de Boldog, écoute anxieusement les bulletins de nouvelles.

Le tout s'accompagne d'un sourire énigmatique, très dans le ton, compte tenu des circonstances.

Selon M. Boldog que nous avons interrogé hier soir, Papp est un chercheur infatigable qui mûrit son idée depuis bientôt 20 ans. Semblant ne s'intéresser qu'à son invention, Papp a été longtemps en Hongrie l'un des plus fidèles adeptes du laboratoire à l'Institut national d'uranium. On sait que le plateau ultra-danubien est remarquablement riche en uranium. Plus tard, l'inventeur de 35 ans a été pilote de réactés dans l'Aviation hongroise. Il arrivait au Canada en 1957, peu après le soulèvement populaire qui vit l'exil du cardinal Mindszenty à la légation américaine de Budapest et se termina par l'exécution dramatique du premier ministre Imre Nagy.

Dès son arrivée au Canada, Papp se remettait à la tâche construisant son prototype dans un garage de Terrebonne et achetant des pièces un peu partout aux Etats-Unis, en Ontario et au Québec. Un mécène de Vancouver l'aurait aidé financièrement à réaliser ce submersible unique qui lui aurait coûté quelque $20,000.

Le sous-marin dont la vitesse dépasse l'imagination, était prêt à prendre la mer depuis une dizaine de jours lorsque Papp appareilla de Sorel, sans tambour ni trompette, mercredi dernier.

Son prototype tient à la fois du navire à propulsion nucléaire et de l'avion à réaction, deux éléments que Papp pourrait enseigner. Il est mû en effet par un moteur à turbine qu'alimente un carburant solide et il est dirigé par un système de contrôle semblable à celui d'un avion. Papp l'aurait en outre équipé d'un réservoir d'oxygène, d'un sonar et d'un périscope pivotant sur 140 degrés. Toutes ces précisions sont apportées aujourd'hui par son ami Boldog qui affirme que le sous-marin ne renferme sûrement rien de dangereux.

Lorsque Papp a fui la révolution hongroise, en 1957, il aurait emporté avec lui le fameux carburant secret en le cachant dans un briquet. Mais il s'agit cependant d'un solide et non pas d'un liquide, selon l'ami et compatriote de l'inventeur.

Papp confiait à qui voulait l'entendre que son submersible pouvait franchir l'Atlantique en quelque 12 heures !

Le fait qu'il ait été repêché à Brest dans la nuit de jeudi à vendredi et qu'il soit parti de Sorel mercredi, corrobore assez bien ses prévisions.

Au moment où il était recueilli par la police navale de Brest, le naufragé aurait déclaré que son submersible s'était échoué quelque part sur la côte bretonne.

Mais en dépit de fouilles minutieuses, on n'a rien trouvé encore d'une épave qui ressemble en quelque façon à l'étrange sous-marin du Montréalais.

De son côté, M. Boldog déclare que son ami lui a toujours dit qu'advenant une défectuosité au cours de la traversée, il n'hésiterait pas à faire sauter son prototype, préférant garder pour lui seul le secret de sa fabrication. Si tout allait parfaitement, au contraire, il allait le rapporter à Montréal.

Comme dans tout roman merveilleux, il y a cependant un petit "mais" qui vient singulièrement embrouiller les choses et détruit en somme le merveilleux de toute l'affaire.

En l'occurrence, il s'agit d'un vulgaire billet de passage à bord du train Paris-Brest qu'un porte-parole de l'hôpital déclare avoir trouvé dans les poches du rescapé.

Dès lors, tout l'échafaudage s'effondre. L'histoire, toutefois, aurait été fort astucieusement montée !

Pendant que les journaux du monde s'arrachent la vérité sur un sous-marin qui promet de révolutionner les transports rapides, un homme seul, dans une chambre d'hôpital de Brest, est en possession de cette vérité. Hier soir, M. Boldog recevait un appel d'un grand quotidien de Londres. Pour nous, ayant échoué dans nos tentatives, nous savons que toutes les communications téléphoniques avec Brest étaient bloquées.

Le billet de train, selon l'informateur, porte la date de la veille du jour où Papp a été trouvé à bord de son radeau.

Un voisin de M. Boldog, à Duvernay, lui aussi compatriote de Papp, M. Steve Ralbowsky, affirme que le voyageur solitaire avait emporté avec lui un radeau pneumatique.

M. Boldog, lui, donne encore d'autres renseignements intéressants : le sous-marin ne pèse que quatre tonnes ; il a atteint une vitesse de 50 milles à l'heure au cours d'essais effectués avant la traversée de l'Atlantique. Son ami Papp n'aurait emporté que quelques sandwiches, son passeport, des pilules pour couper l'appetit et d'autres comprimés pour le tenir éveillé.

L'émule de Jules Verne avait laissé à M. Boldog une lettre dans laquelle il le prie de prendre soin de sa femme s'il périssait dans cette traversée et aussi un film en couleur qui a été montré à la télévision, par une station de Montréal. Le film montrait certains détails intéressants du sous-marin, mais on ne le voyait pas évoluer dans l'eau.

ODYSSEE

SUITE DE LA PAGE 1

passage à la gare, il ne portait pas cette tenue qui n'aurait pas manqué d'être remarquée. On suppose donc, que s'il y a eu mise en scène, c'est après qu'elle eut été exécutée.

Sans envisager pour le moment d'entreprendre des recherches de l'épave du fameux sous-marin, les autorités militaires s'efforcent de comprendre les motifs qui auraient pu pousser Joseph Papp à raconter une telle odyssée. La gendarmerie s'est d'ailleurs dessaisie de l'affaire et l'a confiée aujourd'hui au service de renseignements généraux et de la DST.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 60

Maximum demain : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval — (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides :** Nuages, averses et orages cessant cette nuit ; demain, généralement ensoleillé, plus chaud. Légères brises, mais avec risque de rafales pendant les orages. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa 60 et 80 ; Sainte-Agathe 55 et 75.

Estrie et Mauricie ; région de Québec : Généralement nuageux aujourd'hui ; averses, orages en fin d'après-midi et ce soir ; demain, averses cessant dans la matinée, lentes éclaircies. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke 60 et 80 ; La Tuque et Québec 60 et 75.

Pontiac-Témiscamingue : Nuages, averses ou orages cessant ce soir ; ciel dégagé ensuite, sauf quelques taches de brume ; demain, généralement ensoleillé, températures normales. Brises légères, mais risque de rafales pendant les orages. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue 55 et 75.

CAMIONNEURS

SUITE DE LA PAGE 1

nouvelle association. "On m'a dit de faire attention à ma calotte, a-t-il raconté. Si ça continue comme ça, on va être obligé de se promener avec une carabine si on ne veut pas se faire descendre."

Les journalistes qui ont assisté à la manifestation ont d'ailleurs été à même de constater que les membres de la nouvelle association ne sont pas des anges. Sur le balcon même de la maison de M. Bernatchez, ils les ont entendus faire des projets pour faire basculer un camion en plus de jurer "contre ceux qui nous ont laisser mourir de faim depuis 1960."

Quant au président de la Fédération des Associations de propriétaires de camions du Québec, M. J.-A. Bélanger, qui était présent lors de la manifestation, il a dit que le gouvernement devra intervenir aujourd'hui, sinon les 981 membres de son association effectueront une marche sur le Parlement et arrêteront de participer aux travaux du ministère de la oVirie pour protester contre la situation.

Il a ajouté que celle-ci se limite exclusivement au comté de Lotbinière et que des ententes ont été conclues dans tous les autres comtés de la province représentés par des députés "bleus" pour que les choses se continuent comme dans le passé.

M. René Bernatchez : "pure chinoiserie"

Le député de Lotbinière, M. René Bernatchez n'a pas caché, pour sa part, qu'il éprouve des sentiments antipathiques envers l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière :

Il a dit que cette association avait été fondée peu après 1960 "pour cacher sous le couvert du syndicalisme professionnel des camionneurs libéraux. Il a ajouté qu'elle avait refusé d'accueillir plusieurs membres et qu'elle favorisait tout le temps les mêmes.

Quant à la nouvelle association, M. Bernatchez a précisé qu'il avait conseillé "aux camionneurs qui mourraient de faim depuis 1960" de la former.

Il a dit cependant que ce n'est pas lui qui l'a formée et il a qualifié "de pure chinoiserie et de pure invention" les accusations de favoritisme qu'on a lancées contre lui.

VOIRIE

SUITE DE LA PAGE 1

partage ceux du comté de Chicoutimi.

Le ministre dit qu'il n'a pas chômé, en fin de semaine, et qu'il a consacré tout son temps à la poursuite d'une enquête personnelle sur les employés de la Voirie provinciale dans le comté de Chicoutimi.

Cette enquête lui aurait révélé que seulement 3 pour cent des ouvriers employés par la Voirie provinciale dans ce comté, avant 1960, auraient "survécu" au cours des six dernières années.

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 1

d'hui et demain, pour discuter des effets néfastes des stations privées dans la population du Québec.

M. Lévesque a souligné le fait que ces entreprises de diffusion n'ont qu'une permission accordée par un organisme d'Etat, pour exploiter les ondes. Il répondait ainsi à l'argument des profits nécessaires qu'avait avancé M. D'Arcy, récemment, lui-même répondant à une première critique de M. Lévesque.

"Sans leur permis d'opérer, ils (les exploitants de stations privées) n'existeraient tout simplement pas et ne feraient pas une cent", a dit M. Lévesque.

"L'affaire Dupont" : l'Ancienne-Lorette s'oppose à l'entente

QUEBEC. (C. T.) — Vivement déçus, commissaires et enseignants n'ont pu mettre fin à "l'affaire Dupont", hier soir, par la faute d'une petite commission scolaire, qui refuse d'entériner un projet d'entente.

On commence à songer sérieusement aux conséquences de ce conflit pour 30,000 élèves, qui retourneront à l'école dans quelques semaines.

Le réengagement de M. Viateur Dupont, président de l'Association des instituteurs du comté de Québec et l'annulation de la démission en bloc de 900 professeurs, membres de ce syndicat, n'ont pu être conclus hier soir.

Sur les deux commissions scolaires régionales et onze commissions scolaires locales impliquées dans le conflit, une seule a refusé une entente à l'amiable et préfère une audition devant la Commission des relations de travail. Il s'agit de la commission scolaire du village de l'Ancienne-Lorette, qui n'a pourtant que 25 professeurs à son service.

Toutes les autres commissions scolaires étaient disposées à signer une entente hier soir et leurs représentants se sont montrés fort déçus de l'attitude des dissidents.

D'autre part, les membres du syndicat ont signifié, au cours d'une assemblée générale, dimanche matin, qu'ils acceptaient la conclusion, à la condition que toutes les commissions scolaires en fassent autant.

Cette condition a pour but de protéger tous les membres, qui ont démissionné en signe de protestation contre le congédiement de M. Dupont.

Au fait, la commission scolaire Chauveau, qui est l'employeur de M. Dupont, consent à le reprendre à son service, selon des modalités acceptées par le syndicat.

Si les représentants des commissions scolaires ne réussissent pas à convaincre les dissidents au cours de la journée, les procédures suivront leur cours et il y aura audition devant la CRT, demain.

Il semble qu'il n'y ait aucun précédent à ce conflit.

Pendant ce temps, commissaires et enseignants se demandent si l'on réussira à organiser à temps la prochaine année scolaire, qui commencera dans quelques semaines.

Cette grève pendant les vacances, si l'on peut dire, a ralenti la préparation académique. Les 30,000 élèves, inscrits dans les 13 commissions scolaires concernées, sont menacés d'en subir le contre-coup.

Un député a le droit de recommander quelqu'un

— Bernatchez

Interrogé sur l'accusation de favoritisme politique que le Syndicat des fonctionnaires provinciaux a lancé contre lui en fin de semaine dernière, M. Bernatchez a confirmé le fait que le Syndicat a recommandé qu'un M. Gagnon soit engagé pour des travaux de nivellage. Il a dit cependant qu'il a demandé au ministère de la Colonisation d'étudier la possibilité de considérer la nomination de cinq autres personnes toutes aussi compétentes mais qui ne sont pas membres du syndicat.

"Est-il normal qu'un député fasse des recommandations pour des travaux relevant de la fonction publique ?" a demandé un journaliste.

"La carte de membre d'un syndicat, a répondu M. Bernatchez n'est pas nécessairement un certificat de compétence. Je pense qu'un mandataire du peuple a autant le droit que le syndicat de faire des recommandations pour la nomination d'un gars."

"M. Gagnon est-il un rouge ?" a demandé un autre journaliste.

"Je l'ignore a répondu M. Bernatchez. Je sais que son frère l'est..."

REFORME

SUITE DE LA PAGE 1

Rien de neuf

Si le document contient des informations intéressantes, il reste cependant qu'on n'y trouve aucune orientation qui ne soit déjà connue ; on y retrouve le même esprit que dans le rapport Parent ou que dans les multiples déclarations de l'ex-ministre, M. Paul Gérin-Lajoie, ou des hauts-fonctionnaires comme M. Arthur Tremblay ou autres.

Etant donné le caractère abstrait et relativement compliqué du règlement numéro un, les spécialistes estiment que non seulement les enseignants devraient se familiariser avec le règlement, mais que tous les parents auraient grand intérêt à connaître ou du moins à comprendre le sens de cette réforme radicale de l'enseignement dans le Québec.

Ce serait alors une garantie contre des malentendus, qui sont pratiquement inévitables si l'on ne se tient pas au courant des changements qui surviennent.

Les Romains portaient des robes

Aucun homme civilisé ne portait de pantalons avant la chute de l'Empire romain. Les Barbares enroulaient des peaux de bêtes sur leurs jambes, mais les Romains portaient des robes longues ou courtes selon leurs fonctions.

DÈS CE SOIR
ET POUR DEUX SEMAINES

THE ANDREWS SISTERS

NICK MARTIN ET SON ORCHESTRE

LE TRIO DE FRANK PAVAN

Réservations : 861-3511

A compter du 29 août
LORI WILSON
STANLEY et
JOANNE KAYNE

Salle Bonaventure
LE REINE ELIZABETH

IMPASSE

SUITE DE LA PAGE 1

70 cents l'heure suivant l'ancienneté. Les augmentations, selon les voeux des travailleurs, auraient été réparties sur une période de deux ans.

M. Gareau a expliqué que la direction de la Dominion Ayers a décliné toutes les demandes du syndicat, à l'exception des salaires ou elle a fourni de nouvelles offres. La compagnie aurait notamment refusé la présence d'une infirmière licenciée dans l'usine, la rétroactivité sur la question des salaires et l'amélioration des conditions générales de travail, y compris la sécurité de travail dans l'usine, la réduction des heures de travail et l'instauration de véritables périodes de repos.

En ce qui touche les clauses dites normatives, M. Gareau a soutenu que les syndiqués attendent les propositions de la compagnie depuis le 4 mai dernier.

Jeu de cache-cache

—"Est-ce que Jacquot t'a embrassée de force, Pierrette ?"

—"En tout cas, c'est bien ce que je lui ai laissé croire !"

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

Québec (le plus haut tribunal de la province) ; le juge en chef adjoint George S. Challies, de la Cour Supérieure ; le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix et le juge en chef Jean-Paul Lavallée de la Cour de bien-être social.

Il a aussi eu la visite de M. Jean-Paul Gilbert, directeur de la police de Montréal et de Me A. J. Campbell, bâtonnier général de la province et bâtonnier du barreau de Montréal, avec qui il a dit avoir discuté de l'administration de la justice sous toutes ses formes.

Au début de la journée, il avait aussi discuté de la question judiciaire avec Me Julien Chouinard, sous-ministre de la justice et Me Jacques Ducros, sous-ministre associé. Et pendant que les journalistes lui demandaient ses "impressions de la journée", Me Jean Bruneau, le nouveau procureur chef de la Couronne pour le district judiciaire de la province, se trouvait dans son bureau, le même que son prédécesseur, Me Claude Wagner, avait occupé.

Tout en déclarant ne pouvoir annoncer officiellement les politiques qu'il entend appliquer dans l'avenir, il a dit que la somme importante de travail qui lui incombe du fait qu'il dirige deux des principaux ministères de la province ne lui a pas encore permis de faire le point des réalisations ainsi que des projets mis en train par ses prédécesseurs.

Le ministre a aussi déclaré "qu'il se souciait beaucoup des problèmes de l'éducation, problèmes qui avaient retenu sa plus grande attention depuis qu'il dirige l'important ministère de l'Education".

Toujours au cours de sa conversation à bâtons rompus avec les journalistes, le ministre a affirmé "que si les fonctionnaires compétents occupent des postes permanents et s'ils sont protégés par la loi de la fonction publique et par les conventions collectives syndicales, les hommes politiques, par ailleurs, sont des personnages essentiellement transitoires. "Nous vivons, de nos jours, peut-on dire, sur un volcan ; les idées changent souvent et rapidement. Nous devons y faire face. Aussi, nous détenons présentement le pouvoir et nous ferons en sorte de le conserver en utilisant les moyens qu'il appartient au peuple souverain d'apprécier. Car, il ne faut jamais l'oublier, c'est le peuple qui est le maître..."

Le ministre Bertrand a aussi dit "qu'au ministère de la Justice, il y aura, désormais plus d'action... moins de discours ; qu'il est vrai, aussi, que la loi doit être observée, que la société doit aussi être respectée, mais qu'il faut également administrer la justice avec beaucoup d'humanité.

Film musical russo-américain

Le ministère soviétique de la Cinématographie et la société américaine Warner Bros. collaborent au tournage d'un film sur Tchaïkovsky, dont la vedette sera l'acteur russe Innokenti Smoktunovski.

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 920 UN. 8-1808
I. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

LE CENTRE DU COUVRE PLANCHER

Êtes-vous ennuyé de voir les mêmes ventes de tapis de semaine en semaine?

ALORS

VISITEZ LE MAGASIN QUI A TOUT CE QUE VOUS N'AVEZ PAS VU

Si vous avez déjà vu tous les broadlooms à $4 et ne désirez pas payer jusqu'à $20 la verge carrée... venez au magasin qui a tout entre ces deux prix : MONTREAL FLOOR COVERING, LTEE. Notre vaste sélection vous fera connaître ce qu'est une valeur réelle. Abondance de couleurs et de modèles à prix variés... une marque renommée au dos de chaque tapis... et des prix aussi bas et même plus bas qu'ailleurs. C'est ce qu'on appelle des valeurs ; c'est ce que vous êtes assuré de trouver aux 3 magasins Montreal Floor Covering.

6.95 VERGE CARREE
Un poil de nylon retors épais, résistant à l'écrasement. Texture bosselée. Epais et moelleux. 8 couleurs.

7.45 VERGE CARREE
Quelle valeur ! Peluche acrylique à poil long. Epais, dense, souple comme du velours. 11 riches couleurs claires.

8.45 VERGE CARREE
Modèle ciselé fascinant sur nylon Du Pont 501* épais et souple. 14 couleurs unies.

9.45 VERGE CARREE
Motif délicat de ronces combinant belle apparence et durée. Surface acrylique en 12 couleurs.

10.45 VERGE CARREE
Une chaude surface de laine confortable au gracieux motif ciselé. 12 teintes décoratives.

13.95 VERGE CARREE
Elégance remarquable ; peluche de laine richement tissée dans un choix de 11 couleurs bijou.

PAYEZ VOTRE TAPIS SELON VOTRE BUDGET CHEZ MONTREAL FLOOR COVERING
Prenez votre temps... jusqu'à 36 mois. Organisez vos paiements selon votre budget. Prenez 90 jours, 6 mois, 1, 2 ou même 3 ans pendant que vous bénéficiez de votre tapis.
*Coût mensuel basé sur le prix total moins 10% comptant

VER. CAR.	Prix par ver. car.	Paiements mens. 2 ans*	Paiements mens. 1 an*
30	$6.95	$9.09	$16.92
30	7.45	9.81	18.27
30	8.45	11.02	20.52
30	9.45	12.32	22.95
30	10.45	13.68	25.47
30	13.95	17.88	33.30

SERVICE GRATUIT D'ACHAT A DOMICILE !
Signalez en tout temps 273-9983
Frais virés en banlieue jusqu'à 40 milles
Notre représentant expert se présentera chez vous avec de grands échantillons pour vous faire choisir sans aucun frais ni obligation de votre part.
Département de contrats commerciaux. Signalez 274-5528

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES
Broadloom / Carpettes / Vinyle hors série / Mosaique • Portez à votre compte • 3 ans pour payer • Garantie de service 10 ans : Montréal Floor replacera votre tapis au besoin sans frais

Tuiles de caoutchouc 9" x 9" x 1/8" 7 couleurs. REG. 32¢ ch. 15½¢
Tuiles linoleum 9" x 9" x 1/8" 7 couleurs. REG. 19¢ ch. 12¢
Tuiles vinyle pure 9" x 9" x .080, 15 couleurs. REG. 34¢ ch. 17¢
Tuiles vinyle amiante 9" x 9" x 1/16", 3 couleurs. REG. 10¢ ch. 7½¢

100,000 FEUILLES MOSAIQUE
39¢
49¢, 89¢ la feuille de 1 pi. car.

VINYLE COUSSINE SOFTRED
Idéal pour les planchers de cuisine. $2.93 v.c.
Aussi quelques seconds à $2.49 v.c.

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTREAL FLOOR COVERING, LTEE

15 est, Bernard
angle St-Laurent
Stationnement autour du magasin
273-9983

3424 av. du Parc
angle Sherbrooke
AUPARAVANT RUE BLEURY
STATIONNEMENT A COTE DU MAGASIN
842-8871

392 boul. Lafleur
Ville LaSalle
(Centre d'achats Pont-Mercier)
366-7705

Tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 6 h., jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
DURANT LE MOIS D'AOUT, OUVERT LE SAMEDI DE 8 H. A.M. A 2 H. P.M.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 // LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 16 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 189

Encore 40 p. 100 de commandites... et l'Exposition 67 s'en portera mieux

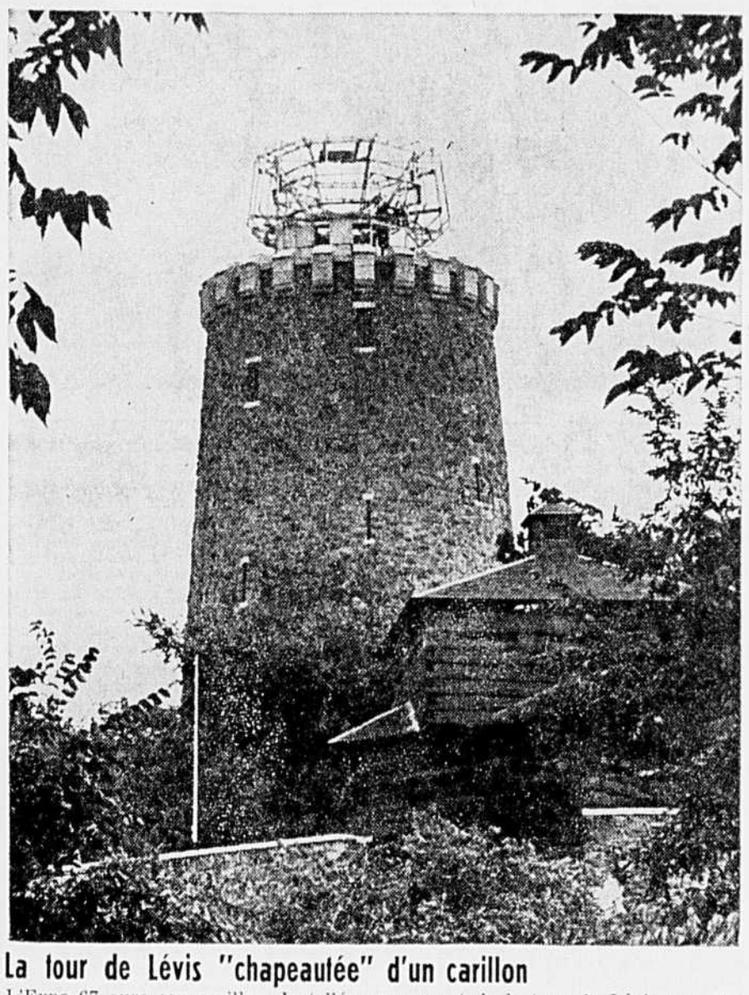

La tour de Lévis "chapeautée" d'un carillon

L'Expo 67 aura son carillon. Installés au sommet de la tour de Lévis, sur l'île Sainte-Hélène, une série de haut-parleurs diffuseront dans un rayon de deux milles et demi 671 sons électroniques différents. Ce cadeau princier est une commandite de la compagnie d'assurance Sun Life du Canada.

par Raymond GRENIER

Disons donc qu'il manque 40 p. 100 de commandites ou autres participations de l'entreprise privée canadiennes et "canadiennes (USA)" pour que l'Expo soit heureuse.

Mais M. Robert F. Shaw, sous-commissaire général de l'Expo, faisait distribuer, hier, un sobre document où il est dit que "la valeur estimée de la participation du gouvernement est de $47 millions" et "la valeur estimée de la participation privée, de $44 millions".

C'était la première séance d'information à se tenir, pour l'édification de la presse, dans une salle à gradins rouges qui est "the best in the world". On ne peut pas y être mieux assis ; sur l'estrade, ceux qui donnent la conférence de presse ne peuvent pas avoir l'air plus avantageux ; derrière (plus tard), les caméras de télévision ne pourront pas être mieux branchés ni d'une façon aussi peu gênante ; sur les côtés (plus tard), dans des cabines vitrées, la radio sera aussi épanouie, ravie que Barbara.

On reprenait, hier, dans ces nouveaux locaux, au rez-de-chaussée de la Maison (permanente) de l'Administration et de la Presse, une expérience d'information déjà tentée dans de moins bonnes conditions, trop souvent et avec presque trop de bonne volonté, et sans trop de succès. Désormais, ces séances auront lieu une fois par semaine.

Des bateaux

On nous a servi des bateaux.

Il y avait là, le Commodore Robertson, tanné par les embruns et l'Expo, qui a annoncé que, sur 37 nations maritimes participantes, il y en a 15 qui ont promis d'envoyer quelque 50 navires intéressants : navires-écoles, destroyers, etc.

M. François Lavigne s'occupe du port de plaisance de la Ronde et est déjà assuré de 15,000 réservations.

Le pauvre M. Shaw, lui, ce sont des commanditaires au grand coeur qui l'intéressent. Ça donne des statistiques, forcément. Des impressions aussi : "je suis satisfait sans être heureux".

Qu'il soit difficile d'être heureux en cette extrêmement souple matière, cela se comprend. On disait jadis que le monde du deuxième degré d'abstraction, celui des mathématiques, est à la fois celui du concret et de l'imaginaire. Il peut fort bien se faire qu'entre $47 millions de "valeur estimée de la participation gouvernementale" et les $44 millions de "la valeur estimée de la participation privée", il y ait 40 p. 100.

Le 11 mai dernier, M. Robert W. Winters, ministre fédéral du Commerce, estimait la participation "totale", sur l'emplacement de l'Expo, du gouvernement canadien, à $126 millions.

D'après lui, la participation totale de l'entreprise privée canadienne était, à ce moment-là, de $40 millions.

Pas plus heureux que n'a dit l'être, hier, M. Shaw il déclarait alors superbement : **"J'ai demandé à la Compagnie de l'Exposition d'aller chercher, dans le secteur privé de l'industrie canadienne, $35 millions additionnels, soit presque le double de ce qui a déjà été obtenu".**

Avec $40 millions, cela fait dans les $75 millions.

On a obtenu depuis $4 millions de plus. Et c'est très bien. Et l'on comprend, aussi, que, malgré l'apparente évidence des chiffres donnés, hier, M. Shaw ait parlé de 40 p. 100 à aller encore chercher.

A boire et à manger

Tout est légèrement scabreux dans cette affaire.

On a une industrie canadienne et "canadienne USA" qui n'est pas fichue de faire plus de la moitié de ce qu'elle devrait faire pour l'Expo. Non seulement devrait-elle dépenser autant que les autorités gouvernementales d'Ottawa, Québec et Montréal, pour sa participation, mais elle devrait même consacrer à l'Expo et aux fêtes du Centenaire 2 p. 100 de son profit annuel net. On est loin du compte. Pour les fêtes du Centenaire, exception faite de l'Expo, elle n'avait promis, au milieu de mai der-

Voir COMMANDITES page 6

Menace de grève des agents de protection

Les agents de sécurité de l'Expo, au nombre de 150 environ, menacent de débrayer vendredi, si entre-temps ils n'obtiennent pas satisfaction.

Les agents, qui sont, pour une bonne partie, des policiers retraités de la ville de Montréal, réclament une hausse de leur salaire qui porterait le taux horaire de $2 à $3.05 l'heure. En fait, ils réclament la parité de salaires avec les policiers de la ville de Montréal.

Hier, au cours de deux assemblées syndicales tenues l'après-midi et dans la soirée, les agents de sécurité ont rejeté les dernières offres de la compagnie de l'Exposition et mandaté leurs porte-parole pour qu'ils tentent d'obtenir de plus larges concessions de l'Expo, sinon c'est le débrayage.

Les agents de la sécurité sont membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ). Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt, a prêté main-forte aux négociateurs syndicaux.

D'après les chiffres dévoilés au cours des assemblées, l'Expo offrirait de verser $1.96 l'heure à ses policiers à leur embauchage. Ceux qui sont à l'emploi de l'Expo depuis six mois toucheraient $2.08 l'heure, et après 12 et 18 mois de service, respectivement $2.14 et $2.20.

La grève signifierait que n'importe qui pourrait pénétrer sur les terrains de l'Expo, sans aucun contrôle.

Une séance de négociation doit avoir lieu cet après-midi à 3 h.

La femme Lauzière: enquête ce soir

Le corps de la femme trouvé sous quelques pouces de terre il y a trois semaines à Saint-Charles de Mandeville, près de St-Gabriel - de - Brandon, a été identifié provisoirement par certains indices.

"En conséquence, a annoncé ce matin l'inspecteur Richard Masson, chef de la brigade des homicides à la PP, nous ouvrirons l'enquête du coroner ce soir, à 7 h. 30, à Joliette. Nous avons l'intention de faire défiler quelques témoins. Nous ne pouvons dire pour le moment si un ou deux de ces témoins sera considéré comme important.

"En d'autres termes, nous ne pouvons divulguer, à l'heure présente, si une ou deux personnes devraient être tenues criminellement responsables de cette mort. Ce sera au jury de la cour à le déterminer."

L'identification des restes a permis à la police de croire que la morte serait Mme Jean-Guy Lauzière, 33 ans, de Montréal, disparue depuis plus d'un an.

"Nous avons trouvé des personnes qui ont reconnu formellement quelques-uns des vêtements de la morte.

"Parmi celles-là, il y avait même une personne qui avait accompagné Mme Lauzière quand celle-ci avait acheté ces vêtements.

"Nous avons en outre une excellente similitude de stature entre les restes et celle de la disparue. Bref, nous en avons suffisamment pour l'enquête du coroner."

La PP recherche encore un dentiste d'une petite ville de l'Ontario, où la morte a séjourné durant quelques mois. Ce dentiste aurait pratiqué certaines obturations dans la bouche de la défunte. Elle espère retracer ce spécialiste d'ici la date du procès. C'est une partie de l'investigation que devra compléter le sergent d'état major Denis Viau, chargé de l'affaire.

Douglas demande au gouvernement de nommer un médiateur pour éviter une grève du rail

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Tommy Douglas, a demandé cet après-midi, au gouvernement Pearson, de désigner immédiatement un médiateur pour tenter d'éviter la grève qui toucherait les principales compagnies canadiennes de chemins de fer.

M. Douglas a exprimé l'opinion que tous les moyens de régler la dispute par la négociation collective devraient être utilisés avant que le gouvernement ne convoque le parlement fédéral pour imposer l'arbitrage obligatoire.

A son avis, si une telle mesure était prise sans avoir amené les deux parties à la table des négociations, cela signifierait la "faillite complète" du gouvernement libéral.

M. Douglas a affirmé que le gouvernement n'a rien fait jusqu'à présent pour empêcher l'arrêt de travail qui pourrait survenir dans les trois prochaines semaines.

Il a déclaré que le NPD est opposé à l'arbitrage obligatoire, mais il n'a pas voulu préciser l'attitude de son parti dans l'éventualité d'un vote si la grève se produisait.

Selon M. Douglas, le gouvernement devrait annoncer qu'il est prêt à légiférer dans le sens des recommandations du juge Freedman, qui suggère que les syndicats soient consultés lorsque les chemins de fer désireront apporter des changements technologiques importants à leurs services.

Des voleurs prennent 35 tonnes de fer aux écluses du canal Lachine

Le surintendant du canal Lachine, M. Raoul Joly, s'est déclaré fort mystifié, ce matin, par un vol commis en fin de semaine à l'ancien bassin Wellington, du canal Lachine.

On s'est emparé en effet de 54 "vannes" ou pelles d'écluses, d'une valeur actuelle d'environ $1,500, mais d'un poids de 35 tonnes !

On a aussi raflé, tant qu'à y être, une forte quantité de barres de fer servant à immobiliser les portes.

Le tout a dû se passer durant la fin de semaine et les cambrioleurs ont dû travailler d'arrache-pied à l'aide de torches à acétylène :

"Ce matériel n'avait plus aucune utilité, et nous l'avions mis en vente. Neuf, sa valeur pouvait dépasser $50,000, mais aujourd'hui notre magasinier aurait été heureux de récupérer $1,500."

Chaque pelle pèse de 300 à 400 livres et chacune a dû être enlevée de son socle de bois, dans la porte proprement dite. Pour des voleurs, ils étaient industrieux et travaillants !

Rive sud : des propriétaires sont sommés de payer les arrérages de leurs taxes

par Claude Masson

La "rançon" de la tutelle causera bientôt un lourd problème à bon nombre de propriétaires de Jacques-Cartier, Laflèche et Saint-Hubert, municipalités de la rive sud sous la juridiction de la Commission municipale de Québec.

En effet, les contribuables possédant des propriétés, des résidences ou des terrains vacants dans l'une de ces villes devront se soumettre à l'article no 54 de la Commission et régler la note des taxes dues pour les années 1965 et antérieures, sans quoi ils perdront leurs biens.

Déjà, à Jacques-Cartier, plus de 1,500 propriétaires ont reçu l'avis formel qui indique que "La Commission municipale de Québec se verra dans l'obligation d'ordonner la vente des immeubles affectés par ces taxes, à moins que toutes les taxes, tant générales que spéciales, dues à la Ville de Jacques-Cartier, pour les années 1965 et antérieures, ne soient entièrement payées au bureau du trésorier dans un délai de trente (30) jours de la date de l'expédition du présent avis".

Cet avis, portant la signature du secrétaire de la Commission, M. Roger Desaulniers, a été envoyé par courrier spécial le 5 août.

La date-limite pour le paiement des taxes normalement dues en mars 1965 sera donc le 5 septembre, sans quoi la loi sera appliquée dans toute sa rigueur.

M. Jacques Paquin, trésorier de Jacques-Cartier, est cependant d'avis que la majorité des retardataires rembourseront la ville dans le délai prévu. En fait, selon M. Paquin, seulement une cinquantaine de propriétaires perdront vraisemblablement leurs biens fonciers. Par ailleurs, un bon nombre de ces retardataires seraient même intéressés à "laisser aller leur avoir"... en paiement de leurs taxes.

Jacques-Cartier compte au total 14,000 entités immobilières. L'an dernier, environ 80 d'entre elles ont été "recueillies" par la ville à la suite des sommations adressées aux propriétaires en cause.

Laflèche et Saint-Hubert

Dans le cas de Laflèche, la vente pour taxes a lieu annuellement par suite d'une autorisation donnée aussi par la Commission municipale de Québec. Pour cette année, les autorités de l'endroit attendent de recevoir des instructions avant de procéder.

A Saint-Hubert, d'autre part, une première vente de propriétés a eu lieu au début de l'année et une seconde aura lieu à la fin de 1966, toujours selon le même procédé.

Ces trois villes en tutelle ne sont toutefois pas des exceptions, sous ce rapport. Toutes les municipalités du Québec s'appuyant sur l'article no 548 de la Loi des cités et villes, peuvent sévir de la même façon contre les propriétaires qui n'acquittent pas leurs comptes de taxes dans les délais prévus.

Les villes peuvent recourir à trois moyens: la saisie par huissier, les procédures de cour et la vente par le secrétaire-trésorier de la municipalité.

Dans tous les cas, par contre, la loi prévoit que les propriétaires qui perdent ainsi leurs biens immobiliers peuvent les récupérer durant l'année qui suit la saisie.

Pour ce faire, ils doivent cependant payer les frais encourus lors de la vente effectuée par la ville, plus une pénalité de 10 p. 100 sur le prix de vente.

Le vieux pont Galipeau fermé pour 3 mois à compter de lundi

Le ministère des Travaux publics fait savoir que le vieux pont Galipeau, enjambant la rivière Outaouais entre Ste-Anne-de-Bellevue et l'île Perrot, sera fermé à la circulation dès 8 heures lundi matin (22 août) afin de permettre la reconstruction du tablier.

Les travaux doivent durer environ trois mois. Pendant ce temps, les automobilistes pourront emprunter le nouveau pont Galipeau, où la circulation se fera dans les deux sens.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

La 13e Olympiade des parcs de Montréal

Une brève cérémonie a marqué ce matin, à l'hôtel de ville de Montréal, la préouverture de la 13e Olympiade des terrains de jeux. Deux jeunes athlètes : Nicole Anchay et Arthur Sandman, y ont prêté le serment olympique en présence du maire suppléant, Me Jean-Paul Bonin (au centre) et des dirigeants de la Récréation municipale ; M. René Bélisle (à g.), surintendant de la Récréation, et M. Marcel Parent (à dr.), régisseur des terrains de jeux. (Autres détails sur ces compétitions en page 17).

6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

L'ENDROIT IDEAL POUR UN CADEAU SANS EGAL

Avez-vous un cadeau à offrir ? Si oui, confiez-vous à Lemieux "LE PARADIS DU CADEAU"

Petit, moyen ou gros, vous obtiendrez toujours satisfaction.

• Bibelots • Cristal • Bois • Verreries • Vaisselle • Coutelleries • Services à boisson, etc.

Lemieux A. LEMIEUX CADEAUX INC.

765, rue BEAUBIEN — Tél. 274-6529 (Près Saint-Hubert)

La plus importante maison de cadeaux au Québec

Malgré un mémo, le français reste permis à Bagotville

Les déclarations du général Jean-V. Allard, chef de l'état-major, à propos de l'usage de la langue française dans les forces armées, ont été publiquement contredites par les faits. Un sergent de la base de l'ARC à Bagotville, au Québec, a en effet interdit l'usage de la langue française pendant les heures de travail, dans un mémo qui a atteint une salle de rédaction de Montréal.

Un porte-parole officiel du général Allard, le lieutenant-colonel d'aviation Claude Lafrance, a expliqué, dans un français élégant, au reporter de LA PRESSE, les réactions officielles au "manque de jugement" du sergent Y. Landry, de Bagotville.

"Ce mémo est un abus du règlement ; il va plus loin que le règlement qui, d'ailleurs n'est pas idéal. Le commandant de la base de Bagotville a retiré et détruit immédiatement toutes les copies du mémo, sauf évidemment celle qui est allée à Montréal-Matin."

Le règlement 234 dit ceci : "La langue de travail dans les forces canadiennes, à l'exception des régiments d'infanterie de langue française, est l'anglais".

"Ce règlement, poursuit M. Lafrance, est antérieur à la nomination du général Allard, qui a des vues beaucoup plus larges, qu'on pourrait résumer en quelques mots : créer au sein des forces armées un milieu favorable à l'épanouissement culturel et professionnel des Canadiens français.

"Le règlement sera refondu, ce qui donnera beaucoup plus de latitude. Vous vous étonnerez peut-être de notre lenteur. C'est que nous attendons, du gouvernement fédéral les directives qui diront ce que doit être la place du français dans la fonction publique.

"Il serait prématuré de rendre publique notre ordonnance, avant d'obtenir la permission du gouvernement fédéral."

Quand la position du gouvernement fédéral sera connue, les forces militaires suivront les directives, si elles paraissent suffisantes. Si elles ne vont pas assez loin, les chefs militaires la contesteront, "tout en respectant la discrétion militaire".

Selon le porte-parole du général Allard, la modification du règlement 234 n'est pas urgente, car les Canadiens français ne sont pas encore nombreux dans les cadres supérieurs de l'armée.

A ce propos, le chef de cabinet ajoute que, s'il y a peu de Canadiens français dans les cadres supérieurs, c'est parce que "ceux qui ont l'étoffe, l'éducation et le potentiel tendent à se diriger vers les carrières traditionnelles".

Le sergent Landry sera-t-il puni ?

"Nous n'avons pas assez de renseignements pour le moment. C'est difficile à dire. Le sergent Landry n'est peut-être pas le responsable. Peut-être a-t-il reçu l'ordre de ses supérieurs. Il a peut-être agi de bonne foi. Il a certes prouvé qu'il n'avait pas de jugement, mais on ne peut pas le punir nécessairement pour cela."

Voici la traduction française du mémo reproduit par Montréal-Matin :

MEMORANDUM

11 juillet 1966

De l'usage de la langue française

1. Conformément au code de procédures CPF 121 Vol. 3 et à l'article 234 du code de règlements des Forces canadiennes concernant les communications écrites, il est interdit d'utiliser la langue française dans les pièces justificatives, les affiches, les lettres, etc., durant les heures de travail dans le hangar no 6.

2. Le personnel de langue française voudra bien noter qu'aucune infraction à ce règlement ne sera tolérée.

(signé) Y. LANDRY, Sgt

Des piétons réclament le respect de leurs droits de passage

Les experts en circulation de la Police de Montréal étudient le moyen d'accorder aux piétons droit de passage à l'intersection des rues Craig et McGill.

Un groupe d'employés de bureaux du secteur a déjà informé le directeur de la police, M. Gilbert, des difficultés qu'ils rencontrent, aux heures de pointe, à cette intersection.

Selon ces personnes, les agents de la circulation n'ont d'attention que pour les automobilistes, et elles sont obligées de prendre sur elles-mêmes la responsabilité (et les risques) de traverser la rue, le matin et le soir.

Le consul d'Haïti dénonce les détracteurs de Duvalier

Dans un discours à forte saveur politique, sinon diplomatique, le consul d'Haïti, M. Jean Sassine,, s'est lancé dans une attaque à fond de train contre les détracteurs du régime Duvalier dans ce pays.

C'est à l'occasion de l'inauguration des travaux de construction du pavillon haïtien à l'Expo, hier, que le consul, qui est aussi commissaire général de la participation de la république d'Haïti à l'Exposition universelle, a pris la défense du fameux "papa Doc", M. François Duvalier, leader de la majorité nationale et président à vie d'Haïti.

"Je demeure persuadé que les excellentes relations existant entre le Canada et Haïti ne seront point altérées malgré les efforts négatifs d'un groupe qui se multiplie pour détruire et anéantir cette fraternité virile et exemplaire", a-t-il dit.

"Il est pourtant regrettable que quelques journalistes amateurs en quête de consécration facile souscrivent avec une aisance à étonner la logique aux projets insensés de certains hommes qui refusent de comprendre ce qu'on entend par Patrie, car leur but avoué est de salir leur pays et leur drapeau, parce que le chef constitutionnel à vie de la nation fait tous les sacrifices pour relever le niveau de vie de quatre millions d'hommes dans la dignité et l'honneur."

Sous le regard impassible du commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, et de son ad-

Voir HAITI en page 6

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON

avec les auvents GRATIS

WEATHER VANE UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane 3055, ave Verdun VERDUN — Tél. 769-3853

S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

TEL. .....

faits divers

Epuration des cabarets : le directeur Gilbert fournit des précisions

Commentant la campagne entreprise par la police de Montréal pour éclairer et épurer les cabarets de Montréal, le directeur Jean-Paul Gilbert s'en est pris hier à ceux qui ont déclenché une série d'attaques personnelles à son endroit.

"Les propriétaires de cabarets se plaignent qu'on vide leurs établissements sans raison, a-t-il dit, mais ils ne mentionnent pas que l'on retrouve souvent chez eux des pistolets, des fusils, des chaines et des bâtons de baseball, instruments qui ne servent sûrement pas à la présentation d'un spectacle."

Le directeur Gilbert a signalé que les gens semblent ignorer que la police de Montréal intervient au cours des descentes dans les boites de nuit, parce que des plaintes ont été portées ou parce que la police est appelée à prêter main-forte à la police des liqueurs.

"Des plaintes avaient été portées à chaque fois que des descentes ont été effectuées dans le cas des cabarets St. John's, Rodéo, Le Cabaret, Pal's et La Casbah", a révélé M. Gilbert.

Le directeur a souligné qu'à chacune de ces opérations policières des suspects avaient été appréhendés, des mineurs, étaient sur les lieux, et l'on retrouvait des armes de toutes sortes.

M. Gilbert et son équipe préparent présentement les amendements qui devront être apportés aux règlements municipaux pour mettre un peu d'ordre dans les cabarets.

Ces amendements établiront qu'un éclairage minimum est nécessaire dans les établissements où sont servies des boissons alcooliques, et interdiront aux employés de ces maisons de s'asseoir avec les clients.

Dans le clocher, il n'y avait pas âme qui vive . . .

La foule s'est trompée, tard hier soir, lorsqu'elle montrait du doigt l'ombre d'un homme réfugié dans le clocher de l'église de l'Immaculée-Conception, rue Papineau, à l'angle de Rachel.

Les policiers du poste no 16 ont dû monter les centaines de marches qui conduisent au clocher éclairé, pour s'assurer qu'il n'y avait personne . . . niché si haut.

En fait, il a fallu les clefs du sacristain pour ouvrir les trappes qui barrent, en trois endroits, l'accès du clocher: personne n'aurait donc pu y accéder.

Ce sont plutôt deux fidèles de Bacchus qui ont fait les frais de la fausse alerte. L'un d'eux était celui qui a défoncé la porte par où les policiers, deux volontaires et un journaliste, sont entrés. Prenant les devants, nos deux compères avaient aussitôt entrepris de fouiller le jubé.

C'est là que les policiers devaient les trouver. Ils ont passé la nuit en cellule, le temps de méditer sur les dangers de forcer la porte de côté d'une église.

Quant au sacristain, c'était la première aventure du genre qu'il expérimentait depuis qu'il travaille pour la paroisse de l'Immaculée-Conception, soit depuis huit ans.

Des touristes américains visiteront les routes de l'Expo

OTTAWA (PC) — Des représentants d'associations américaines d'automobilistes de 15 Etats parcourront plus de 10,000 milles en 10 jours, à compter du 20 août prochain, dans les cadres de la "Cavalcade d'auto 67."

Cette Cavalcade '67, organisée par le Bureau touristique du gouvernement canadien, permettra à 40 représentants de l'AAA de jeter un coup d'oeil aux principales routes menant à l'Expo 67, la première exposition mondiale à avoir lieu en Amérique du Nord.

La mission se rendra également à Ottawa et à Winnipeg, siège des Jeux panaméricains.

Ces représentants de l'AAA partiront de quatre points différents, soit Minneapolis, Détroit, Rochester et Boston. Ils visiteront un total de 24 villes canadiennes.

A Winnipeg, les visiteurs se rendront au stade où 3,500 athlètes de 26 pays participeront aux Jeux panaméricains.

A Ottawa, les visiteurs seront accueillis par le président de la Commission du centenaire, M. John Fisher. Ils se rendront par la suite aux édifices du Parlement et assisteront au changement de la garde.

Les participants se rendront enfin à Montréal, où ils seront reçus par le maire Jean Drapeau, et visiteront le site de l'Exposition.

Eloignez les mouches

Une mouche femelle peut fonder en quelques semaines une famille de 432,000 mouches. Cet insecte porte les germes de maladie par suite de ses contacts avec toutes sortes de saletés. Eloignez les mouches de votre foyer, de vos aliments, ainsi que des mains et du visage des enfants.

Policier blessé mortellement en jouant avec son revolver

L'imprudence de deux adolescents a coûté la vie à l'un d'eux vers 2 h., ce matin, au 5,200 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal.

Michel Laplante, âgé de 22 ans, a reçu une balle en plein coeur alors qu'il jouait avec son frère, Bernard, 17 ans, dans le salon chez lui.

Ils avaient un revolver appartenant à la victime. Michel Laplante avait été engagé comme policier à la compagnie des Chemins de fer nationaux, il y a à peine quelques mois.

Les parents et les trois autres enfants dormaient. Le père, M. Gérard Laplante, s'est empressé de sortir, en vêtements de nuit, dans la rue, pour alerter des automobilistes, qui l'ont conduit au poste de police no 13.

A maintes reprises, le père avait avisé ses fils de cesser de jouer avec ce revolver.

Le jeune Laplante a succombé à ses blessures durant son transport à l'hôpital Reine-Elisabeth de Montréal.

COMMANDITES

SUITE DE LA PAGE 3

télévision, et dont on reconnaitra les produits sur les tables des tres nombreux restaurants de l'Expo. Ce sont ces compagnies qui vont peut-être bien faire le plus d'argent avec l'Expo — et elles n'auront même pas voulu verser un fifrelin pour l'entreprise nationale qui va les enrichir.

L'empereur Vespasien, celui des chalets de nécessité publics, disait que l'argent n'a pas d'odeur. Il ne se montre guère "national", non plus, et s'il a une patrie, ça ne semble pas être le Canada.

Voici les commanditaires du Pavillon de l'Agriculture :

Massey Ferguson, Canada Steamship Lines, 6 industries du tabac, Pfizer, Société Coopérative de Granby et les magasins Dominion (plus cinq autres qui n'ont pas encore annoncé leur participation).

— Et Coca-Cola ? a-t-on demandé à M. Shaw.

Ils ne savent pas encore, paraît-il, ce que Coca-Cola va faire à l'Expo !

Mais Pepsi-Cola est là, comme commanditaire avec :

Québec Asbestos Mining Association (8), BP Canada Ltd., Baldwin Pianos, les Ingénieurs professionnels du Canada, Maclean-Hunter, Texaco, Sun Life, Simmons, Cassidy's, Can. Westinghouse, BA Oil Co., International Nickel, RCA Victor, Edmonton, le Club Rotary de Pointe-Claire, Steinberg, l'Armée du Salut, McCulloch of Canada, l'Imperial Oil, Westmount et les Postes (plus 13 entreprises dont la participation n'a pas encore été officiellement annoncée).

Pour l'illustration du thème, on a signalé la participation d'Imperial Oil, Noranda Mines, Southam Press, les 105 membres de l'Association canadienne de l'Assurance-vie, la BP Canada, l'Hydro-Québec, l'IBM et la Société centrale d'Hypothèques et de Logement (plus 12 autres entreprises à annoncer).

Les commanditaires de pavillons signalés, hier, sont :

l'Aluminium Co. of Canada (Aquarium), l'Association du Caoutchouc et Heinz (les Scouts), DuPont of Canada (Auditorium), l'Association des fabricants d'automobiles (5—le Stade), l'Association des banquiers canadiens (8—Centre de commerce international), la Trans-Canada Pipeline & Co. (4—Centre de reception), l'Association des ciments Portland (11—le Pavillon des Jeunesses musicales) et la General Electric (Cybernétique).

Les pavillons privés sont ceux de :

Radio-Canada, du CNR, d'Air Canada, de la Corp. Polymer, de Canadian Kodak, du Canadien Pacifique-Commerce, de l'Ass. des Brasseries du Canada, de l'Ass. des pâtes et papiers du Canada, des Canadian Lumbermen Ass. et Châtelaine, des Industries du Québec, des Eglises chrétiennes, le Kaléidoscope, le Progrès économique (22), l'Ass. du Téléphone, l'Acier, l'Ass. U.N., le Congrès juif du Canada, les "Sermons de la Science".

La flotte

On a appris un nouveau nom, hier, lorsque le Commodore Robertso,, a parlé des navires distingués qui viendront s'ancrer dans le bassin de Bickerdyke, flanqué par la Cité du Havre (l'ex-Jetée Mackay).

Le quai qu'on y a construit porte le nom de l'ancien président du Sénat, M. **Mark Drouin**, qui fut le premier, en 1958, à lancer l'idée d'Expo 67 à Montréal.

C'est là que s'amarreront les navires d'au moins 15 pays, à commencer par les pays scandinaves. Le Canada y aura une réplique d'un de ses plus célèbres navires, le "Bluenose", qui servira de navire-hôte. En fait, c'est la marine canadienne (oui, oui !) qui accueillera tous ces bateaux. Viendra-t-il des navires "nucléaires" ? Oui, s'ils veulent bien donner certains renseignements exigés par les lois canadiennes pour des raisons de sécurité (ce qui n'est pas sûr du tout).

Ces navires, on pourra les visiter — si l'on a un billet d'entrée à l'Expo. Un passage menant au quai Mark-Drouin est déjà aménagé à cette fin.

Dans le port de la Ronde — le premier port de plaisance de Montréal et le plus moderne des Amériques — on pourra accueillir, de mai à octobre 1967, 38,240 bateaux, à $0.15 le pied et un minimum de $5.00 par jour. Les propriétaires devront payer, en plus, leurs billets d'entrée à l'Expo.

Trois vedettes de patrouille et anti-incendie de l'Expo veilleront à ce que tout se fasse correctement et que les marins de plaisance n'aillent pas se placer sur le chemin des navires de la Voie maritime.

Pour l'instant, les réservations sont faites surtout pour les embarcations canadiennes; Toronto, à lui seul, veut envoyer une flotte de 100 bateaux.

Les visiteurs de la Ronde n'auront accès qu'au club du port.

La dite Ronde, soit dit en passant, est un des ouvrages qui, à cause de sa complexité, donnent le plus tintouin à l'Expo — avec Habitat 67 et les pavillons du thème . . .

Il a été précisé, hier, que c'est Hélène-de-Champlain qui servira de lieu de réception officiel (on va retapper le restaurant pour la modique somme de quelques centaines de milliers de dollars).

Il y a des maisons connues et puissantes dont on ne fera, l'an prochain, que voir les noms, comme d'habitude à la nier, que $3 millions (trois millions de dollars).

Pour l'Expo, elle aura fait juste un peu plus. Les entreprises canadiennes et "canadiennes USA" se seront mis à 1,023 pour dépenser $44 millions dans 105 participations diverses. Certaines d'entre elles sont publiques, sont financées par les contribuables ; ce sont les plus généreuses.

C'est dans l'industrie de l'alimentation que la carence devient assez étonnante.

Le Pavillon de l'Agriculture devait d'abord coûter $5 millions ; et, dans un pays comme le Canada, "le grenier du monde", on ne croyait pas avoir de grandes difficultés à trouver les commanditaires nécessaires. En fait, il fallut raboter le projet, le réduire à $3.5 millions et le mettre au budget de l'Expo. Même dans sa forme "digest", le Pavillon de l'Agriculture n'est, encore aujourd'hui, "couvert" par des commandites que dans une proportion de 80 p. 100.

Pointe-aux-Trembles: manifestation des grévistes devant l'hôtel de ville

par Jean Robitaille

Les 50 employés manuels et de bureau de Pointe-aux-Trembles ont fait un piquetage massif, hier soir, en face de l'hôtel de ville, où devait se dérouler une séance spéciale du conseil concernant la grève en cours. Mais, la réunion n'a pas eu lieu, faute de quorum.

Le conseiller Pierre Lachapelle devait remplir les fonctions de président d'assemblée, en l'absence du maire Louis-Philippe St-Pierre.

Depuis le début de la grève, aucun pourparler n'a eu lieu entre les deux parties. Le négociateur de la partie patronale, M. Arthur Matteau, a communiqué la semaine dernière avec le négociateur du Syndicat canadien de la fonction publique, M. Raymond Legendre, pour lui demander de reprendre, en entier, les négociations.

Le directeur de la grève, M. Charles Tremblay, a déclaré, hier soir, qu'il ne comprenait rien à cette attitude de M. Matteau. Il a fait remarquer qu'au cours des négociations, qui ont eu lieu avant le déclenchement de l'arrêt de travail, plusieurs points de la convention collective de travail avaient été réglés. "Je n'ai jamais vu ça", a-t-il dit.

Il a noté que les demandes syndicales sont relativement conservatrices. "Nous demandons des salaires et des conditions de travail qui existent dans les municipalités environnantes. Dans les autres municipalités, les employés n'ont pas eu à faire la grève pour obtenir ce qu'ils ont maintenant et ce que nous n'avons pas encore", a affirmé M. Tremblay.

Celui-ci a ajouté qu'au chapitre des heures de travail, le Syndicat ne demande absolument rien. On désire conserver le même régime, soit: 32½ heures pour les employés de bureau et 40 heures pour les employés manuels.

Les augmentations de salaires demandées sont de l'ordre de 10 à 40 pour cent, selon qu'il s'agit d'employés manuels ou d'employés de bureau. Le Syndicat désire une convention collective de 2 ans pour les employés manuels et une convention d'un an, avec possibilité de renouvellement pour une autre année, pour les employés de bureau.

M. Charles Tremblay a affirmé que depuis son arrivée à Pointe-aux-Trembles, il lui a été permis de constater "le pire régime de favoritisme que j'ai vu. C'est un régime de paternalisme et de favoritisme répandu dans tous les services de la municipalité"

Québec créera un nouvel organisme pour lutter contre l'alcoolisme et autres toxicomanies

QUEBEC (PC) — Une loi du gouvernement québecois sanctionnera bientôt l'unification définitive de quatre organismes publics et semi-publics s'occupant d'alcoolisme et d'autres toxicomanies au Québec, fait savoir un communiqué du gouvernement, émis lundi.

Cette nouvelle association a pour nom : l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et autres toxicomanies OPTAT, et ses principaux bureaux sont dans la capitale provinciale.

Le Dr André Boudreau, actuellement directeur du Service médical de la Santé, occupe le poste de directeur général d'OPTAT.

En annonçant la nouvelle, le communiqué du gouvernement précise que le Québec compte actuellement 80,000 alcooliques dont 40 pour cent sont des chômeurs, et 10 pour cent sont considérés incurables. La narcomanie est aussi en hausse dans la province.

Plusieurs médecins occupant des postes responsables à Montréal ont exprimé sans restriction leur approbation au projet, ajoutant, dans certains cas, que si l'on choisit des administrateurs compétents pour le nouvel organisme et si on leur laisse une liberté d'action suffisante, cette tentative de lutter contre l'alcoolisme et les autres toxicomanies aura certainement du succès.

Très prochainement révèle aussi le communiqué gouvernemental, l'organisme sera doté d'un comité interministériel de manière que, dans le domaine de l'alcoolisme, plusieurs ministères assument leur responsabilité et que la politique soit homogène.

Il s'agit particulièrement des ministères de l'Education, de la Famille et du Bien-être social, de la Justice, des Transports et Communications.

De l'avis du gouvernement, malgré les efforts individuels déployés et les sommes importantes octroyées par le gouvernement à la lutte contre l'alcoolisme et les autres toxicomanies, l'action non coordonnée de divers organismes avait plutôt engendré une certaine confusion chez la population, une duplication d'efforts et une utilisation non rationnelle des fonds.

Les quatre organismes maintenant unifiés sont tous financés par l'Etat : deux relèvent directement du gouvernement, tandis que les deux autres ne bénéficient que d'un appui officiel indirect.

Ce sont : le comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, dépendant du ministère de la Famille et du Bien-être social, le Service médical sur l'alcoolisme, qui relève des services psychiatriques du ministère de la Santé, ainsi que l'Association des cliniques et des unités de réadaptation pour alcooliques, ACURA, et l'Institut d'étude sur l'alcoolisme.

Ontario : élection complémentaire le 22 septembre

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario a annoncé la tenue d'une élection complémentaire, le 22 septembre, dans le comté de Kenora dont le siège a été laissé vacant par le décès, survenu le 26 mars, du député libéral Robert Gibson.

M. John Robarts a fixé au 8 septembre la date de la mise en candidature.

Les candidats qui ont annoncé leur participation au scrutin sont M. Luke Francis, 44 ans, maire de Keewatin, pour les libéraux, et M. Léo Bernier, 38 ans, d'Hudson, pour les conservateurs, et M. Robert Clark, 35 ans, de Longbow Lake, pour les néo-démocrates.

American Motors et Chrysler ont commencé à produire les modèles 67

TORONTO, (PC) — Les modèles d'autos 1967 sont entrés en production hier aux usines de l'American Motors Canada, à Brampton, et de la Chrysler Canada, à Windsor.

La compagnie Ford commencera à produire ses premiers modèles d'autos et de camions 1967 à son usine d'Oakville, le 29 août.

La General Motors se propose de commencer la fabrication de ses nouvelles autos à son usine d'Oshawa le 24 août et de ses camions, le 22 août. Cette dernière compagnie projette de mettre à pied 2,600 hommes pour porter le nombre de ses employés à 15,800 et d'éliminer la production des modèles Buick, Oldsmobile et Corvair.

Quant à l'American Motors, elle a engagé 200 nouveaux employés depuis le 1er juillet pour porter à 2,000 le nombre de ses employés. La compagnie s'attend à produire 50,000 autos en 1967, comparativement à 30,000 l'an dernier, mais elle s'en tiendra à sept modèles seulement alors qu'elle en fabriquait 26 l'an dernier.

HAITI

SUITE DE LA PAGE 3

joint spécial l'ambassadeur Charpentier, qui a déjà été en poste à Port-au-Prince, le consul a poursuivi : "Le Dr Duvalier, devenu leader de la majorité nationale, a toujours protesté contre "l'aisance ignoble" et la vente aux enchères de l'orgueil haïtien."

Démocratie modèle

M. Sassine a ensuite affirmé que la république du président à vie Duvalier est "un modèle de démocratie". Il a ajouté que le peuple haïtien, "victime de tous les abus", a toujours conservé "le front haut, sans bassesse ni agenouillement", même "dans le sang, les larmes et devant la mort".

Parlant enfin de l'Expo, le consul a déploré cette prétendue "propagande inspirée par la médiocrité" qui "voulait que le seul pays de langue et de culture française en Amérique, à part le Canada, ne participe pas à l'Expo de Montréal".

Il a alors expliqué pourquoi Haïti, devant cette prétendue propagande, n'a pas jugé bon de rétablir la vérité plus tôt : "Nous préférions (. . .) confondes les propagandistes par les faits, contre lesquels aucune éloquence, aucun mensonge ne peut rien, car la vérité parle une langue plus claire qu'un matin ouvert au soleil de l'été."

M. Sassine a souligné en terminant que c'est M. Duvalier lui-même, qui "soucieux de l'importance de l'immense effort qu'accomplit le Canada", a fermement déclaré : "Haïti doit être présente au Canada. C'est un impératif."

Mont-Royal : 20 articles expédiés en 20 minutes; le fauteuil du maire Dawson s'écroule . . .

par Florian Bernard

Ville Mont-Royal a établi un nouveau record, hier, en expédiant l'ordre du jour en 20 minutes seulement!

Selon le maire Dawson, c'est la première fois dans l'histoire de sa municipalité que les conseillers approuvent aussi rapidement les articles inscrits au feuilleton!

L'ordre du jour comportait 20 articles . . . et 20 minutes plus tard la séance était levée. Durée moyenne de la discussion: 1 minute par article ! Le temps de le lire, de désigner un proposeur et un secondeur, de déclarer l'unanimité et de . . . classer!

La chaise du maire s'écroule

Nous avons dit une minute par article. Ce n'est pas tout à fait exact, puisqu'on a perdu au moins 5 minutes précieuses . . . lorsque la chaise du maire s'est soudainement écroulée.

Les conseillers venaient d'approuver rapidement l'un des articles à l'ordre du jour, lorsqu'un craquement sinistre se fit entendre de la tribune d'honneur. L'une des "pattes" de l'énorme fauteuil du maire Reginald Dawson avait cédé.

Deux conseillers ont transporté le fauteuil à côté de l'estrade. Le premier citoyen de Mont-Royal a donc été obligé de trôner sur une chaise droite, comme la plupart des communs mortels. Il l'a fait en souriant!

L'incident qui n'a duré que quelques minutes n'a pas ralenti pour autant le zèle des conseillers, puisqu'à 8.20 p.m. l'assemblée était levée!

Nouvelles expropriations pour le tunnel Rockland

(F.B.) — Les membres du conseil municipal de Mont-Royal ont été obligés d'approuver de nouvelles expropriations de terrain, hier, en vue de la construction du tunnel de l'avenue Rockland.

A la suite d'une étude approfondie, les ingénieurs de la ville avaient conclu que les premiers terrains expropriés étaient insuffisants.

Ils avaient conseillé au maire d'exproprier une nouvelle bande de terre, de chaque côté de l'avenue Rockland, depuis Graham jusqu'aux voies ferrées du Canadien Pacifique.

Selon les ingénieurs, la première bande expropriée ne permettait pas d'aménager des voies d'évitement suffisamment larges de chaque côté de Rockland.

Ces nouvelles expropriations portent à $60,000 le montant versé jusqu'ici par la ville pour l'achat de terrains ou de propriétés, relativement à ce projet.

Le maire, M. Reginald Dawson, tentera, de son côté, d'entretenir le président de la Commission des transports de Montréal, M. Lucien L'Allier, des besoins créés par la fermeture de l'avenue Rockland. M. Dawson a fait état d'une lettre du vice-président de l'Association des parents catholiques de Mont-Royal, M. Maurice Desjardins, qui se plaint de longs détours imposés aux étudiants.

Un conseiller, M. William Tetley, a alors mentionné le fait que le président du comité exécutif de la métropole, M. Saulnier, a déjà laissé entendre que Montréal pourrait bien construire une autre voie de croisement à l'Acadie, une fois le tunnel Rockland terminé.

Mettez la pédale douce . . . si vous allez en Ontario

La police aérienne de l'Ontario a déjà émis plus de 1,000 contraventions pour excès de vitesse, et pourtant elle n'a pas encore perdu une seule cause devant les tribunaux.

Quelques automobilistes seulement ont contesté la décision de la police, mais sans succès.

La brigade aérienne de la police de l'Ontario existe depuis un an seulement. Ses avions patrouillent continuellement les grandes routes de la province, notamment les voies rapides 11, 400, 17 et 115.

La vitesse des voitures est évaluée grâce à de larges points de repère tracés en blanc sur le macadam. Du haut des airs la police calcule à l'aide d'un chronomètre le temps que prend une voiture pour parcourir la distance qui sépare le point de repère d'un autre.

OFFRES D'EMPLOIS VILLE DE MONTREAL

SERVICE DU PERSONNEL

Commis grade 1 — Hommes — Traitement initial : $2,700. (Hommes mariés : $3,800). Augmentations annuelles jusqu'à $4,000.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Aucune expérience requise.

Commis grade 1 — (Police) — Hommes — Traitement initial : $2,700. (Hommes mariés : $3,800). Augmentations annuelles jusqu'à $4,000.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Connaître la dactylographie.

Dentiste — ($8,300-$12,440) — Traitement initial selon l'expérience.
Examens dentaires, traitements préventifs : prophylaxies, extractions, obturations pour enfants jusqu'à l'âge de 14 ans dans les cliniques du service de Santé.
Etre membre en règle du Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec.

Estimateur en valeurs immobilières, grade 1 — Hommes — ($5,950-$10,275) : — Le traitement initial sera déterminé selon l'expérience.
Evaluer les terrains et bâtiments à exproprier, analyser et apprécier les dommages subis par les expropriés et rédiger les rapports d'expertise requis ; témoigner devant les tribunaux en qualité de représentant de la Ville.
Avoir au moins 25 ans. Posséder l'équivalent d'une 11e année d'études et quelques années d'expérience dans le domaine de l'immeuble. L'expérience devra avoir été acquise dans la région métropolitaine et de préférence dans le domaine de l'expropriation. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis pourra être accordée pour des cours en génie, en architecture ou en évaluation immobilière, d'une université ou une association professionnelle reconnue.

Moniteur (récréation) — Hommes ou femmes — Traitement initial : $4545. Augmentations annuelles jusqu'à $5625.
Organiser, diriger et surveiller les jeux et autres formes de récréation dans les centres récréatifs, les parcs-écoles et sur les terrains de jeux de la Ville.
Au moins 21 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Une expérience d'au moins deux saisons, ou l'équivalent, dans l'organisation d'activités récréatives, sportives ou autres du même genre. **Date limite d'inscription : 19 août 1966.**

Opératrice de perforatrice-vérificatrice — Traitement initial : $3200, avec augmentations jusqu'à $4545.
Au moins 17 ans. L'équivalent d'une 9e année d'études. Avoir une expérience suffisante pour permettre à la candidate de subir un test à un rythme minimum de 8,000 frappes à l'heure.

Opératrice stagiaire de perforatrice-vérificatrice — Traitement initial : $2700, avec possibilité d'augmentations jusqu'à $4545, selon aptitudes.
Au moins 17 ans. L'équivalent d'une 9e année d'études. Aucune expérience requise.

Policier — Traitement initial : $4955. Augmentations annuelles jusqu'à $6350, après 3 ans de service.
Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonctions. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Taille minimum : 5'8", pieds nus, poids minimum : 140 livres sans vêtement.

Relieur — Traitement initial : $3200. Augmentations annuelles jusqu'à $4545.
Réparer, relier, titrer et dorer les volumes de la bibliothèque municipale.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 9e année d'études. Quelque expérience dans la reliure des livres. Connaître le fonctionnement des machines utilisées dans les ateliers de reliure. **Date limite d'inscription : 2 septembre 1966.**

FORMULES DE DEMANDE D'EMPLOI : Tout candidat doit s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" qui s'obtient par la poste ou au service du personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville et qui doit être retournée au service du personnel, dûment complétée et accompagnée des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport). Dans tous les cas, les candidats doivent posséder une certaine connaissance du français et de l'anglais.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes	Haut	Bas	3 h.
800 Abitibi	10¼	10⅛	10⅛
200 Algoma	28¼	28½	28¼
— Alliance	150	150	—
4300 Alcan	32⅞	32¾	32⅝
— Alcan 4	39¾	39¾	—
— Anglo CP p	48¼	48¼	—
200 Argus	11⅜	11⅜	11⅜
— Arg C p	11¾	11¾	—
500 Asbestos	23¼	23¼	23⅛
— All Sug	9⅛	9⅛	—
220 Bq CN	60	60	60
900 Bq d'Eparn	13¼	13	13
820 Bq Imp C	60⅝	60¾	60⅜
75 Bq Mont	56¾	56½	56½
75 Bq NE	68	68	68
— Bq PC	45	45	—
400 Bq Roy	70½	69¾	69⅝
— Bq Tor-D	59½	59½	—
200 Bathurst P	27	27	27
600 Bath Wt	11½	11½	11½
1675 Bell Phone	50¼	50⅛	50⅛
100 Bw Mer Pr	50	50	50
— Brazil	9¾	9⅝	—
— BA B Note	65¼	65⅛	—
— BA OIL	32	32	—
50 BC Phone	61½	61½	61½
4100 Brinco	5¼	5⅛	5¼
— Bruck B	12¾	12⅜	—
400 CAE	8½	8½	8½
400 Cal Pow	23	24⅛	24⅛
205 Can Cem	40⅜	40½	40½
1700 Can Cem P	24⅜	24¼	24⅜
— CD Sugar	20¼	20¼	—
600 Can Iron	20¾	20	20
25 Can I P	85½	85½	85½
— Can Malt	18	18	—
— C S L P	6¼	6¼	—
11900 C Brew	7⅛	7	7⅛
— C Brew A	37½	37½	—
— C Brew B	35¾	35½	—
100 C I L	17⅜	17⅜	17⅜
— C I L P	75	75	—
100 CI Pow	26⅜	26⅜	26⅜
— C Marconi	5¾	5¾	—
800 C P R	59¼	58¾	59¼
— C P R 4% P	8	8	—
300 C Pfina	10⅜	10⅜	10⅜
100 C Vickers	17⅜	17⅜	17⅜
300 Central Del	10⅜	10⅜	10⅜
300 Chemcell	13	12¾	13
— Col Cell	7¾	7¾	—
200 Cominco	38	38	38
175 Cons Paper	37½	37½	37½
— Cons Text	21¼	21¼	—
— Consu Glass	11⅞	11⅞	—
— Corpex	8	8	—
— CouvretteA	490	490	—
500 Denison	56¼	55	55
600 Dist Seag	30½	30	30½
— D Coal Pr	5600	5600	—
— D Corset	10½	10½	—
— Do Fasco	23¾	23½	—
8500 D Glass	15¾	15½	15⅝
500 D Glass Pr	16	16	16
1400 Domtar	17¾	17½	17½
50 D Text	28¾	28¾	28¾
— Du Pont	41	40¾	—
— Fam Play	27¼	27	—
25 Fleetwood	28⅛	28¾	28¼
— Fraser	25	25	—
— Fr Pete	385	385	—
3600 Glengair	170	165	165
25 GL Paper	26¾	26¾	26¾
100 Hdy Andy	7	7	7
1800 Hawk Sidd	5	490	490
300 Hollinger	23¼	23¼	23¼
1500 Home A	22½	21¾	22
1300 Home B	23⅜	23½	23⅜
375 Hud Bay M	75¾	75½	75¾
1500 H B O	15¾	15⅝	15⅝
700 Husky Oil	13¾	13¾	13¾
400 Husky C Pr	57¾	57¾	57¾
500 Imp Oil	53¾	53⅜	53⅜
400 Imp Tob	13⅜	13⅜	13⅜
2000 Ind Accept	20¾	20¾	20¾
2100 Int Nickel	90½	90¼	90¼
200 Int Util Pr	29¾	29¾	29¾
125 Inter PL	79	79	79
100 Invest Gr "A"	11	11	—
— Laur Fin	6½	6½	—
— Loblaw (A)	10	10	—
200 Loblaw (B)	10¼	10¼	10¼
— Loeb M	13¾	13	—
100 MacLaren A	24	24	24
250 MacMillan	26	25¾	26
— Marit Tel	22½	22½	—
600 Massey F	32¾	32¾	32¾
100 McAllister	8¼	8¼	8¼
100 Met Stores	16	16	16
— Mitch R A	11¾	11¾	—
— Molson A	17¼	17¼	—
— Mtl Loco	16	16	—
— Mtl Trust	16	16	—
1075 Moore Crp	80	79	79
— Morse Pr	5	55	—
— Mussens	7¾	7¾	—
300 NFLD Ligh	10¼	10¼	10¼
1370 Noranda	52¾	51¾	51¾
— North C Gs	12¾	12¾	—
500 NS LP	11¼	11¼	11¼
— Ogilvie	14	13¾	—
— Oshawa A	22¼	22¼	—
400 Pac Pete	10⅜	10⅜	10⅜
200 Phillips C	34	33½	33½
100 Pow Corp	10⅜	10⅜	10⅜
1000 Price	14¾	14	14
900 QN Gas	12	11¾	11¾
100 QNG Pr5.40	91	90¾	91
400 Que Phone	19⅛	19⅛	19⅛
— Reitman's	10¼	10	—
1600 Rio Algom	25¼	24¾	24¾
100 Rolland A	12	12	12
400 Ronalds A	10½	10½	10½
320 Rothmans	28¾	28⅝	28⅝
— Royal T Pr	17½	17½	—
— St-L Cem	33¾	33¾	—
1500 Salada F	11	11	11
600 Shell Can	22¾	22½	22⅝
200 Simpsons	29¼	29	29
100 Soc GP	6½	6½	6½
— SS Steel	10½	10½	—
1900 Steel Can	23¾	23½	23½
400 Steinbg A	22¼	22	22
500 T Grp (A)	10⅜	10⅜	10⅜
400 Tr-C PL	32¼	32¼	32¼
100 Tr Mt PL	16¾	16¾	16¾
— Un Carbide	24¾	24¾	—

Bourse Canadienne

Ventes	Haut	Bas	3 h.
7000 Agassiz	32	29½	29½
5000 Alex	16½	16½	16½
500 Alscope	160	160	160
1000 Alsof	7½	7½	7½
2000 Amg B Bel	23	23	23
— Ameranium	4	4	—
— Am Metro	225	225	—
— Anthonian	21	20	—
— Augustus	63	61	—
— Bateman	5½	5½	—
— Beauce PI	4½	4½	—
4000 Black Hawk	95	95	—
4000 Black Riv	18	17½	17½
— Blue Bon	320	320	—
1000 Bluewater	17	17	17
500 Bornite	5½	5½	5½
500 Bruce-Presto	9½	9½	9½
— Bruneau	18	18	—
— Brunswick	12¾	12¾	—
3000 Burnt Hill	31	31	31
— Cadamet	6½	6½	—
500 Camflo	415	415	415
— C Interurb	300	300	—
— C Secur A	230	230	—
24500 Carbec	34	33	34
— Cartier-Que	10½	10½	—
1100 Cessland	410	400	400
— Chemalloy	104	104	—
2000 Chib Copper	5½	5	5
18500 Chipman	43½	42	42
4000 Coastal M	17½	17	17
— Comm H&M	52	52	—
— Com O&G	32	32	—
800 Commodr	100	100	100
— C Canorama	23	22	—
500 C Manitoba	28	28	28
500 C Mogador	18	18	18
— C New Pac	40	40	—
1000 Persh	12	12	12
200 CQ Smelt	66	66	66
1500 Copstream	7½	7½	7½
— Crownbridg	30	30	—
— Crusade	21	21	—
— Delta Min	12	12	—
100 Denault A	7½	7½	7½
1000 Devil Elbow	29	29	29
15500 Dolsan	32	31	31½
— Donnac	52½	52½	—
— Dom Lease	26	26	—
— Dumont	25	25	—
400 East Sull	810	803	805
1000 Empire Min	16½	16½	16½
162800 Equity Ex	81	76	80
— Fab Met	16	16	—
2500 Fano	7	6½	6½
— Flint Rock	17	17	—
500 Fontana	5	5	5
500 FT Reliance	38	38	38
— Fox Lake	17	16	—
11300 Fundy	4	4	4
500 Futurity	45	45	45
— Garney	40	36	—
100 Gilchrist	500	500	500
2200 Glen Lake	173	170	171
500 Grt Wn Min	100	100	100
500 Greenberg	500	500	500
100 Grissol	195	195	195
— Guardian	16½	16½	—
2000 Gui-Por Ur	25	25	25
— Hastings	205	205	—
100 Guarantee C	20	20	20
— Imbrex	300	300	—
100 Inshpiratn	180	180	180
9165 Int Nrvalie	32	28½	32
— Intp Dredg	14	14	—
2000 James Bay	27½	27½	27½
700 Jubilee	180	175	180
— Keltic Mng	20	20	—
8500 KDM Dis	½	½	½
— K Desmond	42	42	—
— Kiena	72	72	—
100 Kodiac Pet	160	160	160
500 Kontiki	8	8	8
— Lab Acc A	5¾	5¾	—
2500 Laduboro	62	60	60
— Lingside	5	5	—
500 Littlejohn	8	8	8
429000 Loaunna G	35½	33	34
1000 Matachewa	36½	36½	36½
1000 McKinney	14	14	14
— Melchers	20½	20	—
— Merc Chip	7½	7½	—
1000 Mid Chib	16½	16½	16½
1400 Midpesa	350	340	340
1000 Miro Mines	23	23	23
4000 Mistango	18¼	17½	18
3300 Moly Hill	20	19	19
5000 Mont Canzan	24	24	24
1600 Mt Pleasant	33	33	33
— Native Min	13½	13	—
— N Formo	4½	4½	—
850 N Imperial	145	145	145
6500 NW Amulet	7½	7½	7½
— Nocana	8	8	—
2000 NA Asbest	9	9	9
51000 NA Rare M	59	53	55
1000 NW Canala	11	11	11
2000 Opem E	11	11	11
4500 Pat Silver	36	35	36
— Paudash	7½	7½	—
900 Peace-Riv	910	905	905
12000 Pennbec	21½	21	21½
— Peso S	120	120	—
450 Phoenix O	315	305	305
— Pitt Gold	4½	4½	—
2000 Potash	18½	18	18½
— Provo G	383	385	—
500 Q Indust M	7½	7½	7½
1000 Queenston	12½	12½	12½
— Rancheria	36	35½	36
9500 Rexspar	10½	10	10½
1600 RA Pete B	196	194	196
— Rusty L	23½	23	—
— StL Colum	190	190	—
500 St Lucie Ex	16½	16½	16½
300 Select Fin	225	220	225
23000 Silver Reg	28	28	28
3500 Silver Sum	18½	18	18
6500 Sladen	37	37	37
2900 Spartan Air	44	44	44
— Statirs Ex	22½	22½	—
— Std Gold	40½	40½	—
500 Sturgeon	75	75	75

Ventes	Haut	Bas	3 h.
100 Sullivan	525	525	525
600 Surlaga	70	65	65
100 Sullivan	525	525	525
600 Surlaga	70	65	65
5000 Tache	12½	12	12
— Talisman	40	40	—
500 Tazin	6	6	6
— Tib Expl	5½	5	—
— Tor & LI	360	360	—
500 Trsterre	30½	30½	30½
— U Corp (B)	11	11	—
— Upton Copp	50	47	—
5000 Westairs	17	16½	16½
8000 West Hill	79	74	74
19000 West Tin	67	64	64
23000 Wisconsin	54	50	54

INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 15 août	155.18	137.21	114.92	148.00	114.65
Clôture — 12 août	155.66	137.12	114.16	148.25	114.59
Semaine dernière	156.74	137.46	114.52	149.13	115.47
Mois dernier	157.91	139.36	114.93	150.40	113.94
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	155.66	137.04	113.77	148.25	113.17
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3⅛ Perpetuels	1965	70	71
4½ 15 dec.	1966	99½	100
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1970	97¾	98½
5½ 1er août	1980	96¾	97¼
2¾ 15 juin	1968	95¾	96¼
3¼ 1 juin	1976	80¾	81½
4¼ 1 sept.	1972	91	91¾
5½ 1 oct	1975	96¾	97½
4½ 1 sept.	1983	85¼	86
5¼ 1 mai	1990	92¼	93
5½ 1 oct.	1969	89	90½
CNR 5½ 15 dec.	1971	98¼	99
CNR 5 oct	1987	89¼	90
CNR 5¾ 1 jan.	1985	98¼	99
CNR 4 fev.	1981	80½	81¾
CNR 4½	1967	99	99½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alto G Tel 6	1991	97½	98
A M F C 5¼	1987	89¼	90½
BC Elect 3¼	1967	93½	94½
BC Elect 5½	1989	90¾	91¾
Man Hyd 5¼	1998	86¼	87¼
NLFD 5¼	1985	86¼	87¼
BC Elect 5¾	1977	95½	96½
N.B. 5½	1989	89¾	90¾
N.S. 5¼	1985	90	91
Ont. 3	1970	89¾	90¾
Ont. 5½	1985	92½	93½
Ont. Hy. 2¾	1968	93½	95½
Ont. Hy 5½	1985	90	91
Que. 5½	1990	88½	89½
Que. 3	1969	91½	92½
Que. 5¼	1987	86	87
Que. Hy 5	1995	81¾	82¾
Que. Hy. 3¼	1974	81¼	82¼
Que. Hy 5½	1988	89	90
Saskatch. 5½	1985	91½	92½
MUNICIPALITES			
Montreal 5¾	1989	89½	90½
Tor Mt 5½ 15 juin	1985	91½	92½
Vanc 5¼ 15 juin	1977	92¼	93¼
Hamilt 5¼ 15	1977	91	92
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi 4½	1966	99½	101
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Can Petrofina 4	1972	88	90
Can Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cem 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	90	93
Loblaw 4¾	1976	180	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Poce Pete 5	1977	92	95
Simpsons 5	1976	207	—
Simpson's 5	1970	133	—
TC Pipeline 5	1988	123	126
TC Pipeline 5	1989	100	103
Triad 4½	1971	90	97
W Coast 5½ xd	1988	106	108
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	98	100
Algoma 5¼	1978	90	92
B P Tanker 6¼	1985	97½	99½
BA Oil 5½	1977	91	93
Can Cement 3¾	1975	83	85
Cdn Br Alum 5¾	1980	95	97
CIL 5¼	1977	94¼	97¼
CPR 5	1983	88	89
Cr Foncier 5¾	1985	88	90
Dosco 6	1985	88	90
Dom Stores 5½	1976	96	97
Domtar 5¾	1990	90	92
Eaton Acc 5¾	1985	93¾	94¾
Imp Oil 3	1969	91	92
I A C 6½	1983	98	99
Roynat 6	1981	97½	98
Roy Tr Mortgage 6	1975	96	97
Shell Oil 5¾	1977	98	100
St Law Corp 5	1978	88½	—
Simpsons 4¾	1973	93	95
Traders Fin 5¾	1985	82	84
Woodward's 7¾	1985	93	95
Weston 5½	1983	91	93
SERVICES PUBLICS			
Aug Con Tel 6	1983	95	—
Alto G Tk 5¼	1985	93	95
Bell Tel 5¼	1984	94	95
Bell 3¾	1979	79	81
Bell 6¼	1978	98	100
Bell 5½	1982	91	93
Bow Pow 3¼	1980	77	79
Broz Tr 6¼	1990	93	—
BC Phone 5¾	1986	92	94
Calgary P 5¼	1982	93¾	—
Can Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¾	1982	93	95
Cana Gas 5¾	1984	94	—
Can Gas 5	1978	88	—
Gt Lakes 5¼	1977	94	97
Lakeland NG 6	1982	93	95
Marit El 5¾	1983	91¼	—
NFLD & P 5½	1978	91¼	—
N Ont N Gass 5¾	1982	91	94
North Tel 5¾	1983	92	—
Northw Ut 5¾	1968	91	—
Que Nat Gas 5¾	1985	88	91
Que Nat 6	1988	91½	—
Que Tel 5¾	1983	92	—
TC Pipe 5.85	1987	92	94
Union G 5½	1977	92	94
IMMEUBLES			
Bront Coach 6	1978	94	—
Eaton 6	1978	88	91
Eaton R 3½	1968	93½	—
Steinbg 6	1983	94	97
Loblaw's 5½	1983	89	90

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Banque d'Epargne	0.11	tr	3 oct.	21 sept.
Dominion Corset	0.15	tr	1 oct.	19 sept.
Standard Struct. Steel	0.10		29 sept.	15 sept.
Furlongs Plastics	0.12	tr	1 oct.	15 sept.
Famous Players Can.	0.27½	tr	9 sept.	24 août
Imperial Tobacco	0.17½	int.	30 sept.	31 août
East Sullivan	0.15	tr No 32	18 sept.	2 sept.
East Sullivan	0.10	tr No 6	19 sept.	2 sept.
Sullivan Consol.	0.08	tr no 31	19 sept.	2 sept.
Sullico Mines	0.15	tr no 9	19 sept.	2 sept.
Soc. Miniere Cupra	0.66 2/3		31 août	

Baisse générale des marchés boursiers

MONTREAL — Tous les indices étaient à la baisse vers 2 heures à la Bourse de Montréal. Hudson Bay Mining et Moore Corporation ont perdu chacune ½ point pour s'établir respectivement à 75½ et 79½. Steel of Canada et Massey-Ferguson ont descendu de ⅜ à 23⅜ et 32⅝. Denison a monté d'un point à 56, continuant sa hausse d'hier. A la Bourse Canadienne, Louanna Gold demeure la valeur la plus active; elle a progressé de deux cents.

* * *

TORONTO — Les prix accusent un déclin dans tous les compartiments du marché à la Bourse de Toronto au début de l'après-midi. L'indice des valeurs industrielles qui sert à mesurer la vigueur des valeurs clé, est descendu à son point le plus bas depuis le 15 juin de l'année 1964; la baisse est de 0.94, et l'indice s'établit ainsi à 154.68. Les valeurs qui ont enregistré des gains hier ont connu les plus fortes baisses aujourd'hui.

General Motors : les chefs syndicaux se rendraient à Ottawa

OSHAWA (PC) — Les représentants syndicaux des 2,600 ouvriers qui seront mis-à-pied par la General Motors le mois prochain tentent présentement d'organiser une rencontre avec les représentants du gouvernement fédéral.

Le porte-parole du syndicat a aussi fait savoir qu'une réunion des employés concernés était prévue pour jeudi après-midi prochain, dans l'Auditorium d'Oshawa.

La société General Motors, en annonçant ces mises-à-pied, les avait mises sur le compte des réorganisations internes nécessitées par le nouvel accord sur l'industrie de l'automobile qu'ont signé au début de l'année les gouvernements du Canada et des Etats-Unis.

Les importations américaines de pétrole brut

WASHINGTON (AFP) — Les importations américaines de pétrole brut et de produits pétroliers, à l'exception de celles provenant du Canada et du Mexique, ont totalisé 2,034,535 barils par jour en juin dernier, comparé à 1,930,330 barils en mai et à 1,879,205 barils en juin 1965, annonce le département de l'Intérieur.

Les arrivages en provenance du Canada se sont élevés à 393,141 barils par jours en juin comparé à 360,573 barils en mai et à 313,260 barils en juin 1965. Ceux provenant du Mexique se sont chiffrés à 29,998 barils par jour contre 30,650 et 29,999 barils par jour respectivement.

L'argent est devenu rare

Pour les années 1961 et 1962, le nombre de logements à loyer commencés a augmenté de presque 20 p. 100 sur l'année précédente. Pour les années 1963 et 1964, les augmentations ont été de 42.3 p. 100 et 25.6 p. 100 respectivement.

Au cours de la première moitié de l'année 1965, le nombre de logements à loyer commencés a encore augmenté de 22.3 p. 100 sur la période correspondante de l'année précédente. Cette augmentation, cependant, a été suivie d'une diminution au cours de la seconde moitié de l'année, alors que la mise en chantier des logements à loyer a été de 6.7 p. 100 inférieure à celle de l'année précédente.

On peut attribuer ce changement à la réduction des fonds hypothécaires disponibles pendant le second semestre de l'année.

Inscription à la Bourse Canadienne

133,720 actions, d'une valeur au pair de $5.00 chacune, toutes émises et en circulation, de la compagnie, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à son ouverture le 16 août 1966.

Cette compagnie fut incorporée en vertu de la loi fédérale des compagnies, chapitre 36 des statuts de 1881. La compagnie agit comme son propre agent de transfert et comme son propre régistraire. Son symbole au téléscripteur sera "G C".

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Deut. Mark	.2696
Angleterre	Livre	2.8093
Argentine	Peso	.0053
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.00049
Chili	Escudo	.2356
Danemark	Couronne	.1555
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2194
Hollande	Florin	.2979
Italie	Lire	.001727
Japon	Yen	.002971
Mexique	Peso	.0853
Etats-Unis	Dollar	1.07 17/32
Norvège	Couronne	.1506
Nouvelle-Zélande	Livre N.Z.	2.9897
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2083
Suisse	Franc	.2483
Tchécoslovaquie	Couronne	.1493
Venezuela	Bolivar	.2398

Marché des bestiaux

Les prix présentaient une allure stable hier aux marchés aux bestiaux de Montréal. La demande a été bonne dans le cadre d'une grande activité.

Les arrivages se composaient de 872 bovins, 369 veaux, 47 porcs et 88 ovins.

Les bouvillons de bonne qualité rapportaient $23, ceux de qualité moyenne de $20.50 à $21.25 et ceux de qualité ordinaire de $15.50 à $18.

Les génisses de bonne qualité valaient entre $21 et $22, celles de qualité moyenne entre $19.50 et $20.25 et celles de qualité ordinaire entre $17.25 et $18.50.

Les vaches de bonne qualité rapportaient de $19 à 021, celles de qualité moyenne de $17 à $18.75, celles de qualité ordinaire de $15.25 à $17.25 et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $10.25 à $14.75.

Les boeufs de bonne qualité valaient de $20 à $23.50, ceux de qualité moyenne de $18.25 à $18.50 et ceux de qualité ordinaire de $16.25 à $17.50.

Les veaux de lait de bonne qualité rapportaient de $31.25 à $35.50, ceux de qualité moyenne de $25.50 à $30.50 et ceux de qualité ordinaire de $20 à $27.50.

On ne rapporte pas de ventes de porcs ni d'ovins.

NEW-YORK — Les prix ont baissé considérablement ce midi à la Bourse de New-York, et l'activité était modérée. L'indice de l'agence UPI indiquait un déclin de 0.86. Le marché était à la baisse depuis le matin, mais le mouvement s'est accélere au cours de la séance. Les prix étaient également à la abisse sur le marché de la Buorse Américaine.

* * *

LONDRES — Le raffermissement de la cote au Stock Ex-

change s'accélère en dépit d'une baisse de Wall Street hier. Les vedettes industrielles en particulier accusent de gros progrès mais ceux-ci ne sont pas proportionnés à la demande qui, en fait, demeure modeste, et résultent surtout de l'absence d'offres de vente sur le marché. Les gains en conséquence dépassent souvent un shilling et à 14 h. 45 l'indice du Financial Times s'inscrivait en hausse de 5,2 points sur la veille.

* * *

PARIS — Le franchissement des fêtes de l'Assomption laisse l'assistance toujours aussi clairsemée à la Bourse de Paris car les rentrées sont compensées par de nouveaux départs. Les affaires sont donc très calmes. Offres et demandes s'ajustent néanmoins sans difficulté et c'est au piétinement des cours que l'on assiste le plus souvent. De ci de là, quelques ruptures d'équilibre peuvent être notées, ce qui se traduit par d'insolites mouvements de hausse ou de baisse, desquels il faut se garder de tirer argument car les échanges dont ils résultent ne sont pas plus étoffés que pour de simples répétitions de cours. L'impression d'ensemble est celle d'une cote très bien tenue. Les bonnes dispositions qui ont présidé aux séances de la semaine précédente ont créé un climat favorable qui s'exprimerait certainement plus franchement si les transactions prenaient quelque consistance.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	11
Advance RL	13	17
Aconic	4	7
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	8	11
Arnora	—	2
Bald Mt	4	9
Beauchemin	—	40
Big Nell	18	20
Boma Chib	40	45
Beauport Holding	10	15
Bracemac	19	21
Burrex	25	30
Chibtown	32	37
Columbia River	1 80	2 00
Cdn Javelin	9¼	9¾
Clearwater	50	55
Corgemines	35	45
Cuvier	—	2
Dasson	7	10
Doral Mng	54	57
Dubuisson	2	4
Elmac	2	5
En Ola Expl	15	20
Ganda Silver	10	13
Gaspe Copper	43	46
Gaspesia	30	40
Gibson	8	10
Goldstar	10	15
Grt Lakes Nickel	2 75	3 00
Hucamp	27	30
Iroquois	—	30
Imperial Minerals	5	10
Independent	2	4
Jack Waite	10	13
Juma	24	26
Kewagama	4	6
Kukatush	6½	7
Lake Beaver	26	29
Leeds Metals	57	62
Little Tex	10	15
Lun Echo	63	66
Main Oka	5	10
Mariner	32	35
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Morona Copper	25	30
Muscocho	35	40
Nat. Malartic	50	55
Naganta	35	45
New Miller	14	19
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	10½	15½
New Baska	19	24
New Insco	7	15
New Lorie	13	15
New Pascalis	25	30
Nipiron	40	50
Norque	12	14
Oklend	1	3
Olympus	—	50
Que Expl	8	10
Quejo	5	7
Ran Mar	20	30
Ran Lux	—	29
Rand Mat	4	5
Seaway	—	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	6½	7½
Thunder Boy	0 75	1 00
Timrod	25	45
Victoria Algom	27	30
Waco	19	23
Watson Lake	8	10
William Leys	2	4
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE
Source : Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq. d'Economie Que.	6	7
Bank West	14	14¾
Chartered Cr.	3½	4
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w.	0 50	1 50
Corp. Fonc. Mtl. A	—	3 00
Corp. Fonc. Mtl. B	—	2 00
Credico	2 75	3 25
Credit Stl. B	17	18
Crown Life	30	31
East C Sav	6½	7½
Fed Saving	8	9
G anache	2 50	3 00
Income	8½	9½
Ind. Life	24	26
Jenkins	23	25
La Prev.	16½	17½
Lincoln

arrivées et départs des navires

Nomenclature des navires amarrés dans le port de Montréal telle qu'établie à midi le 15 août 1966 par le Conseil des ports nationaux :

Hangars	Nom du navire	Catégorie	Jauge	AGENTS
B-2	Susan Maersk	Oc	3664	Robert Reford Co.
B-2	Luka Botic	Oc	5475	"
2	Tautra	Oc	4700	Cunard SS.
3	Alsatia	Oc	1641	"
3	Imperial Lachine	Fl.	694	Imperial Oil
6	Norholt	Oc	3270	Furness Withy
4	Cairnesk	Oc	2456	"
9	Polyflora	Oc	1441	C.P.S.
9	Beaverpine	Oc	2437	C.P.S.
7	Ludolf Oldendorff	Oc	1240	C.P.S.
10	Suruga Maru	Oc	5518	Transworld Ship.
8	Empress of Canada	Oc	14249	Can. Pac. SS.
12	Manchester Renown	Oc	5150	Furness Withy
14	Manchester Mariner	Oc	4571	"
13	Batory	Oc	7923	McLean Kennedy
16	Archangelos	Oc	2788	March Ship.
23	Mont Ste. Marie	Fl.	302	Cab. Unis
28	Fort Prevel	Côt.	262	Agence Maritime
29	Thorsdrake	Oc	5111	Kerr SS.
32	Aizu Maru	Oc	4584	Transworld Ship.
32	Imperial Verdun	Fl.	694	Imperial Oil
39	Sunflower	Oc	3063	Sag. Ship.
42	Prins Maurits	Oc	2800	C.O.S.
45	Netanya	Oc	1337	March Ship.
49	Folga	Oc	3653	Montreal Ship.
50	Jalagarga	Oc	4434	Montreal Ship.
51	Thorshope	Oc	3100	Kerr SS.
64	English River	Fl.	3661	C.S.L.
67	North Voyageur	Côt.	489	Clarke SS.
QUAIS				
Mackay	Angeliki P	Oc	5494	March Ship.
5-o	Portadoc	Fl.	3055	N.M. Paterson Sons
10-o	Montrealais	Fl.	12759	Papachristidis Co.
11NO	Barge International	Fl.	963	McAllister Towing
12	Fort Liberte	Fl.	250	Caboteurs Unis
Elev. 1	C. A. Bennett	Fl.	5023	Scott Misener SS.
22E	GCMS Ernest Lapointe	——	——	Min. des Transports
22E	Cyrius	Fl.	69	C. Gauthier
21E	La Madelon II	Fl.	1175	Voyageur Nav.
36	Isolde	Oc	1328	Lunham & Moore
37	Finnbirch	Oc	1344	C.S.L.
44N	Ruth Hindman	Oc	4194	Ship. Ltd.
48	Klim	Oc	5500	March Ship.
53	Bratstvo	Oc	6866	"
54SE	Yurigagarin	Oc	6874	"
55SE	Consonance	Oc	7162	Scandia Ship.
55NO	Don de Dieu	Fl.	12539	Papachristidis Co.
Vickers	HMCS Frazer	——	——	Naval Service
"	Mari Perla	Oc	9541	Colley M/S
B. 61	Salamis	Oc	5098	McLean Kennedy
97	Fort Carillon	Fl.	241	Cab. Unis
71	Denmark Hill	Oc	4214	Transworld Ship.
103S	Gosforth	Oc	2807	Ship. Ltd.
103N	Bayshell	Fl.	590	Shell Oil
104	Makaweli	Côt.	1351	Lakeland Tankers
105	Irvingwood	Côt.	1817	Irving Oil
106	Sea Transport	Côt.	1976	Hall Corp.
106-O	Transbay	Fl.	743	Transit Tankers
110-O	Transtream	Fl.	1119	"
CONTRECOEUR				
	Augustus B. Wolvin	Oc	6474	Sutcliffe Ship.
MOUILLAGE				
LONGUE-POINTE				
6	Iolcos	Oc	7576	Sealakes Services
6	Cape Transport	Côt.	1174	Hall Corp.
LANORAIE				
	Pic River	Fl.	4480	Que. & Ont. Transp.
	Quedoc	Fl.	7276	N.M. Paterson Sons
	Nipigon Bay	Fl.	9712	C.S.L.
	Parkdale	Oc	5504	Westdale Ship.
	Parker Evans	Oc	5173	Ship. Ltd.

Niveau de l'eau : 36'2"

Résumé : Océaniques, 39; Fluviaux, 19; Côtiers, 6.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le service de signalisation maritime du ministère des Transports (division du pilotage) a émis le bulletin suivant à 9.30 heures a.m. le 16 août 1966 :

Niveau de l'eau :
Montréal 36'4".
Sorel 37'2".

MONTREAL A QUEBEC

MONTREAL : Nuageux, calme.

(Montant) : 6.30 a.m. "THORSHOPE", (Hier) : 3 p.m. "Fort Ramezay" & "Salamis", 6 p.m. "Jean Eudes", 11.10 p.m. "Nahariya".

(Descendant) : 2.05 a.m. "Astoria Maru", 3 a.m. "Ampenan", 7.20 a.m. "Rimouski".

CAP ST-MICHEL 14 : Nuageux, calme.

(Montant) : 2.34 a.m. "Erato", 4.50 a.m. "Madeleine". (Hier) : 4.05 p.m. (remorqueur) "Chambly", 5.02 p.m. "NORTH PIONEER", 7.45 p.m. "Leada", 11.30 p.m. "Angustus B Wolvin", 1 p.m. "Quedoc".

(Descendant) : 2.06 a.m. "Michigan", 5.28 a.m. "Pointe Noire", 5.35 a.m. "Imperial Verdun". (Hier) : 4.42 p.m. CCGS "Verendrye".

SOREL 39 : Brume épaisse, visibilité nulle.

(Montant) : 6.05 a.m. "Willowbranch", 7.15 a.m. "Minerva". (Parti) : 6.10 a.m. (remorqueur) "Capitaine Simard". (arrivé hier) : 7.50 p.m. "Jean Richard". (Descendant) (arrivé) : 12.50 a.m. "Uniperka", 2 a.m. "Sternecliffe Hall".

TROIS-RIVIERES 71 : Nuageux, sud.

(Montant) : 5.05 a.m. "C A Crosbie".

(Descendant) : (arrivé hier) : 4.10 p.m. "Labradoc".

BATISCAN 88 : Nuageux, sud-ouest.

(Montant) : 6 a.m. "La Hortensia", 7.12 a.m. "Bernd Leonhardt", 7.22 a.m. "Monsun", 7.40 a.m. "Magister", (parti) : 6 a.m. CCGS "Detector".

(Descendant) : 12.55 a.m. "Fort Liberte", 5.05 a.m. "Cap de L'Ile".

GRONDINES 98 — Nuageux, sud-ouest. (Montant) : 6.40 a.m. "Eastern-shell", 6.50 a.m. "White Rose" et "Merlin", 7.10 a.m. "Brion" et "Safo I", 7.05 a.m. "Rio Canoas", 7.40 a.m. "Helen Evans", "Beavercliffe Hall" et "A C D".

QUEBEC 139 — Brume légère, visibilité 2 milles. (Montant) : 5.30 a.m. "Redwing", 5.35 a.m. "Everetton". (Arrivé) : 2.30 a.m. "Manchester Freighter". (Arrivé hier) : 10.30 p.m. "Hudson Point". (Descendant) : 12.15 a.m. "Gosforth", 12.20 a.m. "Goderich", 1.15 a.m. "Irvingwood", 4.45 a.m. "Netanya". (Hier) 11.10 p.m. "North Voyageur".

GOLFE

QUEBEC — (Montant) : Attendu 10.30 a.m. "J A France".

LES ESCOUMINS 123 — (Montant) 3.20 a.m. "Provinces Singel", 4.30 a.m. "Menier Consol", 6.35 a.m. "A S Glossbrenner". (Hier) : 3.30 p.m. "Tito Campanella". (Attendu) : 10.30 a.m. "Jean Brillant" (midi), "Santa Cruz", 2 p.m. "Moose Jaw", 2.30 p.m. "Patterson", 3 p.m. "Imperial Quebec" et "Carol Lake", 4.15 p.m. "Franconia", 5 p.m. "Three Sisters", 7 p.m. "Hornero", 8 p.m. "Manchester Miller". (demain) : 2 a.m. "Athel Duke", 6 a.m. "Moise Bay", a.m. "Westdale". (Jeudi) : 8 a.m. "Kirkouk". (vendredi) : 1 a.m. "Olympic Hill". (Descendant) : (hier) 6.15 p.m. "Oak", 6.25 p.m. "Foundation Venture", 7.35 p.m. "Leon Fraser".

EN AMONT DE MONTREAL

ST-LAMBERT 3 — Descendant : 7.43 a.m. "T R McLazan". Montant : 1.05 a.m. "Prins Maurits", 2.22 a.m. "Belvoir", 5.35 a.m. "Anco Spur". Hier : 1.05 p.m. "Prucebranch", 2.38 p.m. "Makaweli", 11.38 p.m. "Eastcliffe Hall".

COTE-STE-CATHERINE 10 — Descendant : 5.50 a.m. "Cypress" (Norwegian), 7.05 a.m. "Virgilia".

BEAUHARNOIS 28 — Descendant : 5.38 a.m. "Thornhill", 7.12 a.m. "Lemoyne". Montant : 12.53 a.m. "J N McWatters", 2.20 a.m. "James Norris", 3.45 a.m. "Hiram", 4.56 a.m. "Tautra", 6.27 a.m. "Sunflower" Hier : 6.23 p.m. "Sprucedale", 7.47 p.m. "Coniscliffe Hall", 10.53 p.m. "Cape Transport", 10.58 p.m. "English River".

SNELL LOCK 72 — Descendant : 12.33 a.m. "French River", 4.40 a.m. "Murray Bay". Hier : 9.10 p.m. "Angela Venizelos".

EISENHOWER 75 — Montant : 6.31 a.m. "Lawrencecliffe Hall", 7.38 a.m. "Diala".

Nouveauté ! Exclusivité !
Garantie écrite !

Lorsque vous apprenez par la
METHODE DE LANGUES
AUTO-VISION
L'ANGLAIS
L'ESPAGNOL

Vous bénéficiez d'un cours additionnel gratuit de 2 mois si vous n'obtenez pas votre certificat après 6 mois d'études.

Classes individuelles ou par groupes.
Manuels gratuits.
Club spécial des langues.
Inscriptions limitées.

Informez-vous aujourd'hui !
1500, rue Stanley
Suite 224
845-8016

international LANGUAGE SCHOOL

L'HÔTEL MANHATTAN

C'est bien vrai ! Stationnement gratuit à l'intérieur, y compris conduite aller-retour au garage, lorsque vous logez à l'hôtel Manhattan.

Quant à vos enfants, aucuns frais additionnels si logés dans votre chambre.

Le Manhattan offre 1400 chambres climatisées magnifiquement aménagées, toutes avec téléviseur gratuit. Il est situé au coeur du district des théâtres, à quelques minutes des moyens de transport, des centres sportifs et des magasins.

Les taux ? Extrêmement raisonnables ; chambres simples depuis $11.50 ; doubles, depuis $16.50.

Eighth Avenue and 44th Street, New York City, (212) JUdson 2-0300

Pour réservation immédiate confirmée

appelez votre agence de voyage ou Signalez 861-3308

ARGENT CANADIEN ACCEPTE AU PAIR
PERSONNEL PARLANT FRANÇAIS

MORGAN

Vente annuelle

DE SOULIERS

FOOTSAVER

POUR HOMMES

Prix courants 27.95 à 32.00

19.98 la paire

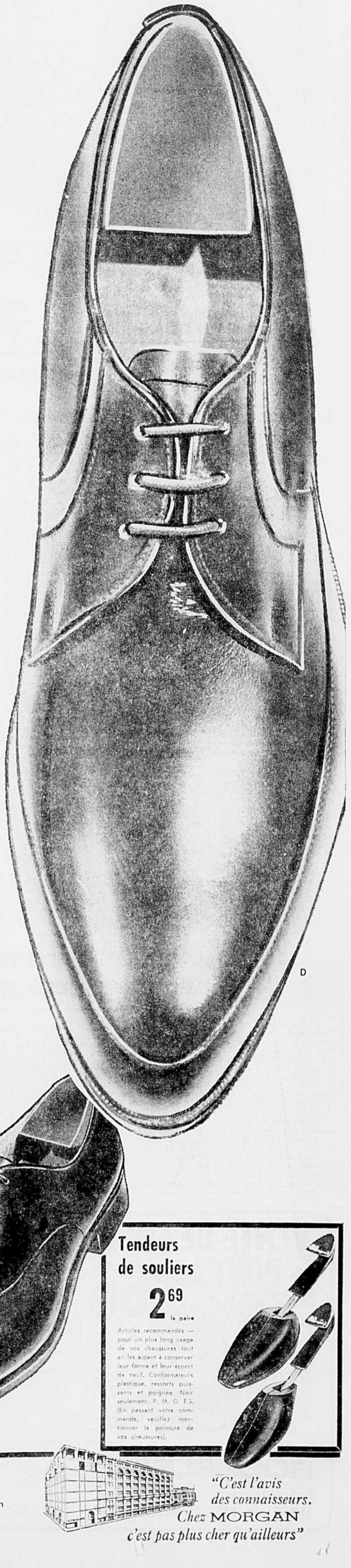

Les voici ... les confortables et élégants souliers Footsaver ... ils vous sont offerts à prix d'aubaine extraordinaire chez Morgan ! Empeignes souples, exécution de premier ordre, assurant un confort absolu, une longue durée et un ajustement en tout point.

Ces souliers de haute qualité sont faits spécialement pour Morgan, par la Slater Shoe Co. of Montreal. Vous avez un choix complet de modèles, y compris les quatre modèles représentés, de grande classe.

Venez faire votre choix ... ou encore, téléphonez ou écrivez. De toute façon ne manquez surtout pas cette vente appréciable annuelle.

Les modèles en vedette sont les suivants :

A. Soulier lacé, genre "brogue" à quatre oeillets, en noir ou brun. Pointures 8 à 12, C, 7 à 12, D, 8 à 11, E.

B. Soulier classique, genre "balmoral" à pointe arrondie, noir seulement. Pointures 8 à 12, A et B, 7 à 12, C et D, 7 à 11, E.

C. Soulier habillé, classique, genre "balmoral", à pointe amincie, noir seulement. — Pointures 8 à 11½, B, 7 à 12, C et D, 7 à 11, E.

D. Soulier genre "blucher" de ligne amincie à pointe mocassin en noir ou brun. Pointures 8 à 12, B et C, 7 à 12, D, 7 à 11, E:

Plusieurs autres modèles Footsaver sont aussi en vente, mais il nous est impossible d'accepter des commandes pour pointures spéciales.

Téléphoner à 842-6261

CHAUSSURES POUR HOMMES — RAYON 32 — REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI AUX SUCCURSALES, SAUF A SNOWDON

MORGAN magasin pour HOMMES

Tendeurs de souliers

2.69 la paire

Articles recommandés — pour un plus long usage de vos chaussures tout en les aidant à conserver leur forme et leur aspect de neuf. Conformateurs plastique, ressorts puissants et poignée. Noir seulement. P. M. G. EG. (En passant votre commande, veuillez mentionner la pointure de vos chaussures).

Centre-ville, Snowdon 9 h à 5 h 30 ; jeudis, vendredis 9 h à 9 h

Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h ; jeudis et vendredis, 9 h 30 à 10 h

Téléphonez à 842-6261

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

LA PRESSE

RADIO TV / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 16 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 189

Téléphoto PA

LES FONDATEURS DU NEW YORK HERALD TRIBUNE, James Gordon Bennett (à gauche) et Horace Greely furent des pionniers du journalisme américain. M. Bennett avait lancé son New York Herald en 1833, tandis que M. Creeley avait fondé le Tribune en 1831. Ce n'est qu'en 1924 que les deux quotidiens se fusionnaient pour former le New York Herald Tribune.

Le "Herald Tribune" disparaît

NEW YORK. (AFP, Reuter) — Le quotidien "New York Herald Tribune" ne paraîtra plus, a annoncé hier, la société "World Journal Tribune Inc." formée pour effectuer le fusionnement du "Herald Tribune" qui paraissait le matin et les deux journaux de l'après-midi, "New York Journal-American" et "World Telegram and the Sun".

Le "New York Herald" avait été fondé en 1833 par James Gordon Bennett. Près d'un siècle plus tard, en 1924, ce journal achetait le "New York Tribune" fondé en 1831 par Horace Greeley et prenait le nom de "New York Herald Tribune".

Ce journal qui appartient à "Whitney World Communications", société dirigée par M. John Whitney a paru pour la dernière fois il y a 114 jours, soit le 24 avril dernier.

Depuis lors des négociations ont eu lieu avec dix syndicats d'employés, journalistes et ouvriers, mais elles n'ont encore abouti à aucun accord définitif, bien qu'un règlement soit intervenu avec neuf des syndicats.

La société "World Journal Tribune Inc." devait publier un quotidien de l'après-midi, le "World Journal", un quotidien du matin "New York Herald Tribune" et une édition dominicale appelée "World Journal and Tribune". Avec la disparition du "New York Herald Tribune", il ne paraîtra plus que deux quotidiens d'information le matin à New York : le "New York Times" et le "New York Daily News". En attendant la publication du "World Journal" un seul quotidien, le "New York Post" paraît actuellement l'après-midi à New York.

Au début de cette année six quotidiens paraissaient à New York contre douze en 1931.

Lorsqu'il parut en avril dernier, pour la dernière fois, le "New York Herald Tribune" avait un tirage quotidien de 300,000 les jours de semaine, et de quelque 360,000 le dimanche, mais le bruit a couru que de récentes études avaient démontré que son tirage quotidien ne dépasserait pas 100,000 s'il reparaissait.

L'édition européenne paraîtra

Le journal employait environ 1,700 personnes, journalistes, imprimeurs, secrétaires, ouvriers, etc.

L'édition européenne du journal "New York Herald Tribune" continuera de paraître à Paris, malgré la disparition de son homonyme newyorkais, a dit hier soir, un porte-parole à Paris.

L'édition parisienne du journal n'a pas été touchée par les innombrables difficultés éprouvées à New York, et les dirigeants du journal dans la capitale française ont récemment élargi les cadres de l'entreprise en achetant 45 pour cent des actions du journal "Washington Post". Le "New York Herald Tribune", le plus ancien quotidien publié en Europe, doit changer son nom cet automne. Ce sera désormais : "l'édition internationale du New York Herald Tribune-The Washington Post".

Un avion roumain est tombé il y a 6 jours : au moins 24 morts

VIENNE. (PA) — L'ambassade d'Autriche en Roumanie a déclaré aujourd'hui qu'un aérobus roumain s'est écrasé jeudi dernier près de Sibiu, entraînant dans la mort ses 24 passagers et tout l'équipage.

Un porte-parole de l'ambassade a révélé que les autorités roumaines n'ont jusqu'à maintenant publié aucune information au sujet de cet accident qui s'est produit le 11 août. Si l'ambassade autrichienne a été avisée de l'écrasement du "Il-14" de fabrication soviétique, elle ne le doit, semble-t-il, qu'au fait que des Autrichiens, en voyage de noces, seraient parmi les victimes de la tragédie.

La grève des mécaniciens d'aviation aux USA s'achemine vers un règlement

WASHINGTON (AFP, PA) — Pour la deuxième fois en une quinzaine de jours, les dirigeants du syndicat des mécaniciens d'aviation, dont les 34,500 membres en grève depuis le 8 juillet immobilisent cinq sociétés aériennes américaines, et les dirigeants de ces sociétés sont arrivés hier à un accord pour mettre fin à la grève.

M. Roy Siemiller, président du syndicat, a adressé des télégrammes aux présidents des 60 groupes locaux qui constituent le syndicat, leur demandant que des réunions aient lieu vendredi à 3 heures de l'après-midi au cours desquelles la base syndicale se prononcera sur cet accord. Le résultat du vote devra être parvenu au siège du syndicat trois heures après. M. Siemiller a également écrit aux dirigeants locaux pour leur expliquer les détails de l'accord et pour recommander qu'ils soient acceptés.

Dans les milieux économiques américains on estime que le nouvel accord mettra probablement fin à la grève; il risque aussi de donner le feu vert à un durcissement des revendications salariales au cours des prochains mois.

Les détails de l'accord n'ont pas encore été révélés, et il faut attendre leur publication, ainsi que le vote des 34,500 mécaniciens pour juger exactement leur impact inflationniste, dit-on dans ces mêmes milieux.

D'autre part, deux importantes conventions doivent être négociées avant la fin de l'année. Elles intéressent 175,000 travailleurs des compagnies téléphoniques et 139,000 ouvriers de la société "General Electric". Mais c'est surtout l'an prochain que les discussions salariales risquent d'atteindre un point critique. En 1967, il faudra en effet renouveler les conventions de 750,000 travailleurs du bâtiment, de 600,000 employés des chemins de fer, et surtout des 500,000 ouvriers de la construction automobile, industrie qui qui joue généralement un rôle pilote dans les relèvements des salaires.

"Lunar Orbiter" a transmis d'excellentes photographies

PASADENA, Californie (UPI, AFP) — Une excellente série de photographies a été transmise à la terre, hier, par le laboratoire photographique lunaire "Lunar Orbiter" qui accomplit une révolution complète autour de la lune à toutes les trois heures et demie.

Les stations de repérage du désert Mojave, dans le sud de la Californie, et de Madrid, en Espagne, ont reçu les premières photos du laboratoire spatial pendant 17 minutes.

"Les photos sont excellentes", a dit un porte-parole de l'Institut de technologie de la Californie, et il a ajouté: "c'est ce à quoi nous nous attendions".

Le but de ce premier essai était de vérifier le film de même que l'équipement mécanique que transporte "Lunar Orbiter" qui pèse 850 livres. A compter de jeudi, le laboratoire spatial commencera officiellement sa mission de prendre 352 photographies d'emplacements éventuels devant servir de lieux d'atterrissage des lunautes américains. L'orbite de l'engin, qui varie présentement de 117 à 1,159 milles, sera ramenée à environ 28 milles de la lune, pour permettre la prise de photos de meilleure qualité.

Ces photos d'une extrême importance permettront de déterminer si un vaisseau spatial "Apollo" transportant trois hommes pourra se poser sur la lune vers la fin de la présente décennie.

Pendant ce temps, à Washington, on a annoncé, hier, que la NASA vient de mettre au point un nouveau satellite de recherches militaires, le "Dodge". Ce satellite, qui doit être lancé du Cap Kennedy au début de l'année prochaine, permettra pour la première fois d'obtenir des photos de la face entière de la terre. Il sera en effet mis sur orbite à une distance de 20,000 milles de la terre, alors que les satellites d'observation déjà lancés n'ont jamais atteint une distance de plus de 17,000 milles de la terre. Les deux caméras de télévision en couleurs qui seront placées à bord du "Dodge" pourront donc balayer une surface s'étendant d'un pôle à l'autre.

Le "Dodge", qui pèse 420 livres et qui mesure 52 pouces de diamètre, sera actionné par des piles et par des cellules solaires.

La TV en couleur à l'ONU en '67

NATIONS-UNIES. (AFP) — Les débats des Nations unies seront télévisés en couleur à partir de 1967. Le secrétaire général a en effet proposé l'achat d'une caméra permettant de fournir aux réseaux de la télévision américaine les émissions en couleur qui deviennent de plus en plus fréquentes dans les programmes d'actualités. Le coût d'une telle caméra s'élève à 60,000 dollars.

USA: un tribunal fait éviter un accrochage sans précédent entre le Congrès et la Justice

WASHINGTON (PA) — Un tribunal spécial de trois juges a cassé aujourd'hui l'arrêt par lequel un juge de district avait hier interdit à la Commission des activités antiaméricaines de la Chambre de mener une enquête sur les manifestations contre la guerre au Vietnam.

Le verdict du tribunal a été rendu quelques secondes seulement avant que la Commission ne reprenne ses audiences ce matin. Le tribunal spécial a toutefois laissé entendre qu'il considérerait incessamment une requête demandant qu'on fasse enquête en cette matière.

Les avocats de l'Union américaine des libertés civiles (ACLU) qui avaient sollicité l'arrêt contre la Commission de la Chambre, et qui avaient eu gain de cause en première instance, se sont tout de suite demandé quelles seraient les prochaines procédures à prendre.

Le tribunal spécial de trois juges a dit qu'il cassait l'arrêt temporaire prononcé par un juge de district, hier, parce que "rien n'indiquait qu'un dommage irréparable avait été causé".

Accrochage sans précédent

Le représentant Joe R. Pool, démocrate du Tennessee, et président intérimaire de la Commission des activités antiaméricaines de la Chambre, avait annoncé que l'organisme qu'il préside se réunirait tel que prévu, et malgré la décision rendue, lundi, par le juge Howard Corcoran de la cour fédérale de dsitrict. Un cordon de policiers cerne l'édifice ou siège présentement la Commission. On entend bien tenir à l'écart tout pacifiste qui chercherait à manifester.

La cause dans laquelle le juge Corcoran a rendu son jugement hier, lui avait été soumise par deux des treize personnes sommées de comparaître devant la Commission aujourd'hui. Le juge avait retenu de par devers lui les sub poena, et avait demandé que trois juges fédéraux se consultent pour étudier les aspects constitutionnels qu'implique la cause.

Immédiatement, le Département de la Justice, agissant au nom de la Commission, s'était empressé de demander à un tribunal de trois juges de la cour fédérale d'appel de rejeter la décision du juge Corcoran.

La Commission résiste à la cour

Dans les circonstances, le refus d'obéir à l'ordre du juge Corcoran rendait les neuf membres de la Commission gouvernementale passibles d'être accusés de mépris de cour.

Le président intérimaire de la Commission, dans un discours prononcé avant le verdict du tribunal des trois juges, et devant les membres de la Commission qui l'ont abondamment applaudi, avait clairement laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de se soumettre au jugement Corcoran. M. Pool préside la Commission en l'absence de M. Edwin E. Willis, retenu en Louisiane pour les élections primaires.

"Je ne crois pas, a dit le président intérimaire dans son bureau, que le jugement vaut le papier sur lequel il est écrit. J'irai en prison et j'y resterai jusqu'à ce que l'enfer gèle, mais j'expliquerai mon point de vue".

On se demande, maintenant, si les personnes à qui on a fait tenir des sub poena vont se présenter devant la Commission. L'une d'elles a dit qu'elle n'obéirait à l'ordre de la Commission que si le jugement Corcoran était cassé.

L'Union des libertés civiles dit que les interrogatoires de la Commission "semblent annoncer une nouvelle ère de suppression du droit de dissidence". Le juge Corcoran a même accepté une requête de l'Union qui demande qu'on examine la constitutionnalité même de la Commission des activités antiaméricaines de la Chambre.

Fullbright: le Congrès est d'une humeur plus guerrière que Johnson

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — Le sénateur J.-W. Fullbright a déclaré hier, que Hanoi et Pékin se trompent s'ils refusent de négocier pour mettre fin à la guerre au Vietnam, parce qu'ils croient que le président Johnson est isolé dans sa politique et devra tôt ou tard reculer.

"Je ne crois pas que le président soit isolé, a dit le sénateur Fullbright. Le Congrès est d'humeur plus guerrière qu'il ne l'est." Le sénateur est président du comité des relations étrangères du Sénat, et l'un des principaux adversaires au sein du Congrès de la politique du président Johnson au Vietnam.

Rappelant que l'administration a été appuyée par une forte majorité au Congrès toutes les fois qu'il s'est agi de la guerre, le sénateur démocrate de l'Arkansas a dit : "Le président a le pouvoir de nous mener à la troisième guerre mondiale s'il le désire".

Moscou : les "Sam" sont efficaces

A Moscou, une publication militaire soviétique affirme aujourd'hui que les missiles sol-air "Sam", utilisés par les Nord-Vietnamiens contre les appareils américains, sont à 100 pour cent efficaces. Ces missiles sont de fabrication soviétique.

"L'Etoile rouge", organs des forces armées soviétiques, cite les informations de la presse occidentale selon lesquelles les unités nord-vietnamiennes doivent utiliser une vingtaine de fusées "Sam" pour abattre un seul appareil américain.

"En fait, précise cette publication, cette proportion est de un à un". L'article, signé par un certain colonel Gryaznoyi, fait état de la détermination des autorités américaines à vouloir minimiser les pertes d'avions pour protéger le moral des aviateurs des Etats-Unis.

L'organe soviétique écrit que la propagande occidentale a tenté, d'une façon malhabile, de discréditer l'efficacité des fusées "Sam".

"Car, les appareils américains qui osent pénétrer dans les champs de tir des unités anti-aériennes du Nord-Vietnam, équipées de fusées "Sam", sont, règle générale, abattus", conclut le chroniqueur de la publication soviétique.

Leader anticommuniste assassiné au Guatemala

GUATEMALA. (AFP, UPI) — Un dirigeant politique anticommuniste du Guatemala, M. Manuel Orellana Portillo, a été assassiné hier par un groupe d'inconnus, alors qu'il circulait en automobile en compagnie de sa femme sur la route qui mène de Zacapa à la capitale.

Président du Congrès du Guatemala en 1963 sous le régime du président Miguel Ydigoras, Portillo a toujours combattu le communisme depuis 1954, alors qu'il participait à l'expédition armée menée par le colonel Carlos Castillo Armas pour renverser le régime de gauche dirigé par Jacobo Arbenz.

Après avoir dû arrêter sa voiture par suite de pierres lancées sur la route, Portillo a été contraint d'en descendre sous la menace de huit ou neuf hommes brandissant leurs mitraillettes. Mme Portillo, témoin impuissant du drame, a de plus révélé avoir entendu cinq coups de feu, peu de temps après.

La veuve de l'homme d'Etat assassiné s'est aussitôt rendue à la base militaire de Zacapa. Des soldats de cette base devaient peu après trouver le cadavre de Portillo, la tête criblée de balles. Il s'agissait du deuxième dirigeant politique à être assassiné en Amérique latine, en l'espace de trois jours. Un des chefs rebelles de la guerre civile à Saint-Domingue l'an dernier, le commandant Pichrillo, a été mortellement blessé vendredi dernier par des inconnus.

Un pilote irakien se réfugie en Israël

TEL AVIV (AFP, Reuter) — Un Mig-21 de l'armée irakienne a atterri en Israël, aujourd'hui, et son pilote a demandé asile à ce pays. Le "Mig" a été intercepté par un "Mirage" israélien à la frontière jordanienne.

C'est le représentant d'Israël à l'ONU qui a révélé cet incident, lors d'une conférence de presse. Par la même occasion, il a adressé au président du conseil de sécurité une protestation au sujet des graves actes d'agression commis le 15 août par les forces armées syriennes contre des ressortissants israéliens et le territoire d'Israël, sur le lac Tibériade.

Le général Odd Bull, chef d'état-major de l'organisme de l'ONU pour la surveillance de la trêve en Palestine, a adressé un appel urgent à Israël et à la Syrie pour qu'ils reviennent à une stricte application du cessez-le-feu.

Dans une communication au directeur israélien pour les Affaires de l'armistice et au chef d'état-major de l'armée syrienne, le général Bull a qualifié de "déplorable" le recours par les deux parties, à des avions militaires, et proclame que, sans préjudice des résultats de l'enquête en cours, les rapports dont il dispose démontrent que "les deux gouvernements ont violé leur obligation de respecter le cessez-le-feu ordonné par le Conseil de sécurité".

Les observateurs de l'ONU poursuivent une double enquête à la suite des deux plaintes enregistrées au sujet des incidents du 15 août.

La "pilule" pour empêcher la ménopause ?

WASHINGTON. (AFP) — L'Administration fédérale des produits alimentaires et pharmaceutiques étudie les affirmations contenues dans le livre "Feminine Forever" (Femme toujours) du Dr. Robert Wilson, selon lesquelles une pilule anticonceptionnelle peut empêcher la ménopause.

Le Dr Gordon est un gynécologue de Brooklyn, un quartier de New York.

Le Dr James Goddard, directeur de l'Administration, a annoncé qu'une enquête a été ouverte sur les affirmations du Dr Wilson dans le but d'établir s'il doit faire l'objet de poursuites. En même temps, l'Administration a ouvert une vaste enquête sur les méthodes publicitaires employées par les fabricants de pilules anticonceptionnelles.

Un représentant de l'Administration déclare d'autre part que la pilule à laquelle le Dr Wilson fait allusion dans son livre ne peut être que le produit "Enovid" bien que le docteur n'en mentionne pas le nom.

Le meurtre de Londres: un premier inculpé comparaît

LONDRES. (AFP,PC) — Protégé par une haie de policiers, John Edward Witney a comparu aujourd'hui à Londres où il a été accusé du meurtre de trois détectives de Scotland Yard vendredi dernier. Tout cautionnement lui a été refusé et il sera gardé en prison pendant que la police poursuivra ses recherches en vue de retrouver les deux complices du présumé assassin.

Après quelques questions d'usage et la déclaration de l'accusé voulant qu'il n'avait "rien à ajouter", le magistrat a reporte la comparution de l'inculpé au 23 août prochain. Ce délai a été accordé à la police pour supplément d'informations.

Le seul incident qui a marqué la comparution de l'inculpé a été le cri de "crapule" qu'a lancé une femme à la fin de l'audience. Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises contre tout éventuel acte de justice populaire.

Comme l'accusé n'a pas les moyens d'assumer les frais d'un avocat, les mesures nécessaires seront prises pour qu'une aide légale lui soit accordée.

Cependant, la chasse à l'homme se poursuit à travers tout le pays. Scotland Yard a donné le signalement de deux hommes soupçonnés d'être les complices de Witney. Il s'agit d'un certain Harry Maurice Roberts, alias Ronald Hall, alias John O'Brien, âgé de 30 ans, et de John Duddy, né à Glasgow en 1928. Tous deux portent de nombreuses cicatrices et tatouages.

Dans le signalement que le Yard a donné à tous les postes de police du Royaume-Uni, il est bien spécifié que les deux hommes étaient particulièrement dangereux et armés.

Witney a été mis en accusation après un interrogatoire de 60 heures. Agé de 36 ans, l'inculpé est chômeur et sans adresse connue.

Par ailleurs, un détenu de la prison de Londres se serait "mis à table" durant la fin de semaine et aurait fourni de précieux indices pour l'enquête de la police. Comme il estime que ses jours sont maintenant en danger, il a demandé au gouverneur de la prison d'être transféré de cellule.

A cette croisée des chemins en plein coeur de la ville ...trois des plus pittoresques restaurants de Montréal

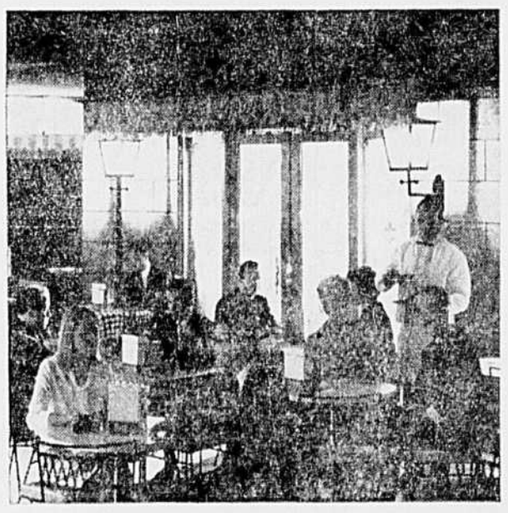

L'éclairage discret, les nappes à carreaux et l'accordéoniste vous donnent l'impression d'être en Europe. Mais non, vous êtes au Carrefour de la Place Ville-Marie, le rendez-vous du Tout-Montréal. Et cette croisée des chemins donne sur trois pittoresques restaurants.

Vous garderez un souvenir inoubliable du Stampede, renommé pour ses succulentes entrecôtes. Passez au comptoir de notre boucher et choisissez vous-même le plus tendre des biftecks de l'ouest. (Notre maître boucher choisit méticuleusement les meilleures viandes en provenance de l'ouest.)
Votre entrecôte sera découpée, préparée et pesée selon vos désirs. Vous pourrez alors y imprimer au fer rouge la marque: bien cuit, à point ou saignant.
Vous n'aurez plus qu'à vous asseoir et à vous recueillir quelques minutes avant de déguster la plus délicieuse des entrecôtes grillées au charbon de bois.
Le Stampede est ouvert pour le déjeuner de midi à 3 heures p.m., et de 6 à 11 heures p.m. du lundi au samedi.

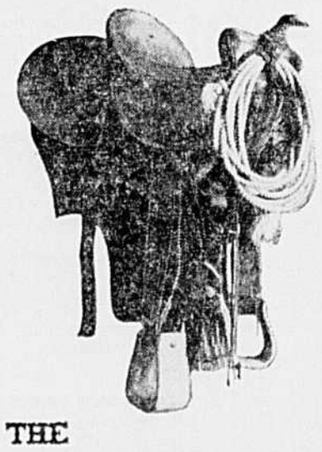

THE STAMPEDE

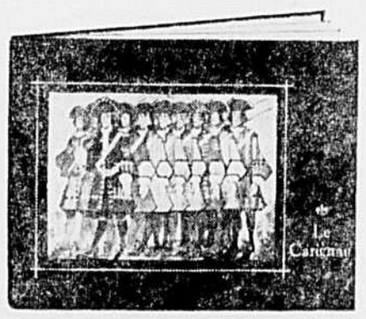

Le Carignan doit son nom au fameux régiment de Nouvelle-France et perpétue la tradition toute québécoise de la bonne chère et des vins fins. Si vous ne savez pas à quel point une vraie tourtière québécoise peut être bonne, profitez de l'occasion. Ou bien vous pouvez déguster les plats traditionnels de la cuisine française. A notre carte des vins figurent plusieurs bouteilles spécialement importées pour le Carignan.
Ouvert de midi à 3 heures p.m. pour le déjeuner. Et de 6 heures p.m. à 1 heure a.m., où nous vous offrons lumière tamisée et musique pour dîner et danser.

Le Carignan

Dès que vous entrez au Bluenose (nous devrions dire, dès que vous montez à bord), vous sentez l'odeur salée de la mer. Et en particulier la délicieuse odeur de toutes les bonnes choses qui proviennent de la mer.
Au Bluenose vous savourerez le plus dodu des saumons du Pacifique, de délicieux ombles de l'Arctique, de succulentes huîtres de la côte Atlantique et bien d'autres poissons et fruits de mer du monde entier.
Pour vous mettre l'eau à la bouche, imaginez une de nos spécialités — un homard garni de palourdes et de crevettes fraîches, le tout cuit sur des algues marines.
Ouvert du lundi au samedi, de midi à 3 heures p.m. et de 6 à 11 heures p.m. Le dimanche de 6 heures à minuit.

THE BLUENOSE INN

LES RESTAURANTS DE LA PLACE VILLE-MARIE SONT ADMINISTRÉS PAR L'HÔTEL REINE ELIZABETH

À LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CKCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CJOH
13 | Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal
13 | CKTM Trois-Rivières

★=couleur

CE SOIR

4:00

3—Secret Storm
5—Casper Cartoons
8,13—Cartoonerville
10—Arrêt
12—Cannonball

4:30

2,7,13—Bobino
3—The Early Show
4—Dessins animés
5—Where The Action Is
6—Vocationtime
12—Family Theatre

5:00

2,13—Le chevalier Bayard
4,10—Le capitaine
5—Adventure Club
6—Summer Camp
7—Remous
8,13—Movie

5:30

2—La boîte à surprises
4—Les quatre justiciers
5—Superman
6—Dave's Place
7—Sir Lancelot
10—Remous
13—Popeye

6:00

2—Jeunesse oblige
3—World of sports
4—Télé-Québec
6—Eric Sykes
7—Oh, sheriff, ho
10—Télé-Métro
12—The Pierre Berton Show
13—Votre spectacle

6:10

3—Weather
4—Télé-Québec
5—CH 5 Report

6:30

2—Téléjournal
★ 3—News
4—Sports — Météo
5—Huntley-Brinckley—News
6—Expo '67 Report
7—Télé-bulletin
12—Pulse
13—Les actualités

6:45

2—Aujourd'hui
4—Nouvelles
8,13—News & Weather

7:00

3—Marshall Dillon
4—Le Virginien
5—Voyage To The Bottom Of The Sea
6—TV News — Sports
7—Qu'en pensez-vous ?
8,12,13—My mother the car
10—Dernière Heure
13—Votre spectacle

7:15

10—Ciné-roman

7:30

2—Vive la vie
3—Daktari
6—Focus
7—Comment, pourquoi !
8,12,13—Musical Showcase
10—Destination danger

7:45

2—Feu rouge, feu vert

8:00

2,7,13—Mon pays, mes chansons
★ 5—Please don't eat the Daisies
6—Red Skelton
8,12,13—Gomer Pyle

8:30

2,7,13—Les saintes chéries
3—The Hippodrome
4—Histoire d'une étoile
★ 5—Dr. Kildare
8,13—Hollywood Palace
10—A la catalogne
12—Petticoat Junction

9:00

2,7,13—Route 66
4,10—Découvertes 66
5—A communiquer
6—Dick Van Dyke
12—The Lucy Show

9:30

★ 3—Petticoat Jonction
4—Destination danger
6—Gideon's Way
8,13—Court Martial
10—Bon anniversaire
12—Sunset Theatre

10:00

2—La quatrième dimension
3—CBS Reports
5—The Fugitive
7—Ma sorcière bien-aimée
10—Histoire d'une étoile
13—Un peu, beaucoup

10:30

2—Du côté de Québec
3—CBS Reports
4—A la catalogne
6—CBC News Magazine
7—Les quatre justiciers
8,13—Coronation Street
10—Mon coeur est un violon
13—Parlez-moi d'amour

10:45

10—Dernière heure

11:00

2,7,13—Téléjournal
3—Eleven O'Clock Reporter
4—Nouvelles météo, sports
5—Eleventh Hour News
6—CBC News
8,12—CTV-Natoinal News
10—Sports
13—Les actualités

11:15

2—Supplément régional
3—Viewpoint
8—Weather & Sports
10—Cinéma
12—Pulse

11:20

3—Weather
5—Sports

"Passant par l'été"

Lizette Gervais et Yvon Turcot animent tous les mercredis l'émission "Passant par l'été" qui est présentée à 10 h. 15 du soir, au réseau français de la télévision de Radio-Canada.

choix d'émissions

8.00 (canal 2) — **Mon pays, mes chansons:** Pauline Julien chante Raymond Lévesque.

8.00 (canal 6) — **The Red Skelton Hour.** Invités: Raymond Burr et les Soeurs Kessler.

8.02 (CBF) — **Bel Canto:** Monserrat Caballé, soprano.

8.30 (canal 10) — **A la Catalogne.** Animateurs: André Lejeune et Jean Coutu. Invitée: Estelle Caron.

9.00 (CBF) — **Concert de Québec.** Au programme, oeuvres de Beethoven, Schubert et Schumann.

9.00 (canal 10) — **Découvertes '66.** Animateur: Yoland Guérard. Jury: Muriel Millard et Jacques Morency.

9.30 (canal 10) — **Bon anniversaire.** Animateur: Roger Lebel. Invité: Paolo Noël.

10.00 (canal 10) — **Histoire d'une étoile.** Animatrice: Lucille Dumont. Invité: Georges Guétary.

10.30 — **Du côté de Québec:** Une noce villageoise des années 1900. Animateur: Hervé Brousseau. Invités: Hélène Baillargeon, Ovila Légaré, Louise Gosselin, Nicole Déry et Yvéric Marier.

11:30

2,7—Cinéma
3—The late show
4—Heure exquise
★ 5—The Tonight Show
6—Sports
13—Ciné-Soir

11:35

6—Movie
8,13—Window
12—Movie

DEMAIN MATIN

8:30

10,13—Mire et musique

9:00

3—Romper Room
5—News—On the Local Scene
10—Bonjour capitaine

9:15

13—Bonjour

9:30

3—Film Shorts
5—Donna Reed

9:45

10—36-29-36

10:00

3—I Love Lucy
★ 5—Eye Guess
7—Au bois joli
10—Toast et café
13—Cinéma

10:30

3—The McCoys
5—Concentration

11:00

3—Andy of Mayberry
4—Musique
★ 5—Chain Letter
6—Test Pattern and Music
7—Coq au 7
10—A votre service madame

11:30

3—Dick Van Dyke
★ 5—Showdown
8,13—Cartoonerville
10—L'école du bonheur
13—La poulette grise

11:45

10—Le grand manitou
12—The Sound of 12

12:00

3—Love of life
4—Dessins animés
★ 5—Jeopardy
6—Luncheon Date
7—Les boucaniers
10—Dessins animés
12—12 Moon
13—Les aventures de Maluron

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:15

4—Nouvelle-météo-sports
10—Première édition

12:30

3,6—Search for tomorrow
4—De tout de tous et un peu de tout
★ 5—Swingin' Country
7—Première édition
8,13—Good Afternoon
10—Cinéma
12—The Liberal Arts
13—Les actualités

12:45

3,6—Guiding Light
7—Météo — Sport
8,13—News & Picture Page

1:00

3—One O'clock Weather Across the Fence
4—Palmarès
5—General Hospital
6—Luncheon Date
7—A pleine vitesse
8,13—Ed Allen Time
12—Magic Tom

1:15

3—Mixing Bowl
13—Représentation continuelle

1:30

2,7—Téléjournal — Le courrier du désert
3,6—As the world turns
4—Entre vous et moi
5—Ben Casey
8,13—Abracadabra
12—Mickey Mouse Club

1:45

4—La terre et ses habitants

2:00

2,7—Les coulisses de l'exploit
3—Password
4—Toast et café
6—The Seafarers
8,13—TV Bingo
12—Ed Allan Time

2:30

3—Houseparty
5—The Doctors
6—Focus
8,12,13—People in Conflict
10—Cinéma

3:00

2,7,13—Cinéma
3,6—To tell the truth
4—Le sieste
5—Another world
8,12,13—Fractured Phrases.

3:30

3—Edge of night
5—You don't say
6—Bonnie Prudden Show
8,12,13—It's your Move

4:00

3—Secret Storm
5—Bugs Bunny
6—Vacationtime
8,13—Cartoonerville
10—Aventures dans les îles
12—Last of the Mohican

4:30

2,7,13—Bobino
3—The Early Show
4—Dessins animés
5—Where The Action is
12—Atom Ant

5:00

2,13—Thierry la Fronde
10—Le capitaine
5—Adventure Club
6—Summer Camp
7—L'Epée de Florence
8,13—Movie
12—Trailmaster

Léonie est en avance... au Festival

A l'affiche au **Festival du théâtre d'amateurs,** le dimanche 21 août à 9 heures du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada, **Léonie est en avance** de Georges Feydeau.

Une comédie folle, bouffonne, enlevante du début à la fin. **Léonie est en avance,** c'est l'histoire d'une jeune mariée de huit mois qui attend, déjà ! un bébé. Léonie est, à cause de son état, capricieuse, irritable et exaspérée. Son malheureux époux en voit de toutes les couleurs ! Le beau-père et la belle-mère s'en mêlent et, pour couronner le tout, une sage-femme au tempérament de tigresse, qui mène la maisonnée par le bout du nez. Bons mots et situations cocasses s'enchaînent de la première à la dernière scène, promettant aux téléspectateurs une heure de franche gaieté.

Léonie est en avance aura comme interprètes les Insolents de Val d'Or.

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CBF

7.02 — **"Musique de violon"** — Sonate op. 78 de Brahms —Wolfgang Schneiderhan, violoniste, et Carl Seemann, pianiste.

7.30 — **"Concert populaire"** — Orchestre Symphonique de Boston, dir.: Erich Leinsdorf — "Havanaise" (Saint-Saëns) — soliste: Leonid Kogan, violoniste; Concerto no 1 (Tchaikowsky) — soliste: Arthur Rubinstein, pianiste — "Une Vie de héros" ("Ein Heldenleben") (Richard Strauss).

9.00 — **"Intégrale"** — Oeuvres de Vivaldi: "Dixit" (Psaume 109) — Rosanna Giancola et Luciana Piovesan, sopranos, Maria Amadini, contralto, Emilio Cristinelli, ténor, Giuliano Ferrein, basse; Sonate en ré mineur pour flûte et clavecin — Jean-Pierre Rampal et Robert Veyron-Lacroix; "Un certo non so che" — Jennie Tourel, mezzo-soprano.

CBM

6.30 — **"Gilbert et Sullivan".** Commentaires de Clive Denton. Au programme ce soir: extraits de "The Gondoliers" et "Utopia Limited".

7.30 — **"Strictly Jazz"** — Interviews avec Ella Fitzgerald et Dave Brubeck et audition de quelques-uns de leurs enregistrements.

9.00 — **"CBC Showcase"** — l'orchestre de Neil Chotem.

11.00 — **"The Music of Mendelssohn"** — Quatuor en mi bémol et Concerto pour deux pianos en mi majeur.

12.07 — **"The World's Great Music"** — oeuvres de Delalande, Saint-Saëns et Janacek.

CJMS

6.00 — **"Les Grands Classiques" — émission Yolande Dulude:** Concerto K. 314 pour flûte de Mozart (solistes: André Pépin); Ouverture "La Grotte de Fingal" (Mendelssohn) et Ouverture d'"Oberon" (Weber), (Orch. de Cleveland, dir.: George Szell); "Ouverture du Festival académique" (Brahms) (Virtuoso Symphony Orch., dir.: Arthur Winograd); extraits de "Mefistofele" (Boito) (Renata Tebaldi, soprano et Cesare Siepi, basse).

7.30 — **"Les Grands Classiques" — émission Michel Perrault:** musique de ballet de Verdi, Moussorgsky, Borodine, Ponchielli et Wagner (Orchestre Philharmonia, dir.: Karajan); Adagio pour cordes (Barber) (Ensemble I Musici); Concerto no 4 en sol majeur pour piano et orchestre (Beethoven) (soliste: Julius Katchen).

9.00 — **"Virtuoses en concert"** — Sonate op. III (Beethoven)—Wilhelm Backhaus, pianiste.

9.30 — **"Les Grands Classiques" — émission Yoland Guérard:** extraits d'opéras de Puccini, Verdi, Mascagni, Donizetti et Rossini chantés par Tony Poncet, ténor; extraits de "Cavalleria rusticana" (Mascagni) par Renata Tebaldi, soprano, et Jussi Bjoerling, ténor.

CKVL

7.00 — **"Concert Chrysler"** — pages symphoniques d'opéras de Verdi et Leoncavallo jouées par l'orchestre d'André Kostelanetz: "La Zingara" (Verdi) (Licia Albanese, soprano); "Habanera" et "Malaguena" (Sarasete) (Ruggiero Ricci, violoniste); "Arrivederci Roma" (Licia Albanese).

7.30 — **L'Orchestre Symphonique de Chicago,** dir.: Jean Martinon: Symphonie no 4 (Schumann); Philippe Entremont, pianiste: "Homenajes" (Manuel de Falla) et Concerto no 3 (Prokofieff).

11.00 — **"Les Plus belles valses"** — oeuvres de Kahn, Strauss, Waldteufel, Sibelius, Blake, etc., par l'orchestre du Hollywood Bowl.

DEMAIN APRÈS-MIDI

CBF

3.00 — **"Elle et lui"** — Francesca Solleville et Claude Nougaro.

3.30 — **"Les Chefs-d'oeuvre de la musique":** Messe en sol mineur (Scarlatti); Ballade pour orchestre (Von Einem), "Invitation au voyage" (Duparc).

CBM

1.15 — **"This Week's Artists"** — E. Power Biggs, organiste: Concerto no 2 de Haendel et "Litanies" de Jehan Alain.

2.03 — **"Afternoon Concert"** — thème: les contes de fée en musique — oeuvres de Richard Strauss, Rimsky-Korsakoff, Milhaud et Kodaly.

Au programme des cours radio-télédiffusés : biologie, théâtre, mathématiques, philosophie, stylistique...

Comme chaque année, la Société Radio-Canada diffusera, à la radio et à la télévision, des émissions d'enseignement aux niveaux primaire, secondaire et universitaire. Cependant, la saison 1966-1967 sera marquée par plusieurs innovations assez importantes dans le domaine de l'éducation audio-visuelle.

Les cours universitaires télévisés s'adressent, comme par le passé, aux étudiants du niveau du baccalauréat ès arts. La grande nouveauté de ces cours consiste cependant en l'accord intervenu entre la Société Radio-Canada et l'Université Laurentienne de Sudbury, qui a accepté de reconnaître les crédits attribués aux cours télévisés, ce qui permettra à un grand nombre d'élèves de langue française du nord de l'Ontario de suivre avec profit ces cours universitaires.

Il y aura donc maintenant six institutions universitaires qui reconnaîtront officiellement la validité des cours télévisés et qui accepteront d'accorder les crédits prévus au programme, aux étudiants désireux de compléter leurs études au niveau du baccalauréat.

Ce sont: l'Université Laval de Québec, l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne de Sudbury et le collège Sainte-Marie de Montréal.

Le programme universitaire

Cette année, le programme proposé aux étudiants est de nature très variée.

Un cours d'**Initiation aux mathématiques modernes,** présenté par M. Pierre De Celles, professeur à la faculté des arts de l'Université Laval, retiendra particulièrement l'attention. Ce cours présente un aspect très nouveau de l'approche des mathématiques modernes. S'il est plus spécialement destiné aux étudiants du niveau du baccalauréat, on peut être assuré qu'il sera très apprécié de tous ceux qui s'intéressent aux mathématiques.

Un cours qui, certainement, remportera un franc succès est celui de M. Magdy Mohana, professeur auxiliaire à la faculté des arts de l'Université Laval, sur le **Théâtre français.** Il s'agira d'une vue d'ensemble du théâtre français, depuis ses origines jusqu'à nos jours. L'étude aura pour but de prouver l'existence d'une continuité dans le genre dramatique, par-delà les différentes écoles théâtrales.

Le cours de **Civilisation grecque** est traditionnellement celui qui apporte le plus d'éléments de culture. C'est un cours essentiel à l'approche de toute la culture occidentale. Le Grec antique n'était un personnage important qu'en fonction de son état de citoyen. Son culte de la cité s'est traduit par une soif de connaissance et de création presque inégalable. Ce cours sera donné par M. Paul-Eugène Lortie, professeur agrégé au département d'études classiques de l'Université de Montréal.

On présentera aussi un cours de **Stylistique et composition.** Ce cours a pour but d'affiner la perception des valeurs du language et de favoriser l'expression personnelle.

Un cours de **Biologie humaine** sera donné par le doyen de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, M. Jean-Jacques Lussier. Ce cours comportera l'étude de la structure et du fonctionnement du corps humain.

Le Révérend Père Emile Bouvier, s.j., directeur du département d'économique de l'Université de Sherbrooke, présentera une série de 30 cours portant sur les **Principes d'économie politique.** On touchera tous les domaines de l'activité sociale et économique, les système monétaire et bancaire, le commerce international et la balance des paiements.

La **Littérature anglaise** aura aussi une place de choix. Le professeur Jean Vigneault et Soeur Andrée de Jésus, f.c.s.c.j., de l'Université de Sherbrooke, se partageront la tâche de faire l'historique de la littérature anglaise, des origines de la langue, de la Renaissance et de l'époque shakespearienne jusqu'au XXe siècle.

Le dernier cours universitaire donné au niveau du baccalauréat est **l'Initiation à la philosophie.** Cette étude complète est une approche de la philosophie moderne à travers un véritable historique des principes fondamentaux de la philosophie antique et moderne. Ce cours sera présenté en trois parties distinctes par les professeurs Louis Valcke, Pierre-Yves Pageau et Jacques Plamondon, de l'Université de Sherbrooke.

Si les cours universitaires télévisés sont uniquement consacrés à un niveau d'études correspondant au baccalauréat ès arts, Radio-Canada et l'Université de Montréal présenteront une série de cours du niveau de la licence ès lettres pour l'enseignement secondaire, à CBF-FM.

Ces cours, destinés principalement aux titulaires et chargés de cours, permettront au personnel enseignant de compléter une licence ès lettres sans avoir à quitter leur emploi pour une ou deux années. Tous les professeurs titulaires du Brevet "A", sans baccalauréat ès arts, seront éligibles à ces cours de licence ès lettres.

Cette initiative, qu'on peut qualifier d'extraordinaire, permettra ainsi à tout enseignant de compléter ses connaissances sans avoir à quitter sa famille et sans être touché par une perte de salaire.

Le cours complet sera établi sur une base de quatre ans, et l'enseignement radiophonique sera accompagné de séances d'études estivales obligatoires.

Il est donc intéressant de constater que, pour la première fois dans l'histoire de l'éducation au Canada français, une université décernera un grade universitaire du niveau de la licence pour des études diffusées par le truchement de la radio.

Ces cours débuteront le 12 septembre prochain et aborderont immédiatement les sujets les plus nécessaires à la formation du personnel enseignant actuel, soit: un cours de grammaire supérieure; deux cours d'histoire, l'un sur la **Civilisation atlantique,** l'autre sur **l'Histoire de la Nouvelle-France;** et deux cours de géographie (un de géographie économique, l'autre de méthode géographique).

Les membres du corps enseignant qui se trouveraient dans des régions éloignées ou dans des régions dépourvues d'un réseau radiophonique FM seront réunis en groupes d'études dans des centres régionaux, et les cours, sur bandes magnétiques, seront fournis par l'Université de Montréal.

La télévision scolaire

Jusqu'à présent, nous avons parlé de cours intéressant avant tout les adultes. Pourtant, la Société Radio-Canada a passé récemment une entente avec le ministère de l'Education du Québec permettant de continuer la présentation, tant à la radio qu'à la télévision, de plusieurs cours des niveaux secondaire et primaire.

Voici donc, à l'intention des parents, la liste des cours audio-visuels qui seront donnés à leurs enfants dès le mois d'octobre.

Une nouvelle initiative

Pour les élèves de 6e et de 7e années, il y aura une série de 10 émissions d'**Education physique** ayant pour but d'aider les titulaires dans l'enseignement de cette matière, qui prend actuellement un essor nouveau.

Une nouvelle série de 6 émissions, dont le sujet est **l'Art plastique,** sera aussi au programme du niveau de 6e et de 7e années. Le cours en lui-même sera composé de deux parties: "expérience" et "expression". La télévision jouera ainsi un rôle important, dans le développement des sens de l'enfant, et lui permettra d'exprimer ce qu'il a ressenti.

En **Géographie,** le cours de 8e année déjà donné l'an passé sera repris cette saison. Cependant, un nouveau cours du niveau de la 9e année a été conçu pour la nouvelle année scolaire.

Un nouveau cours s'adressant aux élèves de 8e et de 9e années sera lui aussi présenté en octobre. Intitulé **Histoire des civilisations,** ce cours sera un excellent supplément à l'enseignement scolaire habituel, comme du reste toutes les émissions diffusées dans le cadre de la radio-télévision scolaire.

Pour les élèves du cours secondaire, les élèves des écoles de métiers et des écoles techniques, une nouvelle série de 10 émissions de **Dessin industriel** sera inaugurée.

Les parents des élèves qui suivent les cours télévisés peuvent à l'avance être assurés de l'excellence de ces cours donnés par les meilleurs spécialistes dans les matières enseignées. Ces cours, organisés par des pédagogues et des réalisateurs qualifiés, permettront de plus aux parents d'avoir un aperçu des nouvelles techniques de l'enseignement.

La radio scolaire

Il ne nous reste plus qu'à parler de la radio scolaire. C'est évidemment l'institution la mieux connue des parents puisque, depuis plusieurs années déjà, Radio-Canada diffuse des émissions scolaires à l'intention de ses jeunes auditeurs.

Cette année encore, l'éducation rythmique et musicale des tout-petits a été l'objet d'un soin particulier.

Le cours présenté l'an passé aux élèves de 1ère année par l'animatrice Marie Bolduc sera repris cette année, vu son grand succès pédagogique.

La nouveauté, cependant, est la création d'un cours semblable, mais destiné cette fois aux élèves de 2e année. Ainsi donc, la continuité d'un enseignement musical et d'une initiation à la musique est assurée. C'est également Marie Bolduc qui présentera ce cours de 2e année.

Une autre innovation qui s'adresse cette fois aux élèves du niveau secondaire, est le cours de **Français parlé,** destiné aux élèves de 11e année.

Horaire

Au réseau français de télévision de Radio-Canada:

SAMEDI MATIN

9 h. 15 à 10 h.: Biologie humaine. 10 h. à 10 h. 45: Civilisation grecque. 10 h. 45 à 11 h. 30: Littérature anglaise.

DIMANCHE MATIN

9 h. 15 à 10 h.: Initiation aux mathématiques modernes. 10 h. à 10 h. 45: Stylistique et composition. 10 h. 45 à 11 h. 30: Principes d'économie politique.

Au réseau de radio:

SAMEDI SOIR

6 h. 30 à 7 h.: Le théâtre français.

DIMANCHE SOIR

6 h. 30 à 7 h.: Initiation à la philosophie.

les films à la télévision

NOTE: Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

12.30 p.m. — Canal 10: "Une aventure de Buffalo Bill" (américain, 1936). Western avec Gary Cooper et Jean Arthur. — Bill Hicock lutte pour libérer l'Ouest des trafiquants d'armes et d'alcool.

1.30 p.m. — Canal 2: "Au coeur de l'orage" (Français, 1949). Film de montage de J.-P. LeChanois. — La résistance française dans le massif de Vercors.

2.30 p.m. — Canal 10: "Les frontaliers" (Allemand, 1941). Drame avec Brigitte Horney et Willy Birgel. — Menacés par des grévistes, un groupe d'ingénieurs réussissent à s'enfuir en Allemagne avec leur famille.

3.00 p.m. — Canal 2: "Les amours de Capri" (Italien, 1955). Drame sentimental avec Gabriele Ferzetti, Aldo Fabrizi et Constance Smith.

4.32 p.m. — Canal 12: "Love and kisses" (Américain, 1937). Comédie avec Walter Winchell, Simone Simon et Ben Bernie. — Ben Bernie s'arrange pour que Walter Winchell découvre son nouveau protégé mais sa ruse est découverte.

9.00 p.m. — Canal 12: "Carry on, Sergeant, (Grande-Bretagne, 1958). Comédie avec Kenneth Connor, Kenneth Williams et Shirley Eaton. — Un sergent-instructeur est aux prises avec un assortiment d'originaux et de détraqués.

11.10 p.m. — Canal 10: "Le Danube bleu" (Français, 1940). Comédie musicale avec Alfred Roda et Marguerite Moreno. — Les amours et les tribulations d'une bohémienne et d'un homme faussement accusé de meurtre.

11.30 p.m. — Canal 2: "Les charmeurs innocents" (Polonais, 1960). Etude psychologique avec Tadeusz Lomnicki et Krystyna Stypulkowska. — Un jeune médecin ramène chez lui une mystérieuse inconnue et s'éprend d'elle.

11.30 p.m. — Canal 7: "Leçon de chimie à 9 heures" (Italien, 1943). Comédie dramatique avec Alida Valli et Bianca Della Corte.

11.40 p.m. — Canal 12: "Dr. Broadway" (Américain, 1942). Drame mystérieux avec Macdonald Carey, J. Carrol Naish et Jean Phillips.

(mercredi)

12.30 p.m. — Canal 10: "Le signe de la croix" (Américain, 1933). Drame religieux avec Frederic March et Claudette Colbert.

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKVL 1570 • CKGM 980 • CHRS 1080 • CFOX 1470.

CE SOIR

5:00

CKAC—Nouvelles Jacques Morency
CBF—Radiojournal — Le Monde au présent
CBM—News, Canadian Roundup
CKVL—Music hall de Jen Roger
CJMS—Nouv. — Hit Parade américain
CKLM—Scène métropolitaine

5:10

CBM—Tempo, Expo Today

5:15

CJAD—Weather

5:25

CKVL—Sportorama
CJMS—Envers de la médaille

5:30

CBF—Présent
CBM—News, Tempo
CJAD—News — Sports, Race Report
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouvelles, Commentaires sportifs
CFMB—Back of the Bible
CKLM—Nouv. — Opinions de J.-L. Gagnon

5:45

CJAD—What's the Score on sports
CKLM—Nouv.

5:55

CBM—Business Barometer
CKVL—Nouvelles
CKLM—Nouvelles

6:00

CKAC—Le monde ce soir, Nouvelles
CBF—Radiojournal
CBM—News — Regional Weather
CJAD—World Today
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouvelles — Sport
CFMB—Italian Programme
CKLM—Nouvelles sportives
CKGM—World Report, Walter Cronkite

6:10

CKAC—Bourse et le monde des affaires
CJAD—Leslie Roberts
CKVL—Au volant
CKLM—Entrefilet

6:15

CKAC—Robert Chicoine
CBM—From the capitals Today's Editorial
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Editorial

6:20

CKAC—Sports
CJAD—Sports
CJMS—Club des Loisirs
CKGM—Mike Stephens Show

6:25

CKAC—Jerry Trudel
CBM—Sports Commentary
CKVL—Sports

6:30

CKAC—Musique
CBF—Radio transistor
CBM—Let's Consider
CJAD—Race Report
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouvelles
CKLM—Nouv. — Les 15-70
CFOX—Editorial

6:40

CKAC—La santé dans votre assiette

6:45

CKAC—Musique
CBM—Province in Print
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Nouvelles
CKLM—Nouvelles

7:00

CKAC—Chapelet
CBF—Radiojournal — Pousse-café
CBM—CBC News, Music Scene Winnipeg
CFCF—Like young
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv. Sport amateur
CKLM—Nouv.
CFOX—Barry King

7:15

CKAC—Camille Leduc
CKVL—Sports
CJMS—Club des Loisirs

7:30

CBF—Musique de tous les temps
CBM—Christian Frontiers
CKVL—Madame X
CJMS—Nouvelles

7:45

CBF—Les affaires de l'Etat
CJAD—Simpson Car Drawing

7:50

CKAC—Témoignages
CBM—CBC News — Portrait of Ottawa
CKVL—Radio Gazette
CKLM—Nouvelles

8:00

CKAC—Nouv. Premier rendez-vous
CBF—Nouv., Bel Canto
CBM—CBC News — Cohen's Choice
CFCF—Like young
CJAD—Huntley & Brinkley
CKVL—Hit Parade américain

8:15

CJMS—Capsule d'optimisme

8:30

CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouvelles
CFMB—German Programme

8:59

CKVL—News
CFMB—News
CKLM—Nouvelles

9:00

CKAC—Nouv., Yvan Leclerc
CBF—Concert de Québec
CBM—Jeunesses musicales
CJAD—Race Results
CKVL—Succès '66
CJMS—Nouvelles — Echos du Québec
CFMB—Greek Programme
CKGM—News, Lovell Thomas

9:10

CJMS—Editorial
CKGM—Pat Burns Hot Line

9:30

CKVL—Succès '66
CFMB—Portuguese Program
CKLM—Le Tropicana

9:55

CKVL—Nouv.

10:00

CKAC—Nouv. — Georges Whelan
CBF—Nouv.
CBM—News
CFCF—Like young
CJAD—Portals of Prayer, Race Results
CKVL—Succès '66
CJMS—Nouvelles—Echos du Québec
CFMB—Polish Programme
CKLM—Chez mon oncle

10:15

CBF—Commentaires
CBM—Today's Editorial, Speaking Personally
CKVL—Sports

10:30

CBF—Le Roman policier américain
CBM—Doctor Haydn in London
CKVL—Succès '66
CFMB—Jewish Programme
CKLM—Nouv.

10:45

CKAC—Nouv.

10:59

CKAC—Musicale
CJAD—Race Results
CKVL—Nouv.
CJMS—Sport

11:00

CKAC—Nouvelles sports
CBF—Nouv. — Chefs d'oeuvres la musique
CFCF—News
CJAD—The World Today
CKVL—Prière du soir
CJMS—Nouvelles, Dame de coeur
CFMB—Leçon de français
CKLM—Bulletin sportif
CKGM—News — Richard C. Hottelet

11:10

CKAC—Georges Whelan
CJAD—Leslie Roberts
CKVL—Succès '66

11:15

CKAC—Exacta, Pierre Beaudoin
CFCF—Big bands
CJAD—Sports
CKVL—Sports
CFMB—Soirée musicale
CKGM—Pat Burns Hot Line

11:30

CJAD—Peter Griffin Show
CKVL—Succès '66
CKLM—Nouv.

11:55

CKVL—Dernière édition

12:00 — MINUIT

CKAC—Nouv. Georges Whelan
CBF—Radio-Journal — Recueillement, Rendez-vous de minuit
CBM—News — Concert Time
CFCF—Bridge to Dreamland
CJAD—Race Results
CKVL—Allo demain
CJMS—Nouv. — Jusqu'à l'aube
CFMB—Musique continentale
CKGM—World Report, Douglas Edwards

12:15

CKGM—Peter Cullen

1:00

CKAC—Nouv. Fin des émissions
CBF—Radio-journal — Musique variée
CBM—News and Music
CFCF—News
CKVL—Les amis de la nuit
CFMB—News

DEMAIN MATIN

6:00

CKAC—Nouv. — Journal du matin
CBF—Radiojournal, A la bonne heure
CBM—Concert Time — News
CKVL—Nouv. — Prière du matin
CJMS—Nouv. — Ducharme au réveil
CFMB—Continental Breakfast Time
CKLM—Nouvelles — Coallier-matin
CHRS—Démon matinal
CFOX—Sport Sinclair

6:15

CKAC—Journal du matin
CKVL—Ça boum
CJMS—Insolences d'un téléphone

6:30

CKAC—Nouv. Réal Giguère
CBF—Radiojournal, A la bonne heure
CBM—News, Concert Time Plain Talk
CFCF—Allo
CJMS—Nouvelles

6:45

CKAC—Résultat des courses Giguère—Express
CJAD—Sports
CKVL—Journal du matin
CJMS—Editorial
CKLM—Nouvelles

7:00

CKAC—Nouv. Réal Giguère
CBF—A la bonne heure
CBM—News, Shop Talk, Concert Time
CJMS—Nouv., Sport
CKVL—ça boum
CHRS—Gueule de bois
CFOX—Editorial

7:10

CJAD—Helicopter Traffic

7:15

CKAC—Chroniques de pêche
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CKLM—Nouv. sportives

7:20

CKAC—Giguère-Express
CJMS—Ti-Bi et Ti-Wi

7:25

CKAC—Matin-Sports
CBF—Prière
CJAD—Race Report
CKVL—Sports

7:30

CKAC—Nouv., Réal Giguère
CBF—Radiojournal, A la bonne heure
CBM—News, Sports Capsule
CJAD—Weather
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv. Du charme au réveil
CKLM—Nouv.

7:40

CKAC—Orateur St-Joseph
CBM—Concert Time, Musical Calendar
CJAD—Sports
CJMS—Editorial

7:58

CBF—Nouv. sportives
CBM—Expo Today
CKVL—Nouvelles
CKLM—Nouv.

8:00

CKAC—Tour d'horizon — Nouv.
CBF—Nouv.
CBM—News
CJAD—The World Today
CKVL—La tribune de CKVL, Ça boum
CJMS—Nouv., Commentaires sportifs
CKLM—Rumeurs de l'heure
CKGM—World Report
CFOX—Editorial

8:09

CKAC—Etat de la circulation

PIERRETTE CHAMPOUX

vous invite

à son émission

"Á LA VÔTRE, MADAME"

Sur la photo, Mlle Champoux s'entretient avec M. W. Wallace, président général de Seven-Up

une gracieuseté de:

lundi, mercredi, vendredi

à 3 h. 55 p.m.

7up

CKAC/73

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALLARD (Arthur) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Arthur Allard, époux de Emelie Bérubé, demeurant 8005 St-André. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AMANN (Joseph Georges) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 77 ans 6 mois, est décédé Joseph-Georges Amann, époux de Maria Deschamps, demeurant à 620, rue Gounod est. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet, angle Jarry
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANTOSZ (Walenty) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé Walenty Antosz, décoré de la Médaille "au Mérite", du Gouvernement polonais et de la Médaille de la "Commémoration" de la Reine Elizabeth, époux de Julia Papuszynska, demeurant à 6675, 2e Avenue, Rosemont. Père de Helena (Mme J. Karpowics, Emilia (Mme S. Kisiel), Edmond, Alfred et Henri. Il laisse 8 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église polonaise St. Mary's, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AQUIN (Ulric) — A LaSalle, le 15 août 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Ulric Aquin, époux d'Eva Primeau, demeurant au 34, 5e Avenue, LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Amanda) — A St-Jérôme, le 14 août 1966, à l'âge 80 ans 6 mois, est décédée Mme Aldéric Beauchamp, née Amanda Taillon, demeurant chez sa fille, Mme Roméo Poirier, 450 St-Georges, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils,
400 rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Roland) — Subitement, à Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Roland Bélanger, ex-constable de la Cité LaSalle, époux de Marthe Gauvin, demeurant 3274 rue Garnier. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELL (Blanche) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Edmond Bell, née Blanche Thomas, épouse en 1ères noces de Georges Lavoie. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 Boul. Rosemont,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Berthe) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Berthe Bénard, fille de feu Xavier Bénard, et de feu Alexandrine Grisé, demeurant au 2339 Montgomery. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Julie de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISSONNEAULT (Eugène) — A St-Lambert, le 15 août 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Eugène Boissonneault, époux de feu Denise Cardinal, demeurant 632 Victoria, St-Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 ave Lorne
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Valleyfield,lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DE

M. DENIS MIRON

M. Denis Miron, épicier, époux de Bernadette Larose, est décédé le 13 courant, à l'âge de 71 ans.

Lui survivent, outre son épouse, ses fils et ses brus, MM. et Mmes René, Maurice, Philippe, Léo-Paul, Robert Miron et M. Jean-Guy Miron; ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Réginald Charbonneau (Cécile), Henri Dumas (Marie-Claire), Jean Jodoin (Lise) et André Cardinal (Gilberte); son frère et belle-soeur, M. et Mme Hébert Miron; ses soeurs et beaux-frères, Mme Yve Hubert Larose (Luména), Mlle Cordélia Miron, MM. et Mmes Joseph-Amant Crépeau (Evelina), Lucien Bernier (Germaine) et Wilfrid Robitaille (Maria); ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs et nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Adrien Bazinet, 1922 boulevard Rosemont, les funérailles auront lieu, mercredi matin, en l'église St-Jean-Berchmans à 9:00 heures.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

BOURASSA (Cecile) — Subitement, à Trois-Rivières, le 13 août 1966, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Aimé Bourassa, née Cécile Desmarais. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Suzanne) — A Ste-Thérèse, le 15 août 1966, à l'âge de 24 ans, est décédé Marie-Suzanne Charest, fille de feu Fabien Charest et de Hélène Locas, demeurant 29 Blainville est. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Magnan Enrg.
61 ouest, rue Blainville
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD (Jeannette) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 21 ans, est décédée Mlle Jeannette Chouinard, fille de feu Ludger Chouinard, et de Marie-Blanche Gingras. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURSOL (Olive) — A Lachine, le 14 août 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Anatole Coursol, née Olive Harvey, demeurant 691, 6e avenue. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620 rue Provost, Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Très Saint-Sacrement où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUSSON (Hervé) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Hervé Cusson, époux de Julia Cirra. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 avenue Laurier est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Marie de la Médaille Miraculeuse où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (William) — A St-Valentin, le 14 août 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. William Cyr, époux de Célina Hébert, demeurant au 6362 D'Aragon. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Damascène, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Champ d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECOSSE (Yvon) — Accidentellement à Joliette, le 14 août 1966, à l'âge de 20 ans, est décédé Yvon Décosse, fils de M. et Mme Emilien Decosse, demeurant au 9664, 27e Avenue, Rivière des Prairies. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Marthe, de Rivière des Prairies, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Joseph de Rivières des Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHAINE (Marc) — A Montréal, le 15 août 1966 à l'âge de 83 ans, est décédé M. Marc Duchaine, époux de feu Elizabeth Bouchard, demeurant 1773 Allard. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard.
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURIVAGE (Gaston) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gaston Durivage, époux de Keska Alisopp; père de Huguette, Richard et Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Noël) — A Chomedey (Ville de Laval), le 15 août 1966, à l'âge de 55 ans 9 mois, est décédé Noël Dussault, époux de Cécile Léveillé, demeurant au 4295 boul. St-Elzéar. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc,
1563 boul. Labelle, Chomedey
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de St-Martin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ECREMENT (Napoléon Emile) — A Plattsburgh, le 7 août 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Napoléon Emile Ecrement, époux de Doris Du Buron. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Peters, et la dépouille mortelle a été inhumée au cimetière catholique de Plattsburgh.

FEELEY (Emma Rebecca Watkins) — A George Bay, Ontario, samedi le 13 août 1966, est décédée subitement, dans sa 89e année, Emma Rebecca Feeley, épouse de feu John H. Feeley; mère de Raymond, William, Eugene, de feu le rév. J. Edgar Feeley, Gordon, Frank, Eileen (Mme C. Doherty), Kathleen (Mme L. Lindsell), de Toronto, Rita (Mme J. D. Outhwaite), de Toronto, Marjorie (Mme E. S. Scarff), de London, Ontario. Lui survivent aussi 25 petits-enfants et 41 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon
William Wray
2075, rue University
Le service funèbre aura lieu à l'église St. Patrick, mercredi le 17 août à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

FELTRIN (Robert) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé Robert Feltrin, époux de Sérafina Panazzolo, père de Mme Antoine Verdoni (Norma), Antoine, Lucien, Jean et Mme Robert Robesco (Louise). Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Michel) — Accidentellement, à Lavaltrie, le 13 août 1966, à l'âge de 18 ans, est décédé Michel Forest, fils de Gaston Forest et de Fernande Boisjoly, demeurant 1595, rue Champlain, Montréal, petit-fils de M. Avila Boisjoly, de Lavaltrie, et étudiant au Séminaire St-Augustin, Cap-Rouge, P. Q. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371, boul. Ange-Gardien,
l'Assomption
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Lavaltrie, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissance

RAINVILLE (Pierre et Anne-Marie) — A Montréal, le 13 août 1966, à M. et Mme Pierre Rainville, née Anne-Marie Bilodeau, est né un fils, Jean-Benoit.

GALLIVAN (Thomas) — A sa demeure, dimanche le 14 août 1966, est décédé Thomas Gallivan, époux bien-aimé de Gilberte Fournier. Expose aux salons
J. P. Feron and Sons,
2252 rue St-Antoine
Service en l'église Ste-Anne, mercredi à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

GARAND (Hilda) — A Lachine, le 14 août 1966, est décédée Mme Donat Garand, née Hilda Kershaw, demeurant à 185, Mercier, Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid & Fils
35, boul. Normand,
Châteauguay
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du Christ-Roi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Hilaire) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Hilaire Giroux, époux en 1ères noces d'Eva Trudeau et en 2èmes noces de feu Marie-Louise Lalonde, demeurant à 5223 St-Ambroise. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de al sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYETTE (René) — A Verdun, le 15 août 1966 à l'âge de 59 ans est décédé M. René Goyette, époux de Blanche Séguin, demeurant 0524 Atwater. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565 Boul. LaSalle
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE (Rosario) — A Terrebonne-Heights, le 15 août 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Rosario Grisé, époux de Jeannette Paquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HORANSKY (Geza) — A sa demeure, le 13 août 1966, est décédé Geza Horansky, époux de Livia Lovinger. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rosedale Chapel
4911 chemin Côte-des-Neiges
Le service funèbre aura lieu à l'église St. Kevin, mardi matin à 10:30 heures. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

KOZAK (Michel) — Subitement à Montréal, le 13 août 1966 à l'âge de 71 ans est décédé Michel Kozak, époux de Sophie Guda, demeurant à 4259 Bellechasse; père de Jessie (Mme William Shapcotte), grand-père de Dean et Donna. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e avenue, Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Assumption Blessed Virgin Mary où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Eugénie) — A Montréal-Nord, le 13 août 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Alfred Lachapelle, née Eugénie Boisclair, demeurant à 12,122, Pigeon. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée &
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7364, rue St-Denis
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Fernand) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Fernand Lachapelle, époux de Elizabeth Choquette, demeurant à 2100, Bruxelles, Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc,
8989, rue Hochelaga
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Joseph-Henri) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph-Henri Lajeunesse, ancien commis-chef, bureau du billet, au Canadien National, retraité, époux de Célina Vadeboncoeur, demeurant à 5655, 18e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Georges) — A Lachine, le 13 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Georges Lalonde, fils de feu Odilon Lalonde, et de feu Georgianna Coker. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Herménégilde) — A Montréal, le 15 août 1966 à l'âge de 80 ans, est décédé Herménégilde Lapierre, époux de Marie Labrecque, demeurant 6223 Boul. Monk. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul, Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Boucherville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Emile) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Emile Larose ex-secrétaire de l'Association des Taverniers de Montréal, époux de feu Elizabeth Patenaude, demeurant à 3846 Avenue Marcil, N.-D.-G., père de Lucien-E., Roger et Lina. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et Avenue
Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Michel) — Accidentellement à Montréal, le 14 août 1966 à l'âge de 18 ans est décédé Michel Lavoie, fils de Henri Lavoie, et de Renée Bénard, demeurant 5982 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Lucien) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Lucien Leblanc, époux de Marie-Aimé Bérard, il laisse son fils Guy. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Blanche) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Gilles Leduc, née Blanche Beaulieu, demeurant au 167, rue Adelaide, St-Jérôme, autrefois de Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 Boul. Pie IX,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Ida) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Ida Arial, épouse de feu Geoffroy Lefebvre, mère de Noël, Geoffroy, Réal, Mme A. Vianeault (Raymonde), Henri et Marcel. Les funérailles auront lieu mrecredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMELIN (Joséphine) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Achille Lemelin, née Joséphine Gauthier, demeurant à 1369, Rachel. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier, Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église Ste-Brigitte, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière St-Georges, de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHUK (Dorottei) — A Lachine, le 14 août 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Dorottei Marchuk, époux de feu Senefta Bilaska, et père de Dimitry, et de Helen (Mme J. Nicholson). Il laisse également sept petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620 rue Provost, Lachine,
à 9 h. 20, pour se rendre à l'église St-John Orthodox, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-John Orthodox, Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MIRON (Denis) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Denis Miron, épicier, époux de Bernadette Larose. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont.
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAULT (Paul) — De Lachine, soudainement, à Banff, le 11 août 1966, dans sa 64e année, époux de May Letellier de St-Juste, et père d'Elizabeth Nault, laissant aussi dans le deuil, 1 soeur, Marguerite, de Montréal, et 1 frère, John Nault, de Californie. La messe de requiem a eu lieu à St. Mary's Cathedral, à Calgary. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, mardi.

NOBERT (Stella) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 67 ans et 6 mois, est décédée Mme Bruno Nobert, née Stella Hamel, demeurant au 6816 Des Ecores, soeur de Mme C. Falbo, de St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 est, rue Jean-Talon,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthelémi, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Jean) — A Val Viger, le 14 août 1966, à l'âge de 28 ans, est décédé accidentellement Jean Paquette, époux de Micheline Roi, vin, demeurant 41, 23e avenue, Pointe-Calumet, comté des Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue De l'Eglise
pour se rendre à l'église Marie Médiatrice, de Pointe-Calumet, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Joseph sur le Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PION (Robert) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 14 ans est décédé, à la suite d'une longue maladie, Robert Pion, fils de M. et de Mme Lucien Pion (Lucia Pavia); frère de Mme Gordon Murphy (Theresa), Terry et Bernadette; beau-frère de Gordon; oncle de John, Diana, David et Danny. La dépouille mortelle est exposée au salon
Kane & Fetterly
5301 boul. Décarie.
Service dans la chapelle mercredi à 11 a.m. Inhumation au Mount-Royal Memorial Park.

PISTAGNESI (Philippe) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Philippe Pistagnesi, époux d'Antonia Santarelli, demeurant à 6386 Chabot. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Consolata, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REDDY (Adrienne) — A Montréal, le 16 août 1966 à l'âge de 65 ans est décédée Adrienne Tessier épouse de William G. Reddy. Mère de Doreen et Stella (Mme Downey). La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent
Avis des funérailles plus tard.

RICHARD — A Montréal, le 13 août 1966, est décédée Mme Edouard Richard, demeurant 6840 D'Aragon, mère de Mme Pierre Francoeur (Anita), Gaston, André. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard.
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Basile-Le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Eudore) — Accidentellement à St-Sulpice, le 13 août 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Eudore Roy, fils de feu Avila Roy et de feu Amanda St-Laurent, demeurant au 8875 Boyce. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois & Fils,
8628 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUEL (Arthur) — A Marieville, le 15 août 1966, à l'âge de 90 ans 4 mois, est décédé Arthur Ruel, époux de Alma Fontaine, membre fondateur de l'Union Musicale de Marieville. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast et Fils
201, rue Dupont
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-MAURICE (Jean-Paul) — A Ville St-Michel, le 14 août 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé Jean-Paul St-Maurice, fils de feu Edouard St-Maurice et de feu Aldina Turcot, demeurant au 8426, 10ième Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880, Boul. St-Michel,
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Arthur) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur St-Onge, époux de Jeanne Morin, demeurant 4820 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSREGRET (Omer) — A Montréal, le 14 août 1966 à l'âge de 56 ans est décédé Omer Sanregret, propriétaire de "Canadian Casket Co. Ltd," époux de Florence Malo, demeurant à 7930, 20e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECHAL (Marie) — A Montréal, le 13 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Sénéchal, née Marie Moreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER (Henri) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Henri Trépanier, époux de Reina Duceppe, père de Lise (Mme Jean Samino), de Huguette (Mme Alfred Lauzon) et de Jean-Marc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALIQUETTE (Suzanne) — Accidentellement à Montréal, le 14 août 1966, est décédée Suzanne Gagné, épouse de François Valiquette, ing.p., et mère de Soeur Suzanne (Bénédictine), Nicole, Josée, Claire, et fille de Mme J. C. Gagné, demeurant 54 Nelson, Outremont. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, tous dons faits aux Petites Soeurs de l'Assomption, 3130 est, Ste-Catherine seraient très appréciés.

VIAU (Ginette) — A Montréal, le 15 août 1966, à l'âge de 23 ans, est décédée Mme Réal Viau, née Ginette Simon. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE (Clara) — A Repentigny, le 13 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Gustave Villeneuve, née Clara Garand, demeurant au 241 Boul. Iberville, à Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
à Repentigny,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Est Station 3-1095, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WIERCINSKI (Louis) — A Montréal, le 14 août 1966, à l'âge de 80 ans,